



DOSSIER DEFINITIF DE CANDIDATURE



Document contractuel

Dossier réalisé par :



Avec l'appui technique et financier de :



Décembre 2010

PREAMBULE

Après une large concertation entre les services de l'Etat, de l'Agence de l'eau RMC, des collectivités et de tous les acteurs concernés, la décision de mettre en place un outil de gestion globale de l'eau sur le bassin versant de la Tille a été prise pour répondre aux objectifs de la DCE et du SDAGE Rhône Méditerranée et Corse.

La stratégie retenue privilégie le volet opérationnel et de concertation dans un premier temps avec la mise en œuvre du Contrat de Bassin Tille tandis que l'émergence d'un SAGE dans les années à venir complètera ces actions par un volet réglementaire.

L'approbation du dossier sommaire de candidature le 20/12/1007 par le comité de bassin a permis de concrétiser ce contrat de bassin avec la mise en place d'un comité de rivière le 15/10/2008.

Quatre commissions responsable des études complémentaires et des propositions d'actions ont été créées sur les thématiques:

- « milieu »
- « qualité »
- « ressource »
- « communication »

Les propositions issues de ces travaux composent un programme de 91 fiches actions représentant un montant de 18 millions d'euro.

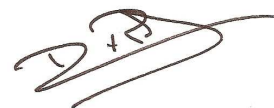
L'ensemble des thématiques liées directement ou indirectement à l'eau sont abordées: gestion des cours d'eau, sécurisation de la ressource, mise en conformité des réseaux d'assainissement, maîtrise des eaux pluviales, pollutions, aménagement du territoire...

Appuyé par une restructuration des syndicats de rivières, des moyens conséquents seront engagés par nos partenaires financiers sur l'ensemble des 127 communes du bassin versant pour préserver et reconquérir le patrimoine eau de notre territoire.

Tous mes remerciements iront à l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce contrat,

L'EPTB Saône et Doubs, porteur de projet pour les moyens qu'il a engagé (animatrice, études ...), les membres du comité de rivière et des commissions thématiques ainsi que les maîtres d'ouvrages, partenaires financiers et institutionnels à qui je donne très prochainement rendez-vous pour la concrétisation des actions proposées,

Le Président du Contrat de
bassin Tille

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Redoutet', with a stylized flourish extending from the end.

Didier Redoutet

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU PROJET	4
1.1 Situation géographique.....	4
1.2 Articulation avec les politiques et procédures en cours.....	4
La directive Cadre sur l'Eau.....	4
Les objectifs d'atteinte du Bon Etat	5
Inscription du Contrat de bassin dans le SDAGE Rhône-Méditerranée.....	8
Adéquation entre le programme de mesures DCE, le SDAGE et le Contrat de bassin Tille.....	8
SAGE de la Tille	9
1.3 Les instances de réflexion et de suivi du Contrat	9
OBJET DU CONTRAT DE BASSIN.....	10
ARTICLE 1-BASSIN VERSANT CONCERNE.....	10
ARTICLE 2- DUREE DU CONTRAT.....	10
ARTICLE 3- OBJECTIFS ET CONTENU DU PROGRAMME	11
Article 3-A : Maitrise des pollutions.	12
Article 3-B : Préservation et restauration des milieux aquatiques	16
Article 3-C : Restauration de l'équilibre quantitatif	21
Article 3-D : Gestion des risques d'inondation	21
Article 3-E : Communication	22
Article 3-F : Coordination et suivi du Contrat.....	22
ENGAGEMENT DES PARTENAIRES	23
CONTROLE, REVISION, RESILIATION.....	27
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF.....	29
LES SIGNATAIRES	33

1.1 Situation géographique

La Tille est un affluent rive droite de la Saône. Son bassin versant s'étend sur une superficie de 1280 km² situé sur plus de 90% sur le département de Côte d'Or et 10% sur le département de Haute-Marne. 127 communes sont concernées par le contrat de bassin (117 en Côte d'Or et 10 en Haute-Marne).

Les communes ayant leur centre-bourg dans le bassin versant représentent une population de 74 332 habitants (recensement de 2007), soit une densité moyenne de population de 55 habitants par km²

Une petite partie du bassin se trouve sur la commune de Dijon, capitale régionale, accueillant 150 000 habitants.

La population présente à l'amont du bassin représente environ 20% de la population totale du bassin, démontrant bien l'inégale répartition de celle-ci.

Le sous-bassin de la Norges est le plus densément peuplé, puisque de nombreuses communes de l'Est Dijonnais sont implantées sur ce sous-bassin.

L'activité agricole est très représentée, majoritairement par de grandes cultures céréalières.

1.2 Articulation avec les politiques et procédures en cours

La directive Cadre sur l'Eau

Adoptée le 23 octobre 2000 et publiée au Journal Officiel des Communautés Européennes le 22 décembre 2000 (date d'entrée en vigueur), la Directive Cadre n°2000/60 sur l'Eau (DCE) impulse une réelle politique européenne de l'eau, en posant le cadre d'une gestion et d'une protection des eaux par district hydrographique.

Elle fixe un cadre européen pour la politique de l'eau, en instituant une approche globale autour d'objectifs environnementaux et une obligation de résultats.

- Un objectif clair : atteindre le bon état écologique des eaux souterraines et superficielles en Europe pour 2015 et réduire ou supprimer les rejets de certaines substances classées comme dangereuses.
- Un calendrier précis : 2015 est une date butoir, des dérogations, sous réserve de justifications, étant toutefois possibles ;
- Une méthode de travail permettant un réel pilotage de la politique de l'eau, avec tout d'abord l'analyse de la situation, la définition d'objectifs et enfin la définition, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, la Directive intègre les thématiques de l'aménagement du territoire et de l'économie dans la politique de l'eau. Elle réaffirme la nécessité de disposer d'outils de planification et d'intégrer les différentes politiques sectorielles dans une réflexion par bassin versant (masse d'eau), pour mieux définir les investissements à engager dans le domaine de l'eau.

Les objectifs d'atteinte du Bon Etat

Les objectifs d'atteinte du bon état des eaux du bassin de la Tille ont été définis de la manière suivante :

Code masse d'eau	Nom	Objectif d'état écologique		Objectif d'état chimique	Objectif de bon état	Paramètre mis en cause
		Etat	Echéance		Echéance	
FRDR652	La Tille de sa source au pont de Rion et l'Ignon	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR651	La Tille du pont de Rion à la Norge	Bon état	2021	2021	2021	Morphologie, pesticides, substances prioritaires, hydrologie, benthos, ichtyofaune
FRDR649	La Tille de la Norge à sa confluence avec la Saône	Bon état	2021	2015	2021	Morphologie, pesticides, hydrologie, benthos, ichtyofaune
FRDR650a	La Norge à l'amont d'Orgeux	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR650b	La Norge à l'aval d'Orgeux	Bon potentiel	2021	2015	2021	pesticides, hydrologie, benthos, ichtyofaune
FRDR655	La Venelle	Bon état	2027	2027	2027	Morphologie, substances prioritaires (HAP), ichtyofaune
FRDR 11305	L'Arnison	Bon état	2027	2015	2027	Pesticides, morphologie benthos, ichtyofaune
FRDR 10082	Ruisseau le Riot	Bon état	2021	2015	2021	Nutriments, pesticides, morphologie

Code masse d'eau	Nom	Objectif d'état écologique		Objectif d'état chimique Echéance	Objectif de bon état Echéance	Paramètre mis en cause
FRDR10090	Ruisseau de Flacey	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR10127	Ruisseau la Creuse	Bon état	2021	2015	2021	Nutriments et/ou pesticides, hydrologie
FRDR10159	Ruisseau le Volgrain	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR10281	Ruisseau de Léry	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR10686	Ruisseau la Tille de Bussièrès	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR10821	Ruisseau le Crône	Bon état	2027	2015	2027	Pesticides, morphologie, hydrologie, benthos, ichtyofaune
FRDR11057	Ruisseau du Bas Mont	Bon état	2027	2015	2027	Nutriments et/ou pesticides, morphologie, hydrologie, benthos, ichtyofaune
FRDR11457	L'Ougne	Bon état	2015	2015	2015	

Pour les eaux souterraines :

Code masse d'eau	Nom	Objectif d'état quantitatif		Objectif d'état chimique	Objectif de bon état	Paramètre mis en cause
		Etat	Echéance	Echéance	Echéance	
FR_DO_119	Calcaires jurassiques du seuil et des côtes et arrières côtes de Bourgogne dans BV Saône en RD (masse d'eau classée en ressource stratégique)	Bon état	2015	2015	2015	
FR_DO_228	Calcaires jurassiques sous couverture pied de côte bourguignonne	Bon état	2021	2021	2021	
FR_DO_121	Calcaires jurassiques Chatillonnais et Plateau de Langres BV Saône	Bon état	2021	2015	2021	
FR_DO_329	Alluvions plaine des Tilles, nappe de Dijon sud + nappes profondes (masse d'eau classée en ressources stratégiques)	Bon état	2015	2027	2027	Nitrates, pesticides, pollutions historiques d'origine industrielles
FR_DO_506	Domaine triasique et liasique de la bordure vosgienne sud ouest BV Saône	Bon état	2015	2015	2015	
FR_DO_522	Domaine Lias et Trias Auxois BV Saône	Bon état	2015	2015	2015	
FR_DO_523	Formations variées du Dijonnais entre Ouche et Vingeanne	Bon état	2015	2015	2015	

Inscription du Contrat de bassin dans le SDAGE Rhône-Méditerranée.

La DCE implique la mise en place d'un plan de gestion des eaux superficielles et souterraines de chaque grand bassin hydrographique par l'ensemble des Etats membres de l'union européenne : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Adopté en 2009 pour une période de 6 ans, le SDAGE Rhône Méditerranée intègre l'objectif global fixé par la DCE d'atteindre le bon état des eaux à l'horizon 2015.

1. Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité ;
2. Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques ;
3. Intégrer les dimensions sociales et économiques dans la mise en œuvre des objectifs environnementaux ;
4. Organiser la synergie des acteurs pour la mise en œuvre de véritables projets territoriaux de Développement Durable ;
5. Lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé ;
6. Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques ;
7. Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir ;
8. Gérer les risques d'inondation en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau.

Le programme d'actions du Contrat de bassin de la Tille, en complète cohérence avec ces orientations, se propose de mettre plus particulièrement l'accent sur :

- L'OF 5 avec diverses opérations visant l'identification et la réduction de l'impact du ruissellement urbain et les pollutions d'origine industrielles, et l'amélioration des pratiques phytosanitaires ;
- L'OF 6 avec l'identification de 13 ouvrages à aménager pour améliorer ou rétablir la libre circulation, 9 sites de restauration éco-morphologique et la gestion de 3 zones humides.
- L'OF 8 avec l'identification d'un projet pilote de restauration d'un champ d'expansion de crue.
- L'OF 7 avec la détermination des volumes prélevables.

Adéquation entre le programme de mesures DCE, le SDAGE et le Contrat de bassin Tille.

Le contrat de bassin Tille constitue l'outil local de mise en application de la DCE et du SDAGE. Son élaboration et sa mise en œuvre se fonde sur le dossier sommaire de candidature de 2007, complété par 4 études approfondies :

- Etude de la qualité des eaux superficielles et souterraines (EPTB Saône et Doubs, 2009)
- Etude de restauration physique des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation (SOGREAH, 2010)
- Etude de détermination des volumes prélevables et détermination des ressources stratégiques (SAFEGE, en cours)
- Etude « gouvernance, territoires de projets et milieux humains » (Agence de l'Eau RM&C, en cours)

Le programme d'actions du Contrat de Bassin et le programme de mesures du SDAGE Rhône Méditerranée nécessaire à l'atteinte des objectifs de la DCE sont en adéquation sur les points suivants :

La reconquête de la qualité des eaux superficielles et souterraines s'appuiera sur :

- Un programme d'amélioration de l'assainissement domestique collectif (réhabilitation, implantation de stations d'épurations),
- La mise en place des services publics d'assainissement non collectifs (SPANC) par les collectivités et l'amélioration de l'assainissement individuel des points noirs,
- L'amélioration de la gestion des eaux pluviales de l'Est dijonnais,
- Un programme de réhabilitation des décharges communales,
- Une programmation d'opérations collectives de mise aux normes des bâtiments d'élevages,
- L'amélioration de la connaissance de l'impact de l'activité industrielle,
- L'amélioration des pratiques d'utilisation des phytosanitaires non agricoles,
- Une programmation d'opération collective d'amélioration des pratiques phytosanitaires agricoles,
- La réalisation d'études des Bassins d'Alimentation des Captages et plan d'actions associés.

La restauration et la gestion des milieux aquatiques visera à :

- Restaurer la libre circulation des espèces et des sédiments sur les secteurs identifiés,
- Restaurer le milieu rivulaire des zones amont de la Tille, de l'Yonne, et du Bas Mont,
- Restaurer les fonctionnalités hydro-morphologiques sur des sites pilotes de la Tille, le Crône, l'Arnison, la Norges, et la Venelle,
- Compléter la connaissance et la gestion en matière de zones humides, de peuplement piscicole et d'espèces invasives,
- Améliorer la coordination de la manœuvre des ouvrages hydrauliques.

La gestion des risques d'inondations s'appuiera sur :

- La restauration des capacités d'expansion des crues sur un site pilote de la Tille,
- La prise en compte ces risques dans la gestion des territoires,
- L'amélioration de la coordination de la manœuvre des ouvrages hydrauliques.

La gestion quantitative s'appuiera sur :

- La détermination des volumes prélevables du bassin versant de la Tille,
- Un arbitrage sur la répartition de ces ressources,
- L'identification des ressources majeures,
- L'amélioration des rendements des réseaux AEP,
- La gestion concertée des manœuvres des ouvrages hydrauliques,
- La conduite raisonnée de l'irrigation.

SAGE de la Tille

Un SAGE est en cours d'émergence sur le bassin versant de la Tille. Une Commission Locale de l'Eau (CLE) doit être créée avant fin 2011. Les travaux d'élaboration du SAGE pourront alors être engagés. Ces deux outils sont bien complémentaires :

- Le Contrat de bassin définit les modalités de réalisation des études et des travaux nécessaires pour rétablir le bon état des eaux. l

- le SAGE est un outil de planification, qui par l'établissement de règles et de prescriptions d'usage doit permettre d'inscrire durablement le bassin versant dans une démarche de gestion intégrée et d'assurer la non-détérioration des eaux. Il convient de préciser que le SDAGE Rhône Méditerranée a prescrit la mise en œuvre de cet outil sur le bassin de la Tille.

1.3 Les instances de réflexion et de suivi du Contrat

Le Comité de rivière de la Tille a été constitué par arrêté interpréfectoral (Préfets de la Côte d'Or et de la Haute-Marne) le 11 août 2008.

Il est composé de 72 membres répartis de la manière suivante :

- Elus, collectivités territoriales et locales : 38 membres,
- Usagers : 19 membres,
- Services de l'Etat et Etablissements publics : 15 membres.

Le Comité de rivière s'est réuni pour la première fois le 15 octobre 2008, puis s'est réuni à deux reprises en 2010 pour suivre l'élaboration du programme d'actions du Contrat de bassin.

Le Comité de rivière est présidé par Monsieur Didier REDOUTET, Président du Syndicat d'aménagement de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle.

Il s'organise autour de 4 commissions thématiques qui se sont réunies à 15 reprises durant l'élaboration du programme d'action.

- Commission 1 : Qualité des eaux de surface et souterraines
- Commission 2 : Gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques
- Commission 3 : Gestion de la ressource en eau potable
- Commission 4 : Communication

Objet du Contrat de bassin

Article 1-Bassin versant concerné

Le présent contrat concerne le bassin versant de la Tille qui couvre le territoire de 117 communes dans le Département de la Côte d'Or et 10 dans le Département de la Haute-Marne.

Il prend en compte 250 Km linéaire de rivières principales (Tille, Ignon, Venelle, Norge, Arnison, Crône) et plus de 500 Km linéaires d'affluents.

Article 2- Durée du contrat

La mise en œuvre du présent contrat est prévue pour une durée de 5 ans sur la période 2011-2015 à compter de sa signature.

Un bilan complet de l'état d'avancement sera présenté en Comité de rivière chaque année afin de juger de l'avancement des projets en terme quantitatif (nombre de projets achevés, en cours, restant à réaliser et montant engagés) et en termes d'efficacité (réponse mesurée sur le milieu, rapidité de mise en œuvre ...) et en terme de suivi des objectifs du contrat.

Certaines actions devront être engagées de manière prioritaire.

Par ailleurs, un bilan à mi-parcours sera réalisé et devra permettre de s'assurer que les objectifs prioritaires du contrat sont bien engagés, ce bilan à mi-parcours pourra être l'occasion d'une révision ou d'un réajustement des objectifs.

Enfin, une étude bilan en fin de Contrat sera réalisée pour évaluer l'efficacité de la démarche par rapport aux objectifs fixés.

Article 3- Objectifs et contenu du programme

L'objectif premier du Contrat est de restaurer la qualité des milieux dans une perspective de respect des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Pour cela, le contrat de bassin s'appuie sur un programme d'actions visant à résoudre les principaux problèmes du bassin versant avec en priorité ceux identifiés dans le Programme de Mesures complémentaires (PDM) du SDAGE ainsi que ceux qui constituent un obstacle à l'atteinte du bon état des milieux qui n'auraient pas forcément été identifiés au travers du Programme de Mesures.

↳ Maîtrise des pollutions, déclinée en 5 thèmes d'intervention :

- Assainissement domestique, (mesures relevant du réglementaire avec l'identification de priorités d'intervention en fonction de l'impact constaté sur le milieu),
- Lutte contre l'eutrophisation, (mesure identifiée dans le PDM complémentaires),
- Lutte contre la pollution par les substances dangereuses, (mesures relevant du PDM complémentaires et réglementaires),
- Lutte contre la pollution par les pesticides, (mesures identifiées dans le PDM sur les pesticides agricoles et non agricoles)
- Prévention des risques pour la santé humaine, (mesures relevant du PDM complémentaires)

↳ Préservation et restauration des milieux aquatiques, décliné en 5 thèmes d'intervention :

- La restauration éco-morphologique, (dont certaines mesures identifiées dans le PDM complémentaires: 3 C16 et 3 C14)
- La restauration et l'entretien de la végétation rivulaire, (mesure locale d'accompagnement)
- La restauration de la libre circulation, (mesure non identifiée au PDM complémentaires mais qui a été rendue prioritaire suite aux conclusions de l'étude globale de restauration des cours d'eau du bassin de 2010 et qui est renforcée par le Grenelle de l'environnement sur certains ouvrages)
- L'étude et la gestion de zones humides, (mesure locale d'accompagnement)
- L'amélioration de la connaissance (mesure locale d'accompagnement)

↳ Restauration de l'équilibre quantitatif, décliné en 3 thèmes d'intervention (dont les mesures proposées correspondent aux mesures du PDM complémentaires)

- La détermination des volumes prélevables et leur répartition,
- L'optimisation de la distribution de l'eau potable,
- L'amélioration des pratiques d'irrigation.

↳ La gestion des risques d'inondation (avec des mesures locales d'accompagnement qui répondent à un double objectif: restauration des milieux et gestion des risques d'inondation)

↳ L'animation, déclinée en 2 thèmes d'intervention,

- L'animation et le suivi du contrat de bassin, (mesure identifiée au PDM complémentaire)
- Le programme de communication.

Le Contrat de bassin a défini deux types de priorité (P1 et P2) qui correspondent aux échéanciers de réalisation des actions (P1: 1ère partie du contrat, P2: seconde partie).

Article 3-A : Maitrise des pollutions.

Assainissement domestique

63 communes sont raccordées à une unité de traitement collectif, soit 50% des 127 communes concernées par le contrat pour 87% de la population du territoire. Quelques installations présentent des dysfonctionnements occasionnant un impact sur le milieu naturel. Ces installations sont identifiées et les travaux d'amélioration sont en cours ou programmés.

Pour la majorité des communes non raccordées à un dispositif d'assainissement collectif, a priori, l'assainissement individuel semble convenir, soit parce que les études de zonages ont été faites, soit parce que les communes concernées ne dépassent pas 150 habitants.

Toutefois certaines communes non assainies à l'heure actuelle mériteraient d'être pourvues de système d'assainissement collectif au vu des impacts relevés sur le milieu récepteur, notamment Saint-Seine-l'Abbaye en raison d'un rejet impactant fortement l'Ougne.

Orientations

En matière d'assainissement domestique, l'orientation première consiste à la réalisation de Schémas Directeurs d'assainissement sur les 30 communes n'en possédant pas encore.

Quatre dossiers sont considérés comme prioritaire avec notamment l'implantation d'une unité de traitement pour la commune de Saint-Seine-L'Abbaye, la mise en place des SPANC, l'amélioration de l'assainissement individuel de Saint-Martin-du-Mont ou l'amélioration de la gestion des eaux pluviales de l'est Dijonnais.

Le montant global retenu pour cette thématique est de 5 071 040 € TTC

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Compléter les Schémas Directeurs d'Assainissement et/ou de Zonage	538 200	P1	R	Collectivités
Création ou réhabilitation de l'assainissement collectif	2 260 440	P1	R	
Création ou réhabilitation de l'assainissement individuel	2 093 000	P1	R	
Programme de réhabilitation des décharges communales	179 400	P2		
TOTAL	5 071 040			

Lutte contre l'eutrophisation

L'amont du bassin versant de la Tille est concerné par un risque d'eutrophisation lié à la présence d'élevages. L'extension des Zones vulnérables de 2007 touche 66 exploitations d'élevage, représentant 5100 UGB.

Le diagnostic réalisé en 2010 a permis de définir les objectifs d'une opération collective de mise aux normes des bâtiments d'élevage au travers du Plan de Modernisation des Bâtiments d'élevage et de réalisation de plans d'épandage.

Le montant global retenu sur cette thématique est de 1 479 000€

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Réalisation de diagnostics des installations d'élevage et travaux de traitements des effluents	1 479 000	P1	5C19	Chambre d'agriculture 21/ Exploitants

Lutte contre la pollution par les substances dangereuses

120 sites industriels (ICPE) sont recensés sur le bassin versant. Les activités dominantes sont l'agro-alimentaire, le plastique, la métallurgie, les équipements électroniques et la pharmaceutique.

Les données de qualité disponibles relèvent une contamination importante des eaux superficielles par les polluants organiques, minéraux et métalliques particulièrement marqués sur l'Ignon, la Venelle, le Bas-Mont et la Tille aval.

La principale action programmée dans le volet industriel du Contrat de bassin consiste en la réalisation d'une étude de caractérisation des pollutions industrielles et de leurs origines (avec notamment la recherche des substances dangereuses), suivies de propositions de mesures adaptées.

Le montant global des études proposées est de 70 564€

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Etude des pollutions issues des activités industrielles	35 880	P1	5A04	EPTB Saône et Doubs
Suivi et réduction des pollutions dues aux HAP	0	P2		à définir
Diagnostic de la gestion des eaux pluviales de l'Est dijonnais	34 864	P2	5E04	EPTB Saône et Doubs/ Communes

Lutte contre les pollutions par les pesticides

Le secteur aval du bassin versant de la Tille est soumis à de nombreuses et fortes pressions. D'une part l'activité agricole de ce secteur est majoritairement tournée vers la grande culture, d'autre part les surfaces urbanisées sont importantes et tendent à se développer.

Les données de qualité des eaux disponibles relèvent une contamination des eaux superficielles et souterraines par les pesticides utilisés en agriculture comme en zone urbaine sur l'ensemble des cours d'eau suivis.

Les principales actions programmées par le contrat de rivière visent l'amélioration des pratiques phytosanitaires en zone non agricole, la mise en place d'opérations collectives de création d'aires de lavage des matériels agricoles et de l'investissement dans du matériel de désherbage alternatif.

Le montant global de ces actions est de 735 540€

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Amélioration des pratiques phytosanitaires en zones non agricoles	47 840	P1	EPTB Saône et Doubs/ Communes
Amélioration des pratiques phytosanitaires en zones agricoles	687 700	P1	Chambre d'agriculture 21/ exploitants
TOTAL	735 540 €		

Prévention des risques pour la santé humaine

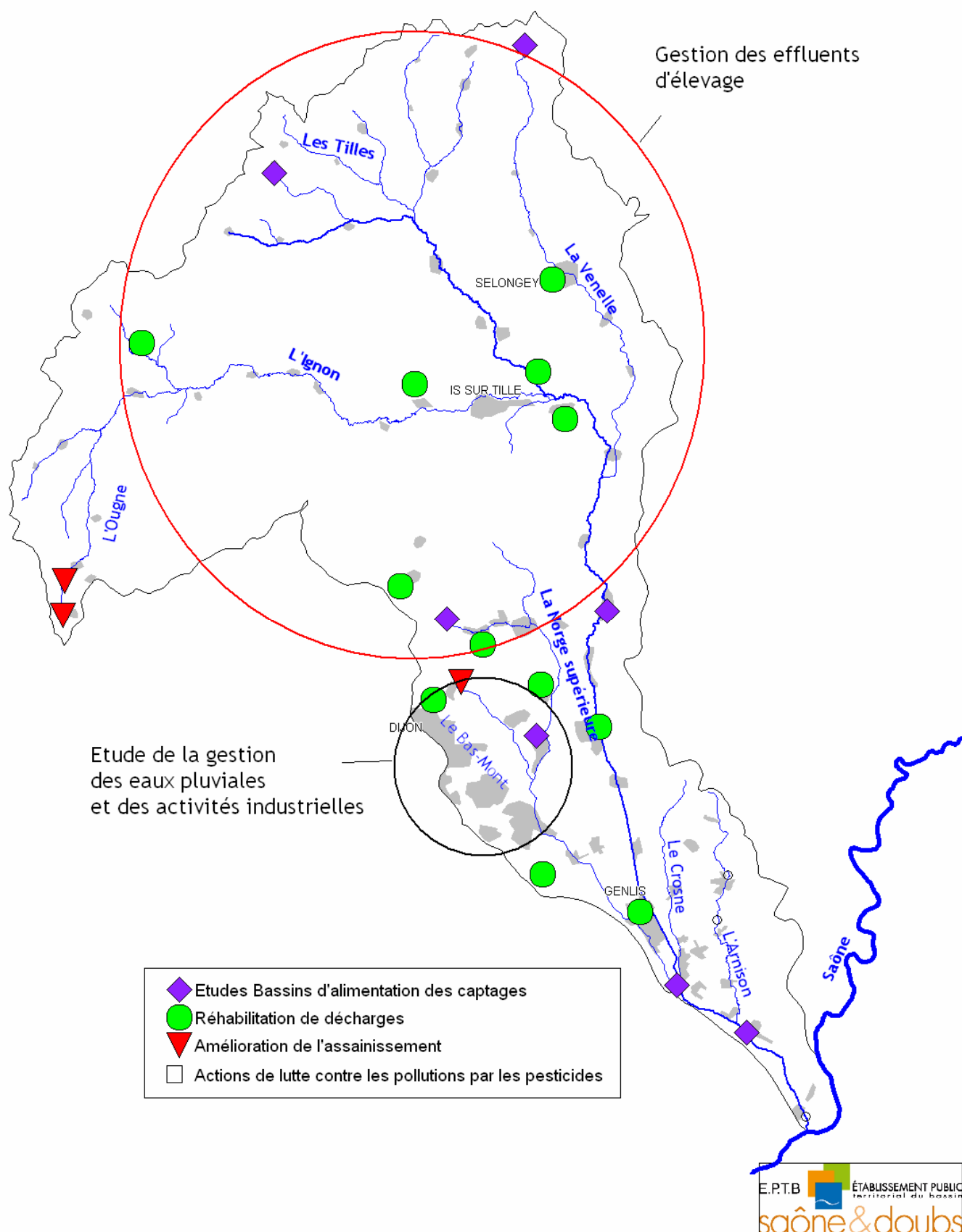
L'analyse des eaux destinées à l'alimentation en eau potable du bassin versant de la Tille relèvent une contamination importante par les nitrates et certaines molécules phytosanitaires.

Les captages de Champdôtre, Norge, Couternon, Genlis et Vaillant sont prioritaires pour la réalisation d'études de définition des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) et du plan d'action de lutte contre les pollutions diffuses (captages dits « Grenelle » et « SDAGE »).

Des études AAC sont également préconisées pour les captages de Til-Chatel et Arceau (classés en priorité 2) et Bussièrès (concentration en pesticides importants).

Le montant global de ces actions est de 778 596€

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Réalisation des études BAC et plans d'action associés sur les captages de priorité 0, 1 et 2	778 596	P1 et 2	5 F31	Syndicats des eaux/ communes



Article 3-B : Préservation et restauration des milieux aquatiques

Une étude globale de restauration de la qualité des cours d'eau (mesure codée PDM 3C30) a été réalisée sur le bassin versant de la Tille en 2010. Elle a permis tout d'abord d'établir un diagnostic partagé de l'état des cours d'eau en identifiant plus précisément quels étaient les obstacles à l'atteinte du bon état des cours d'eau et a défini une programmation de travaux à mener sur le bassin versant pour restaurer les milieux. Le contrat de bassin de la Tille se propose d'engager une 1ère partie de ce programme.

La synthèse du diagnostic est la suivante:

Le bassin versant de la Tille accueille des vallées aménagées depuis plusieurs siècles. Le réseau hydrographique de la Tille a hérité de ce passé riche de travaux de drainages, curages et recalibrages. A l'exception des cours d'eau de la tête de bassin globalement épargnés, la totalité du réseau de cours d'eau a été profondément remanié.

En amont de Til-Châtel, les aménagements réalisés ont été moins profonds que sur l'aval et les caractéristiques morphodynamique des cours d'eau ont permis un ajustement minimum.

Sur la Tille moyenne, un certain potentiel d'ajustement est présent avec des mécanismes de recharge sédimentaire fonctionnels. Cependant, l'ampleur des aménagements réalisés est telle que le système tente de s'ajuster dans un lit totalement chenalisé. Les hauteurs de berges conséquentes (2 à 3 m) et le pavage du fond du lit créent un tronçon potentiellement dynamique mais totalement perturbé. Ce constat est également valable pour la Norges amont.

Sur la Tille inférieure et ses affluents, les capacités d'ajustement tant en plan qu'en long deviennent limitées par la géologie du bassin versant (fond de vallée cohésif). L'état perturbé généré par les nombreux aménagements n'est que peu ou pas réversible naturellement du fait de capacités d'ajustement limitées. Les cours d'eau peu actifs sont donc figés dans un état perturbé, évoluant très lentement.

La restauration éco-morphologique des cours d'eau

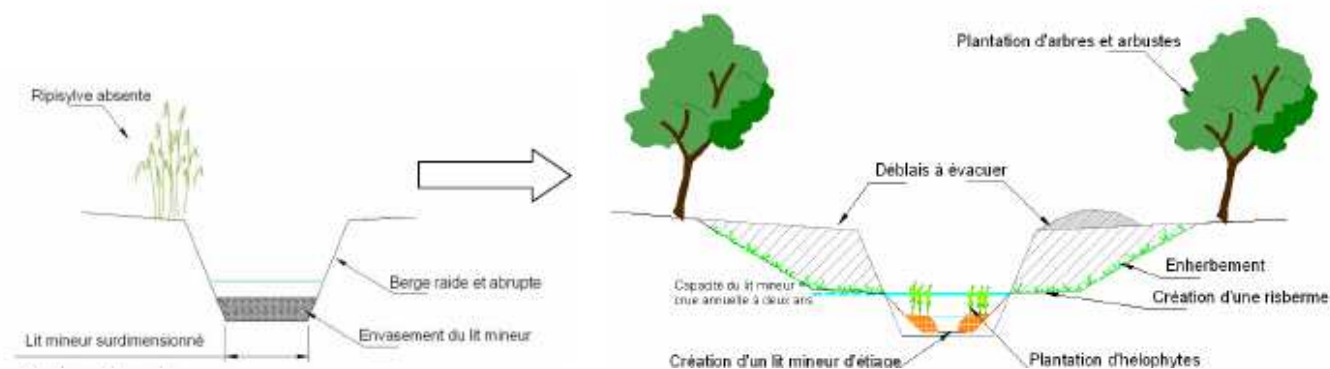
Le principe des aménagements programmés est la reconstitution d'un lit d'étiage et d'un lit moyen sur un tronçon cohérent et homogène de cours d'eau.

Objectif :

- Rétablir une partie de la fonctionnalité du système alluvial en réactivant une partie des échanges entre le lit mineur et le lit majeur (connectivité)
- Reconstituer une hétérogénéité des habitats du lit,
- Maintenir des capacités hydrauliques peu différentes tout en adaptant la morphologie du lit aux faibles débits,
- Participer au soutien de la nappe en période d'étiage (si remontée du fond du lit)

Ce type d'intervention consiste à reconstituer un lit moyen et un lit d'étiage sur des tronçons totalement déconnectés du lit majeur et souvent sur-élargis (berges hautes et raides avec écoulement lentique et faible lame d'eau).

Techniquement, il s'agit d'opérations de terrassement de déblais/remblais cassant les hauteurs et profils de berges, permettant de recréer une micro-sinuosité au sein du chenal d'écoulement.



Ces interventions concernent un total de 13 300 mètres linéaires des cours d'eau :

- La Creuse en aval de l'étang Tripet,
- Le Crône en aval de Labergement (tronçon aval),
- L'Arnison entre Premières et Soirans (tronçon aval),
- La Norge entre Saint Julien et Orgeux (première phase),
- La Venelle entre Véronnes et les pertes à Lux (tronçon aval).

Des études préalables à de futures réalisations sont également programmées et concernent 6 550 ml :

- La Tille, entre Lux et Beire le Chatel,
- La Creuse entre les deux étangs,
- L'Arnison en aval de Soirans,
- La Norge entre Orgeux et Couternon,
- Etude des possibilités de restauration d'un espace de mobilité et réactivation de la dynamique latérale de la Tille moyenne.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Restaurations éco-morphologiques : conception, réalisation et communication	1 777 256	P1	3C14, 3C16	Syndicats de rivière

Des interventions de diversification du lit mineur sont également programmées. Ces aménagements, moins ambitieux que les précédents, consistent à diversifier les habitats du lit mineur par la mise en place d'épis, blocs ou seuils. Ces aménagements sont réversibles et peu impactants sur le fonctionnement hydraulique en crue.

Les secteurs concernés par ces diversifications sont :

- La Norge amont,
- La Venelle amont,
- La Tille en aval de Til-Chatel.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Diversifications par aménagements piscicoles	104 052	P1 et 2	3C14	AAPPMA/ syndicats de rivière

Le montant global de ces actions est de 1 881 308 €

La restauration et l'entretien de la végétation rivulaire

L'entretien de la végétation rivulaire est nécessaire afin de préserver, voire améliorer l'ensemble des fonctions de la ripisylve. L'entretien consiste principalement en des interventions d'élagage, de débroussaillage, de coupe sélective de certains arbres penchés menaçant des enjeux et de façon significative les écoulements.

La restauration de la végétation rivulaire intervient dans un objectif d'amélioration afin d'obtenir une végétation en bon état. Elle comprend la diversification des essences et des strates, la reconstitution d'une végétation absente, la gestion de problématiques localisées (mise en place de clôtures, abreuvoirs, gestion des espèces envahissantes...)

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Restauration de milieu rivulaire	153 088	P1 et 2		Syndicats de rivière
Réalisation et mise en œuvre d'un programme d'entretien de la végétation rivulaire	717 600	P1		
Suivi de l'évolution et gestion d'espèces invasives	57 408	P1		

Des opérations plus ponctuelles et visant la protection d'activités humaines sont également prévues.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Confortement de berges	98 072	P1 et 2		Propriétaire

Le montant global de ces actions est de 1 026 168 €

Restauration de la libre circulation

Issus des activités humaines passées, de nombreux ouvrages hydrauliques sont encore présents. Leur aménagement rejoint la restauration physique des milieux aquatiques puisque la réflexion à mener doit être parallèle à celle menée pour les opérations de restauration de lit mineur.

Chacun des 79 ouvrages présents sur le linéaire principal du bassin versant a été inventorié selon ses caractéristiques d'usage, d'état général, d'impact sur le milieu aquatique et de contexte foncier.

Cette classification ainsi que la prise en compte de la réglementation (ouvrages prioritaires issus du Grenelle de l'Environnement) ont permis la détermination d'une liste d'aménagement prioritaires dans le cadre de ce premier contrat.

11 ouvrages feront l'objet d'aménagements :

- L'ouvrage Martinet à Pellerey (prioritaire Grenelle),
- L'ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille,
- L'ouvrage de la Bannière à Is-sur-Tille,
- Le Moulin d'Arc-sur-Tille (prioritaire Grenelle),
- Les forges de Til-Chatel (prioritaire Grenelle),
- L'ouvrage de Pluvault,
- Le moulin Hauterive à Bretigny,

- L'ouvrage d'Orgeux,
- L'ouvrage de Couternon,
- Le moulin de Selongey,
- L'ouvrage de Champdôtre.

3 ouvrages feront l'objet d'études préalables à de futurs aménagements (second contrat)

- Le moulin des Maillys,
- L'ouvrage de Longchamp,
- L'ouvrage de Premières,

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Aménagement d'ouvrages : Etudes, communication, travaux	2 063 100	P1		Propriétaires/ syndicats de rivière
Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques : étude	41 860	P1		syndicats de rivière

Le montant global de ces actions est de 2 104 960€

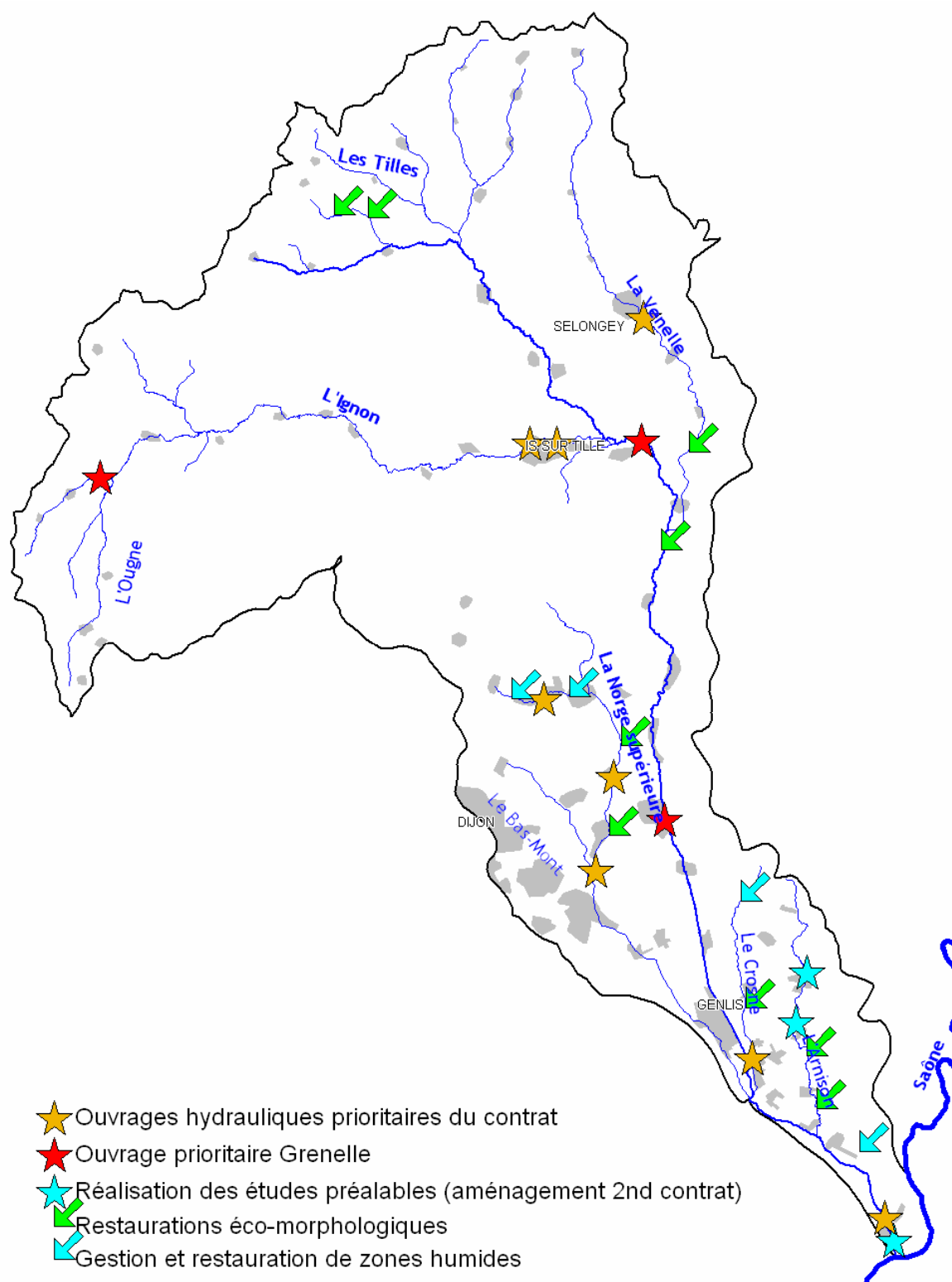
Etude et gestion de zones humides

Les zones humides du bassin versant de la Tille ont été largement altérées par les aménagements fonciers historiques. Les principaux types de zones humides rencontrés correspondent aux bordures de cours d'eau et plaines alluviales associées, aux milieux humides artificiels (anciennes gravières) et milieux humides déconnectés.

Les actions programmées concernent la restauration et la gestion de zones humides souvent de faible intérêt régional, mais localement rare.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Gestion et restauration de zones humides	443 716	P1		Conservatoire des sites naturels Bourguignons/ Communes
Compléter la connaissance des zones humides sur le bassin	47 840	P1		
Elaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation	10 166	P2		
Maintien d'une zone tampon à vocation écologique	0	P2		

Localisation des actions liées à la thématique « Préservation et restauration des milieux aquatiques »



L'amélioration de la connaissance

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Compléter les connaissances sur l'état biologique, physique et piscicole	47 840	P1		Fédération de pêche de Côte d'Or

Le montant global de ces actions est de 47 840 €

Article 3-C : Restauration de l'équilibre quantitatif

Le bassin de la Tille est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) et identifié comme un territoire à enjeu quantitatif au titre des eaux superficielles et souterraines par le SDAGE RM&C.

Les actions programmées comprennent une réflexion visant à déterminer les volumes prélevables et les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable de la population du bassin. Les conclusions de cette étude constitueront le socle sur lequel sera discutée la répartition des volumes prélevables entre les usagers. Des actions d'amélioration de la gestion de la ressource sont également préconisées.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources majeures/ Intégration des données acquises	167 338	P1	3A04, 3A31, 3A11, 3A10	EPTB Saône et Doubs/ CLE de la Tille/ DDT de Côte d'Or
Réduction des fuites sur le réseau AEP	3 767 400	P1	3A32	Syndicats AEP
Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques	41 860	P1		Syndicats de rivière
Aide à la conduite raisonnée de l'irrigation	203 320	P1	3A32	Chambre d'agriculture/ Exploitants

Le montant global de ces actions est estimé à 4 179 918 €, dont 41 860€ (fiche action Q4) comptabilisé auparavant dans le volet « préservation et restauration des milieux aquatiques »

Article 3-D : Gestion des risques d'inondation

Les risques liés aux inondations sont bien localisés sur le bassin versant de la Tille. La caractérisation des zones inondables a permis d'identifier les principaux secteurs urbanisés exposés au risque d'inondation pour des crues moyennes à importantes, à savoir :

- sur l'Ignon : Is-sur-Tille,
- sur la Venelle : Selongey, Orvilles et Véronnes,
- sur la Tille : Arceau et surtout Arc-sur-Tille,
- sur la Norges : Couternon et Magny-sur-Tille.

Les actions programmées sur cette thématique sont étroitement liées au volet « préservation et restauration des milieux aquatiques » puisque l'ensemble de ces actions sont citées sur ces deux volets. Les aménagements proposés visent une régulation dynamique des crues par l'amélioration de la coordination de la gestion des ouvrages hydrauliques et la restauration d'un champ d'expansion de crue sur la Tille moyenne.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Restauration du champ d'expansion des crues de la Tille entre Lux et Beire-le-Chatel	89 700	P1	3C16	Syndicats de rivière
Maintien voire restauration des possibilités d'expansion des crues	0	P2	3C16	
Identification des risques d'inondation, sensibilisation et prise en compte dans l'aménagement du territoire	0	P1		DDT de Côte d'Or/ CLE de la Tille
Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques	41 860	P1		Syndicats de rivière

Le montant global de ces actions est estimé à 131 560 €, dont la totalité a été comptabilisé dans le volet « préservation et restauration des milieux aquatiques »

Article 3-E : Communication

Les actions programmées sur cette thématique sont liées à l'ensemble du programme d'action.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	PDM	Maitre d'ouvrage
Communication et information	122 590	P1		EPTB Saône et Doubs/ partenaires agricoles
Programme classes d'eau	143 520	P1		EPTB Saône et Doubs

Le montant global de ces actions est estimé à 266 110 €.

Article 3-F : Coordination et suivi du Contrat

Les actions programmées pour cette thématique sont liées à l'ensemble du programme d'action.

Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Cellule technique du Contrat de bassin Tille	506 312	P1	EPTB Saône et Doubs
Mise en place d'un observatoire "Tille"	0	P1	
Evaluation du contrat de bassin/ Etude bilan	71 760	P1	

Le montant global de ces actions est estimé à 578 072 €.

Engagement des partenaires

Article 4- Engagement commun à tous les partenaires

Les signataires et les maîtres d'ouvrage s'engagent solidairement à rechercher la plus grande cohérence de l'ensemble de leurs actions dans le sens des objectifs du Contrat de Bassin Tille.

Ils s'engagent à informer, voire consulter le comité de pilotage technique et financier du Contrat de Bassin concernant tout nouveau projet lié à l'eau et l'aménagement du territoire.

Ils s'engagent à fournir toute information ou donnée à disposition permettant de juger de l'évolution de l'état du milieu et de l'atteinte des objectifs.

Article 5- Participation de l'Europe

L'Europe pourra participer au financement des actions inscrites au présent Contrat, sur la période 2011-2013, au travers des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) et des Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le soutien financier du FEDER peut intervenir sur les thématiques suivantes :

- Diagnostics, études sur l'état de la ressource en eau
- Préservation et restauration des milieux aquatiques (restauration éco-morphologique, continuité écologique)
- Coordination, communication, suivi du Contrat.

L'attribution des aides sera conditionnée à l'éligibilité de la demande, à l'exemplarité des actions réalisées vis-à-vis des objectifs de la DCE ainsi qu'aux disponibilités financières.

Article 6- Engagement de l'Etat

L'Etat (Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement) s'engage à réaliser les actions suivantes :

- Gestion des risques d'inondation : *Identification des risques d'inondation, sensibilisation et prise en compte dans l'aménagement du territoire*
- Restauration de l'équilibre quantitatif : *Intégration des données issues de l'étude "Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources stratégiques"*

Les engagements pris par l'Etat dans le domaine de la gestion des risques d'inondation restent subordonnés à l'ouverture des moyens financiers suffisants correspondant aux lois de finances. Dans le cadre des dotations votées, les projets bénéficieront de l'affectation prioritaire des crédits d'Etat.

Article 7- Engagement de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse s'engage à participer au financement des opérations inscrites au présent contrat, sur la période 2011-2015, à compter de sa signature, selon les modalités de son programme d'intervention en vigueur à la date de chaque décision d'aide.

Les taux et les montants de la participation prévisionnelle de l'Agence de l'Eau, inscrits sur les fiches d'opération du contrat, figurent à titre indicatif.

Ils ont été calculés sur la base des modalités de son 9^{ème} programme d'intervention (délibération n° 2010-22 de son Conseil d'Administration du 22 septembre 2010 et délibérations d'application), au vu des éléments techniques disponibles à la signature du contrat.

L'Agence de l'Eau se réserve la possibilité d'aider de manière exceptionnelle les actions de restauration éco-morphologique des cours d'eau à un taux plus élevé que figurant dans son 9^{ème} Programme d'Intervention (jusqu'à 80% de subvention au lieu de 50% classiquement) dans les cas où les autres financements publics ne permettraient pas d'atteindre le plus haut taux de subvention possible.

A l'issue du bilan à mi-parcours du Contrat de Bassin et en fonction du taux d'engagement des actions de restauration éco morphologique et de rétablissement de la continuité écologique l'Agence de l'eau se réserve le droit de revoir à la baisse ses modalités de financement pour ces opérations.

En fonction des résultats de l'étude de détermination des volumes prélevables en cours sur le bassin et des orientations qui en découleront, au bilan à mi-parcours, l'Agence de l'Eau se réserve également la possibilité de prévoir d'aider de manière exceptionnelle à un taux plus élevé que figurant dans son 9^{ème} Programme d'Intervention les actions contribuant à la résorption du déficit quantitatif prévues en deuxième partie du contrat.

En outre, L'étape du bilan à mi-parcours sera l'occasion de dresser un bilan de l'ensemble des opérations prioritaires liées à la mise en oeuvre du programme de mesures du SDAGE. En fonction du respect du calendrier d'engagement de ces actions, l'Agence de l'Eau se réserve la possibilité de réviser ses modalités de financement en prenant un nouvel engagement formel sur la seconde partie du Contrat.

Article 8- Engagement de la Région Bourgogne

La Région Bourgogne s'engage à soutenir techniquement et financièrement le Contrat de Bassin Tille dans la limite des règlements d'intervention en vigueur au moment de l'octroi de l'aide, ainsi que des disponibilités financières, des inscriptions budgétaires définies annuellement par son assemblée délibérante et de son engagement dans le CPER 2007-2013.

Le programme d'action devra prendre en compte les zones soumises à une réglementation spécifique (directive nitrates, zones Natura 2000, réserves naturelles...). Il devra également prendre en compte les priorités régionales en matière de gestion de la biodiversité issues de l'étude Trame Verte et Bleue : le programme devra donc contribuer à améliorer la fonctionnalité des milieux à enjeux et rétablir la connectivité au niveau des points noirs mis en évidence.

Un partenariat sera recherché avec les acteurs de l'aménagement du territoire et du monde agricole pour favoriser la prise en compte par ces acteurs des objectifs d'atteinte du bon état de la ressource en eau.

Les objectifs et mesures permettant l'atteinte du bon état de la ressource en eau devront être déclinés annuellement et faire l'objet d'une programmation annuelle présentée par la cellule animation au plus tard le 31 décembre de l'année antérieure à leur réalisation.

Le programme annuel devra faire état (pour information) des aides prévues concourant au même objet sur le territoire (financements FEDER, Agence de l'eau, Conseil Généraux... ainsi que les financements relevant des politiques régionales d'aménagement du territoire, de la politique agricole, de l'éducation à l'environnement, des entreprises ou de la biodiversité et de leur déclinaison en appel à projet).

Article 9- Engagement du Département de Côte-d'Or

Le Conseil Général de Côte-d'Or s'engage à instruire dans le cadre de ses programmes d'aides le financement des opérations inscrites au présent Contrat.

L'engagement du Conseil Général de Côte-d'Or reste subordonné aux éléments suivants :

- La recevabilité des opérations inscrites dans le Contrat sera observée au regard des critères d'aide en vigueur lors de la présentation des dossiers complets par la maîtres d'ouvrage.
- La priorité de programmation des actions sera définie par l'Assemblée Départementale en fonction des priorités fixées à l'échelle de la Côte d'Or et dans le cadre de la politique territoriale de l'eau.
- Le financement par la Conseil Général de la Côte d'Or des actions inscrites dans le Contrat sera conditionné à la disponibilité des crédits budgétaires.
- La lisibilité du partenariat devra figurer sur l'ensemble des outils et des supports de communication du Contrat de Bassin et des actions opérationnelles.

Article 10- Engagement de l'EPTB Saône et Doubs

L'EPTB Saône et Doubs s'engage à porter les études à caractère général et à assurer l'ensemble des missions du Contrat de Bassin Tille. Parmi ces attributions seront comprises :

- La coordination du Contrat de Bassin, sous l'autorité du Comité de Rivière,
- L'information régulière de tous les partenaires de l'état d'avancement de l'opération,
- L'aide au montage des dossiers,
- Le suivi et l'évaluation des actions,
- Le développement du programme de communication, sous l'autorité du Comité de Rivière.

Article 11- Engagement de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'engage sur son territoire, à assurer l'animation et la conduite des projets pour lesquels elle apparait comme Maître d'Ouvrage. Ces projets concernent les thématiques :

- Maîtrise des pollutions,
- Préservation et restauration des milieux aquatiques,
- Restauration de l'équilibre quantitatif,
- Communication.

Le travail de la Chambre d'agriculture en la matière, sera réalisé en étroite collaboration avec la cellule d'animation du Contrat et fera l'objet de restitutions devant les membres du Comité de pilotage technique et financier.

Article 12- Engagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or s'engage sur son territoire à participer à l'animation et à la conduite des projets liés à l'activité industrielle du bassin versant de la Tille. Ces projets concernent en particulier le diagnostic des pollutions issues des activités industrielles et la mise en œuvre des actions d'amélioration.

Le travail de la Chambre de Commerce et d'Industrie en la matière, sera réalisé en étroite collaboration avec la cellule d'animation du Contrat

Article 13- Engagement de la Chambre de métier et de l'artisanat

La Chambre des métiers et de l'artisanat de Côte d'Or s'engage sur son territoire à participer à l'animation et à la conduite des projets liés aux activités humaines du bassin versant de la Tille. Ces projets concernent en particulier le diagnostic des pollutions issues des activités industrielles et la mise en œuvre des actions d'amélioration ainsi que l'amélioration des traitements d'eaux usées de l'est dijonnais.

Le travail des métiers et de l'artisanat en la matière, sera réalisé en étroite collaboration avec la cellule d'animation du Contrat

Article 14- Engagement de la Fédération de Pêche de Côte d'Or

La Fédération de pêche de Côte d'Or s'engage à mettre en œuvre les études relatives à l'amélioration de la connaissance des cours d'eau de tête de bassin et des populations piscicoles du bassin versant de la Tille.

La Fédération de pêche de Côte d'Or s'engage à assister les maîtres d'ouvrages dans les projets de renaturation et de restauration de la continuité biologique des cours d'eau du bassin versant programmés par le Contrat de Bassin.

Le travail de la Fédération en la matière, sera réalisé en étroite collaboration avec la cellule d'animation du Contrat et fera l'objet de restitutions devant les membres du Comité de pilotage technique et financier.

Article 15- Engagement du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'engage à mettre en œuvre les actions relatives à la gestion et l'étude des zones humides sur le bassin versant de la Tille.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'engage à assister les maîtres d'ouvrages dans les projets de renaturation et de restauration de zones humides.

Le travail du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons en la matière, sera réalisé en étroite collaboration avec la cellule d'animation du Contrat et fera l'objet de restitutions devant les membres du Comité de pilotage technique et financier.

Article 16- Engagement des Maîtres d'ouvrages signataires

Les différents maîtres d'ouvrages signataires (et principaux porteurs du programme d'actions) s'engagent à réaliser les différentes opérations en respectant les objectifs des différents volets du Contrat de Bassin Tille, repris dans le présent document.

Afin de vérifier la cohérence des différents travaux et aménagements, chaque maître d'ouvrage s'engage à fournir à la cellule d'animation, lors de la demande de financement, un dossier technique et administratif complet et conforme à la législation, où les objectifs visés sont clairement définis. Ce dossier sera examiné par le Comité de pilotage technique et financier du Contrat de rivière Tille.

Enfin, l'ensemble des maîtres d'ouvrage signataires s'engage à participer activement à la mise en place du volet communication, en répercutant les résultats des travaux et des aménagements auprès de la cellule d'animation du Contrat de Bassin Tille.

Les engagements correspondants devront être transcrits dans une délibération pour les maîtres d'ouvrages publics ou sous une forme juridique équivalente pour les autres maîtres d'ouvrages avant démarrage des opérations.

Article 17- Suivi et contrôle

Le Comité de rivière Tille est maintenu dans sa composition actuelle. Un bilan complet de l'état d'avancement des actions et de leur impact sur le milieu sera présenté chaque année.

L'état d'avancement des projets en terme quantitatif sera évalué grâce à un tableau de bord spécifique (nombre de projets démarrés, montant des financements engagés).

L'efficacité des actions sera évaluée à partir de suivis techniques spécifiques localisés, ainsi qu'à partir de comparaisons entre les états initiaux et les états finaux.

Ces suivis viendront en compléments des données produites par les stations du réseau de contrôle de surveillance SDAGE/DCE complété par le réseau de suivi du Conseil Général de Cote d'Or, et par le réseau de contrôle opérationnel SDAGE/DCE.

En outre, une étude bilan sera réalisée à la fin du Contrat de Bassin par un bureau d'étude afin d'évaluer la démarche, en rapport avec les objectifs fixés.

Les 4 commissions thématiques émanant du Comité de Rivière qui ont été les supports du travail de concertation préalable à la signature du Contrat garderont la même structure, mais leurs réunions se seront qu'exceptionnelles. Elles pourront notamment se réunir à l'issue de la présentation du bilan à mi-parcours pour décider de la réorientation de certaines actions existantes, ou de la création de nouvelles opérations.

Mise en place d'un Comité technique et financier

Afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi des actions du Contrat de Bassin Tille, un groupe de pilotage technique et financier du Contrat sera mis en place. Il regroupera membres titulaires et sera complété par des membres associés suivant les thèmes abordés. Plus particulièrement, la présence des maîtres d'ouvrages porteurs des actions débattues en séance sera souhaitée, voire nécessaire.

La composition de ce Comité de pilotage technique et financier sera la suivante :

- Le Président du Comité de rivière,
- Les vice-présidents délégués aux commissions thématiques,
- Le Conseil Régional de Bourgogne,
- Le Département de la Cote d'Or,
- L'Agence de l'Eau RM&C
- La DDT de Cote d'Or,
- L'ONEMA,
- L'EPTB Saône et Doubs, animateur du Contrat.

Ce groupe de pilotage, animé par l'EPTB Saône et Doubs, se réunira au moins 4 fois par an. Les collectivités verront à la fois leur(s) élu(s) délégué(s) au Comité de Rivière et leurs services instructeurs invités à ces réunions.

Le groupe de pilotage aura pour missions :

- D'émettre un avis technique sur les dossiers de demande de financement et leur conformité avec les projets du dossier définitif de candidature, et informer le Comité de Rivière des avis formulés,
- De valider les résultats présentés dans un tableau de bord élaboré et tenu à jour par le coordonnateur du Contrat de Bassin,
- D'examiner le bilan de réalisation des actions et formuler un avis sur ce bilan avant proposition au Comité de Rivière,
- De définir les nouvelles orientations du Contrat à proposer au Comité de Rivière,
- De répondre aux demandes des membres du Comité de Rivière,
- D'assurer la cohérence entre les actions sur l'ensemble du bassin versant,
- D'assurer un suivi rigoureux de la réalisation des actions programmées.

Article 18- Modalités de révision

La révision du présent Contrat, qui se fera sous forme d'avenant, peut-être motivée :

- Pour permettre une modification du programme d'action initialement arrêté,
- Pour permettre une modification de la répartition des financements initialement arrêtée,
- Pour prolonger la durée du Contrat, selon les besoins.

Le Comité de rivière sera appelé à se prononcer sur ces modifications tout en veillant à l'équilibre des crédits affectés à chaque objectif.

L'étendue du bassin et l'importance du programme justifient la réalisation d'un bilan intermédiaire à mi-parcours du Contrat de Rivière (2013). Les révisions éventuelles seront envisagées à cette occasion.

Article 19- Résiliation

La résiliation du présent Contrat peut intervenir à défaut d'accord entre les parties.

La décision de résiliation qui prendra la forme d'un avenant, précisera le cas échéant les conditions d'achèvement des opérations ou des tranches d'opération ayant connu un commencement d'exécution.

Tableau financier récapitulatif.

Maîtrise des pollutions

Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT)					Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	CRB	CG21	EUROPE	
Assainissement	6	4 239 389	5 071 140	1 375 000	1 647 000		1 251 000		77%
Lutte contre l'eutrophisation	1	1 236 444	1 479 000	741 866	309 112		185 466		40%
Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses	3	58 991	70 564	29 500	29 500				50%
Lutte contre la pollution par les pesticides	4	617 853	735 540	183 000	312 500	12 000	100 000	7 500	70%
Prévention des risques pour la santé humaine	2	654 020	778 596	280 200	370 800				68%
TOTAL	16	6 806 706	8 134 740	2 609 566	2 668 912	12 000	1 536 466	7 500	

Prévention et restauration des milieux aquatiques

Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT)						Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	CRB	CG21	EUROPE FEDER	Financement privé	
Restauration éco-morphologique	15	1 573 000	1 881 308	303 900	786 950	471 900				80%
Restauration et entretien de la végétation rivulaire	8	857 876	1 026 168	354 872	314 000	176 204			12 800	60%
Restauration de la libre circulation	20	1 759 746	2 104 960	288 917	950 291	360 603			495 603	85%
Etude et gestion de zones humides	6	419 439	501 722	91 885	209 719	117 835				80%
Amélioration des connaissances et actions associées	3	39 994	47 840	7 999	19 997	11 998				80%
TOTAL	51	4 649 883	5 561 998	1 047 573	2 280 957	1 138 540			12 800	

Equilibre quantitatif								
Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT) (Cf. fiches « milieu aquatique »)				Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	CG21	EUROPE	
Restaurer l'équilibre	5	3 487 339	4 179 918	1 630 000	1 748 871	45 000	63 468	58%
TOTAL	5	3 487 339	4 179 918	1 630 000	1 788 871	45 000	63 468	

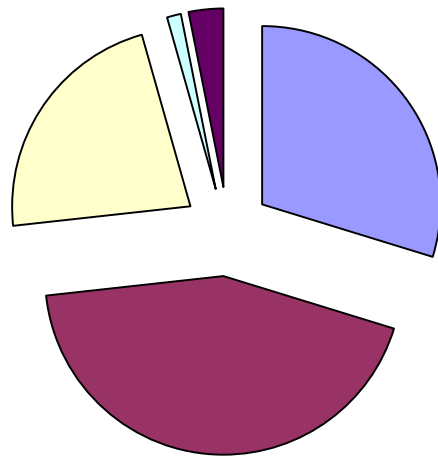
Gestion des risques inondation							
Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT) (Cf. fiches « milieu aquatique »)			Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	APRR	
Réduire le risque	5	110 000	131 560	15 000	60 000	35 000	80%
TOTAL	5	110 000	131 560	15 000	60 000	35 000	

Communication								
Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT)				Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	CRB	EUROPE	
Communication	9	222 467	266 110	44 100	102 250	36 000	30 450	80%
TOTAL	9	222 467	266 110	44 100	102 250	36 000	30 450	

Coordination et suivi								
Thèmes	Nombre de fiches	Coût Total (€ HT)	Coût Total (€ TTC)	Participations financières (HT)				Taux de financement attendu
				MO	AERM&C	EUROPE	Syndicats de rivière	
Coordination et suivi	5	483 268	578 072	130 622	441312	56000	50632	80%
TOTAL	5	483 268	578 072	130 622	441312	56000	50632	

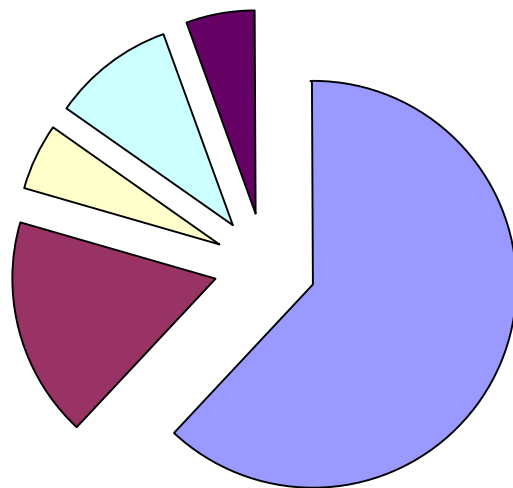
MAITRISE DES POLLUTIONS	
Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Assainissement	5 071 040
Lutte contre l'eutrophisation	1 479 000
Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses	70 564
Lutte contre la pollution par les pesticides	735 540
Prévention des risques pour la santé humaine	778 596
<i>Total</i>	8 134 740
PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET GESTION DES RISQUES D'INONDATION	
Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Restauration éco-morphologique	1 881 308
Restauration et entretien de la végétation rivulaire	1 026 168
Restauration de la libre circulation	2 104 960
Etude et gestion de zones humides	501 722
Amélioration de la connaissance	47 840
<i>TOTAL</i>	5 561 998
EQUILIBRE QUANTITATIF	
<i>Total</i>	4 138 058
COMMUNICATION	
<i>Total</i>	266 110
COORDINATION	
<i>Total</i>	578 072
BILAN	18 678 978

Répartition des montants alloués aux différentes thématiques du Contrat de bassin Tille



- Préservation et restauration des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation
- Maitrise des pollutions
- Equilibre quantitatif
- Communication
- Coordination

Nombre d'actions par thématique



- Préservation et restauration des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation
- Maitrise des pollutions
- Equilibre quantitatif
- Communication
- Coordination

Les signataires

LE PREFET DE COTE D'OR,
COORDONNATEUR,

LE PREFET DE HAUTE-MARNE,

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE,

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE COTE D'OR,

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE HAUTE MARNE,

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE,

LE PRESIDENT DE L'EPTB SAONE ET DOUBS

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DIJONNAISE,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLES DE LA TILLE ET DE L'IGNON,

LE PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA TILLE, DE L'IGNON ET DE LA VENELLE,

LE PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA TILLE, DE LA NORGE ET DE L'ARNISON,

LE PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PLAINE INFERIEURE DE LA TILLE,

LE PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CLENAY ET SAINT JULIEN,

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE COTE D'OR,

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'OR,

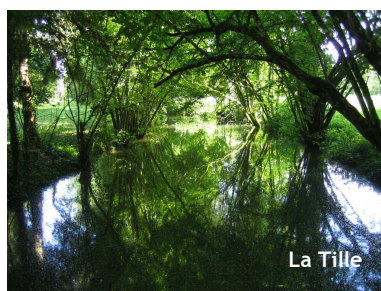
LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE METIER ET DE L'ARTISANAT DE COTE D'OR,

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION DE PECHE DE COTE D'OR,

LE PRESIDENT DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS,



DOSSIER DEFINITIF DE CANDIDATURE



Programme d'actions

Dossier réalisé par :



Avec l'appui technique et financier de :



Décembre 2010

SOMMAIRE

1	<i>Maitrise des pollutions</i>	4
	Bilan	4
	Actions liées à l'assainissement	6
	Lutte contre l'eutrophisation	16
	Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses	18
	Lutte contre les pollutions par les pesticides	21
	Lutte contre les pollutions par les pesticides	22
	Prévention des risques pour la santé humaine	28
2	<i>Protection et restauration des milieux aquatiques</i>	32
	Bilan	32
	La Tille	32
	L'Ignon	59
	La Venelle	74
	La Creuse	81
	L'Arnison	86
	La Norges	97
	Le Bas-Mont	114
	Le Crône	117
	Actions générales	124
3	<i>Equilibre quantitatif et gestion de la ressource</i>	136
	Bilan	136
4	<i>Gérer le risque inondation</i>	142
	Bilan	142
5	<i>Communication</i>	150
	Bilan	150
6	<i>Coordination de la gestion</i>	160
	Bilan	160
7	<i>Bilan des propositions d'actions</i>	166

1 Maitrise des pollutions

Bilan

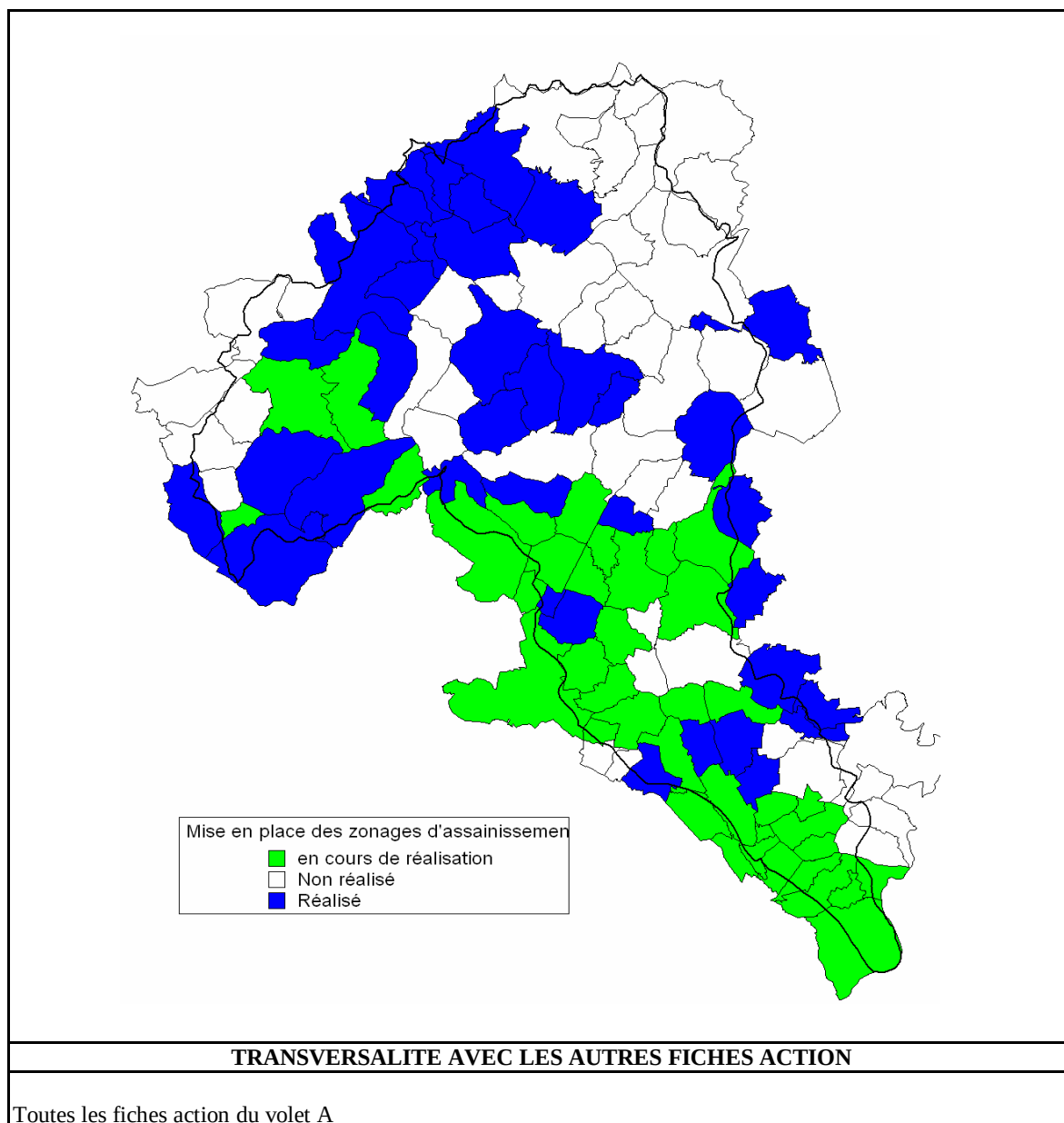
Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Assainissement	5 071 040
Lutte contre l'eutrophisation	1 479 000
Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses	70 564
Lutte contre la pollution par les pesticides	735 540
Prévention des risques pour la santé humaine	778 596
TOTAL	8 134 740

N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Ass - 1	Toutes	Compléter les Schémas Directeurs d'Assainissement et/ou de Zonage	538 200	P1	Collectivités
Ass - 2	Norge inférieure	Réhabilitation de l'assainissement des communes de Bellefond et Ruffey les Echirey	466 440	P1	SIAEP de Ruffey-les-Echirey
Ass - 3	Tille supérieure et Igon	Assainissement de la commune de Saint Seine l'Abbaye	1 794 000	P1	Commune
Ass - 4	Toutes	Mise en place des SPANC	299 000	P1	Collectivités
Ass - 5	Tille supérieure et Igon	Réhabilitation de l'assainissement individuel de la commune de Saint Martin du Mont	1 794 000	P1	Syndicat d'assainissement / Particuliers
Ass - 6	Toutes	Programme de réhabilitation des décharges communales	179 400	P2	à définir
Eutr-1	Tille supérieure et Igon	Réalisation de diagnostics des installations d'élevage et travaux de traitements des effluents	1 479 000	P1	Chambre d'agriculture 21/ Exploitants
Ind - 1	Tille supérieure et Igon, Norge inférieure et Tille inférieure	Diagnostic des pollutions issues des activités industrielles et programme d'actions	35 880	P1	EPTB Saône et Doubs
Ind - 2	Toutes	Suivi et réduction des pollutions dues aux HAP	0	P2	à définir
Ind-3	Norge inférieure	Diagnostic et amélioration de la gestion des eaux pluviale de l'Est dijonnais	34 684	P2	EPTB Saône et Doubs/ Communes

Pest-1	Toutes	Amélioration des pratiques phytosanitaires en zones non agricoles	47 840	P1	EPTB Saône et Doubs/ Communes
Pest-2	Toutes	Mise en place d'une opération collective sur les sous bassins prioritaires	29 900	P1	Chambre d'agriculture 21
Pest-3	Toutes	Mise en place d'aires de lavage des pulvérisateurs	478 400	P2	à définir
Pest-4	Toutes	Investissement dans du matériel destiné aux techniques alternatives	179 400	P1	à définir
Risq-1	Masses d'eau souterraines	Réalisation des études BAC et aménagements associés sur les captages prioritaires	688 896	P1	Syndicat des eaux/ communes
Risq-2	Masses d'eau souterraines	Réalisation des études BAC et aménagements associés sur les captages de priorité secondaire	89 700	P2	Syndicat des eaux/ communes
TOTAL			7 352 556	P1	
			782 184	P2	

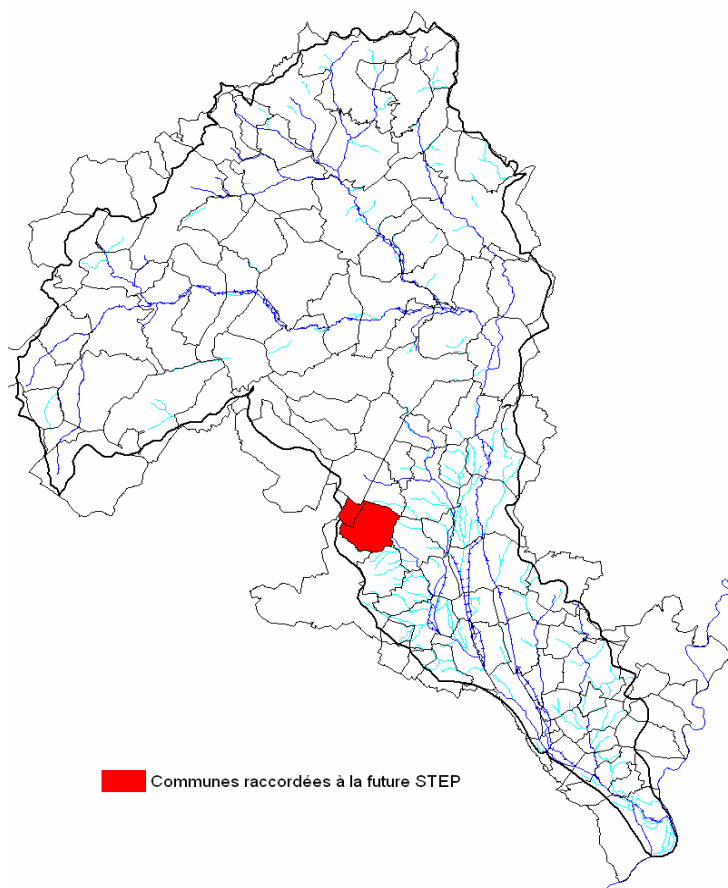
Actions liées à l'assainissement

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 A		Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle			
	Disposition		5A-01	Mettre en place ou réviser périodiquement des schémas directeurs d'assainissement permettant de planifier les équipements nécessaires et de réduire la pollution par les eaux pluviales		
CODE PDM	R					Ass- 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE :
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Diverses
PROJET	Compléter les Schémas Directeurs d'Assainissement et/ou de Zonage					
MAITRE D'OUVRAGE	Collectivités compétentes					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Chaque commune doit réaliser son zonage d'assainissement. Le bilan au 01/01/2009 fait apparaître que 37 zonages ont été réalisés, 60 sont en cours de réalisation et 30 n'ont pas commencés. Sur l'ensemble du bassin versant, c'est donc 20% des communes qui n'ont pas de zonage d'assainissement.						
Enjeux						
Structuration des collectivités, amélioration du taux de raccordement.						
Objectifs visés						
1- Diminution des rejets directs 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles des masses d'eau						
Nature de l'intervention						
1- Sensibilisation des élus 2- Réalisation des zonages des 30 communes du bassin versant n'en présentant pas à ce jour						
Conditions d'exécution						
Collaboration et synchronisation avec les services de l'état, l'Agence de l'Eau, les départements.						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, Azote, Phosphore, indices biologiques				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)	Coût TTC	
Réunions de présentation/ Articles de presse						
Réalisation des schémas directeurs/ zonage (30)				450 000	538 200	
TOTAL (euros)				450 000	538 200	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	AERM&C	CG 21		Part MO
			50%	30%		20%
	2011	150000	75 000	45 000		30 000
	2012	150000	75 000	45 000		30 000
	2013	150000	75 000	45 000		30 000



REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 A		Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle			
	Disposition		5A-05	Adapter les conditions de rejet pour préserver les milieux récepteurs particulièrement sensibles		
CODE PDM	5B-17: Mettre en place un traitement des rejets plus poussé				Ass- 2	
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGE INFERIEURE FRDR-650 b			PRIORITE :	
	II nd	BAS MONT FRDR 11057				
RIVIERE	Bas Mont				P1 - Court terme	
Commune (s)	RUFFEY LES ECHIREY				Échéance DCE : Bon état 2027	
PROJET	Réhabilitation de l'assainissement des communes de Bellefond et Ruffey les Echirey					
MAITRE D'OUVRAGE	SIAEP de Ruffey les Echirey					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La station d'épuration à boues activée de 2000 EH est en non-conformité vis-à-vis de la directive ERU: rejets non conformes, surcharges hydrauliques et présence d'eaux claires parasites.						
Enjeux						
Qualité physico-chimique, faune piscicole						
Objectifs visés						
1-Diminution des rejets de MOOX, azote et phosphore. 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles de la masse d'eau Bas Mont						
Nature de l'intervention						
Raccordement à la station de Dijon-Longvic						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu				
Indicateur financier		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, Azote, Phosphore, indices biologiques				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)		Cout TTC	
Raccordement à la STEP de Dijon-Longvic			390 000		466 440	
TOTAL (euros)			390 000		466 440	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21		Part MO
			40	30%		
	2012	195 000	78 000	58 500		58 500
	2013	195 000	78 000	58 500		58 500

Carte de localisation

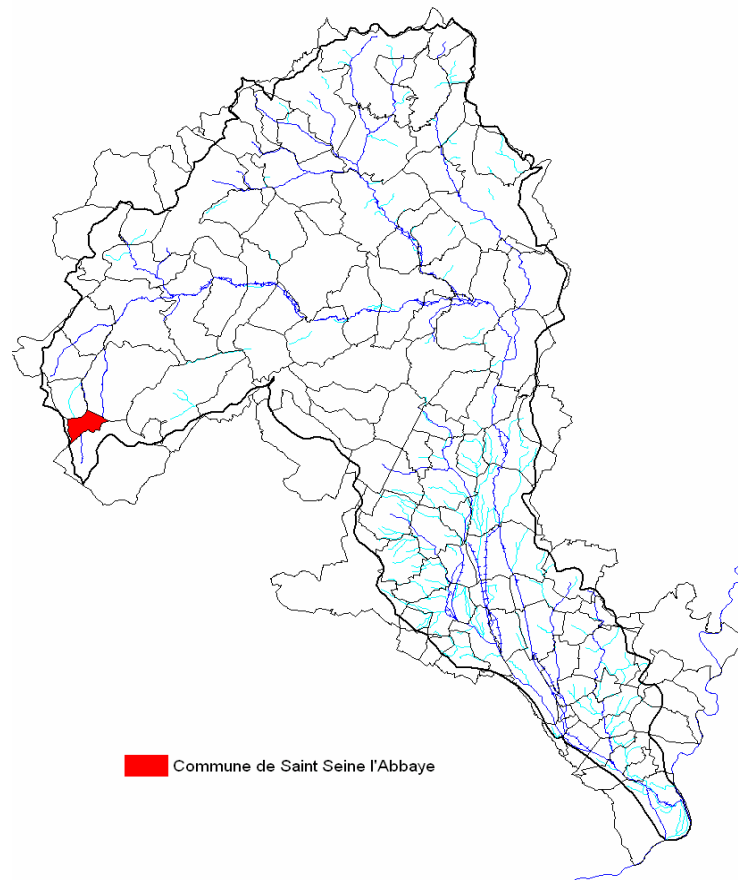


TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

Toutes les fiches action du volet A

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 A		Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle			
	Disposition		5A-05	Adapter les conditions de rejet pour préserver les milieux récepteurs particulièrement sensibles		
CODE PDM	5B-17: Mettre en place un traitement des rejets plus poussé				Ass- 3	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUPERIEURE ET IGNON FRDR- 652			PRIORITE :	
	II nd	OUGNE FRDR 11457				
RIVIERE	Ougne				P1 - Court terme	
Commune (s)	SAINT SEINE L'ABBAYE				Échéance DCE : Bon état 2015	
PROJET	Assainissement de la commune de Saint Seine l'Abbaye					
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint Seine l'Abbaye					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Absence de traitement des eaux usées, impact significatif sur le milieu						
Enjeux						
Qualité physico-chimique, faune piscicole						
Objectifs visés						
1-Diminution des rejets de MOOX, azote et phosphore. 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles de la masse d'eau Ougne						
Nature de l'intervention						
Création d'une station d'épuration et du réseau						
Conditions d'exécution						
Travaux prioritaires en raison de la sensibilité du milieu récepteur.						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, Azote, Phosphore, indices biologiques		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)	Cout TTC	
Réalisation des travaux				1 500 000	1 794 000	
TOTAL (euros)				1 500 000	1 794 000	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	AERM&C	CG 21		Part MO
			40% STEP et réseau de transport	30% maximum		
	2012	750000	300 000	225 000		225 000
	2013	750000	300 000	225 000		225 000

Carte de localisation



 Commune de Saint Seine l'Abbaye

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

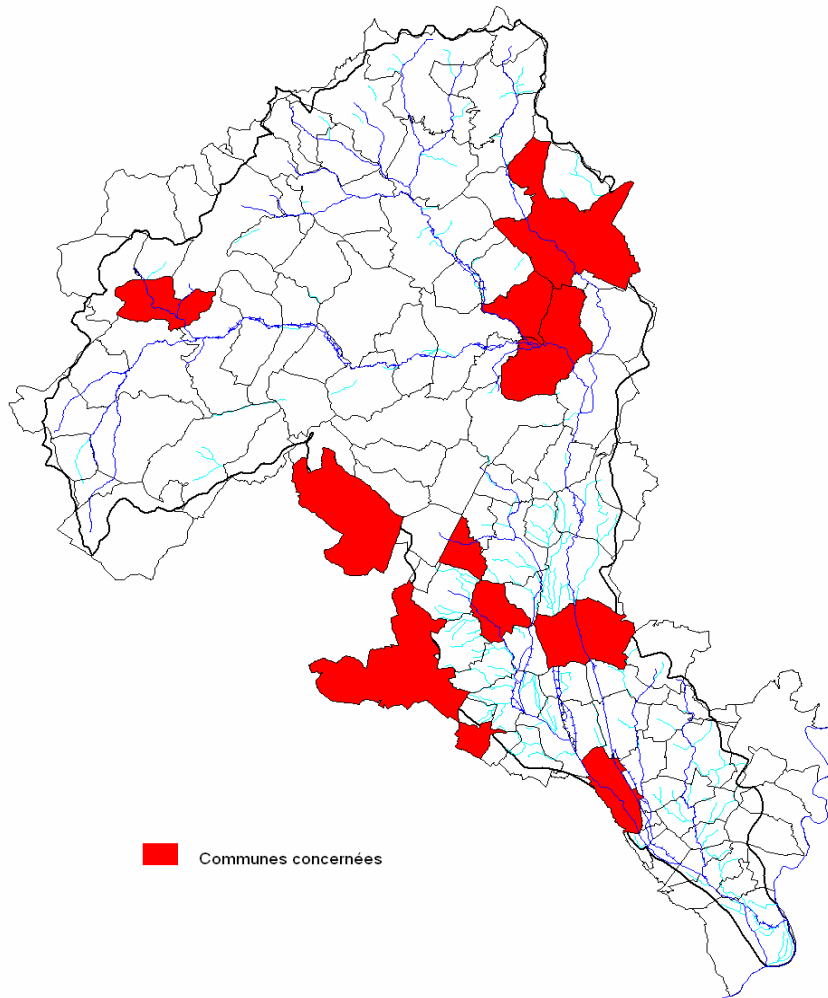
Toutes les fiches action du volet A

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 A		Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle			
	Disposition		5A-05	Adapter les conditions de rejet pour préserver les milieux récepteurs particulièrement sensibles		
CODE PDM	5B-17: Mettre en place un traitement des rejets plus poussé					Ass- 4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE :
	II nd	TOUTES				
RIVIERE						P1 - Court terme
Commune (s)	TOUTES					Échéance DCE :
PROJET	Mise en place des SPANC					
MAITRE D'OUVRAGE	Collectivités compétentes					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Les services Publics d'Assainissement Non Collectifs sont encore très peu présents sur le bassin versant. Leur rôle est de juger de la conformité des stations de traitement autonome des eaux usées et de conseiller les particuliers pour les travaux à mener.						
Enjeux						
Qualité physico-chimique, faune piscicole						
Objectifs visés						
1-Diminition des rejets de MOOX, azote et phosphore. 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles						
Nature de l'intervention						
Création d'un réseau de services SPANC						
Conditions d'exécution						
Organisation des collectivités compétentes						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Nombre de SPANC		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, Azote, Phosphore, indices biologiques				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)	Cout TTC	
Mise en place des SPANC				250 000	299 000	
TOTAL (euros)				250 000	299 000	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant				Part MO
	2011	50000				50 000
	2012	50000				50 000
	2013	50000				50 000
	2014	50000				50 000
	2015	50000				50 000

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE			
	OF 5 A	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle			
	Disposition	5A-05	Adapter les conditions de rejet pour préserver les milieux récepteurs particulièrement sensibles		
CODE PDM	5B-17: Mettre en place un traitement des rejets plus poussé				Ass- 5
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUPERIEURE ET IGNON FRDR- 652			PRIORITE : P1 Court Terme
	II nd	OUGNE FRDR 11457			
RIVIERE	Ougne				
Commune (s)	Saint Martin du Mont				Échéance DCE : Bon état 2015
PROJET	Réhabilitation de l'assainissement individuel de la commune de Saint Martin du Mont				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat d'assainissement/ Particuliers				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
La mauvaise qualité de l'assainissement individuel de la commune de Saint Martin du Mont (absence/ vétusté) impacte directement la qualité physico-chimique de l'Ougne.					
Enjeux					
Qualité physico-chimique, faune piscicole					
Objectifs visés					
1-Diminution des rejets de MOOX, azote et phosphore. 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles					
Nature de l'intervention					
Suité à la création d'un réseau de services SPANC, réhabilitation et création d'installations.					
Conditions d'exécution					
Organisation des collectivités compétentes					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateurs financiers		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, Azote, Phosphore, indices biologiques			
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC	
Création/ réhabilitation de 200 installations.			1 500 000	1 794 000	
TOTAL (euros)			1 500 000	1 794 000	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21	Part MO
			50% études, 2600€ par installation, 250€ de maîtrise d'œuvre par installation.	30%	
			330 000	225 000	195 000
			330 000	225 000	195 000
	2012	750 000			
	2013	750 000			

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 A	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle				
	Disposition	5A-06	Engager des programmes d'actions coordonnées dans les milieux particulièrement sensibles aux pollutions			
CODE PDM	5B-19: Inventorier et/ou réhabiliter les décharges					Ass- 6
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P2 Moyen terme
	II nd					
RIVIERE						
Commune (s)	Arc sur Tille, Brétigny, Dijon, Echevannes, Genlis, Léry, Messigny et Ventoux, Neuilly les Dijon, Saulx le Duc, Selongey, Til Chatel, Varois et Chaignot					Échéance DCE :
PROJET	Programme de réhabilitation des décharges communales					
MAÎTRE D'OUVRAGE	Structures ayant compétence					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Le Conseil Général de la Côte d'Or et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) Bourgogne ont lancé en 2004 une vaste étude visant à inventorier les sites de dépôts de déchets présents sur les communes et à analyser les risques que ces décharges font peser sur le milieu. Parmi les 965 décharges inventoriées sur le département, 110 constituent un risque important de pollution. Les cibles potentielles sont essentiellement les nappes souterraines, ainsi que les cours d'eau. Un dossier communal a été remis à chacune des communes (fin 2005). Les sites les plus sensibles d'un point de vue environnemental (niveau B) ainsi que les projets portés par des structures intercommunales seront prioritaires.						
Enjeux						
Prévention des risques d'altération de la qualité des eaux de surface et souterraines						
Objectifs visés						
Réhabilitation des décharges prioritaires						
Nature de l'intervention						
1- Etude complémentaire de définition des travaux nécessaires à chacun des sites 2- Réalisation des travaux						
Conditions d'exécution						
Collaboration et synchronisation avec l'ADEME						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu			Objectifs DCE	
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)		Cout TTC
Etude complémentaires				30 000		35 880
Travaux de réhabilitation				120 000		143 520
TOTAL (euros)				150 000		179 400
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	CG21			Part MO
			60 à 70%			40%
Etudes	2013	30000	18000			12000
	2014	60000	36000			24000
	2015	60000	36000			24 000

Carte de localisation



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

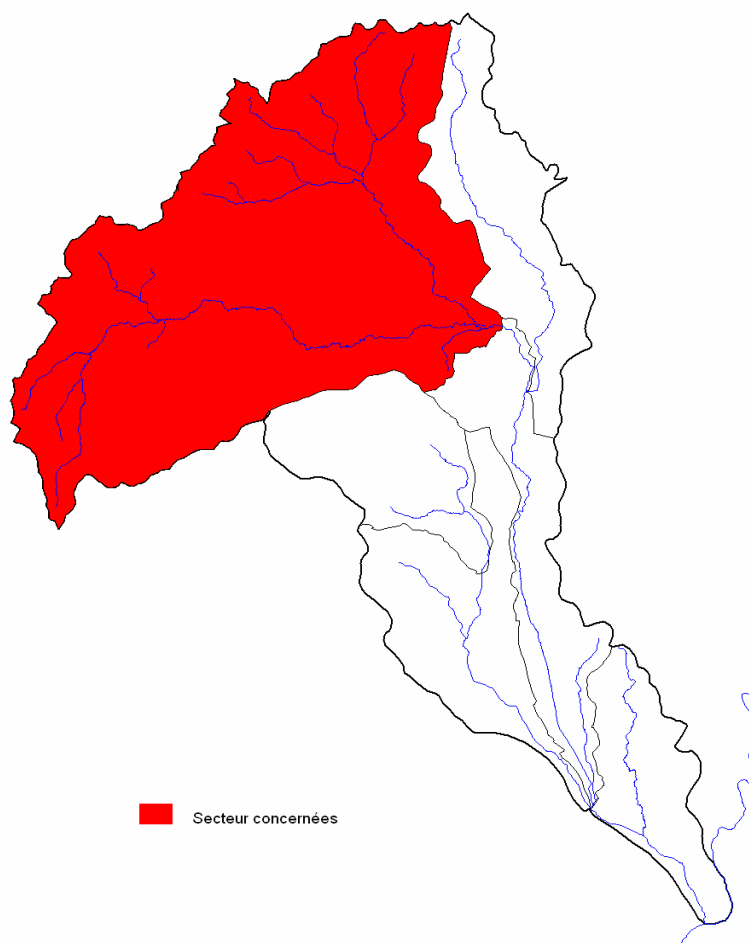
Toutes les fiches action du volet A

Lutte contre l'eutrophisation

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 B		Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques	
	Disposition		5CB-03	Engager des programmes d'actions coordonnées dans les zones prioritaires du SDAGE
CODE PDM	5C-19 Doter les exploitations de capacités de stockage des déjections animales suffisantes ainsi que de plans d'épandage			Eutr-1
MASSE D'EAU	I ^{re}	Tille supérieure et Igon: FRDR_652		PRIORITE : P1 Court terme
	II nd			
RIVIERE	TILLE AMONT ET IGNON			
Commune (s)	Toutes			Échéance DCE : Bon état 2015
PROJET	Réalisation de diagnostics des installations d'élevage et travaux de traitements des effluents			
MAITRE D'OUVRAGE	Chambre d'agriculture 21 (étude) / Exploitants (travaux)			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Dans le cadre du Plan de Modernisation des Batiments d'Elevage (PMBE), les installations situées dans la nouvelle zone vulnérable (Tille amont-Igon) peuvent bénéficier d'une aide concernant le diagnostic d'exploitation et les travaux d'amélioration.				
Enjeux				
Réduction des flux de pollution vers les eaux superficielles et souterraines				
Objectifs visés				
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (matières organiques, bactéries)				
Nature de l'intervention				
Diagnostic de territoire et mise aux normes des installations				
Conditions d'exécution				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier, nombre de diagnostics, investissements		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en MOOX, bactériologie, IBGN		Bon état 2015
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC
Animation, plan d'épandage et suivi milieu			25 080	30 000
Travaux de stockage			325 204	389 000
Travaux de mise aux normes des bâtiments			886 160	1 060 000
TOTAL (euros)			1 236 444	1 479 000

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21/ CR/ Etat	Part MO
			40 à 50%	37,5% du montant plafond	variable
Animation, plan d'épandage et suivi milieu	2011	25 080	12 540		12 540
Travaux de stockage	2011	325 204	130 082		195 122
Mise aux normes des bâtiments	2012	886 160		131 250	754 910

Carte de localisation

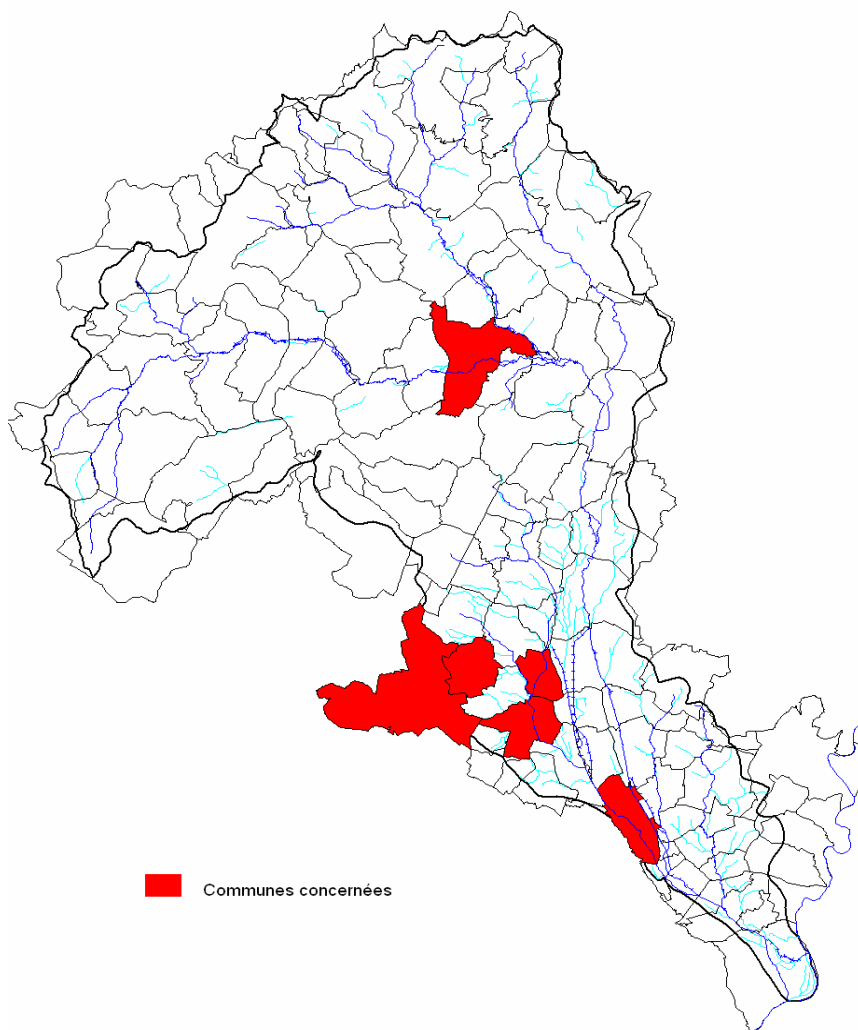


Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 C		Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses	
	Disposition		5C-01	Compléter et améliorer la connaissance des pollutions et de leurs origines ainsi que leur suivi
CODE PDM	5A-04: Rechercher les sources de pollutions par les substances dangereuses			Ind- 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUPERIEURE ET IGNON, TILLE MOYENNE, NORGE INFERIEURE, TILLE INFERIEURE, BAS MONT		PRIORITE : P1 court terme
	II nd			
RIVIERE	Tille, Ignon et Norge			Échéance DCE : Divers
PROJET	Diagnostic des pollutions issues des activités industrielles et programme d'actions			
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Environ 120 installations classées sont dénombrées par la DRIRE, dont une centaine soumise à autorisation. Cela représente 1/5e des installations classées du département. Dijon, Saint Apollinaire, Chevigny Saint Sauveur regroupent 40% des ICPE recensées sur le bassin. Chaque commune importante telles que Genlis, Is sur Tille et Quétigny hébergent également entre 4 et 8 installations classées.				
Enjeux				
Amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines				
Objectifs visés				
Amélioration de la connaissance des impacts de ces activités et définitions de mesures adaptées.				
Nature de l'intervention				
L'opération envisagée est la réalisation d'une étude (localisée aux secteurs prioritaires) en 2 phases: - caractérisation des pollutions industrielles (raccordement à une station de traitement, convention de raccordement...) et de leur impact quantitatif et qualitatif sur le milieu en terme de rejet et de prélèvements - propositions d'actions hiérarchisées à engager envers les entreprises.				
Conditions d'exécution				
Collaboration et synchronisation avec les services de l'état, l'Agence de l'Eau, les Départements, la Région, l'ADEME et la CCI.				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC
Etude			30 000	35 880
Travaux de réhabilitation			à définir	à définir

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%			50%
Etude	2012	30 000	15000			15 000
Actions	2012-2015	à définir				

Carte de localisation



REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 C		Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses			
	Disposition		5C-01	Compléter et améliorer la connaissance des pollutions et de leurs origines ainsi que leur suivi		
CODE PDM	5A-04: Rechercher les sources de pollutions par les substances dangereuses					Ind- 2
MASSE D'EAU	I ^{re}	Toutes				PRIORITE :P2 Moyen terme
	II nd					
RIVIERE						
Commune (s)	TOUTES					Échéance DCE :
PROJET	Suivi et réduction des pollutions dues aux HAP					
MAITRE D'OUVRAGE	Structures ayant compétence					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
L'ensemble des stations de mesure du bassin versant montre des concentrations en HAP correspondant à une qualité moyenne à médiocre. Cette problématique ne se limite pas au bassin versant de la Tille mais est d'envergure régionale. C'est par conséquent une réflexion à large échelle qui doit être menée.						
Enjeux						
Prévention des risques d'altération de la qualité des eaux de surface et souterraines						
Objectifs visés						
Nature de l'intervention						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)		Cout TTC
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21	CR	Part MO
			%	%	%	%
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Toutes les fiches action du volet A						

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE			
	OF 5 C		Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses		
	Disposition		5C-01	Compléter et améliorer la connaissance des pollutions et de leurs origines ainsi que leur suivi	
CODE PDM	5E-04: Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales				Ind-3
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGE INFERIEURE FRDR-650 b			PRIORITE : P2 Moyen terme
	II nd	BAS MONT FRDR 11057			
RIVIERE	Bas Mont, NORGE INFERIEURE, TILLE INFERIEURE				
Commune (s)	Communes de l'Est Dijonnais: Chevigny-Saint-Sauveur, Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon,				Échéance DCE : Bon état 2027
PROJET	Diagnostic et amélioration de la gestion des eaux pluviale de l'Est dijonnais				
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs/ Communes				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le développement économique et urbain des communes de l'est dijonnais occasionne une imperméabilisation importante des surfaces. La concentration des écoulements pluviaux et le lessivage des sols occasionné par cette imperméabilisation doit être maitrisé par la réalisation de bassins de traitements et régulation des flux. Les différents cours d'eau collecteurs et le Bas-Mont en particulier sont impactés par les polluants issus des activités humaines indiquant un sous dimensionnement des systèmes de collecte et traitement des eaux pluviales.					
Enjeux					
Prévention des risques d'altération de la qualité des eaux de surface et souterraines					
Objectifs visés					
Efficacité des systèmes de gestion des eaux pluviales de l'est dijonnais					
Nature de l'intervention					
1- Etat des lieux des systèmes de gestion actuels 2- Réalisation des travaux préconisés.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Indicateur "qualité de l'eau"			
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)	Cout TTC
Etude complémentaires				29 000	34 684
Travaux de réhabilitation > 2015					
TOTAL (euros)				29 000	34 684
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	AERM&C		Part MO
			50%		50%
Etude	2014	29 000	14500		14500

Lutte contre les pollutions par les pesticides

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 D	Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles		
	Disposition	5D-04	Engager des actions en zones non agricoles	
CODE PDM	5D-27: Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zone non agricole			Pest-1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES		PRIORITE : P1 Court terme
	II nd	Toutes		
RIVIERE				
Commune (s)	Toutes et en particulier Couternon, Genlis, Norges, Vaillant, Grancey le château, Fraignot et Vaisvrotte, Salives, Til Chatel, Arceau			Échéance DCE :
PROJET	Amélioration des pratiques phytosanitaires en zones non agricoles			
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs/ communes			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
En zones non agricoles, la pollution par les produits phytosanitaires a plusieurs origines: - utilisation par les particuliers (jardinage) - utilisation par les collectivités, la DDE, la SNCF... pour l'entretien des voiries et espaces verts. Les produits utilisés peuvent se retrouver dans le milieu en raison de transferts depuis leur zone d'application.				
Enjeux				
Amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines				
Objectifs visés				
1- Diminution des volumes utilisés 2- Amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines des masses d'eau				
Nature de l'intervention				
1- Développement de 15 plans de désherbage auprès des communes et EPCI, en priorité lorsqu'un captage d'eau potable est utilisé. 2- Sensibilisation des élus et agents techniques à des solutions alternatives au désherbage chimique (journées de démonstration de désherbage thermique, témoignage de collectivités engagées dans ces changements de pratiques...) 3-Mise en oeuvre de plans communaux de desherbage 4-Achat de matériel (désherbeur thermique, mécanique...) 5- Réunion d'information auprès des autres gestionnaires (DDE, SNCF...)				
Conditions d'exécution				
Collaboration et synchronisation avec les services de l'état, l'Agence de l'Eau, la FREDON.				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier, nombre de plans de désherbages réalisés, investissements		Indicateur "qualité de l'eau": concentration pesticides		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC
Réunion avec les élus et agents techniques des communes				
Plans communaux phytosanitaires			30 000	35 880
Achat de matériel			10 000	11 960
Réunion avec les autres gestionnaires				
TOTAL (euros)			40 000	47 840

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CR		Part MO
			50%	20% acquisitions		20% à 50%
	2012	20000	10 000			10000
	2013	20000	10 000	4 000		6 000

Carte de localisation

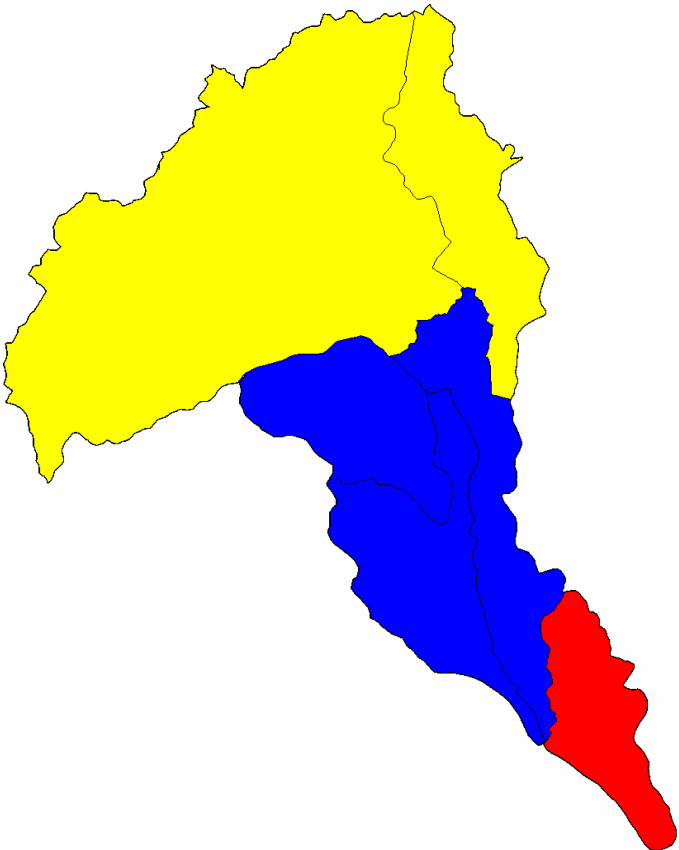
● Communes prioritaires

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Toutes les fiches action du volet A						

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 D	Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles		
	Disposition	5D-01	Intégrer la lutte contre la pollution par les pesticides dans les démarches de gestion concertées par bassin versant	
CODE PDM	5D-01: Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles; 5D-07: Maintenir ou implanter un dispositif de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols		Pest-2	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES		PRIORITE : P1 Court terme
	II nd	Toutes		
RIVIERE				
Commune (s)	TOUTES		Échéance DCE:	
PROJET	Mise en place d'une opération collective sur les sous bassins prioritaires			
MAITRE D'OUVRAGE	Chambre d'agriculture 21			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Le bassin versant de la Tille est un territoire prioritaire au titre des pollutions diffuses et plus particulièrement des pollutions par les pesticides. Le diagnostic de territoire en cours d'élaboration doit permettre de déterminer les sous bassins prioritaires. Ce diagnostic doit être suivi d'une animation permettant la réalisation des travaux préconisés.				
Enjeux				
Réduction des flux de pollution vers les eaux superficielles et souterraines				
Objectifs visés				
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (pesticides) des eaux				
Nature de l'intervention				
Mise en place de l'animation.				
Conditions d'exécution				
Action réalisée dans le cadre du PVE				
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier, nombre de diagnostics, nombre d'engagements des exploitants	Indicateur "qualité de l'eau": concentration en pesticides			
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention	Coût (H.T.)		Cout TTC	
Réalisation de l'étude				
Animation				
TOTAL (euros)		25 000	29 900	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEADER		Part MO
			50%	30%		20%
Animation	2011	5000	2 500	1 500		1 000
Animation	2012	5000	2 500	1 500		1 000
Animation	2013	5000	2 500	1 500		1 000
Animation	2014	5000	2 500	1 500		1 000
Animation	2015	5000	2 500	1 500		1 000

Carte de localisation



REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE				
	OF 5 D	Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles				
	Disposition	5D-02	Inciter à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement			
CODE PDM	5D-28: Sécuriser les différentes phases de manipulation des pesticides et équiper le matériel de pulvérisation					Pest-3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P2 Moyen terme
	II nd	Toutes				
RIVIERE						
Commune (s)	TOUTES					Échéance DCE:
PROJET	Mise en place d'aires de lavage des pulvérisateurs					
MAITRE D'OUVRAGE	A définir					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La vidange et le rinçage des matériels de pulvérisation peuvent conduire au rejet dans les égouts ou le milieu naturel d'eaux contaminées par les produits phytosanitaires. Cette source de pollution ponctuelle doit être surveillée attentivement. Les eaux de lavage des pulvérisateurs sont potentiellement polluantes, il en existe de deux types: - les eaux de rinçage interne du pulvérisateur, qui contiennent des produits phytosanitaires, - les eaux de rinçage externe du matériel, souillées par des produits phytosanitaires, mais aussi par de la matière organique et des hydrocarbures (carburant, huiles...)						
Enjeux						
Réduction des flux de pollution vers les eaux superficielles et souterraines						
Objectifs visés						
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (pesticides)						
Nature de l'intervention						
Création d'un site collectif en aval du bassin et deux aires individuelles						
Conditions d'exécution						
Opération collective dans le cadre du PVE						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu			Objectifs DCE	
Indicateur financier, investissements		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en pesticides				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)	Cout TTC	
Mise en place d'aires de lavage des pulvérisateurs				400 000	478 400	
TOTAL (euros)				400 000	478 400	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21		Part MO
			En complément des autres financements	coût plafond de 100 000€ par dossier		20 à 30%
	2011	100 000	55 000			20000
	2012	100 000	55 000			20000
	2013	100 000	55 000			20000
	2014	100 000	55 000			20000

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE			
	OF 5 D	Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles			
	Disposition	5D-02	Inciter à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement		
CODE PDM	5D-01: Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles				Pest-4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 Court terme
	II nd	Toutes			
RIVIERE					
Commune (s)	TOUTES				Échéance DCE:
PROJET	Investissement dans du matériel destiné aux techniques alternatives				
MAITRE D'OUVRAGE	A définir				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le bassin versant de la Tille est un territoire prioritaire au titre des pollutions diffuses et plus particulièrement des pollutions par les pesticides. Un diagnostic de territoire permettant de connaître les surfaces à l'origine des pollutions ainsi que les stratégies de réduction est préconisé. Ce diagnostic doit être accompagné de la mise en place de pratiques alternatives réalisées grâce à du matériel adapté.					
Enjeux					
Réduction des flux de pollution vers les eaux superficielles et souterraines					
Objectifs visés					
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (pesticides) des eaux					
Nature de l'intervention					
Investissement					
Conditions d'exécution					
Action réalisée dans le cadre du PVE					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en pesticides			
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC	
Investissement			150 000	179 400	
TOTAL (euros)			150 000	179 400	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	Agence de l'eau et FEDER		Part MO
			40%		60%
	2011	30000	12 000		18 000
	2011	30000	12 000		18 000
	2012	30000	12 000		18 000
	2013	30000	12 000		18 000
	2014	30000	12 000		18 000

Prévention des risques pour la santé humaine

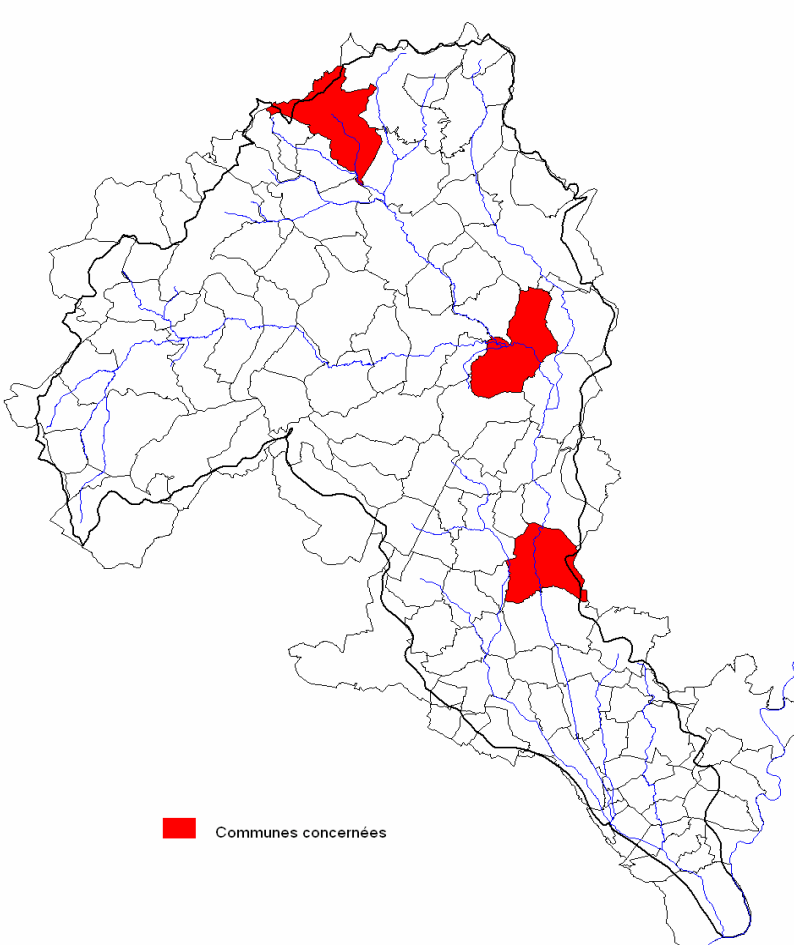
REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 E		Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé humaine	
	Disposition		5E-02	Engager des actions de restauration et de protection dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable affectés par des pollutions diffuses
CODE PDM	5F-31: Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transfert			Risq-1
MASSE D'EAU	I ^{re}	Masses d'eau souterraines: FR_DO_329, FR_DO_121, FR_DO_119		PRIORITE : P1 court terme
	II nd			
RIVIERE				
Commune (s)	Couternon, Genlis, Vaillant, Norges, Champdôtre,			Echeance DCE: Bon état 2015 à 2027
PROJET	Réalisation des études BAC et plan d'action associé sur les captages prioritaires			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats des eaux, communes			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Le Grenelle de l'environnement et le SDAGE imposent la définition et la mise en place de mesures de protection des bassins d'alimentation de captage de priorité 0 (Norges et Champdôtre) et 1 (Couternon, Genlis, Vaillant).				
Enjeux				
Amélioration de la qualité des eaux souterraines d'alimentation de captage				
Objectifs visés				
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (nitrates, pesticides)				
Nature de l'intervention				
Réalisation des études de Bassins d'Alimentation de Captages (BAC) et mise en œuvre des programmes d'action.				
Conditions d'exécution				
La mise en œuvre des actions doit être menée avant 2012 pour les captages Grenelle et 2015 pour les captages SDAGE				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier, nombre d'études BAC, investissements		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en nitrates en pesticides		Bon état 2015 à 2027
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC
Réalisation des 3 études BAC des captages SDAGE			75 000	89 700
Réalisation des propositions d'aménagement des territoires des 5 BAC			500 000	598 000
Programme de communication			1 000	1 196
TOTAL (euros)			576 000	688 896

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	AERM&C		Part MO
			80% études, 50 à 80% pour mise en œuvre		20 à 50%
Etudes, MAE et animation	2011	76 000	60800		15200
Mise en œuvre des Plan d'action	2012	125000	62500		62500
	2013	125000	62500		62500
	2014	125000	62500		62500
	2015	125000	62500		62500

Carte de localisation

■ Communes concernées

REFERENCE SDAGE	OF 5	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS EN METTANT LE PRIORITE SUR LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES ET LA PROTECTION DE LA SANTE		
	OF 5 E		Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé humaine	
	Disposition		5E-02	Engager des actions de restauration et de protection dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable affectés par des pollutions diffuses
CODE PDM	5F-31: Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transfert			Risq-2
MASSE D'EAU	I ^{re}	Masses d'eau souterraines à déterminer		PRIORITE : P2 Moyen terme
	II nd			
RIVIERE				
Commune (s)	Til Chatel, Arceau et Bussières			Échéance DCE: Bon état 2015 à 2027
PROJET	Réalisation des études BAC et plan d'action associé sur les captages de priorité secondaire			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats des eaux, communes			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Le Grenelle de l'environnement et la Directive Nitrates imposent la définition et la mise en place de mesures de protection des bassins d'alimentation de captage de priorité 0 et 1. Il est proposé de réaliser une étude BAC sur les captages de niveau 2 (Til Chatel et Arceau) ou présentant des problématiques particulières (Bussières)				
Enjeux				
Amélioration de la qualité des eaux souterraines d'alimentation de captage				
Objectifs visés				
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (nitrates, pesticides)				
Nature de l'intervention				
Réalisation des études de Bassins d'Alimentation de Captages (BAC) et mise en œuvre des préconisations d'action.				
Conditions d'exécution				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier, nombre d'études BAC, investissements		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en nitrates en pesticides		Bon état 2015 à 2027
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)	Cout TTC
Réalisation des 3 études BAC des captages			75 000	89 700
TOTAL (euros)			75 000	89 700

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	AERM&C		Part MO
			80% études,		50%
Etudes	2012	37500	30000		7500
	2013	37500	30000		7500
Carte de localisation  ■ Communes concernées					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Toutes les fiches action du volet A					
COMMENTAIRES					
Un accompagnement réalisé par la chambre d'agriculture est impératif					

2 Protection et restauration des milieux aquatiques

Bilan

Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Restauration éco-morphologique	1 881 308
Restauration et entretien de la végétation rivulaire	1 026 168
Restauration de la libre circulation	2 104 960
Etude et gestion de zones humides	501 722
Amélioration de la connaissance	47 840
TOTAL	5 561 998

La Tille

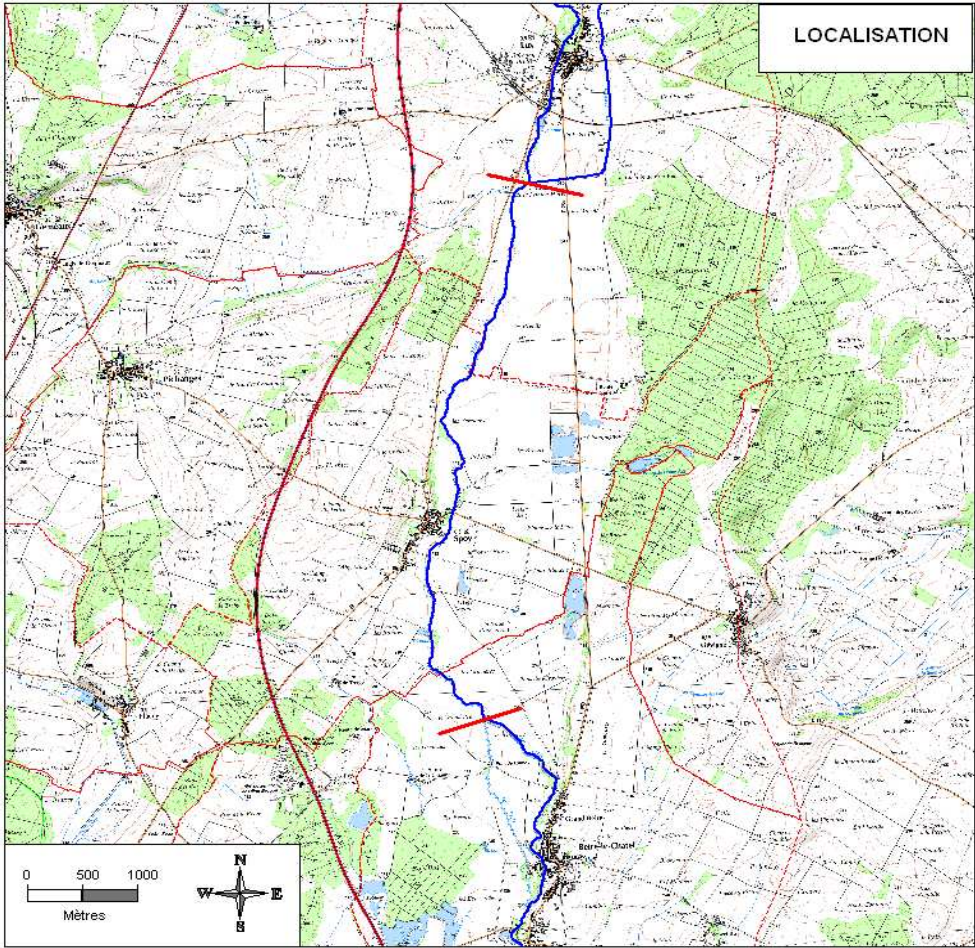
Tille supérieure					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
T - 1	LES TILLES - FRDR10686/ TILLE SUP. ET IGNON - FRDR652/ VENELLE - FRDR655	Restauration du milieu rivulaire de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle	93 288	P1	SITIV
TOTAL TILLE SUP.			93 288	P1	
Tille moyenne					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
T - 2a	TILLE MOY. - FRDR651	Restauration éco- morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel: Communication	0	P1	SITNA

T - 2b		Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel: Conception	89 700	P1	SITNA
T - 5		Restauration d'un espace de mobilité et ré-activation de la dynamique latérale	17 940	P1	SITNA
T - 6a		Etude de l'aménagement des ouvrages hydrauliques du moulin d'Arc-sur-Tille	21 528	P1	Propriétaire
T - 6b		Aménagement des ouvrages hydrauliques du moulin d'Arc-sur-Tille	0	P2	Propriétaire
T - 7a		Etudes de l'aménagement des ouvrages hydrauliques des anciennes Forges de Til-Châtel	21 528	P1	Propriétaire
T - 7b		Aménagement des ouvrages hydrauliques des anciennes Forges de Til-Châtel	215 280	P2	Propriétaire
T - 8		Amélioration de la qualité physique de la Tille en aval des Forges de Til-Châtel par diversification	34 684	P1	AAPPMA
T - 3	TILLE MOY. - FRDR651	Confortement de la berge rive droite, au droit de la pépinière	35 880	P1	Propriétaire
T - 4		Réhabilitation de la protection de berge et du seuil au droit du centre équestre	62 192	P2	Propriétaire
TOTAL TILLE MOY.			221 260	P1	
			277 472	P2	
Tille inférieure					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
T - 9	Tille inférieure	Suivre et gérer les zones humides du Bois de Champdôtre et la confluence avec le Val de Saône	17 940	P1	Conservatoire des sites naturels Bourguignons
T - 10		Etude du ré-aménagement de l'ouvrage partiteur du moulin des Mailllys	17 940	P1	Propriétaire
T-11		Aménagement du barrage de Champdôtre	448 500	P2	SIPIT
TOTAL TILLE INF.			35 880	P1	
			448 500	P2	

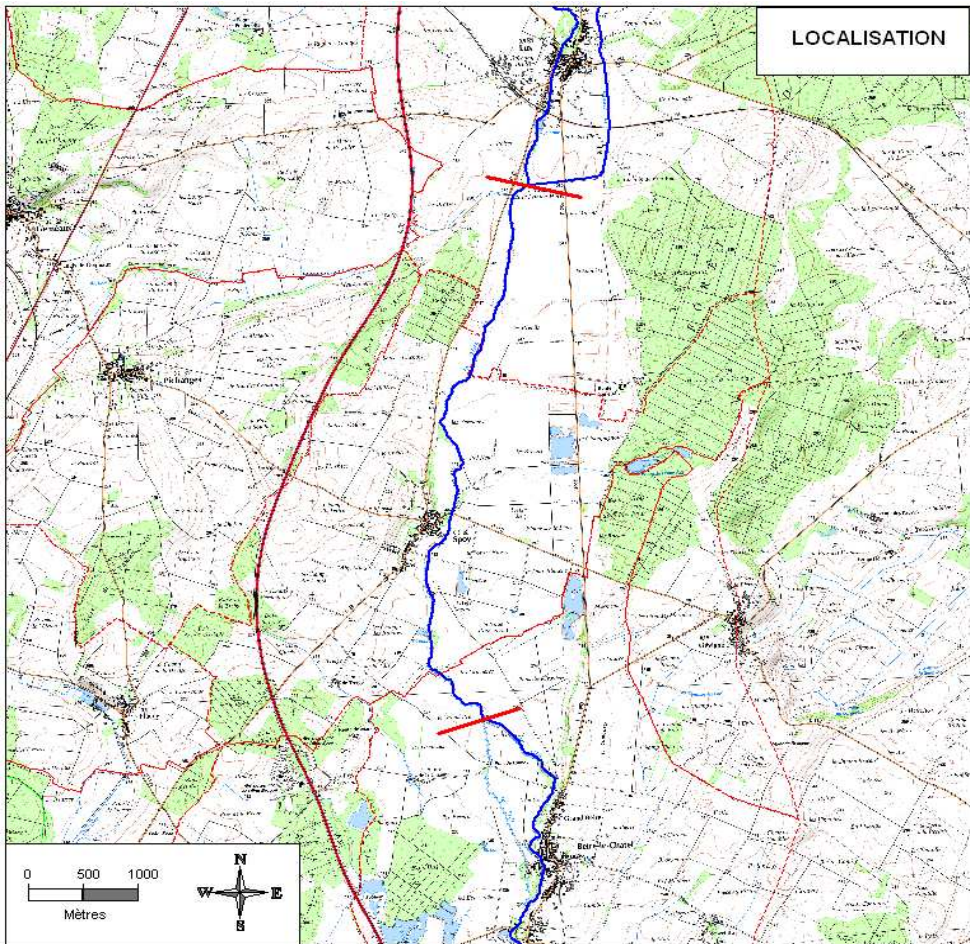
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition		6 A - 02	Préserver et restaurer les bords de cours d'eau et les boisements alluviaux
CODE PDM	3C17 : Restaurer les berges et/ou la ripisylve			T 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652/ VENELLE		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille et les Tilles			
COMMUNE (S)	TILLE (SALIVES, LE MEIX, BARJON, AVOT, MAREY-SUR-TILLE, BUSSIERES, BUSSEROTTE, COURLON, GRANCEY, VALS-DES-TILLES, MOUILLERON, CUSSEY); IGNON (TOUTES); VENELLE (TOUTES)			Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Restauration du milieu rivulaire de la Tille et ses affluents			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle/ Exploitants agricoles			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Le milieu rivulaire de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle est souvent absent et fortement fragmenté, sur la tête de bassin à dominante prairiale. Le déficit en végétation rivulaire peut être imputé principalement aux contraintes agricoles, au travers notamment des pressions de piétinement et d'abrouissement du bétail. Il induit localement un léger manque d'attractivité écologique, qui permettrait d'atteindre un très bon niveau de qualité physique, dans ce contexte de bon potentiel biologique.				
Enjeux				
Qualité physique de l'hydrosystème (attractivité écologique) et continuité du corridor alluvial				
Objectifs visés				
Restaurer la fonctionnalité et la continuité du milieu rivulaire / Restauration physique de l'hydrosystème				
Nature de l'intervention				
Les interventions consisteront en : 1/ des travaux de plantation aux abords des cours d'eau, 2/ une gestion de la pression du bétail par mise en place de clôtures, 3/ Gestion de points d'abreuvement des troupeaux par création d'abreuvoirs aménagés.				
Conditions d'exécution				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		Continuité du corridor riparien		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention 2011-2015			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Plantations (arbustes et arbres)			50 000	59 800
Mise en place de clôtures			25 000	29 900
Création d'abreuvoirs aménagés			3 000	3 588
TOTAL (euros)			78 000	93 288

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB, Fédération de pêche	
			80%	10% des plantations, clotures et abreuvoirs	10%
travaux	2011->2015	78 000	62 400	7 800	7 800
SCHEMA DE PLANTATION LEGENDE  Arbre  Arbuste  Bouture					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration des corridors alluviaux					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		T 2 a	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE :
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille		P1 - Court terme	
COMMUNE (S)	LUX, SPOY, BEIRE-LE-CHATEL		Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel: Communication			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
La Tille sur ce secteur présente une qualité physique médiocre à mauvaise en lien avec une franche uniformité des conditions d'habitat aquatique associée à une totale déconnection latérale du lit mineur due à la chenalisation du lit. Cet état de dégradation morphologique est pénalisant pour l'hydrosystème à plusieurs niveaux : - la qualité écologique est fortement limitée en l'absence d'interaction entre lit mineur et milieu rivulaire, ainsi que lit mineur et lit majeur, - la chenalisation du lit concentrant des débits importants en lit mineur (débit de plein bord important), contraignant pour la faune et la flore aquatiques et favorable à l'incision du lit, - l'accélération de la propagation des crues faibles à moyennes en l'absence d'expansion en lit majeur et de capacités d'écoulement en lit mineur sur-dimensionnées. A noter la présence en aval rive gauche de Spoy d'un ancien méandre déconnecté du lit actuel. Ces vestiges constituent une zone avec un potentiel écologique certain, diversifiant l'hydrosystème actuel.				
Enjeux				
Fonctionnement hydromorphologique, qualité physique générale de la rivière et gestion des crues				
Objectifs visés				
Restaurer la qualité physique générale de la rivière et améliorer les capacités d'expansion des crues				
Nature de l'intervention				
Dans un premier, au regard du niveau d'ambition visé par cette action, il s'agira d'engager une réflexion sur les possibilités d'amélioration de la qualité physique et des capacités d'expansion des crues. Ce qui sous-entend améliorer les conditions d'habitat notamment au travers d'une reconnexion du lit mineur avec ses annexes, et favoriser les débordements dans les zones non construites dans un but d'écêtement de l'hydrogramme de crue. Cette réflexion nécessitera un travail important de communication et de sensibilisation, ainsi que d'étude préalable. Dans un second, les travaux envisagés consisteront à : - Remodeler le chenal actuel par terrassement des berges et des bourrelets de curages éventuellement présents, associé à un rehaussement du fond du lit (> à 1m) à partir des matériaux des berges complétés par des matériaux d'apport. Ce qui permettra de recréer un nouveau lit plus hétérogène (micro-sinuosité, variation des largeurs et profondeur par un travail sur le profil en travers et le profil en long, ...) avec un lit d'étiage, un lit moyen végétalisé et un lit majeur mieux connecté. - Reconstituer un milieu rivulaire en lit moyen. - Reconnecter l'ancien méandre en rive gauche en aval de Spoy en tant qu'annexe alluviale. - Prévoir suivant les possibilités des aménagements de rétention des eaux de crue en lit majeur selon le principe de ralentissement. - Redéfinir des modalités d'usage des terrains en lit majeur dans les zones de surstockage.				
Linéaire : de l'ordre de 5 250ml.				
Conditions d'exécution				
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			80%		
Communication	2012-2015	-	-	-	-
					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration des capacités d'expansion des crues et favoriser la rétention dynamique					
COMMENTAIRES					
Besoins importants de communication et de sensibilisation aux risques d'inondation et aux intérêts des zones d'expansion des crues					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		T 2b
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Tille		
COMMUNE (S)	LUX, SPOY, BEIRE-LE-CHATEL		Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel: Conception		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
La Tille sur ce secteur présente une qualité physique médiocre à mauvaise en lien avec une franche uniformité des conditions d'habitat aquatique associée à une totale déconnection latérale du lit mineur due à la chenalisation du lit. Cet état de dégradation morphologique est pénalisant pour l'hydrosystème à plusieurs niveaux : - la qualité écologique est fortement limitée en l'absence d'interaction entre lit mineur et milieu rivulaire, ainsi que lit mineur et lit majeur, - la chenalisation du lit concentrant des débits importants en lit mineur (débit de plein bord important), contraignant pour la faune et la flore aquatiques et favorable à l'incision du lit, - l'accélération de la propagation des crues faibles à moyennes en l'absence d'expansion en lit majeur et de capacités d'écoulement en lit mineur sur-dimensionnées. A noter la présence en aval rive gauche de Spoy d'un ancien méandre déconnecté du lit actuel. Ces vestiges constituent une zone avec un potentiel écologique certain, diversifiant l'hydrosystème actuel.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique, qualité physique générale de la rivière et gestion des crues			
Objectifs visés			
Restaurer la qualité physique générale de la rivière et améliorer les capacités d'expansion des crues			
Nature de l'intervention			
Dans un premier, au regard du niveau d'ambition visé par cette action, il s'agira d'engager une réflexion sur les possibilités d'amélioration de la qualité physique et des capacités d'expansion des crues. Ce qui sous-entend améliorer les conditions d'habitat notamment au travers d'une reconnexion du lit mineur avec ses annexes, et favoriser les débordements dans les zones non construites dans un but d'écrêtement de l'hydrogramme de crue. Cette réflexion nécessitera un travail important de communication et de sensibilisation, ainsi que d'étude préalable. Dans un second, les travaux envisagés consisteront à : - Remodeler le chenal actuel par terrassement des berges et des bourrelets de curages éventuellement présents, associé à un rehaussement du fond du lit (> à 1m) à partir des matériaux des berges complétés par des matériaux d'apport. Ce qui permettra de recréer un nouveau lit plus hétérogène (micro-sinuosité, variation des largeurs et profondeur par un travail sur le profil en travers et le profil en long, ...) avec un lit d'étiage, un lit moyen végétalisé et un lit majeur mieux connecté. - Reconstituer un milieu rivulaire en lit moyen. - Reconnecter l'ancien méandre en rive gauche en aval de Spoy en tant qu'annexe alluviale. - Prévoir suivant les possibilités des aménagements de rétention des eaux de crue en lit majeur selon le principe de - Redéfinir des modalités d'usage des terrains en lit majeur dans les zones de surstockage. Linéaire : de l'ordre de 5 250ml.			
Conditions d'exécution			
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21,		
			80%		
Etudes	2012->2015	75 000	60 000		15 000
					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration des capacités d'expansion des crues et favoriser la rétention dynamique					
COMMENTAIRES					
Besoins importants de communication et de sensibilisation aux risques d'inondation et aux intérêts des zones d'expansion des crues					

REFERENCE SDAGE			
	Disposition		
CODE PDM	-		T 3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	
	II nd	-	
RIVIERE	La Tille		PRIORITE : P1 - Court terme
COMMUNE (S)	BEIRE-LE-CHATEL		Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Confortement de la berge rive droite, au droit de la pépinière		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec l'appui du Syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Une érosion de berge est constatée en rive droite du lit de la Tille en aval du pont de la RD28a à Beire-le-Châtel. Cette érosion évolue progressivement en direction de la pépinière située aux abords de la rivière si bien qu'un bâtiment est menacé à moyen terme. Cette érosion de berge, située en extrados de courbe, est accentuée par une importante hauteur de berge.			
Enjeux			
Entreprise			
Objectifs visés			
Bloquer l'évolution de l'érosion en direction de la pépinière			
Nature de l'intervention			
Il est proposé ici de réaliser une protection de berge en enrochements libres, seul moyen efficace au regard du degré d'avancement de l'érosion. Pour cela, la berge devra être retalutée dans la mesure du possible (fruit de talus idéal de 2H/1V), puis une carapace en enrochements sera réalisée dans les règles de l'art sur environ 40ml (blocométrie de l'ordre de 100/400kg à préciser, géotextile, matériaux drainant sous-jacent, sabot en pied de berge, ...). En compensation, la berge opposée enrochée pour protéger une peupleraie sera desénrochée et deux épis entrants pourront permettre de ré-orienter le courant en direction de la berge rive gauche.			
Conditions d'exécution			
Concertation avec le Propriétaire, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	-		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention	Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,	5 000		5 980
Travaux de confortement	25 000		29 900
TOTAL (euros)		30 000	35 880

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			0%		
Conception	2011-2012	5 000	0		5 000
Réalisation	2013-2014	25 000	0		25 000

LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE			
	Disposition		
CODE PDM	-		T 4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	
	II nd	-	
RIVIERE	La Tille		P2 - Moyen terme
COMMUNE (S)	ARCELOT		Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Réhabilitation de la protection de berge et du seuil au droit du centre équestre		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec appui du Syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Un ancien seuil est présent en amont immédiat d'Arcelot, créant un point de blocage dans la continuum écologique puisque l'ouvrage demeure difficilement franchissable par le poisson. Sur le plan structural, l'ouvrage présente des ancrages sur berges protégés par des enrochements. Néanmoins, l'affaissement de plusieurs blocs et la présence des quelques arbres/arbustes induisent des phénomènes érosifs latéraux à l'origine d'encoches d'érosion. Les berges possédant une hauteur spectaculaire, le risque d'effondrement de berge demeure. Une première protection de la berge par caissons végétalisés a été mise en place en rive gauche il y quelques années déjà, mais elle apparaît aujourd'hui affouillée et partiellement contournée.			
Enjeux			
Stabilité de la berge et enjeux socio-économiques riverains, Continuité écologique			
Objectifs visés			
Restaurer la continuité écologique et assurer la stabilité des berges dans ce secteur aménagé			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de reprendre l'ensemble des aménagements, comprenant : - le ré-aménagement du seuil par une rampe en enrochements franchissable par conception (fruit au minimum de 1V/20H), - une protection des ancrages par un massif d'enrochements solidaires et sans discontinuité, - une gestion de la dissipation d'énergie aval et du ressaut hydraulique par la création d'un parafouille bien calé, - un travail sur la végétation arbustive et arborescente afin de gommer les singularités majeures, - un confortement des berges en aval par enrochements appareillés ou solutions alternatives à dimensionner (caissons bois végétalisé à double paroi) / linéaire 2 x 30ml. - stabilisation par plantations.			
Conditions d'exécution			
Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier	-	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention	Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,	7 000	8 372	
Travaux d'aménagement et de confortement	45 000	53 820	
TOTAL (euros)	52 000	62 192	

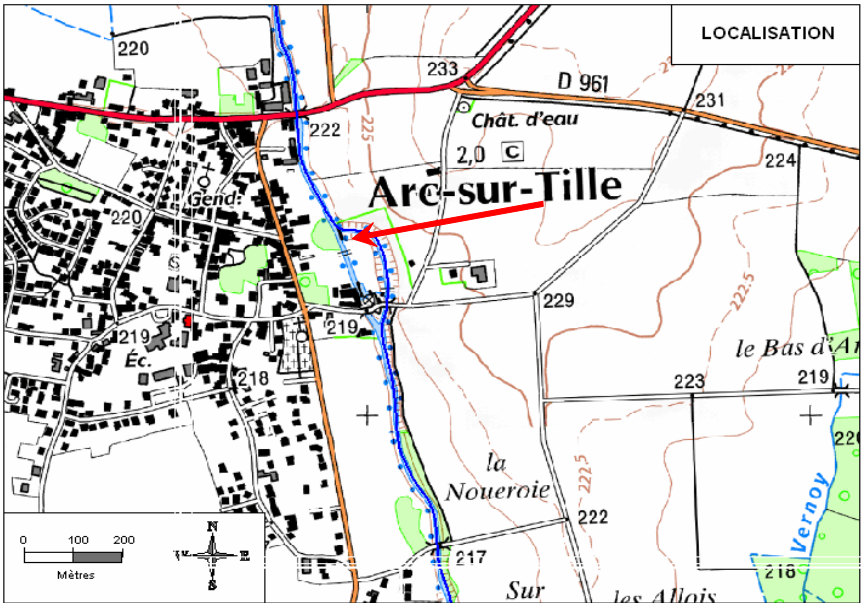
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			0%		
Conception	2011-2012	7 000	0		7 000
Réalisation	2013-2014	45 000	0		45 000

LOCALISATION

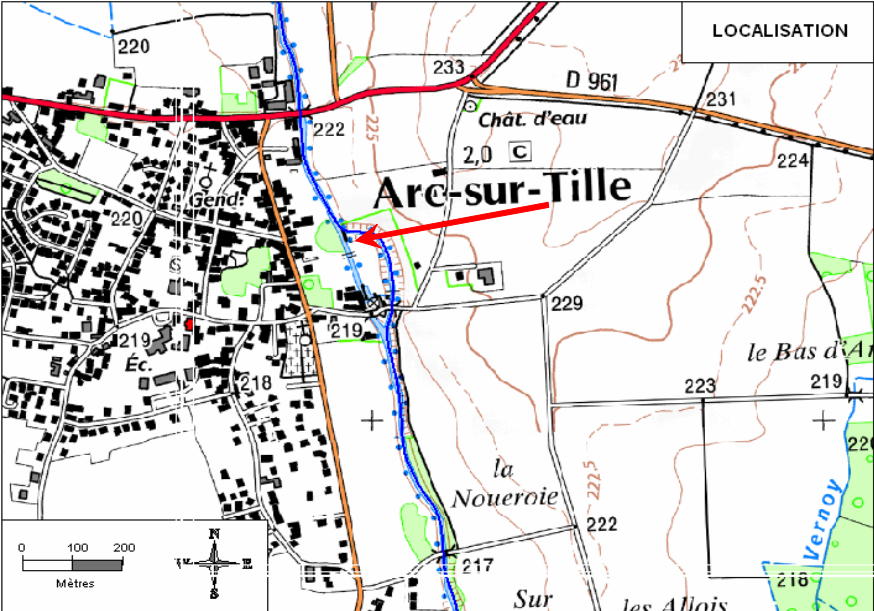
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES				
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques			
	Disposition		6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux		
CODE PDM	3C44 : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'espace de liberté				T 5	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651			PRIORITE : P2 - Moyen terme	
	II nd	-				
RIVIERE	La Tille					
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Restauration d'un espace de mobilité et ré-activation de la dynamique latérale					
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La Tille sur ce secteur présente un état de dégradation morphologique important visible au travers de la totale chenalisation du lit mineur. Cependant, des processus d'érosion latérale actifs sont constatés (en parallèle de processus d'incision du lit actuels et passés) plus ou moins contraints par les hauteurs de berges et l'incision de substrats marneux cohésifs. La rivière dispose de capacités d'ajustement malheureusement entravées par diverses contraintes (physiques et anthropiques comme des protections de berges par exemple). Une réflexion sur le maintien d'un espace de mobilité latérale de la rivière ainsi que sur la restauration de la dynamique latérale permettrait d'encourager l'ajustement de la rivière et notamment de sa section d'équilibre au travers de processus d'érosion latérale, de recharge sédimentaire et de dépôts.						
Enjeux						
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale de la rivière						
Objectifs visés						
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème						
Nature de l'intervention						
Il s'agira d'engager une réflexion sur les possibilités d'application du concept d'espace de mobilité, au travers de l'identification de zones de libre expression de la dynamique alluviale. Dans un second, et au sein de cet espace, la dynamique pourra être facilitée, voire encouragée, en favorisant l'ajustement en plan par suppression de protections de berge ne protégeant par d'enjeu fort, ouverture de brèches et/ou talutage de berges, rehaussement et mise en place de petits aménagements de type épis, ... Ces interventions pourront se faire en plusieurs étapes avec une première phase de test afin de cerner les réelles potentialités d'ajustement et d'évolution. Secteur envisageable en aval d'Arc-sur-Tille : linéaire de 2km						
Conditions d'exécution						
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec les propriétaires riverains, ...						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		Evolution latérale, Diversité de milieux, Evolution du profil en long		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Communication				-		-
Etude préalable : Délimitation d'un espace de mobilité fonctionnel, Elaboration du programme de reconquête de cet espace				15 000		17 940
TOTAL (euros)				15 000		17 940
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public AERM&C, CRB, CG21,	Financement privé	Part MO	
			80%			100%
Communication	2011->2012	-	-		-	
Etude	2013	15 000	12 000		3 000	
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition	6 A - 08 (6A-09)	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C07 : Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire		T 6a	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE :
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille		P1 - Court terme	
COMMUNE (S)	ARC-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Etudes de l'aménagement des ouvrages hydrauliques du moulin d'Arc-sur-Tille			
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec appui du Syndicat			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique Les ouvrages du moulin d'Arc-sur-Tille induisent plusieurs impacts sur le milieu aquatique : blocage de la circulation piscicole, zone d'influence amont moyenne, altération du transit sédimentaire, influence sur la gestion des débits à l'étiage, ... Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or. Cet ouvrage étant classé comme prioritaire, une réflexion doit être engagée sur les possibilités d'aménagement et de réduction des impacts avant 2012.				
Enjeux Continuité écologique, transit sédimentaire, gestion des débits				
Objectifs visés Restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire, et gérer les écoulements				
Nature de l'intervention Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, de l'usage actuel des ouvrages et de la sensibilité du site d'Arc-sur-Tille, une première étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique et définir d'une optimisation dans la gestion des débits.				
Conditions d'exécution Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		-	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etude préalable		18 000	21 528	
TOTAL (euros)		18 000	21 528	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			jusqu'à 80%		
Etudes	2011-2012	18 000	14 400		3 600
 					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08 (6A-09)	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C07 : Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire		T 6b	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	ARC-SUR-TILLE			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Aménagement des ouvrages hydrauliques du moulin d'Arc-sur-Tille			
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec appui du Syndicat			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Les ouvrages du moulin d'Arc-sur-Tille induisent plusieurs impacts sur le milieu aquatique : blocage de la circulation piscicole, zone d'influence amont moyenne, altération du transit sédimentaire, influence sur la gestion des débits à l'étiage, ...Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or.				
Enjeux				
Continuité écologique, transit sédimentaire, gestion des débits				
Objectifs visés				
Restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire, et gérer les écoulements				
Nature de l'intervention				
Réalisation des préconisations de l'étude préalable.				
Conditions d'exécution				
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		-		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Travaux		à définir		
TOTAL (euros)		0		0

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			80%		
Travaux	2013-2014	à définir			
 LOCALISATION 					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES		
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	<i>Disposition</i>	6 A - 08 (6A-09)	<i>Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques</i>
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C07 : Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire		T 7a
MASSE D'EAU	I^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	PRIORITE :
	IInd	-	
RIVIERE	La Tille		P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TIL-CHATEL		Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Etudes de l'aménagement des ouvrages hydrauliques des anciennes Forges de Til-Châtel		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec appui du Syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Les ouvrages des anciennes Forges induisent plusieurs impacts sur le milieu aquatique : blocage de la circulation piscicole, zone d'influence amont moyenne, altération du transit sédimentaire, influence sur la gestion des débits à l'étiage, ... au carrefour entre Tille amont, Igon et Tille moyenne. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or. Une réflexion doit être engagée sur les possibilités d'aménagement et de réduction des impacts tout en intégrant les enjeux amont et riverains.			
Enjeux			
Continuité écologique, transit sédimentaire, gestion des débits			
Objectifs visés			
Restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire, et gérer les écoulements			
Nature de l'intervention			
Dans un premier, au regard des problématiques en présence, une première étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique et définir d'une optimisation dans la gestion des débits. Dans un second temps, un ré-aménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la cote de retenue, et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole. Une automatisation des ouvrages mobiles devra être envisagée.			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	-		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes: conception, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
TOTAL (euros)		18 000	21 528

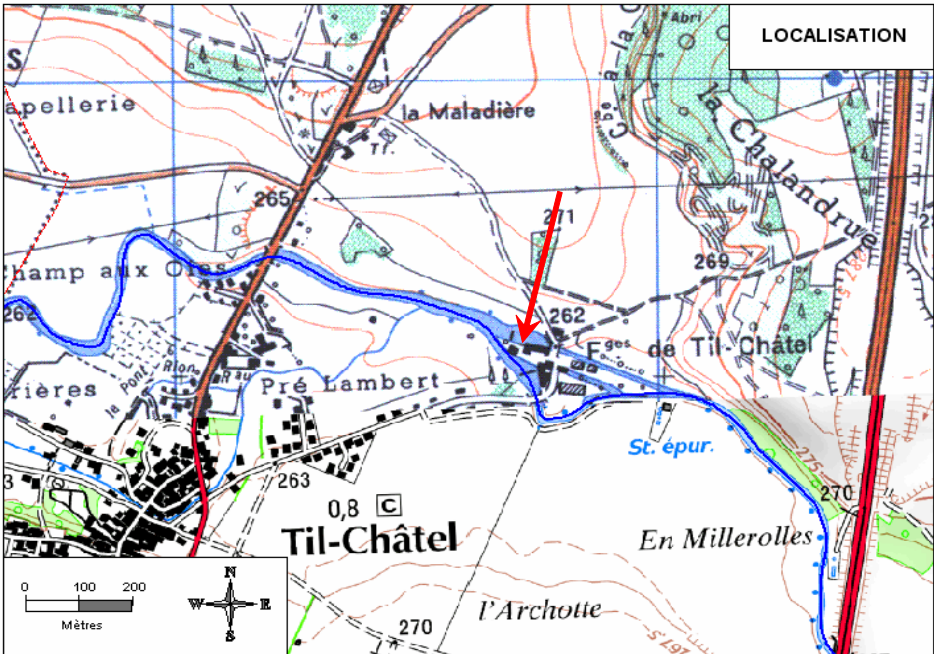
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB,	
			80%		20%
Conception	2011-2012	18 000	14 400		3 600

LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES			
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 08 (6A-09)		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C07 : Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire		T 7b	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	TIL-CHATEL			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Aménagement des ouvrages hydrauliques des anciennes Forges de Til-Châtel			
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec appui du Syndicat			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Les ouvrages des anciennes Forges induisent plusieurs impacts sur le milieu aquatique : blocage de la circulation piscicole, zone d'influence amont moyenne, altération du transit sédimentaire, influence sur la gestion des débits à l'étiage, ... au carrefour entre Tille amont, Ignon et Tille moyenne. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or. Une réflexion doit être engagée sur les possibilités d'aménagement et de réduction des impacts tout en intégrant les enjeux amont et riverains.				
Enjeux				
Continuité écologique, transit sédimentaire, gestion des débits				
Objectifs visés				
Restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire, et gérer les écoulements				
Nature de l'intervention				
Dans un premier, au regard des problématiques en présence, une première étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique et définir d'une optimisation dans la gestion des débits. Dans un second temps, un ré-aménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la cote de retenue, et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole. Une automatisation des ouvrages mobiles devra être envisagée.				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		-		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Aménagement de l'ouvrage		180 000		215 280
TOTAL (euros)		180 000		215 280

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			80%		
Réalisation	2013-2015	180 000	144 000		36 000



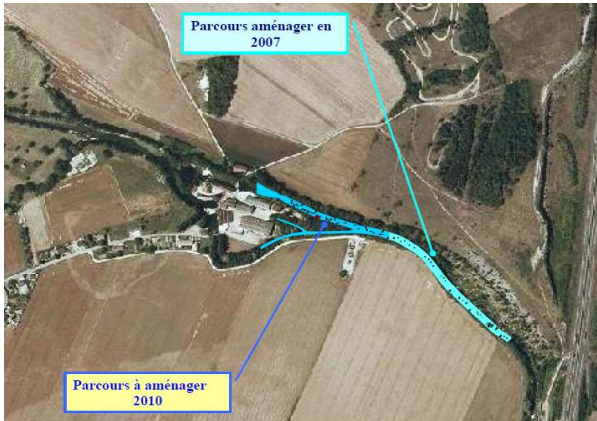

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES			
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 01		Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur		T 8	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	TIL-CHATEL			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Amélioration de la qualité physique de la Tille en aval des Forges de Til-Châtel par diversification			
MAITRE D'OUVRAGE	AAPPMA La Fario			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
La Tille en aval des Forges de Til-Châtel présente une qualité physique moyenne en lit notamment avec l'homogénéité de ses conditions d'habitat aquatique. Une première tranche de travaux a été réalisée en 2007 par la Fédération de Pêche et l'AAPPMA La Fario consistant en un blocage de sédiments par la mise en place d'épis. Le renforcement des aménagements existants permettrait d'en augmenter l'efficacité notamment au niveau du blocage des sédiments en hautes eaux. De plus, la prolongation des aménagements piscicoles sur 300 mètres en amont, couplée aux travaux identiques en aval demandés par la Fédération de Pêche porterait la longueur de la zone aménagée à plus d'1 km. Sur cette longueur importante, l'impact sur l'évolution de la population piscicole pourrait être étudié sérieusement afin de mesurer l'efficacité de ce type de travaux .				
Enjeux				
Faune piscicole / Qualité physique de la Tille				
Objectifs visés				
Amélioration de la qualité physique générale de la rivière				
Nature de l'intervention				
Les interventions consistent en une diversification des écoulements sur un secteur homogène par l'utilisation de techniques minérales pures de types épis déflecteurs. Les travaux consistent en la mise en place de blocs dans le lit afin d'augmenter la capacité d'accueil. Des structures minérales de types épis éclatés ou compacts seront mises en place afin de diversifier les écoulements en jouant le rôle de déflecteurs et dissipateurs d'énergie. Plusieurs variantes seront proposées, l'évolution du cours d'eau au droit des ouvrages sera suivie et comparée en fonction du type d'aménagement. Linéaire du tronçon : 567 m				
Conditions d'exécution				
Concertation avec les propriétaires, Autorisation Admisitratives				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN,	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 000		2 392
Etudes, dossier d'autorisation		5 000		5 980
Diversification du lit mineur		20 000		23 920
Evaluation du gain biologique - IBGN/IPR		2 000		2 392
TOTAL (euros)		29 000		34 684

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	Fédération de pêche	
			80%	10%	
Réalisation	2011-2012	29 000	23 200	2 900	2 900



LOCALISATION



Parcours aménager en 2007

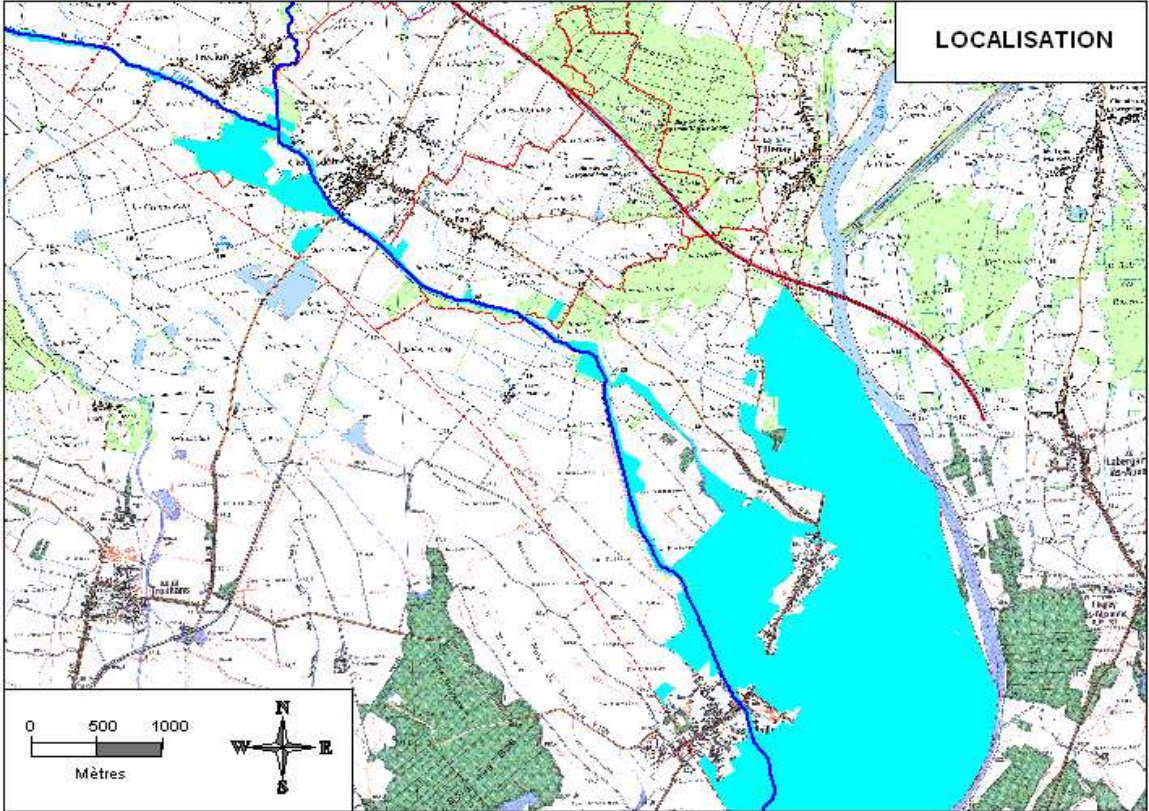
Parcours à aménager 2010

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

Restauration/Amélioration de la qualité physique générale

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 B		Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides
	Disposition	6 B - 07	Mettre en place des plans de gestion des zones humides
CODE PDM	ZH16 : Mettre en place une démarche de diagnostic et de suivi de la zone humide		T 9
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFÉRIEURE - FRDR649	PRIORITE : P1 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Tille		
COMMUNE (S)	CHAMPDOTRE, LES MAILLYS		Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Suivre et gérer les zones humides du Bois de Champdôtre et la confluence avec le Val de Saône		
MAITRE D'OUVRAGE	Conservatoire des sites naturels Bourguignons avec l'appui du syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
La sous-bassin de la Tille inférieure comporte peu de zones humides dans le contexte actuel de cultures intensives. Des zones humides d'intérêt potentiel ou avérées persistent néanmoins sur ce territoire, comme par exemple au droit du Bois de Champdôtre ou encore à la jonction avec le Val de Saône.			
Enjeux			
Faune/Flore			
Objectifs visés			
Préserver durablement les zones humides d'intérêt écologique			
Nature de l'intervention			
1/ Suivi et diagnostic écologique des zones humides 2/ Evaluation du potentiel écologique 3/ Détermination des modalités de gestion et/ou de suivi adaptées, voire de restauration. Un partenariat avec Réseau Ferré de France sera établi au titre des mesures compensatoires des zones humides sous réserve de la réalisation des travaux de la seconde phase de la LGV Grand Est.			
Conditions d'exécution			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi écologique	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Suivi / diagnostic		10 000	11 960
Evaluation environnementale et modalités de gestion		5 000	5 980
TOTAL (euros)		15 000	17 940

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement autre	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	mesures compensatoires	
			jusqu'à 80%	LGV RRBE 2è phase à définir	20%
Suivi	2012-2013	10 000	8 000		2 000
Plan de Gest.	2014	5 000	4 000		1 000



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
Ensemble des fiches Zones Humides
COMMENTAIRES

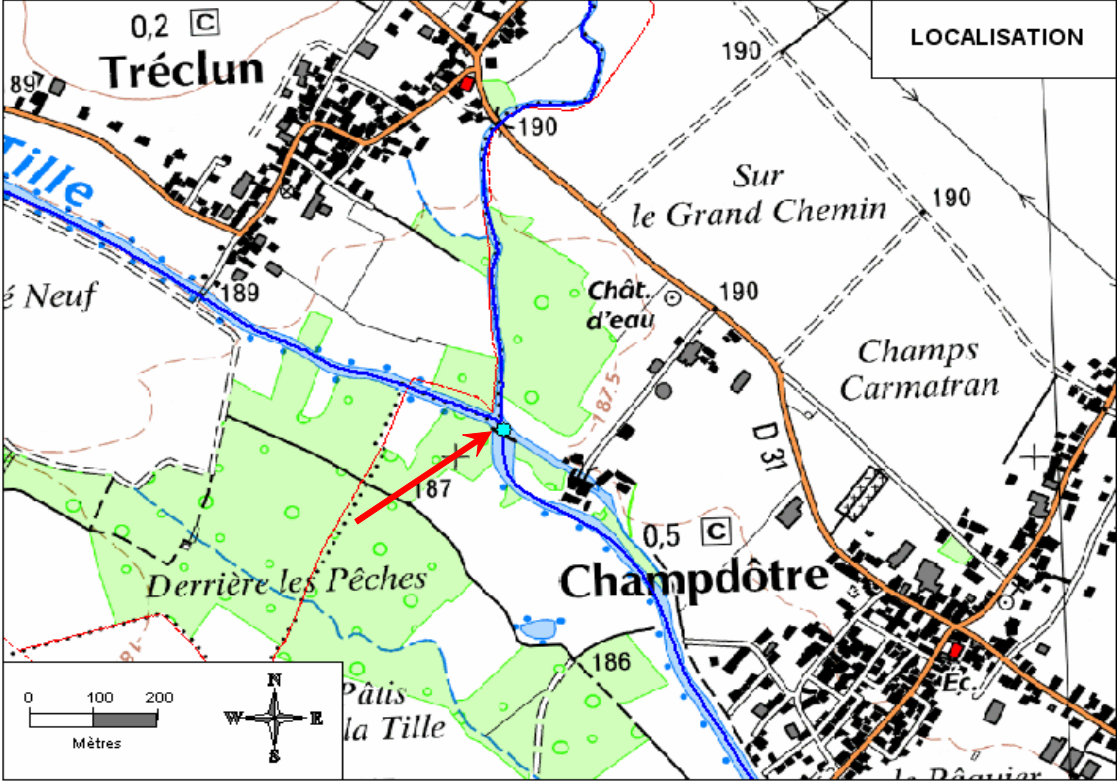
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08 (6A-09)	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C07 : Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire		T 10	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFERIEURE - FRDR649		PRIORITE : P1 - Moyen terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	LES MAILLYS			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Etude du ré-aménagement de l'ouvrage partiteur du moulin des Maillys			
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Appui du Syndicat			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
L'ouvrage partiteur des barrage constitue un ouvrage d'importance sur la Tille inférieure puisqu'il est à l'origine d'une déviation d'une partie du débit de la Tille vers le bras du moulin. Cette dérivation a lieu jusqu'à la Saône soit un linéaire de près de 4.5km. Au-delà de son infranchissabilité piscicole, de son influence amont cosnéquente, l'impact majeur réside dans la répartition du débit et l'importance du tronçon court-circuité.				
Enjeux				
Qualité physique du milieu aquatique, Faune piscicole, Equilibre hydromorphologique, Production hydro-électrique				
Objectifs visés				
Restauration de la continuité écologique et amélioration des conditions d'habitat aquatique				
Nature de l'intervention				
1/ Dans un premier, une réflexion est à engager avec le propritétaire afin d'identifier les pistes d'intervention sur les ouvrages en accord avec l'usage de production. 2/ Réalisation d'une étude hydro-écologique adaptée aux ouvrages hydrauliques afin d'évaluer les possibilités de garantir le rétablissement des continuités écologique et sédimentaire, d'améliorer la diversité du milieu aquatique en amont et d'optimiser la gestion des débits dans l'intérêt de la rivière, tout en garantissant l'usage de production. Optimisation de la répartition des débits à étudier.				
Conditions d'exécution				
Négociation avec propriétaire				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		-		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Concertation et négociation			0	0
Etude préalable de faisabilité			15 000	17 940
TOTAL (euros)			15 000	17 940

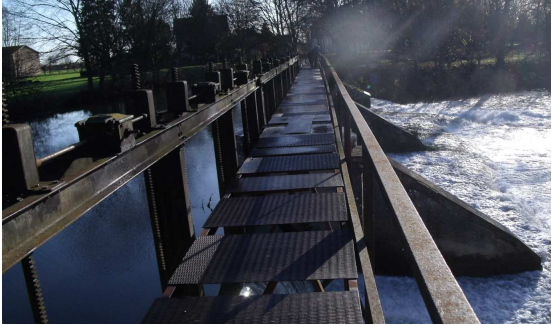
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		20%
Négociation	2011	-			
Etude	2012	15 000	12 000		3 000

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES			
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le déclioisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 08		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison		T-11	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFERIEURE - FRDR649		PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	CHAMPDOTRE		Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Aménagement du barrage de Champdôtre			
MAITRE D'OUVRAGE	SIPIT avec l'aide du Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
L'ouvrage de Champdôtre est un ouvrage important situé dans un contexte de qualité physique dégradée. Il impacte l'hydrosystème de façon significative au travers : - de son infranchissabilité piscicole, cloisonnant le milieu aquatique, - de l'importance de sa zone d'influence amont. Cet ouvrage est également joue également un rôle important pour le maintien des niveaux de nappe locale au niveau du captage de Champdôtre.				
Enjeux				
Continuum écologique, faune piscicole, projet d'équipement de pompe à chaleur				
Objectifs visés				
Restauration de la continuité écologique et amélioration des conditions d'habitat aquatique				
Nature de l'intervention				
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de l'ouvrage dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique et d'optimiser la répartition des débits au profit de la rivière. Les travaux d'aménagement pourront s'orienter vers un ré-aménagement complet de l'ouvrage comprenant sa simplification et son automatiser pour faciliter sa manoeuvre. L'intégration d'un dispositif de franchissement piscicole (type passe à pré-barrages par exemple) devra être prévu.				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Maîtrise d'œuvre (conception, Dossier réglementaire, suivi de travaux)		20 000	23 920	
Aménagement de l'ouvrage		355 000	424 580	
TOTAL (euros)		375 000	448 500	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Conception et réalisation	2014- 2015	375 000	300 000		75 000





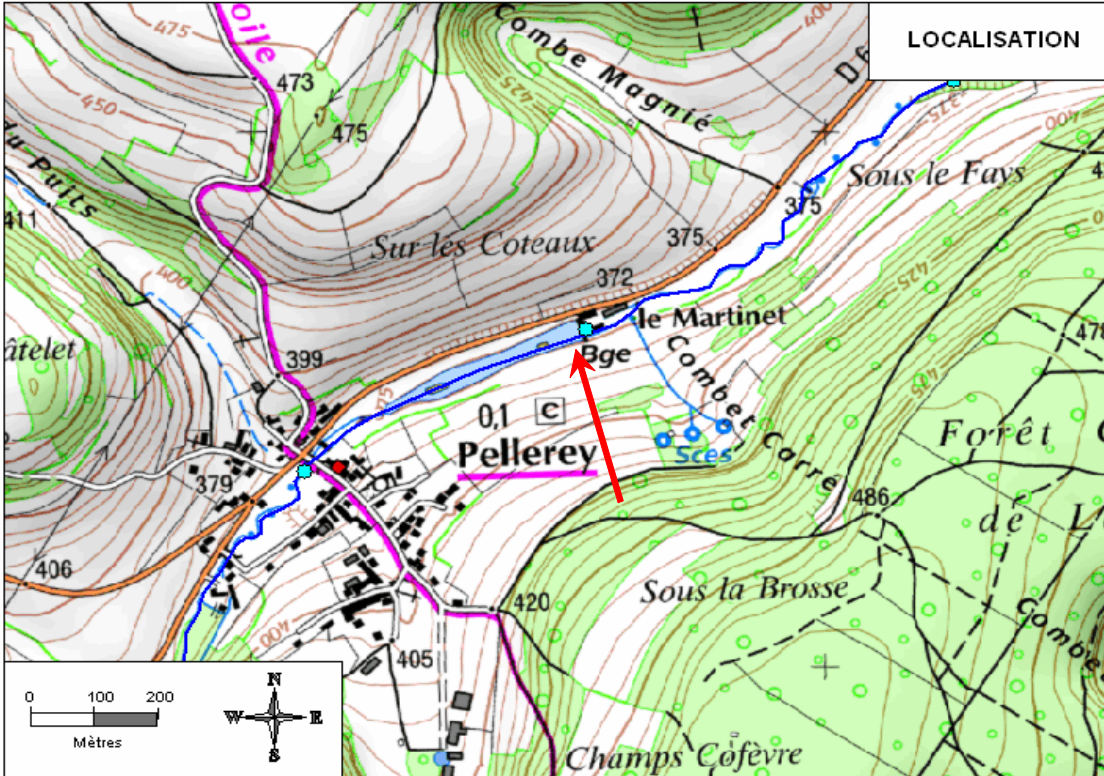
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale	
COMMENTAIRES	

L'Ignon

Ignon					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
I - 1a	TILLE SUP. ET IGNON - FRDR652	Etudes de l'aménagement de l'ouvrage du Martinet à Pellerey	21 528	P1	Propriétaire
I - 1b		Aménagement de l'ouvrage du Martinet à Pellerey	358 800	P2	Propriétaire
I - 2a		Etudes de l'aménagement de l'ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille	21 528	P1	SITIV
I - 2b		Aménagement de l'ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille	179 400	P2	SITIV
I - 3a		Etudes de l'aménagement de l'ouvrage de la Bannie à Is-sur-Tille	21 528	P1	SITIV
I - 3b		Aménagement de l'ouvrage de la Bannie à Is-sur-Tille	59 800	P1	SITIV
TOTAL IGNON			124 384	P1	
			538 200	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 08		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 1a
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	L'Ignon		
COMMUNE (S)	PELLEREY		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Etudes de l'aménagement de l'ouvrage du Martinet à Pellerey		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec l'appui du Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
L'étang présent sur le cours de l'Ignon crée une discontinuité importante dans le profil en long. En effet, les ouvrages associés au plan d'eau sont infranchissables par le poisson. De plus, ils induisent une zone de retenue (correspondant au plan d'eau, soit 400ml) conséquente favorable au réchauffement des eaux et aux phénomènes d'eutrophisation, fortement contraignants sur un cours d'eau salmonicole. De plus, sur le plan sédimentaire, l'ensemble hydraulique constitue un véritable piège à matériaux, altérant significativement le transit sédimentaire. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or.			
Enjeux			
Continuum écologique, faune piscicole, qualité des eaux et qualité physique globale			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de procéder à l'effacement des ouvrages et par conséquent de l'étang. Un point dur de fond sera maintenu et le plan d'eau sera ré-aménagé afin de recréer un lit mineur avec un lit d'étiage ajusté et un milieu rivulaire fonctionnel.			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière (Acquisition ouvrage ou bien conventionnement avec propriétaire), Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi piscicole, suivi de la température et qualité des eaux	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes:conception, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
TOTAL (euros)		18 000	21 528

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Conception	2011-2012	18 000	14 400		3 600



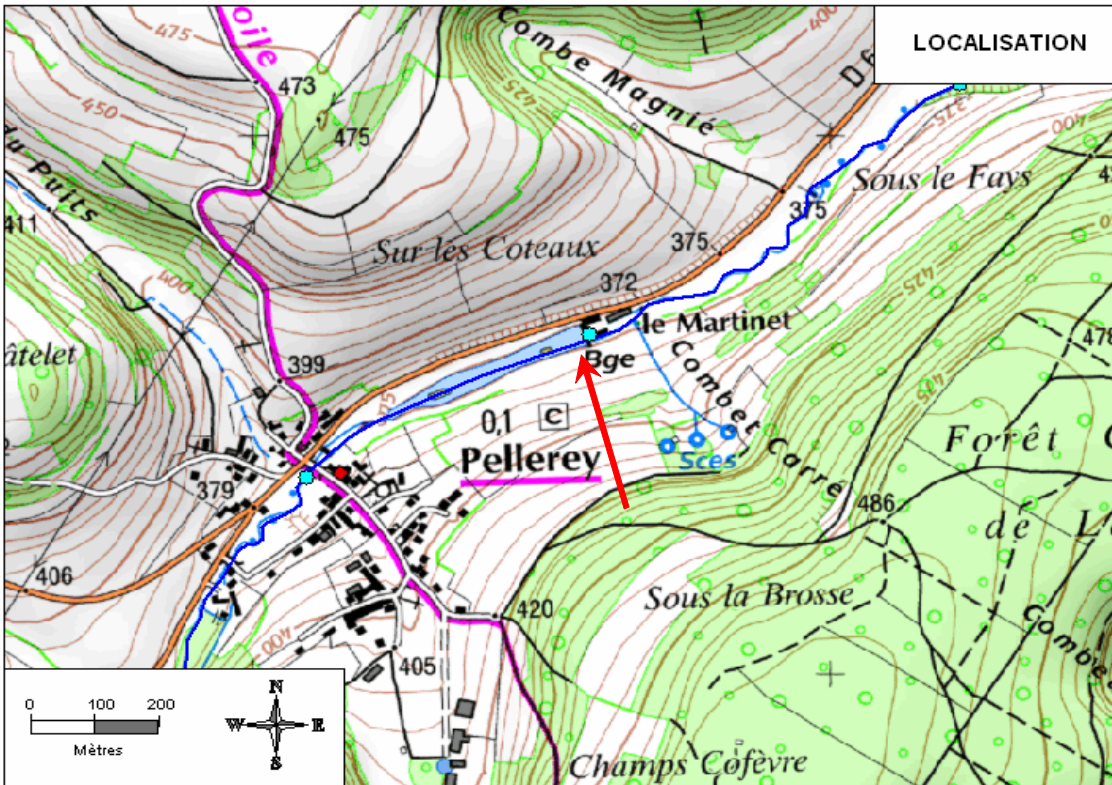
LOCALISATION




TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale	
COMMENTAIRES	
L'ouvrage étant privé, la maîtrise foncière devra être étudiée.	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 1b
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	L'Ignon		
COMMUNE (S)	PELLEREY		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Aménagement de l'ouvrage du Martinet à Pellerey		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec l'appui du Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
L'étang présent sur le cours de l'Ignon crée une discontinuité importante dans le profil en long. En effet, les ouvrages associés au plan d'eau sont infranchissables par le poisson. De plus, ils induisent une zone de retenue (correspondant au plan d'eau, soit 400ml) conséquente favorable au réchauffement des eaux et aux phénomènes d'eutrophisation, fortement contraignants sur un cours d'eau salmonicole. De plus, sur le plan sédimentaire, l'ensemble hydraulique constitue un véritable piège à matériaux, altérant significativement le transit sédimentaire. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires de Cote d'Or.			
Enjeux			
Continuum écologique, faune piscicole, qualité des eaux et qualité physique globale			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de procéder à l'effacement des ouvrages et par conséquent de l'étang. Un point dur de fond sera maintenu et le plan d'eau sera ré-aménagé afin de recréer un lit mineur avec un lit d'étiage ajusté et un milieu rivulaire fonctionnel.			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière (Acquisition ouvrage ou bien conventionnement avec propriétaire), Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi piscicole, suivi de la température et qualité des eaux	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Aménagement de l'ouvrage		300 000	358 800
TOTAL (euros)		300 000	358 800

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	Financement privé	
			Jusqu'à 80%		20%
Réalisation	2013-2015	300 000	240 000		60 000



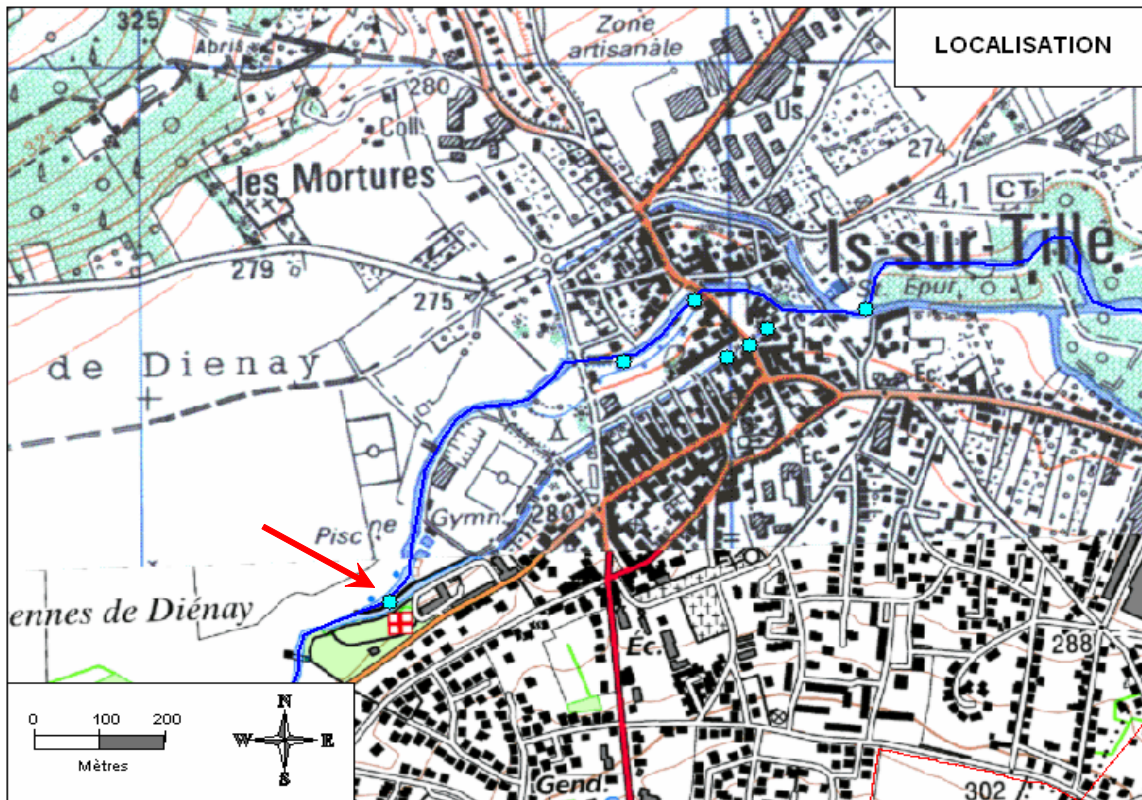
LOCALISATION




TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale
COMMENTAIRES
L'ouvrage étant privé, la maîtrise foncière devra être étudiée.

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le déclioisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 2a
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	L'Ignon		
COMMUNE (S)	IS-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Etudes de l'aménagement de l'ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
L'ouvrage de l'Hôpital contrôle les écoulement dans la station d'Is-sur-Tille puisqu'il constitue l'ouvrage partiteur, répartissant les débits entre le lit de l'Ignon et le bief des Capucins. Aujourd'hui, cet ouvrage est totalement infranchissable par le poisson et induit une zone d'influence amont importante. De plus, la répartition des débits ne semblent pas être optimisée puisqu'un problématique de dépôts de matériaux tendant à se végétaliser est observée dans le lit de l'Ignon en aval de l'Ouvrage.			
Enjeux			
Continuum écologique, faune piscicole			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de l'ouvrage dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique et d'optimiser la répartition des débits au profit de la rivière. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un abaissement de la cote de retenue de l'ouvrage ainsi que l'intégration d'un dispositif de franchissement piscicole (type passe à bassins ou autre à définir). La recherche d'optimisation de la répartition des débits se fera par ajustement de la manoeuvre des ouvrages mobiles (possibilité d'envisager une automatisation de la manoeuvre de l'ouvrage).			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes: conception, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
TOTAL (euros)		18 000	21 528

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB,		
			Jusqu'à 100%			20%
Conception	2011-2012	18 000	14 400			3 600



LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale	
COMMENTAIRES	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 2b
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	L'Ignon		
COMMUNE (S)	IS-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Aménagement de l'ouvrage de l'Hôpital à Is-sur-Tille		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
L'ouvrage de l'Hôpital contrôle les écoulement dans la station d'Is-sur-Tille puisqu'il constitue l'ouvrage partiteur, répartissant les débits entre le lit de l'Ignon et le bief des Capucins. Aujourd'hui, cet ouvrage est totalement infranchissable par le poisson et induit une zone d'influence amont importante. De plus, la répartition des débits ne semblent pas être optimisée puisqu'un problématique de dépôts de matériaux tendant à se végétaliser est observée dans le lit de l'Ignon en aval de l'Ouvrage.			
Enjeux			
Continuum écologique, faune piscicole			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de l'ouvrage dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique et d'optimiser la répartition des débits au profit de la rivière. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un abaissement de la cote de retenue de l'ouvrage ainsi que l'intégration d'un dispositif de franchissement piscicole (type passe à bassins ou autre à définir). La recherche d'optimisation de la répartition des débits se fera par ajustement de la manoeuvre des ouvrages mobiles (possibilité d'envisager une automatisation de la manoeuvre de l'ouvrage).			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Aménagement de l'ouvrage		150 000	179 400
TOTAL (euros)		150 000	179 400

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 100%		
Réalisation	2013-2015	150 000	120 000		30 000

LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale	
COMMENTAIRES	

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES			
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 3-a	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-		
RIVIERE	L'Ignon			
COMMUNE (S)	IS-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2015	
PROJET	Etudes de l'aménagement de l'ouvrage de la Bannie à Is-sur-Tille			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
L'ouvrage de la Bannie est totalement infranchissable par le poisson et induit un tronçon hydrologiquement court circuité important. Il s'insère dans un contexte hydrographique particulier en lien avec la traversée d'Is-sur-Tille puis de Marcilly-sur-Tille.				
Enjeux				
Continuum écologique, faune piscicole				
Objectifs visés				
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique				
Nature de l'intervention				
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de l'ouvrage dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique et d'optimiser la répartition des débits au profit de la rivière. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un abaissement de la cote de retenue de l'ouvrage ainsi que l'intégration d'un dispositif de franchissement piscicole dans le corps du seuil (échancrure avec rampe en enrochements ou pré-barrages). Une attention particulière sera porté au risque de déstabilisation de l'ouvrage inhérent à l'érosion régressive observée en aval.				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etudes: conception, Dossier réglementaire,		18 000	21 528	
TOTAL (euros)		18 000	21 528	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB,	
			Jusqu'à 100%		20%
Conception	2011	18 000	14 400		3 600

LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale					
COMMENTAIRES					

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES			
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 08		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole		I 3-b	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652		PRIORITE :
	II nd	-		
RIVIERE	L'Ignon		P2 - Moyen terme	
COMMUNE (S)	IS-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2015	
PROJET	Aménagement de l'ouvrage de la Bannie à Is-sur-Tille			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
L'ouvrage de la Bannie est totalement infranchissable par le poisson et induit un tronçon hydrologiquement court-circuité important. Il s'insère dans un contexte hydrographique particulier en lien avec la traversée d'Is-sur-Tille puis de Marcilly-sur-Tille.				
Enjeux				
Continuum écologique, faune piscicole				
Objectifs visés				
Restauration de la continuité écologique de l'Ignon et amélioration des conditions d'habitat aquatique				
Nature de l'intervention				
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de l'ouvrage dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique et d'optimiser la répartition des débits au profit de la rivière. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un abaissement de la cote de retenue de l'ouvrage ainsi que l'intégration d'un dispositif de franchissement piscicole dans le corps du seuil (échancrure avec rampe en enrochements ou pré-barrages). Une attention particulière sera porté au risque de déstabilisation de l'ouvrage inhérent à l'érosion régressive observée en aval.				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Aménagement de l'ouvrage		50 000	59 800	
TOTAL (euros)		50 000	59 800	

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB,	
			Jusqu'à 100%		20%
Réalisation	2012-2013	50 000	40 000		10 000

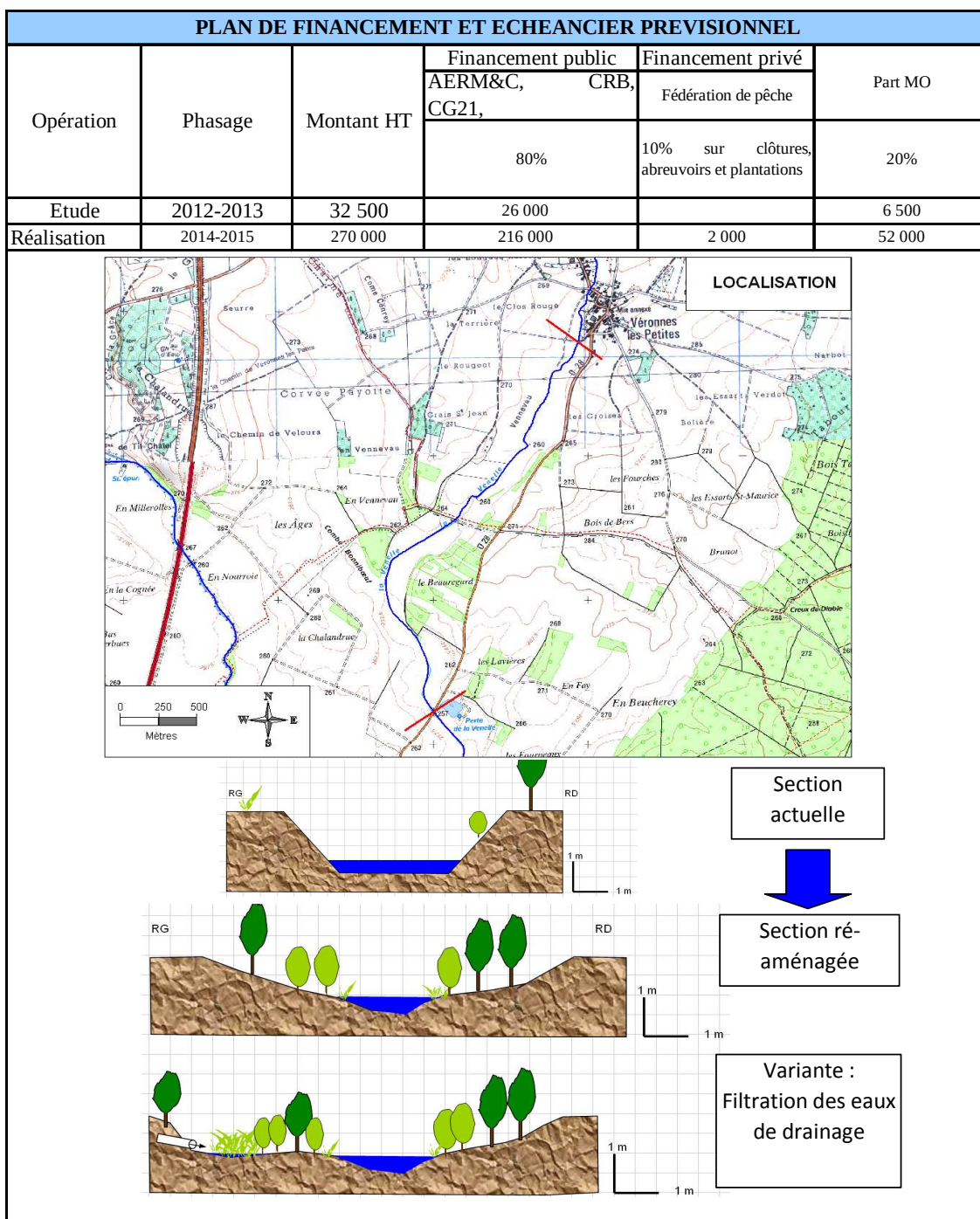
LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale	
COMMENTAIRES	

La Venelle

Venelle					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
V - 1	VENELLE - FRDR655	Restauration physique du lit et du milieu rivulaire de la Venelle entre Véronnes et les pertes de la Venelle à Lux: tronçon aval	361 790	P1	SITIV
V - 2		Amélioration de la qualité physique de la Venelle par diversification en amont de Vernois-les-Vesvres	16 744	P1	SITIV
V - 3		Aménagement des ouvrages de l'ancien moulin en amont immédiat de Selongey	200 928	P1	Propriétaire
TOTAL VENELLE			579 462	P1	
				P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel (3C17 : Restaurer les berges et/ou la ripisylve)		V 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	VENELLE - FRDR655	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	Venelle		
COMMUNE (S)	VERONNES, LUX		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration physique du lit et du milieu rivulaire de la Venelle entre Véronnes et les pertes de la Venelle à Lux: Troncon aval		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Ce tronçon fortement dégradé présente des conditions d'habitat aquatique ici fortement banalisées avec un lit rectiligne chenalisé et une quasi-absence de ripisylve. La qualité physique de ce tronçon, situé entre le bourg de Véronnes-les-Petites et les pertes de la Venelle (commune de Lux) , est estimée comme médiocre, en lien avec la simplification du milieu aquatique et l'absence de ripisylve. Un lit d'étiage est néanmoins perceptible suite aux adaptations de la rivière et au développement d'hélophytes, mais inscrit dans un lit fortement déconnecté du milieu rivulaire et du lit majeur (perte de connectivité accentuée par la présence de bourrelets de curage). La restauration physique de l'hydrosystème nécessitera inévitablement des interventions importantes passant par la restauration écologique complète de la rivière.			
Enjeux			
Qualité physique de l'hydrosystème et diversité écologique			
Objectifs visés			
Restaurer la qualité physique générale de la rivière			
Nature de l'intervention			
L'action envisagée consiste à restaurer intégralement l'hydrosystème et ses différentes composantes par remodelage du chenal actuel, comprenant : - la création d'un lit d'étiage et d'un lit moyen avec micro-sinuosité. Concrètement, il s'agira de travaux de terrassement des berges, du lit et remobilisation des bourrelets de curage (associés dans la mesure du possible à un rehaussement du fond du lit), - la création d'un milieu rivulaire fonctionnel en lit moyen. Linéaire : 3200ml Il est proposé de travailler dans un premier temps sur la moitié aval du tronçon identifié, soit 1500 ml.			
Conditions d'exécution			
Négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 500	2 990
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		30 000	35 880
Remodelage du lit et des berges		250 000	299 000
Plantations et mise en retrait du bétail (clôtures)		20 000	23 920
TOTAL (euros)		302 500	361 790

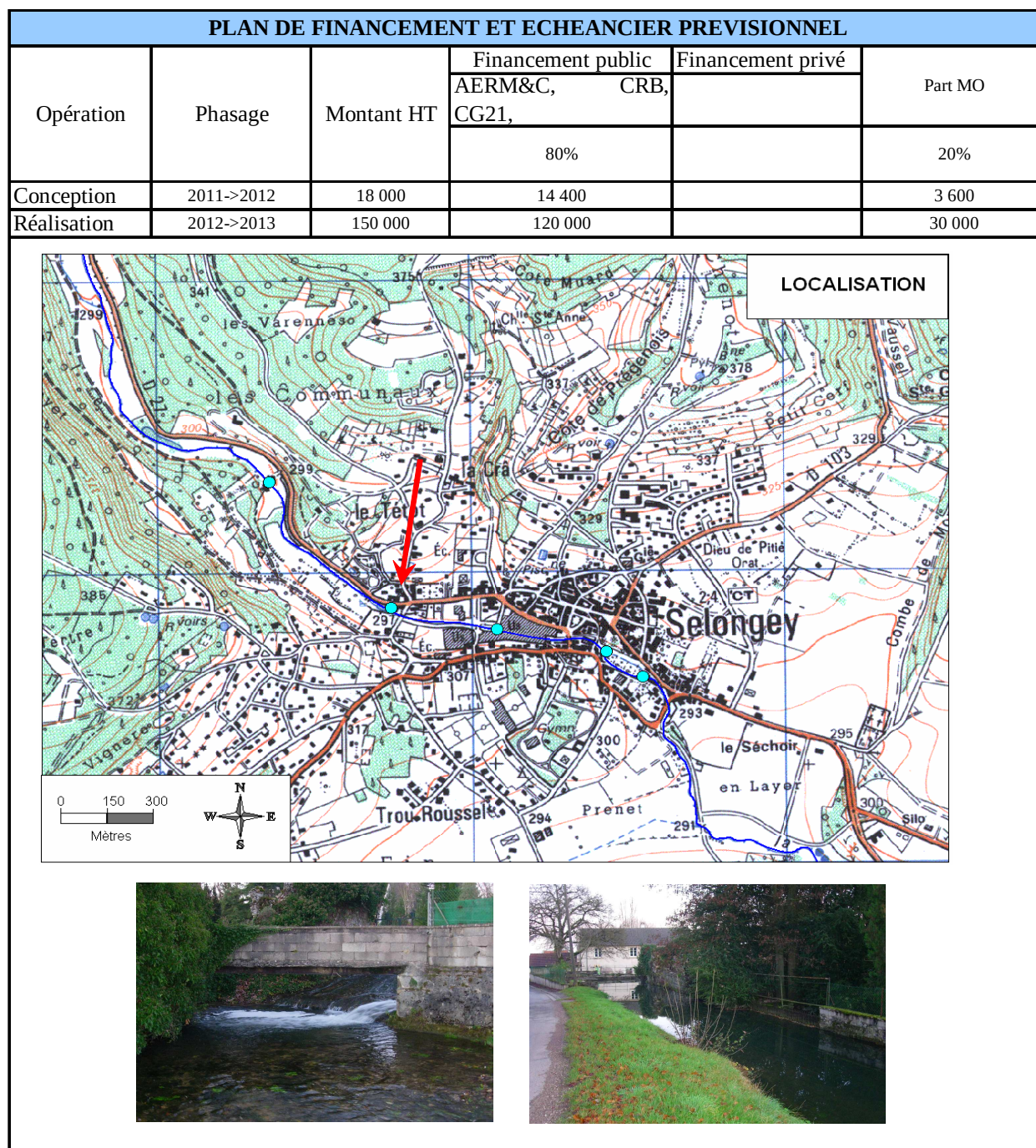


REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 01		Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur		V 2
MASSE D'EAU	I ^{re}	VENELLE - FRDR655	PRIORITE :
	II nd	-	
RIVIERE	Venelle		P1 - Court terme
COMMUNE (S)	VERNOIS-LES-VESVRES		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Amélioration de la qualité physique de la Venelle par diversification en amont de Vernois-les-Vesvres		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Sur ce tronçon de 2km en amont et dans la traversée du bourg de Vernois-les-Vesvres, la Venelle présente une qualité physique moyenne en lien avec un franche homogénéité de l'hydrosystème (lit rectiligne et géométrie constante). Ce secteur présente cependant un potentiel écologique fort avec la présence de zones humides associées à la source du Châtelet ainsi qu'à l'étang de Vernois. Un travail de diversification des habitats aquatiques en lit mineur permettrait de gagner en hétérogénéité et par conséquent d'améliorer la qualité physique générale du tronçon.			
Enjeux			
Faune piscicole / Qualité physique de la Venelle			
Objectifs visés			
Amélioration de la qualité physique générale de la rivière			
Nature de l'intervention			
Les actions envisagées consistent à diversifier le milieu aquatique pour gagner en hétérogénéité.. Ainsi, il s'agira de : - de mettre en place des petits aménagements de diversification en lit mineur (épis / déflecteurs - seuils V en bois), venant rompre l'homogénéité de l'hydrosystème. Linéaire du tronçon : 2 km			
Conditions d'exécution			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Continuité du corridor riparien	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 000	2 392
Diversification du lit mineur		10 000	11 960
Evaluation du gain biologique - IBGN/IPR		2 000	2 392
TOTAL (euros)		14 000	16 744

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	Fédération de pêche	
			80%	10%	
Réalisation	2011->2013	14 000	11 200	1 400	1 400

LOCALISATION

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 08		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison		V 3
MASSE D'EAU	I ^{re}	VENELLE - FRDR655	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	Venelle		
COMMUNE (S)	SELONGEY		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Aménagement des ouvrages de l'ancien moulin en amont immédiat de Selongey		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec l'appui du Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Les ouvrages de l'ancien moulin situé en amont immédiat de Selongey créent un point de blocage de la continuité écologique et une banalisation du milieu aquatique amont.			
Enjeux			
Faune piscicole / Qualité physique de la Venelle			
Objectifs visés			
Amélioration de la qualité physique générale de la rivière			
Nature de l'intervention			
Un aménagement de l'ouvrage afin de le rendre pleinement franchissable par le poisson est à prévoir (en intégrant éventuellement un abaissement de la cote de retenue afin de limiter la zone d'influence amont). Les solutions d'aménagement sont : 1/ Effacement de l'ouvrage de prise d'eau avec possibilité de maintien d'un seuil pour la tenue de la ligne d'eau à l'étiage. 2/ Aménagement du déversoir de prise d'eau le rendant franchissable par le poisson (passe à bassins adapté au regard des contraintes foncières). Cette solution n'est pas la plus simple mais reste la plus acceptable à ce stade par le propriétaire.			
Conditions d'exécution			
Maîtrise foncière, Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi des populations piscicoles	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Maîtrise d'œuvre (conception, Dossier réglementaire, suivi de travaux)		18 000	21 528
Ré-aménagement de l'ouvrage		150 000	179 400
TOTAL (euros)		168 000	200 928



La Creuse

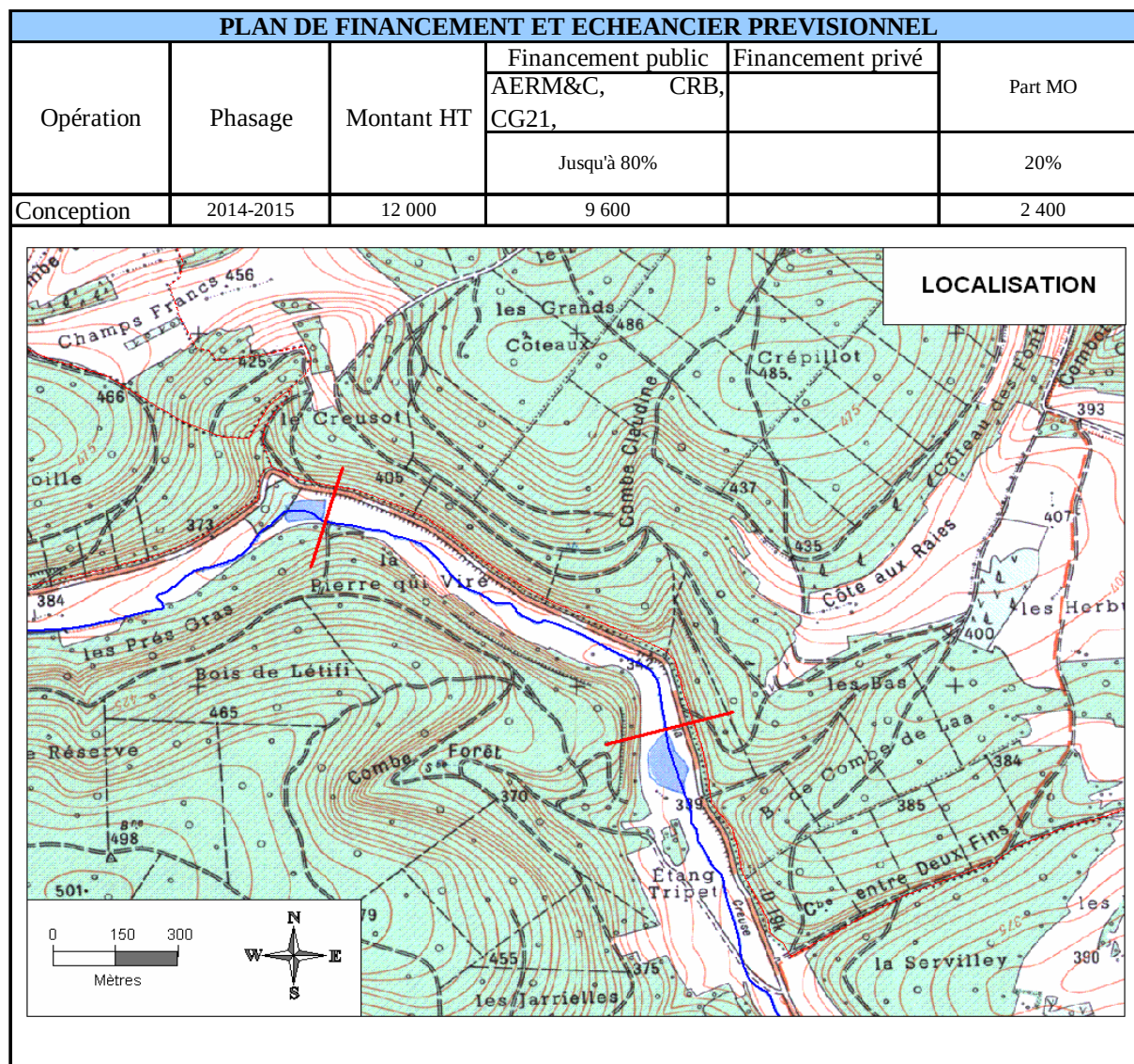
Creuse					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Cre - 1	CREUSE	Restauration physique de la Creuse en aval de l'étang Tripet	247 572	P1	SITIV
Cre - 2		Restauration physique par diversification du lit mineur entre les deux étangs: conception	14 352	P2	SITIV
TOTAL CREUSE			247 572	P1	
			14 352	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition		6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et			Cre 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652		
	II nd	Ruisseau La Creuse - FRDR10127		
RIVIERE	Ruisseau la Creuse			P2 - Moyen terme
COMMUNE (S)	AVOT			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Restauration physique de la Creuse en aval de l'étang Tripet			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Sur ce tronçon de 1km, la Creuse se présente une qualité physique médiocre en lien avec un milieu rivulaire très fragmenté voire inexistant, un lit rectiligne et banalisé avec une tendance à la chenalisation.				
Enjeux				
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale de la rivière				
Objectifs visés				
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème				
Nature de l'intervention				
Il est proposé de restaurer complètement le ruisseau sur ce tronçon par un remodelage du chenal actuel comprenant le retalutage des berges et la création d'un lit d'étiage sinueux complété par la mise en place de petits aménagements en lit mineur (épis, seuils en bois, ...). Dans un second temps, le milieu rivulaire sera restauré par plantations. Linéaire : 1300ml				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 000		2 392
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		15 000		17 940
Réalisation et suivi IBGN		190 000		227 240
TOTAL (euros)		207 000		247 572

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Conception	2011-2012	17 000	13 600		3 400
Réalisation	2013	190 000	152 000		38 000

LOCALISATION

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 01		Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur		Cre 2	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	Ruisseau La Creuse - FRDR10127		
RIVIERE	Ruisseau la Creuse			
COMMUNE (S)	AVOT		Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Restauration physique par diversification du lit mineur entre les deux étangs: conception			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Intercommunal Tille Ignon Venelle			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Sur ce tronçon médian de 1200ml, situé entre les deux étangs, la Creuse affiche un niveau de qualité physique médiocre en lien avec un lit homogène et une attractivité écologique moyenne.				
Enjeux				
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale de la rivière				
Objectifs visés				
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème				
Nature de l'intervention				
Il est proposé de restaurer complètement le ruisseau sur ce tronçon par un remodelage du chenal actuel comprenant le retalutage des berges et la création d'un lit d'étiage sinueux complété par la mise en place de petits aménagements en lit mineur (épis, seuils en bois, ...).				
Dans un second temps, le milieu rivulaire sera restauré par plantations.				
Linéaire : 1200ml				
Conditions d'exécution				
Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE	
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 000	2 392	
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		10 000	11 960	
TOTAL (euros)		12 000	14 352	
Travaux > 2015		122 000	145 912	

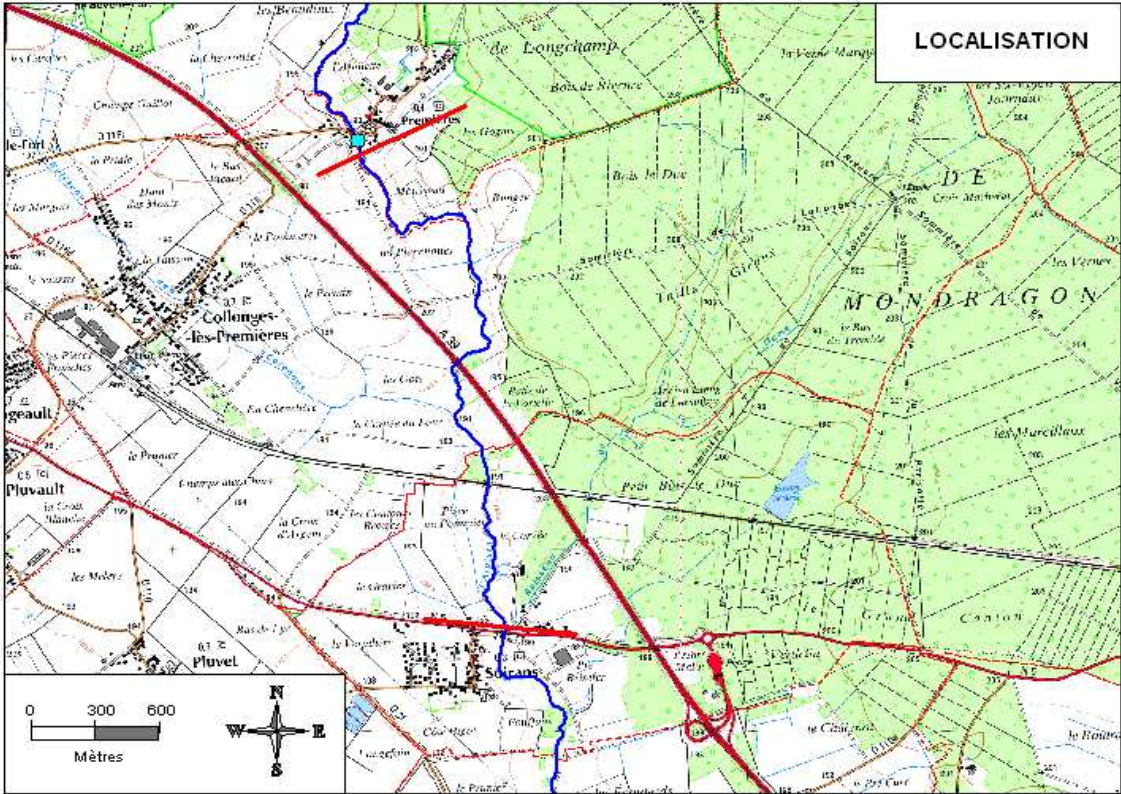


L'Arnison

Arnison					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
A - 1a	ARNISON	Restauration physique de l'Arnison entre Premières et Soirans: Communication	0	P1	SITNA
A - 1b		Restauration physique de l'Arnison entre Premières et Soirans: tronçon aval	342 056	P2	SITNA
A - 2		Etudes de l'aménagement du vannage de Longchamp et de la traversée du bourg	21 528	P2	SITNA
A - 3		Etudes de l'aménagement du vannage de Premières	21 528	P2	SITNA
A - 4		Restauration éco-morphologique de l'Arnison en aval de Soirans: communication	0	P2	SITNA
TOTAL ARNISON				P1	
			385 112	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		A 1a
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFERIEURE - FRDR649	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	L'Arnison - FRDR11305	
RIVIERE	L'Arnison		
COMMUNE (S)	PREMIERES, COLLONGES-LES- PREMIERES, SOIRANS		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration éco-morphologique de l'Arnison entre Premières et Soirans: Communication		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
A l'image des tronçons amont, l'Arnison présente une qualité physique médiocre en lien avec une franche homogénéité des conditions d'habitat et une faible attractivité écologique. Néanmoins, malgré les aménagements et autres opérations de curage, un tracé sinueux a été maintenu.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale du ruisseau			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Il est proposé sur ce tronçon de procéder à une restauration profonde et complète de l'hydrosystème, ce qui passe par un remodelage du profil de berge (pente douce) avec création : d'un lit d'étiage sinueux, d'un lit moyen végétalisé, diversifié par la connexion d'annexes hydrauliques à vocation piscicole (aménagement de frayères à Brochet) ou bien de zones humides. Le milieu rivulaire sera restauré, après le remodelage du lit, par des plantations. <u>Linéaire</u> : 3500ml			
Conditions d'exécution			
Participation des communes, Maîtrise foncière, Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Communication/ groupe de travail			
TOTAL (euros)		0	0

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			jusqu'à 80%		
Communication	2011->2012	-	-		-
Etude	2013				
Réalisation	2014-2015				






TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
Restauration éco-morphologique et restauration des capacités d'expansion des crues
COMMENTAIRES

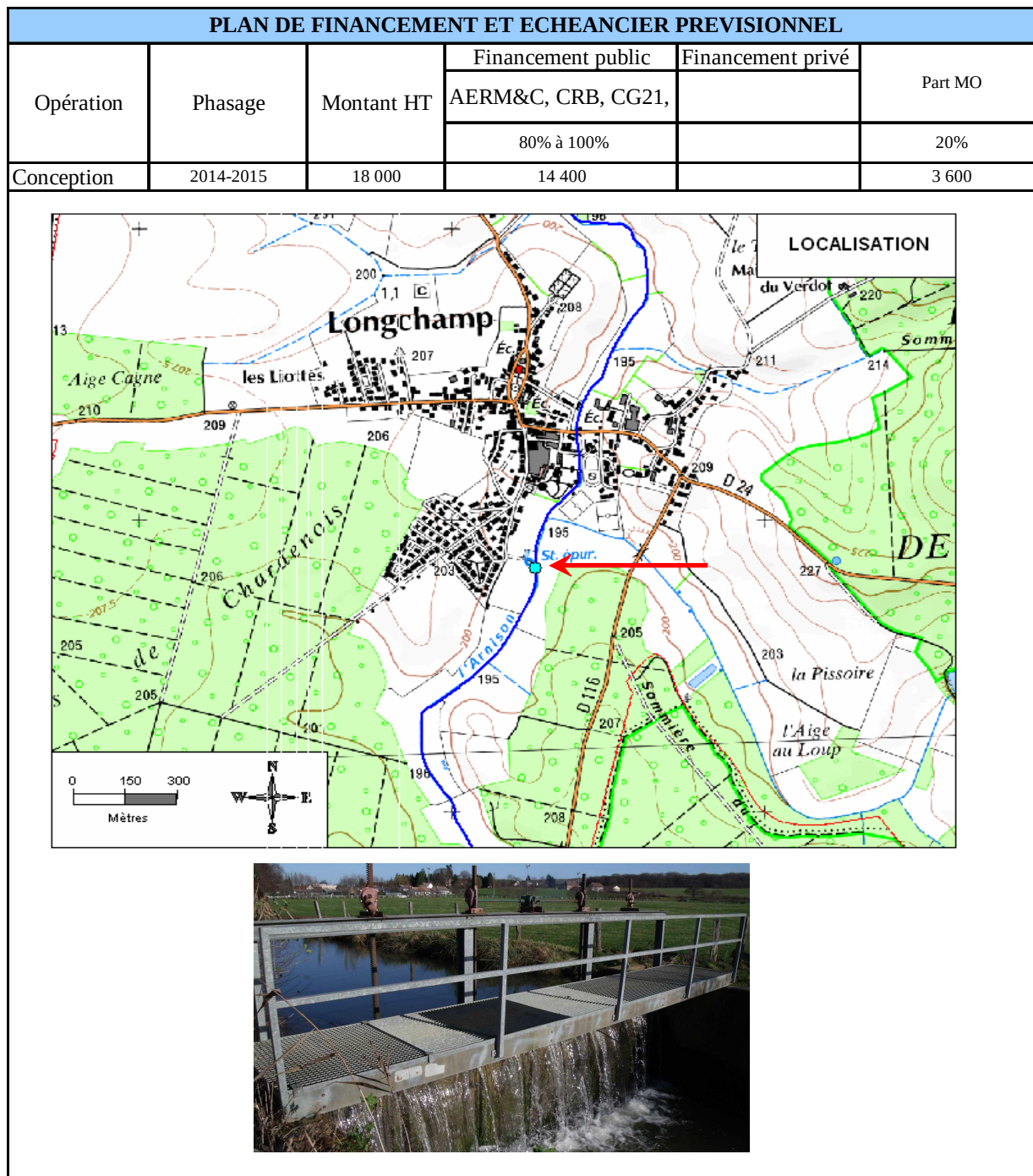
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		A 1b
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFERIEURE - FRDR649	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	L'Arnison - FRDR11305	
RIVIERE	L'Arnison		
COMMUNE (S)	PREMIERES, COLLONGES-LES-PREMIERES, SOIRANS		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration physique de l'Arnison entre Premières et Soirans: tronçon aval		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison avec l'aide de Réseau Ferré de France		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
A l'image des tronçons amont, l'Arnison présente une qualité physique médiocre en lien avec une franche homogénéité des conditions d'habitat et une faible attractivité écologique. Néanmoins, malgré les aménagements et autres opérations de curage, un tracé sinueux a été maintenu.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale du ruisseau			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Il est proposé sur ce tronçon de procéder à une restauration profonde et complète de l'hydrosystème, ce qui passe par un remodelage du profil de berge (pente douce) avec création : d'un lit d'étiage sinueux, d'un lit moyen végétalisé, diversifié par la connexion d'annexes hydrauliques à vocation piscicole (aménagement de frayères à Brochet) ou bien de zones humides. Le milieu rivulaire sera restauré, après le remodelage du lit, par des plantations. Linéaire total : 3500ml Il est proposé de travailler dans un premier temps sur la moitié aval du tronçon identifié, soit 1700 ml. Un partenariat avec Réseau Ferré de France sera établi au titre des mesures compensatoires sous réserve de la réalisation des travaux de la seconde phase de la LGV Grand Est.			
Conditions d'exécution			
Participation des communes, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Communication			
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		3 000	3 588
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		30 000	35 880
Travaux de restauration du secteur aval		250 000	299 000
Mesure impact biologique - IBGN/IPR		3 000	3 588
TOTAL (euros)		286 000	342 056

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Financement autre	Part MO
			AERM&C, CRB,		mesures compensatoires	
			CG21,		LGV RRBE 2è phase	
			jusqu'à 80%		à définir	20%
Communication	2011->2012	-	-			-
Etude	2013	33 000	26 400			6 600
Réalisation	2014-2015	253 000	202 400			50 600

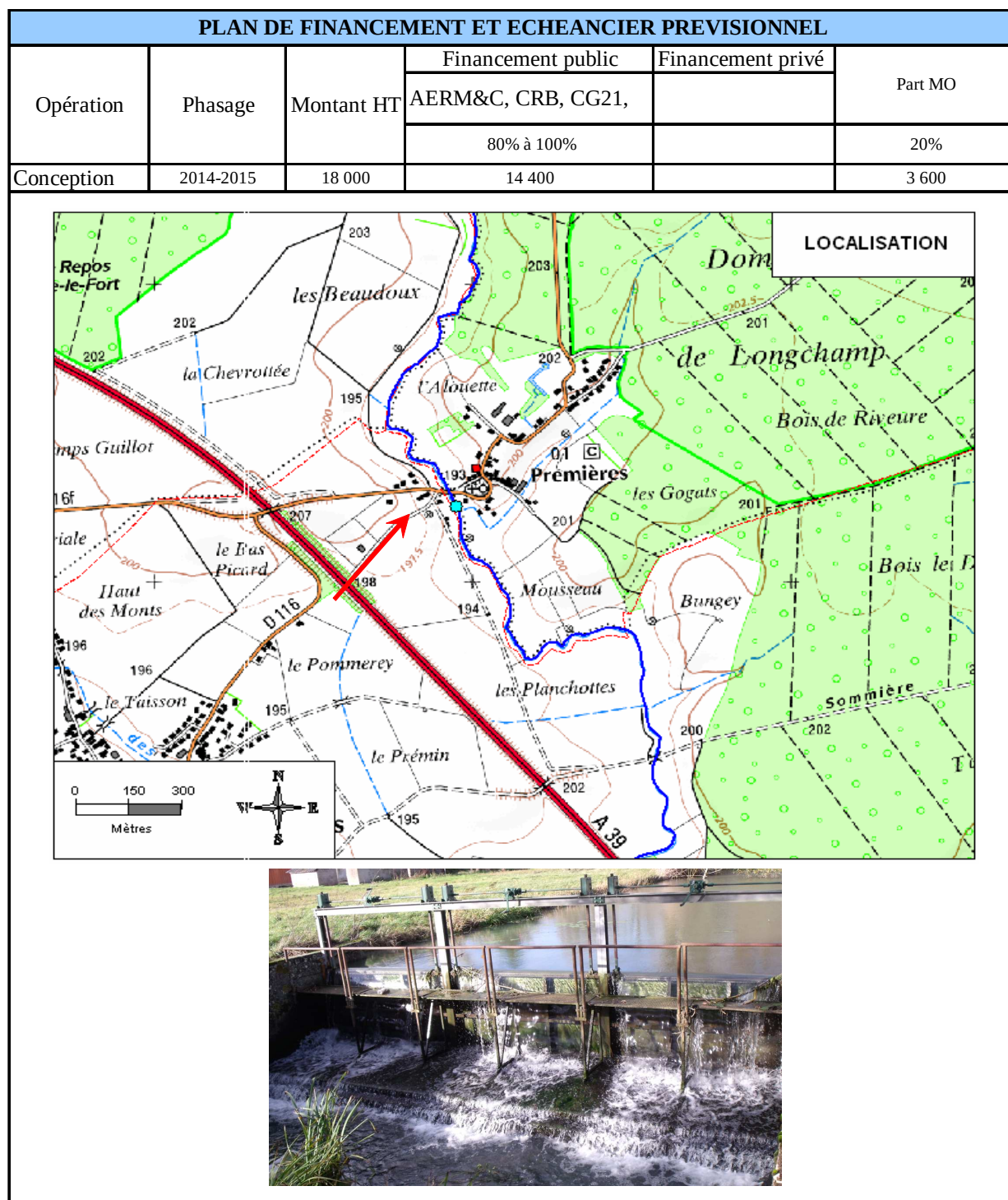
LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
Restauration éco-morphologique et restauration des capacités d'expansion des crues
COMMENTAIRES

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison (3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole)		A 2
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFÉRIEURE - FRDR649	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	L'Arnison - FRDR11305	
RIVIERE	L'Arnison		
COMMUNE (S)	LONGCHAMP		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Etude de l'aménagement du vannage de Longchamp et de la traversée du bourg		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Un vannage est présent sur le cours de l'Arnison au droit de la STEP de Longchamp. Cet ouvrage impacte le ruisseau au travers de son infranchissabilité piscicole et de son influence sur les écoulements en amont.			
Enjeux			
Qualité physique du milieu aquatique, Faune piscicole			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Arnison et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Dans un premier, au regard des problématiques en présence, une première étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique et définir d'une optimisation dans la gestion des débits. Dans un second temps, un ré-aménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la cote de retenue, et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole. Une automatisation des ouvrages mobiles devra être envisagée.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi des populations piscicoles	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
TOTAL (euros)		18 000	21 528

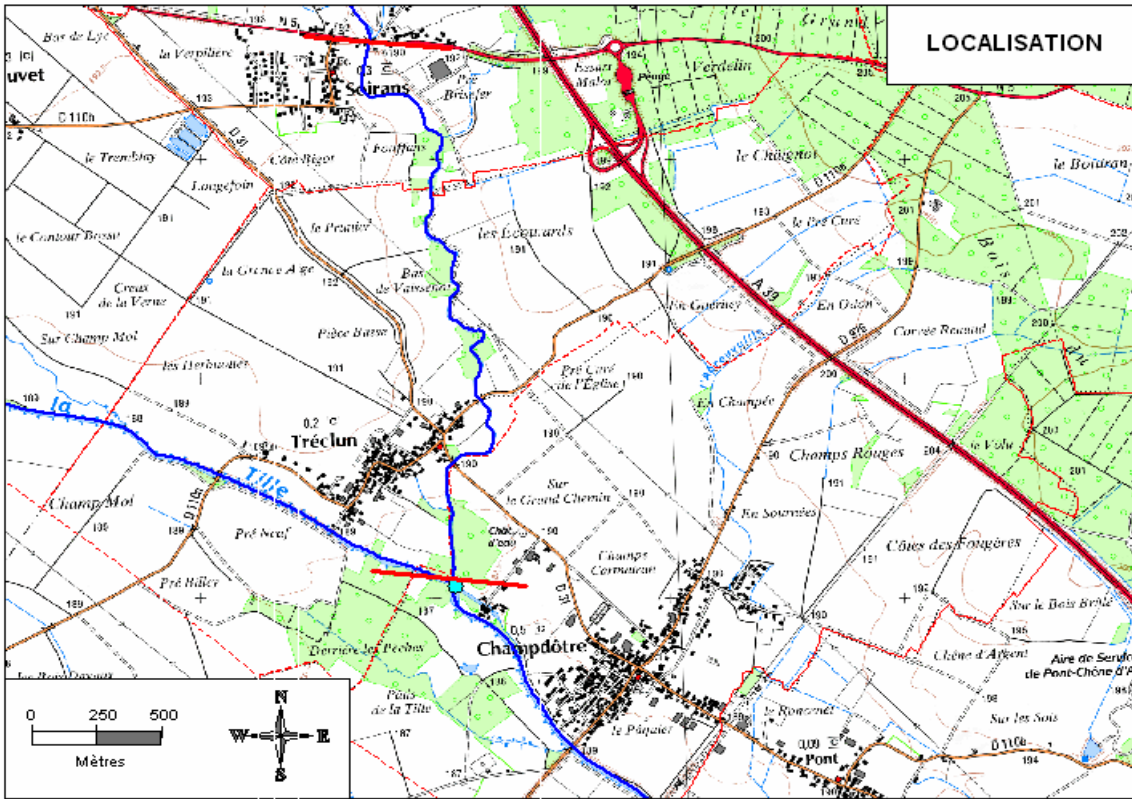


REFERENCE SDAGE	OF 6 PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison (3C10 : Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole)		A 3
MASSE D'EAU	I ^{re} TILLE INFÉRIEURE - FRDR649		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	L'Arnison - FRDR11305	
RIVIERE	L'Arnison		
COMMUNE (S)	PREMIERES		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Etude de l'aménagement du vannage de Premières		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Un vannage est présent sur le cours de l'Arnison en aval de la RD116f à Premières. Cet ouvrage impacte le ruisseau au travers de son infranchissabilité piscicole et de son influence sur les écoulements en amont (influence amont néanmoins favorable à la bonne connectivité latérale).			
Enjeux			
Qualité physique du milieu aquatique, Faune piscicole			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de l'Arnison et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Dans un premier, au regard des problématiques en présence, une première étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique et définir d'une optimisation dans la gestion des débits. Dans un second temps, un ré-aménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la cote de retenue, et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole. Une automatisation des ouvrages mobiles devra être envisagée.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Suivi des populations piscicoles		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
TOTAL (euros)		18 000	21 528



REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 01		Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		A 4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE INFERIEURE - FRDR649	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	L'Arnison - FRDR11305	
RIVIERE	L'Arnison		
COMMUNE (S)	SOIRANS, TRECLUN, CHAMPDOTRE		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration éco-morphologique de l'Arnison en aval de Soirans		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
De façon récurrente, l'Arnison présente ici une qualité physique médiocre en lien avec une franche homogénéité des conditions d'habitat et une faible attractivité écologique. Néanmoins, malgré les aménagements et autres opérations de curage, un tracé sinueux a été maintenu.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale du ruisseau			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Il est proposé sur ce tronçon de procéder à une restauration profonde et complète de l'hydrosystème, ce qui passe par un remodelage du profil de berge (pente douce) avec création : d'un lit d'étiage sinueux, d'un lit moyen végétalisé, diversifié par la connexion d'annexes hydrauliques à vocation piscicole (aménagement de frayères à Brochet) ou bien de zones humides. Le milieu rivulaire sera restauré, après le remodelage du lit, par des plantations. Linéaire : 3500ml			
Pour un niveau d'ambition supérieur, la suppression des bourrelets de berges dans les zones de moindres enjeux sera étudiée dans le but d'une restauration partielle des capacités d'expansion de crue. Vis-à-vis du drainage agricole, il est possible d'intégrer à l'aménagement du lit un dispositif de collecte des drains et de filtration des eaux au droit d'un exutoire aménagé en filtre biologique afin de limiter les rejets directs dans la rivière.			
Conditions d'exécution			
Participation des communes, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Communication			
TOTAL (euros)		0	0

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CG21, FEDER	CRB,	
Communication	2012->2013	-	-		-



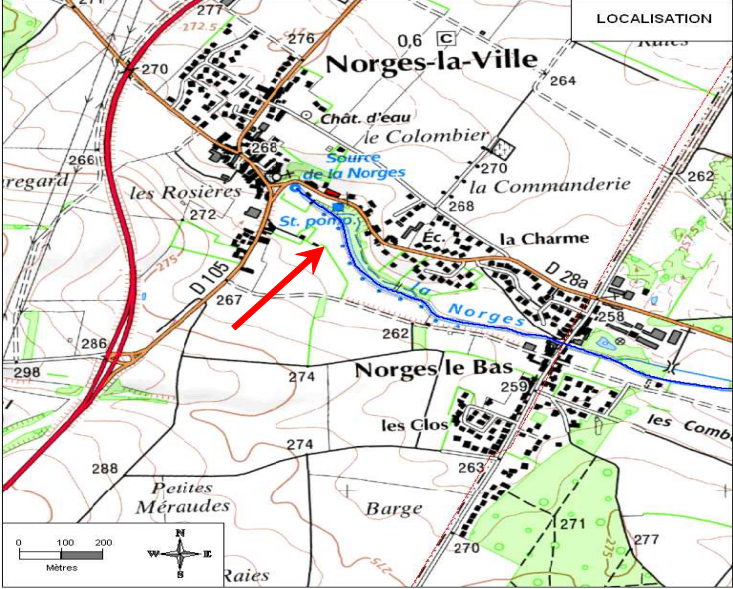


TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION	
Restauration éco-morphologique et restauration des capacités d'expansion des crues	
COMMENTAIRES	

La Norges

N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
N - 1	NORGES	Restauration d'une zone humide en rive droite de la Norges	397 072	P2	Commune
N - 2		Amélioration de la qualité physique de la Norges par diversification	52 624	P2	SITNA
N - 3		Aménagement du moulin Hauterive à Brétigny	200 928	P1	Propriétaire
N - 4		Coordination de la manœuvre des vannages présents dans la traversée de Brétigny et de Saint-Julien	0	P1	SITNA
N - 5		Restauration physique de la Norges entre Saint-Julien et Orgeux, intégrant l'aménagement de l'ouvrage d'Orgeux	427 570	P1	SITNA
N - 6		Restauration physique de la Norges entre Orgeux et Couternon	0	P2	SITNA
N - 7		Restauration d'une cressonnière	10 764	P1	Commune
N-8		Aménagement de l'ouvrage de Couternon	89 700	P2	Grand Dijon/ Commune
TOTAL NORGES			639 262	P1	
			539 396	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 B		Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides
	Disposition 6 B - 08		Reconquérir les zones humides
CODE PDM	ZH7 : Mettre en œuvre des actions de préservation des zones humides dans les aires d'alimentation de captage d'eau potable ZH15 : Intervenir des façon curative par de la restauration lourde		N 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Norges		
COMMUNE (S)	NORGES-LA-VILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Restauration d'une zone humide en rive droite de la Norges		
MAITRE D'OUVRAGE	Commune Avec l'appui du Syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
La commune de Norges la Ville a acquis en 2009, les parcelles AB251, 68 et 69 d'une superficie totale de près de 4ha en bordure de Norges. Autrefois utilisées pour le pâturage, ces parcelles sont aujourd'hui plantées de jeunes peupliers et ne font l'objet d'aucun entretien. Sans intervention, le caractère humide du site est menacé en raison d'un assèchement du aux peupliers. De plus, le SIAEP de Clenay et Saint-Julien exploite un captage situé à proximité immédiate de la zone humide. Ce captage est un captage dit « Grenelle », prioritaire en raison de concentrations élevées en nitrates contenues dans les eaux brutes. La restauration de la zone humide participera à la protection immédiate du captage et à l'épuration des nitrates			
Enjeux			
Zones humides, diversité d'habitats naturels et ressource en eau			
Objectifs visés			
Restaurer des surfaces en zones humides et protection du captage d'eau potable			
Nature de l'intervention			
La commune souhaite restaurer le site dans un but écologique, paysager et éducatif. Le projet comporte deux aménagements à buts distincts : - Une extension du parc actuel bordant la résurgence donnant naissance à la Norges sera réalisée sur la partie ouest. Cet aménagement est soutenu par le programme « cœur de village » du Conseil Régional. - Sur plus de 3ha en bordure de Norges, une restauration de la prairie humide et de mares écologiques seront réalisées. Les peupliers seront supprimés manuellement afin de limiter l'impact de l'intervention sur le sol. L'ancien point d'eau sera aménagé en mare à vocation écologique selon les préconisations du Conservatoire des Sites Bourguignons. L'entretien du site sera réalisé soit par fauche, soit par pâturage en fonction des préconisations du Conservatoire des Sites Bourguignons suite à l'inventaire écologique.			
Conditions d'exécution			
Inventaires écologiques préalables, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Inventaires écologiques (Faune, Flore, Habitats)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes préalables		5 000	5 980
Maîtrise d'œuvre		40 000	47 840
Travaux		287 000	343 252
TOTAL (euros)		332 000	397 072

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement autre	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Etudes	2011	5 000	4 000		1 000
Réalisation	2011-2012	327 000	261 600		65 400
 LOCALISATION Extrait du projet de la commune 					
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur		N 2
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Norges		
COMMUNE (S)	NORGES-LA-VILLE, BRETIGNY, CLENAY, SAINT- JULIEN		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Amélioration de la qualité physique de la Norges par diversification		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
En raison de nombreux ouvrages et des traversées de bourg, la Norges est dans ce secteur parfois très homogène (lit rectiligne) et manque de diversité d'habitat pour atteindre un niveau de qualité supérieur. En accompagnement de l'aménagement des ouvrages hydrauliques, localement fortement limitants pour la qualité, voire de certaines opérations d'aménagement paysager des traversées de bourg, des opérations de diversification du lit mineur par petits aménagements seraient profitables pour la qualité de la rivière.			
Enjeux			
Qualité physique de l'hydrosystème et diversité écologique			
Objectifs visés			
Améliorer la qualité physique générale de la rivière			
Nature de l'intervention			
Les actions envisagée consistent à diversifier le milieu aquatique et à restaurer son attractivité écologique. Ainsi, il s'agira de : - de mettre en place des petits aménagements de diversification (épis / déflecteurs en bois ou en blocs) Linéaire : 4600ml			
Conditions d'exécution			
Concertation avec les propriétaires			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 000	2 392
Diversification du lit mineur		40 000	47 840
Mesure impact biologique - IBGN/IPR		2 000	2 392
TOTAL (euros)		44 000	52 624

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	Fédération de pêche	
			Jusqu'à 80%	10%	
Réalisation	2013->2015	44 000	35 200	4 400	4 400

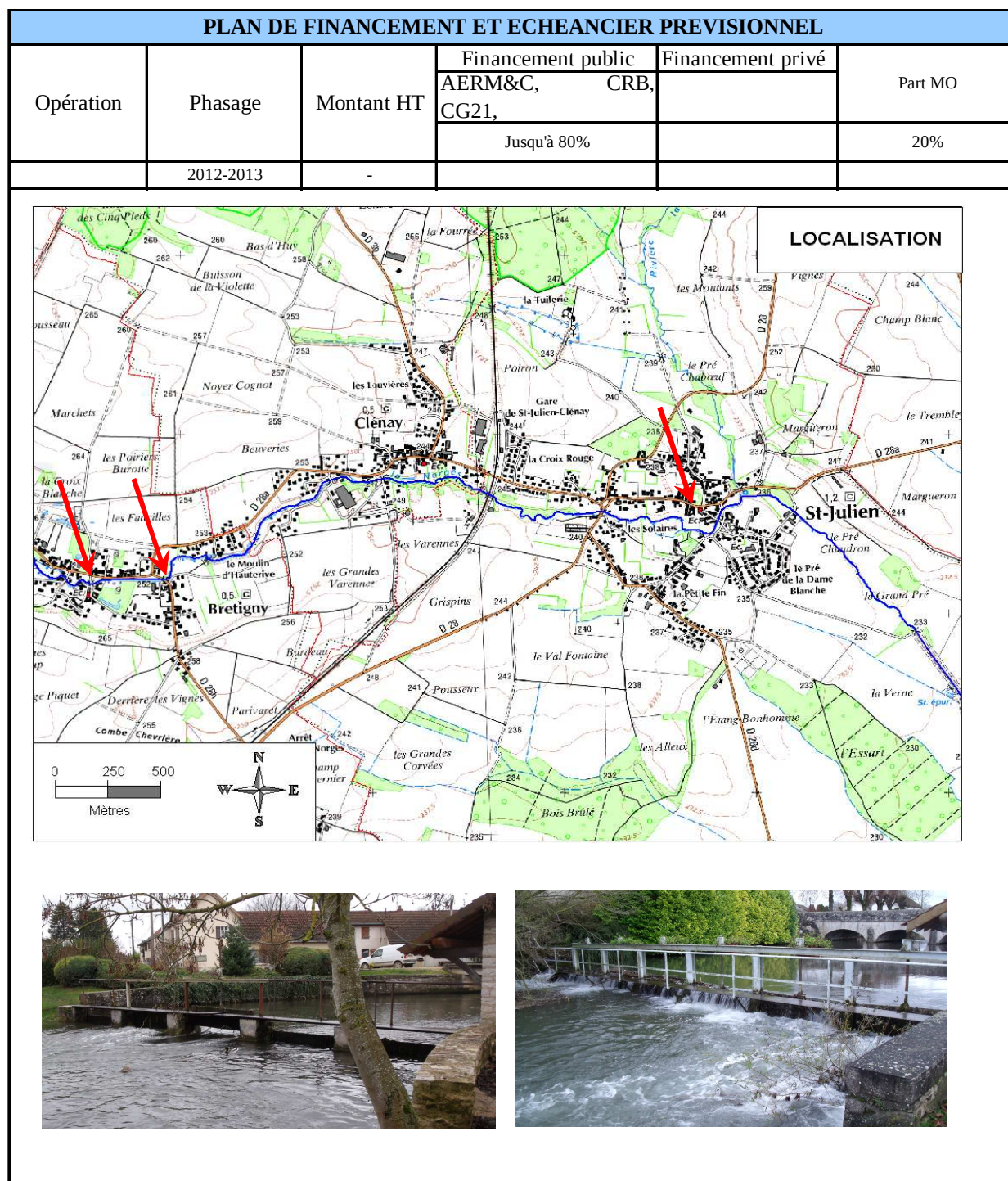
LOCALISATION

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison		N 3
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Norges		
COMMUNE (S)	BRETIGNY		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Aménagement du moulin Hauterive à Brétigny		
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire Avec l'appui du Syndicat		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Le moulin de Hauterive à Brétigny impacte fortement le milieu aquatique au travers de son infranchissabilité piscicole et de sa zone d'influence amont bien présente bouleversant localement les conditions d'habitat du peuplement salmonicole. Cependant, l'ouvrage hydraulique comporte un enjeu potentiel au travers de la micro-électricité.			
Enjeux			
Faune piscicole, aspects paysagers inhérents à la traversée du bourg			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique			
Nature de l'intervention			
Réalisation d'une étude hydro-écologique adaptée aux ouvrages hydrauliques afin d'évaluer les possibilités de garantir leur franchissement piscicole et d'améliorer la diversité du milieu aquatique en amont, tout en garantissant l'usage de l'eau en présence. Possibilité d'aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole au droit du déversoir partiteur, ou bien de l'ouvrage de décharge latérale. Réflexion à mener sur les possibilités d'abaissement de la cote de retenue afin de diminuer l'impact sur le milieu aquatique amont. Dans ce cas, un ré-aménagement écologique de la retenue amont sera à prévoir.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Euvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi des populations piscicoles	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
Travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques		150 000	179 400
TOTAL (euros)		168 000	200 928

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		10%
Conception	2011	18 000	14 400		1 800
Réalisation	2012 -> 2013	150 000	120 000		15 000

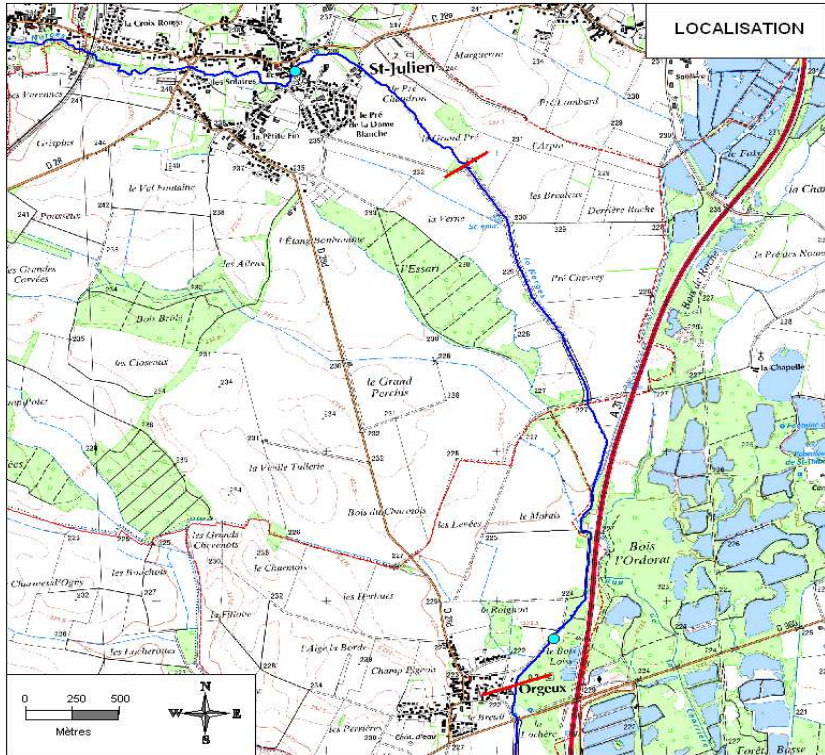
LOCALISATION

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition 6 A - 08		Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques	
CODE PDM	3A28 : Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques de manière concertée		N 4	
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a		PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Norges			
COMMUNE (S)	BRETIGNY, SAINT-JULIEN			Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Coordination de la manœuvre des vannages présents dans la traversée de Brétigny, Clenay et de Saint-Julien			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
Les traversées de Brétigny et de Saint-Julien sont influencées par des vannages liés à la présence d'anciens lavoirs qui conditionnent les écoulements sur ces secteurs et sont susceptibles de contraindre les populations piscicoles. Ces ouvrages sans utilité majeure font cependant partie de la culture et du paysage locales, et contrôlent les écoulements dans des tronçons couvent surélargis. Des modalités de gestion ont d'ores et déjà été mises en place pour certains d'entre eux en accord avec la Fédération de Pêche : maintien d'une vanne ouverte par exemple pour permettre le franchissement de la Truite durant sa période de reproduction.				
Enjeux				
Faune piscicole, gestion des débits, contexte paysager				
Objectifs visés				
Amélioration de la continuité écologique de la Norges				
Nature de l'intervention				
Mise en place d'une convention de gestion concertée de la manœuvre des vannes afin de garantir la libre circulation piscicole au minimum durant la période de frai de la truite.				
Conditions d'exécution				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi des populations piscicoles		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Convention de manœuvre des vannes du moulin par le Syndicat		0		0
TOTAL (euros)		0		0

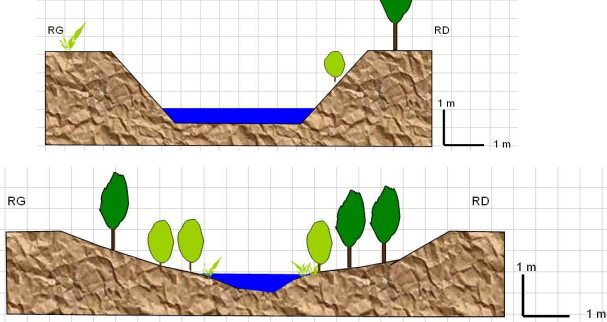


REFERENCE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition		6 A - 01 Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
SDAGE			
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		N 5
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a	PRIORITE :
	II nd	-	
RIVIERE	La Norges		P1 - Court terme
COMMUNE (S)	SAINT-JULIEN, ORGEUX		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Restauration physique de la Norges entre Saint-Julien et Orgeux, intégrant l'aménagement de l'ouvrage d'Orgeux		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Entre Couternon et Orgeux, le lit de la Norges a été fortement aménagé par rectification et recalibrage dans un but hydraulique, si bien qu'aujourd'hui le lit est totalement rectiligne, chenalisé et déconnecté de son milieu rivulaire (section trapézoïdale, berges raides et hautes, ripisylve déficitaire). La qualité physique est ici évaluée à un niveau médiocre. Malgré tout, un certain potentiel biologique reste présent au travers des populations de truite encore présentes, fréquentant les fonds rugueux.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale de la rivière			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Face au constat dressé, plusieurs scénarii de restauration sont envisageables, tout en sachant que le gain écologique sera fonction du niveau d'ambition retenu. Linéaire : 4000ml Scénario 1 : - Reprise complète de l'hydrosystème par remodelage du profil en travers au moyen d'opérations de retalutage des berges (pente douce) comprenant : la création d'un lit d'étiage sinueux et d'un lit moyen végétalisé, restauration d'un milieu rivulaire fonctionnel par plantation. - Effacement de l'ouvrage d'Orgeux (avec maintien potentiel d'un ouvrage de fond). - Vis-à-vis du drainage agricole, il est possible d'intégrer à l'aménagement du lit un dispositif de collecte des drains et de filtration des eaux au droit d'un exutoire aménagé en filtre biologique afin de limiter les rejets directs dans la rivière. Un second scénario moins interventionniste est possible dans le cas d'un échec de mise en oeuvre du scénario optimal : - Diversification du lit mineur par petits aménagements et reprofilage des berges pour restauration du milieu rivulaire fonctionnel, - Simplification et abaissement de l'ouvrage d'Orgeux.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement) Un partenariat avec Réseau Ferré de France sera établi au titre des mesures compensatoires sous réserve de la réalisation des travaux de la seconde phase de la LGV Grand Est.			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique	Bon état écologique
		Indices biologiques (IBGN, IPR)	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR		2 500	2 990
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		30 000	35 880
Travaux de restauration		325 000	388 700
TOTAL (euros)		357 500	427 570

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement autre	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	mesures compensatoires LGV RRBE 2è phase	
			De 80 à 100%	à définir	
Conception	2012-2013	32 500	26 000		6 500
Réalisation	2014-2015	325 000	260 000		65 000
Réalisation	>2015	327 500			



LOCALISATION



Section actuelle

Section ré-aménagée

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
COMMENTAIRES

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES		
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le déclioisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	<i>Disposition</i>	6 A - 01	<i>Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux</i>
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur		N 6
MASSE D'EAU	I^{re}	NORGES INFERIEURE - FRDR650b	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	IInd	-	
RIVIERE	La Norges		
COMMUNE (S)	ORGEUX, COUTERNON		Échéance DCE : Bon Potentiel 2021
PROJET	Restauration physique de la Norges entre Orgeux et Couternon		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
A l'image du tronçon amont, la Norges est sur ce tronçon fortement dégradée et banalisée, atteignant un niveau de qualité physique médiocre. Une restauration des conditions morphologiques apparaît sur ce secteur inévitable.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale de la rivière			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Deux scenarii de restauration sont envisageables, tout en sachant que le gain écologique sera fonction du niveau d'ambition retenu. Linéaire : 2200ml Scénario 1 : Reméandrage de la Norges afin de restaurer un tracé sinueux, à l'image de son tracé d'origine. Ce principe nécessite une étude plus précise de la chronologie d'évolution de la rivière. Scénario 2 : A ce stade de connaissance, il peut être envisagé un remodelage complet du lit actuel au moyen d'opérations de retalutage des berges (pente douce) comprenant : la création d'un lit d'étiage sinueux et d'un lit moyen végétalisé, restauration d'un milieu rivulaire fonctionnel par plantation. Les bourrelets de berge seront arasés et le fond du lit rehaussé dans le but de restaurer la fonctionnalité de l'hydrosystème et en particulier sa connectivité latérale et les capacités d'expansion des crues en lit majeur.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon potentiel
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Communication		0	0
TOTAL (euros)		0	0

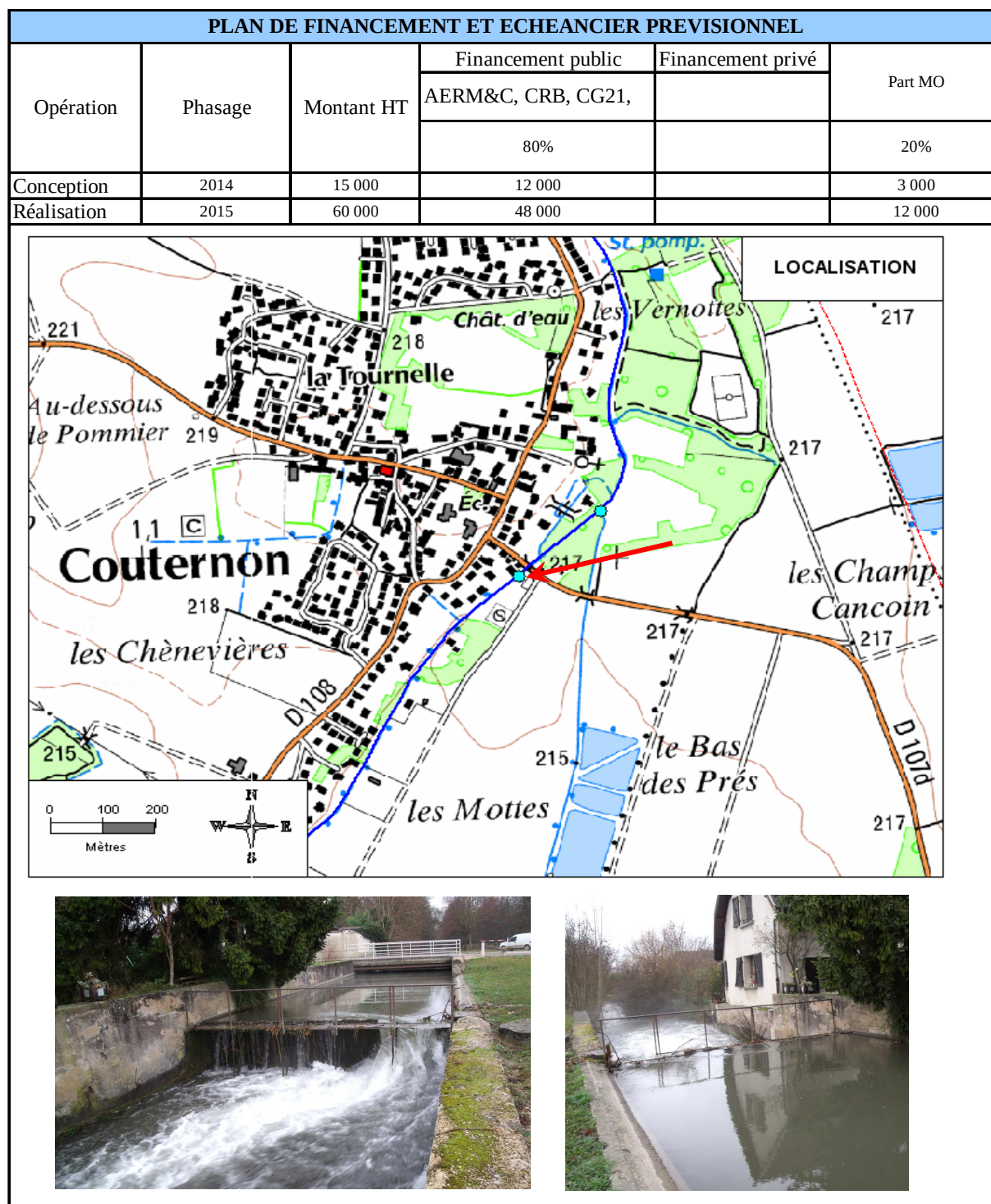
DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES		
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 B	Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides	
	Disposition	6 B - 08	Reconquérir les zones humides
CODE PDM	ZH 11: Réaliser des interventions de restauration légères		N 7
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES SUPERIEURE - FRDR650a	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	-	
RIVIERE	Ruisseau de la fontaine aux Lions		
COMMUNE (S)	CLENAY		Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Restauration d'une cressonnière		
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Clenay/ Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
La commune de Clenay souhaite dans un projet de restauration et protection d'anciennes cressonnières, zones humides originales.			
Enjeux			
Zones humides, diversité d'habitats naturels			
Objectifs visés			
Restaurer des surfaces en zones humides			
Nature de l'intervention			
Plusieurs cressonnières se situent en aval de la résurgence du ruisseau de la Fontaine aux Lions. Ces cressonnières aménagées de long du ruisseau ont été exploitées jusque dans les années 1960. Le manque d'entretien depuis l'abandon de l'exploitation a induit une perte de diversité écologique. La restauration prévue sur le site comprend la réouverture du ruisseau par élagage et la réhabilitation des cressonnière par nettoyage et remise en eau. Un parcours d'interprétation et de sensibilisation permettra l'accueil du public.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune et du syndicat de rivière			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Inventaires écologiques (Faune, Flore, Habitats)		Bon potentiel
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention	Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Elagage	2 000		2 392
Réhabilitation des cressonnières	5 000		5 980
Parcours d'interprétation	9 000		10 764
TOTAL (euros)		9 000	10 764

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			80%		
Restauration	2011-2012	9 000	7 200		1 800

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION

COMMENTAIRES

DOMAINE	PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES		
REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 08	Restaurer la continuité écologique des milieux aquatiques
CODE PDM	3C11 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 : Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison		N 13
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES INFERIEURE - FRDR650b	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-	
RIVIERE	La Norges		
COMMUNE (S)	COUTERNON		Échéance DCE : Bon Potentiel 2021
PROJET	Aménagement du barrage de Couternon		
MAITRE D'OUVRAGE	Grand Dijon/ Commune avec l'aide du Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Le barrage de Couternon impacte le milieu aquatique au travers de son infranchissabilité piscicole et de la banalisation du lit mineur qu'il induit en amont par effet retenue. A noter qu'aucun usage n'est recensé directement sur l'ouvrage, mais il présente un enjeux lié à la prise d'eau pour l'alimentation en eau potable et d'autres en lien avec la traversée de Couternon et du bâti riverain.			
Enjeux			
Continuum écologique / faune piscicole / Qualité physique de la Norges / Enjeux paysagers			
Objectifs visés			
Restauration de la continuité écologique de la Norges et amélioration des conditions d'habitat aquatique			
Nature de l'intervention			
Il est proposé de mettre en place un dispositif de franchissement piscicole sur l'ouvrage afin de limiter son impact sur les populations.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Suivi piscicole, et évolution des dépôts aval		Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Maîtrise d'œuvre : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire		15 000	17 940
Travaux d'aménagement et suivi des travaux		60 000	71 760
TOTAL (euros)		75 000	89 700



Le Bas-Mont

Bas Mont					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
BM - 1		Restauration du milieu rivulaire du Bas-Mont	59 800	P2	SITNA
TOTAL BAS-MONT			0	P1	
			59 800	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 02		Préserver et restaurer les bords de cours d'eau et les boisements alluviaux
CODE PDM	3C17 : Restaurer les berges et/ou la ripisylve		BM 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	NORGES INFÉRIEURE - FRDR650b	
	II nd	Ruisseau du Bas-Mont - FRDR11057	
RIVIERE	Le ruisseau du Bas-Mont		PRIORITE : P2 - Moyen terme
COMMUNE (S)	RUFFEY-LES-ECHIREY, VAROIS-ET-CHAIGNOT, COUTERNON, QUETIGNY		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration du milieu rivulaire du Bas-Mont		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Le milieu rivulaire du Bas-Mont est globalement déficitaire, voire totalement absent. Ce déficit inhérent aux pressions agricoles participe au très faible niveau de qualité physique. A noter que de part la chenalisation du ruisseau, le milieu rivulaire se retrouve ainsi déconnecté du lit mineur, ce qui constitue une contrainte supplémentaire au développement d'une ripisylve fonctionnelle.			
Enjeux			
Qualité physique de l'hydrosystème (attractivité écologique) et continuité du corridor alluvial			
Objectifs visés			
Restaurer la fonctionnalité et la continuité du milieu rivulaire			
Nature de l'intervention			
Il s'agira de procéder à des travaux de plantations, associés préalablement à un retalutage de la berge en pente douce. <u>Linéaire</u> : 2 000ml de berges			
Conditions d'exécution			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Continuité du corridor riparien	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Plantation, Clôtures, Abreuvoirs 2013-2015		50 000	59 800
TOTAL (euros)		50 000	59 800

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,	Fédération de pêche	
			Jusqu'à 80%	10%	
Réalisation	2013 - 2015	50 000	40 000	5 000	5 000

SCHEMA DE PLANTATION

LEGENDE

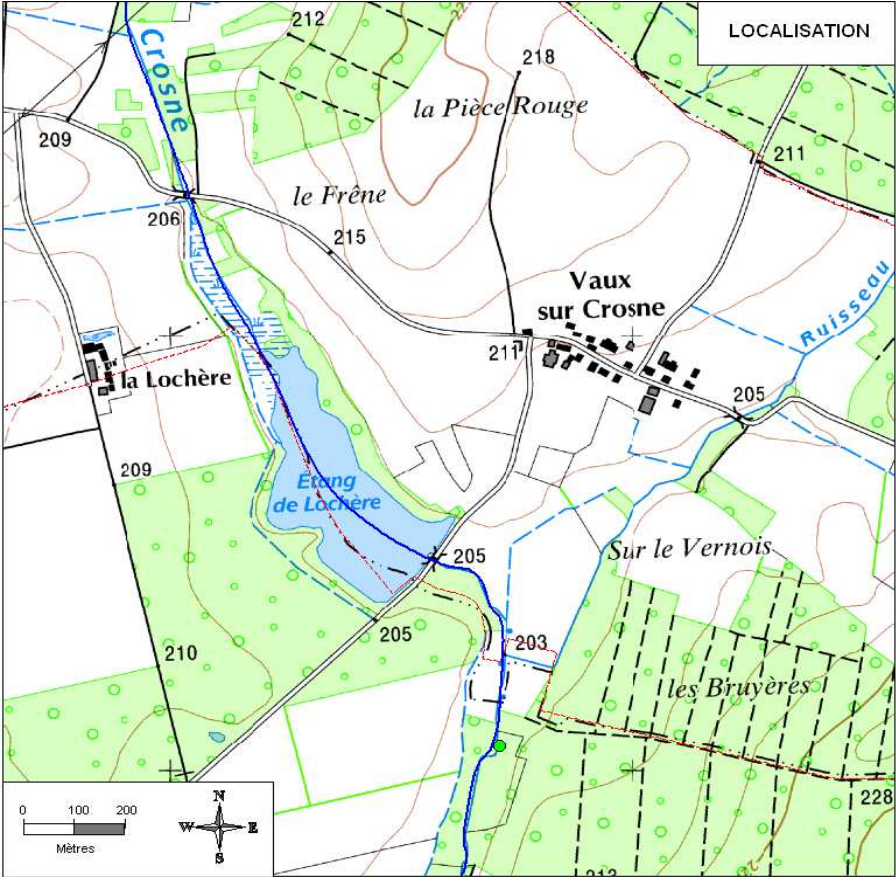
Arbre Arbuste Bouture

Le Crône

Crône					
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
C - 1		Gestion concertée de l'étang de Lochère	17 940	P1	Conservatoire des sites naturels Bourguignons
C - 2		Restauration physique du Crône en aval de Labergement	276 276	P2	SITNA
C - 3		Ré-aménagement de l'ancien barrage de Pluvault en amont de la confluence avec la Tille	141 128	P1	SITNA
TOTAL CRONE			159 068	P1	
			276 276	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3A28 : Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques de manière concertée 3C33 : Elaborer un plan de gestion de plan d'eau		C 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	Ruisseau le Crône - FRDR10821	
RIVIERE	Le Crône		
COMMUNE (S)	REMILLY-SUR-TILLE		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Gestion concertée de l'étang de Lochère		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison Appui CSNB		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
L'étang de Lochère implanté sur le cours du Crône dans sa partie amont influence inévitablement le cours aval au travers d'une artificialisation de l'hydrologie et d'une altération potentiel de la qualité des eaux. Néanmoins, ce plan d'eau comporte des milieux humides d'intérêt écologique potentiel (ceinture végétale et zone humide en queue d'étang) sur un sous-bassin en réel déficit de ce type de milieux.			
Enjeux			
Qualité physique générale du ruisseau et diversité écologique - Faune/Flore			
Objectifs visés			
Amélioré la gestion hydrologique du ruisseau et préserver durablement les zones humides d'intérêt écologique			
Nature de l'intervention			
Gestion des zones humides d'intérêt : Etat des lieux, diagnostic des enjeux écologiques, modalités de gestion du plan d'eau en accord avec les enjeux écologiques. En parallèle, définition de modalités de gestion du débit de fuite au bénéfice de la rivière, notamment en période d'étiage. Un partenariat avec Réseau Ferré de France sera établi au titre des mesures compensatoires des zones humides sous réserve de la réalisation des travaux de la seconde phase de la LGV Grand Est.			
Conditions d'exécution			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi écologique	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat des lieux/diagnostic hydro-écologique		10 000	11 960
Plan de gestion		5 000	5 980
TOTAL (euros)		15 000	17 940

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement autre	Part MO
			AERM&C, CG21,	mesures compensatoires LGV RRBE 2è phase	
			Jusqu'à 80%	à définir	
Etude	2013	15 000	12 000		3 000




TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur 3C16 : Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel		C 2
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	Ruisseau le Crône - FRDR10821	
RIVIERE	Le Crône		
COMMUNE (S)	CESSEY-SUR-TILLE, LABERGEMENT-FOIGNEY		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Restauration physique du Crône en aval de Labergement: troncon aval		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Dans un contexte de dégradation physique généralisée, la qualité physique du Crône reste médiocre en lien avec les problématiques récurrentes de banalisation des conditions d'habitat et de déficit en végétation rivulaire pourtant primordiale.			
Enjeux			
Fonctionnement hydromorphologique et qualité physique générale du ruisseau			
Objectifs visés			
Restaurer le fonctionnement global de l'hydrosystème			
Nature de l'intervention			
Face au constat dressé, il est proposé de restaurer les conditions physiques par une reprise complète de l'hydrosystème. Pour cela, un remodelage du chenal actuel sera réalisé au travers d'opérations de retalutage des berges (pente douce) comprenant : la création d'un lit d'étiage sinueux et d'un lit moyen végétalisé, ainsi que la restauration d'un milieu rivulaire fonctionnel par plantation. Vis-à-vis du drainage agricole, il est possible d'intégrer à l'aménagement du lit un dispositif de collecte des drains et de filtration des eaux au droit d'un exutoire aménagé en filtre biologique afin de limiter les rejets directs deans la rivière. <u>Linéaire</u> : 3200 ml Un partenariat avec Réseau Ferré de France sera établi au titre des mesures compensatoires sous réserve de la réalisation des travaux de la seconde phase de la LGV Grand Est.			
Conditions d'exécution			
Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier	Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique

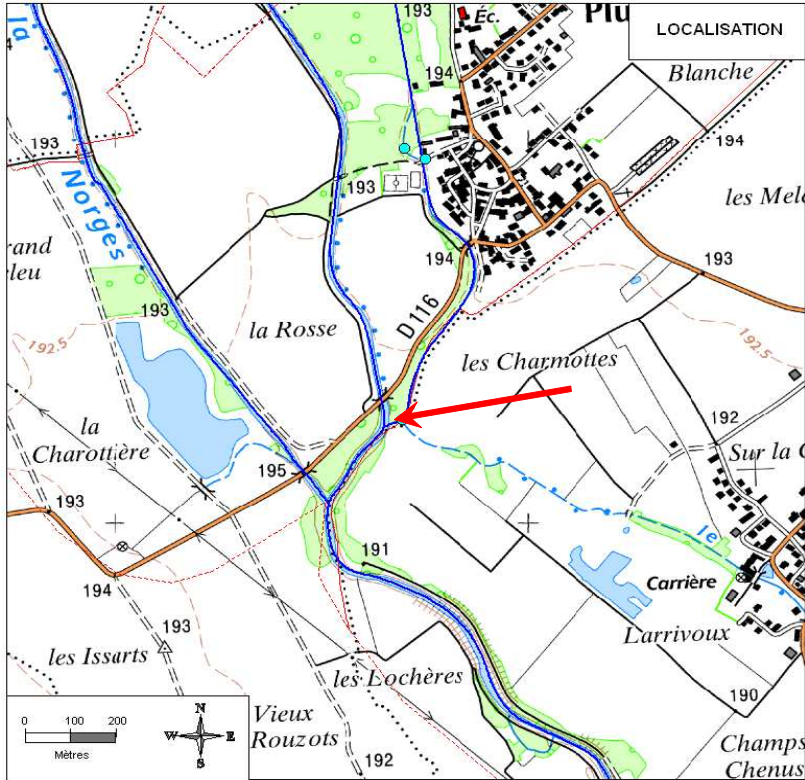
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)	
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR			1 000		1 196	
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,			30 000		35 880	
Travaux de restauration			200 000		239 200	
TOTAL (euros)			231 000		276 276	
Travaux > 2015			549 000		656 604	
Mesure impact biologique - IBGN/IPR			2 500		2 990	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Financement autre	Part MO
			AERM&C, CG21,	CRB,	mesures compensatoires	
			Jusqu'à 80%		LGV RRBE 2è phase	
Etudes et réalisation	2013-2015	231 000	184 800			46 200
Réalisation	>2015	551 500				

LOCALISATION

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration éco-morphologique et restauration des capacités d'expansion des crues					
COMMENTAIRES					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition 6 A - 09		Maîtriser les impacts des ouvrages et aménagement
CODE PDM	3A20 : Assurer l'entretien et restaurer la fonctionnalité des ouvrages hdyrauliques		C 3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	Ruisseau le Crône - FRDR10821	
RIVIERE	Le Crône		
COMMUNE (S)	PLUVAULT		Échéance DCE : Bon Etat 2027
PROJET	Ré-aménagement de l'ancien barrage de Pluvault en amont de la confluence avec la Tille		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison/ SIPIT		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique Un ancien ouvrage est présent en amont de la confluence avec la Tille sur la commune de Pluvault. Cet ouvrage fortement dégradé comporte de nombreuses infiltrations sous et dans le corps du coursier, et menace à moyen terme de basculer. Cet ouvrage est par ailleurs en interaction avec un enjeu d'importance puisqu'en amont se situe une station de pompage. A noter qu'il se situe dans un contexte de qualité physique médiocre, sachant que son franchissement piscicole est impossible.			
Enjeux Continuité écologique, qualité physique et Alimentation en Eau Potable			
Objectifs visés Restauration de la continuité écologique, préservation des enjeux socio-économiques			
Nature de l'intervention Réalisation d'une étude hydro-écologique adaptée aux ouvrages hydrauliques afin d'évaluer les possibilités de réhabilitation dans un but de préservation de l'enjeu AEP amont, tout en garantissant le franchissement piscicole et l'amélioration du milieu physique. Possibilité de reprise de la conception de l'ouvrage du type rampe en enrochements ou dispositif de pré- barrages (seuils successifs). Réflexion à mener sur les possibilités d'abaissement de la cote de retenue afin de diminuer l'impact sur le milieu aquatique amont. Dans ce cas, un ré-aménagement écologique de la retenue amont sera à prévoir.			
Conditions d'exécution Participation de la commune, Maîtrise foncière, Maître d'Œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement)			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Suivi des populations piscicoles	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,		18 000	21 528
Travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques		100 000	119 600
TOTAL (euros)		118 000	141 128

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 100%		
Etude	2011-2012	18 000	14 400		3 600
Réalisation	2012-2013	100 000	80 000		20 000




Actions générales

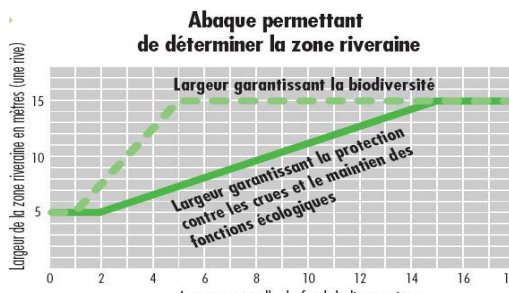
N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
G - 1	TILLE SUP. ET IGNON VENELLE	Compléter les connaissances sur l'état biologique et physique de la tête de bassin	23 920	P1	Fédération de pêche de Côte d'Or
G - 2	TOUTES	Compléter et actualiser les données sur le peuplement piscicole par une étude adaptée	23 920	P1	
G - 3	TOUTES	Réalisation et mise en oeuvre d'un programme d'entretien de la végétation rivulaire	717 600	P1	SITIV/ SITNA
G - 4	TOUTES	Maintien d'une zone tampon à vocation écologique	0	P2	
G - 5	TOUTES	Compléter la connaissance des zones humides sur le bassin	47 840	P1	Conservatoire des sites naturels Bourguignons
G - 6	TOUTES	Elaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation de l'intérêt de la préservation des zones humides	10 166	P2	
G - 7	TOUTES	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques	41 860	P1	SITIV/ SITNA
G - 10	TOUTES	Suivi de l'évolution (ou de l'apparition) d'espèces invasives	23 920	P1	SITIV/ SITNA
G - 11	TOUTES	Gestion des populations de ragondins	17 940	P1	SITIV/ SITNA
G - 12	TOUTES	Gestion des foyers de Renouée du Japon	15 548	P1	SITIV/ SITNA
Total			912 548	P1	
			10 166	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 C		Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition		6C - 04	Préserver et poursuivre l'identification des réservoirs biologiques	
CODE PDM	-				G 1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE SUP et IGNON - FRDR652 VENELLE - FRDR655			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Affluents de : La Tille, l'Ignon, La Venelle				
COMMUNE (S)	-				Échéance DCE : Bon Etat 2015
PROJET	Compléter les connaissances sur l'état biologique et physique de la tête de bassin				
MAITRE D'OUVRAGE	Fédération départementale de pêche Avec l'appui du SITIV				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Même si l'amont du bassin comporte quelques réservoirs biologiques identifiés, le potentiel écologique du chevelu hydrographique de la tête de bassin est moyennement connu et peu suivi, ce qui ne permet pas la mise en place de modalités de gestion adaptées. Un complément d'investigations physiques et biologiques sur ces ruisseaux permettrait d'acquérir la connaissance indispensable à l'élaboration d'un état des lieux précis ainsi qu'à l'identification des modalités d'actions pour le respect des objectifs fixés.					
Enjeux					
Faune piscicole / Qualité physique et biologique de la tête de bassin					
Objectifs visés					
Amélioration des connaissances sur la qualité et les potentialités des milieux aquatiques					
Nature de l'intervention					
Le complément d'étude comprendra : - des investigations pour la détermination de la qualité physique générale des ruisseau, avec identification/actualisation des zones de frayères, - des inventaires piscicoles (Pêches + interprétation : Référentiel biotypologique, SI2G, IPR, Potentiel de recolonisation). Linéaire : 50 km environ					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		-		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etude hydro-écologique			20 000	23 920	
TOTAL (euros)			20 000	23 920	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Etude hydro-écologique	2011-2013	20 000	16 000		4 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Restauration/Amélioration de la qualité physique générale					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 C		Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition 6C - 04		Préserver et poursuivre l'identification des réservoirs biologiques		
CODE PDM	6B02 : Réaliser une étude piscicole				Code Fiche : G 2
MASSE D'EAU	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Compléter et actualiser les données sur le peuplement piscicole par une étude adaptée				
MAITRE D'OUVRAGE	Fédération départementale de pêche Appui ONEMA, SITIV				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
L'état des lieux / diagnostic a mis en évidence un certain manque de connaissance de la faune piscicole sur le bassin. En effet, les données disponibles sont souvent anciennes et disparates. Ce complément d'étude permettrait d'identifier et/ou de préciser les enjeux piscicoles (et astacicoles) sur le bassin et d'identifier les réservoirs biologiques offrant un potentiel de recolonisation de certains cours d'eau.					
Enjeux					
Faune piscicole / Milieux aquatiques					
Objectifs visés					
Préciser la connaissance du peuplement piscicole					
Nature de l'intervention					
L'étude piscicole comprendra : - des inventaires piscicoles (Pêches + interprétation : Référentiel biotypologique, SI2G, IPR, Potentiel de recolonisation), - des sondages dans les plans d'eau afin de préciser l'état du peuplement, et surtout l'éventuelle présence d'espèces indésirables susceptibles de coloniser les cours d'eau, - des prospections Ecrevisses Autochtones afin de mettre éventuellement en évidence la présence de populations sur certains affluents.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		-		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Etude piscicole			20 000		23 920
TOTAL (euros)			20 000		23 920
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			Jusqu'à 80%		
Etude	2011-2013	20 000	16 000		4 000

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le déclouissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux
CODE PDM	3C17 : Restaurer les berges et/ou la ripisylve		G 3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES	PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES	
RIVIERE	Toutes		
COMMUNE (S)	TOUTES		Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2021
PROJET	Réalisation et mise en oeuvre d'un programme d'entretien de la végétation rivulaire		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats de rivière		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte et problématique			
Pour la maintenir fonctionnelle et diversifiée, la ripisylve nécessite un entretien régulier.			
Enjeux			
Milieu rivulaire, attractivité écologique			
Objectifs visés			
Maintien d'une ripisylve fonctionnelle			
Nature de l'intervention			
Un programme pluriannuel d'entretien de la végétation rivulaire sera élaboré sur la base d'un diagnostic définissant les modalités d'intervention appropriées. Dans un second temps, les travaux d'entretien seront réalisés suivant une organisation par tronçons de cours d'eau à l'échelle du réseau hydrographique principal du bassin de la Tille soit environ 300km.			
Conditions d'exécution			
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu	Objectifs DCE
Indicateur financier		Etat de la ripisylve	Bon état écologique
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF			
Nature de l'intervention		Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Diagnostic réalisé en interne			0
Travaux d'entretien		600 000	717 600
TOTAL (euros)		600 000	717 600

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			60 à 70%		
Diagnostic	2011				0
Travaux	2012	150 000	120 000		60 000
	2013	150 000	120 000		60 000
	2014	150 000	120 000		60 000
	2015	150 000	120 000		60 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					
1/ Une planification devra être réalisée en fonction des opérations de restauration éco-morphologiques qui seront mises en œuvre. 2/ Une réflexion sur des techniques alternatives de débardage par traction animale pourra être engagée dans les secteurs appropriés. 3/ Les travaux interviendront dans le cadre de l'article L 435-5 du code de l'environnement, ayant pour effet de transférer gratuitement le droit de pêche des cours d'eau privés ayant bénéficié d'un entretien financé sur fonds public aux structures locales agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES																																		
	OF 6 A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques																																		
	Disposition	6 A - 01	Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux																																	
CODE PDM	3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur (3C17 : Restaurer les berges et/ou la ripisylve)		G 4																																	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES	PRIORITE :																																	
	II nd	TOUTES																																		
RIVIERE	Toutes		P2 - Moyen terme																																	
COMMUNE (S)	Toutes		Échéance DCE : Bon état 2015 à 2027																																	
PROJET	Maintien d'une zone tampon à vocation écologique																																			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats																																			
DESCRIPTION DE L'OPERATION																																				
Contexte et problématique																																				
Le diagnostic a mis en évidence certaines pressions appliquées sur les hydrosystèmes superficiels, et en particulier sur la ripisylve. Parmi ces pressions, certaines contraignent le milieu rivulaire qui tend soit à être totalement absent, soit à être fortement fragmenté. Le principal impact sur la qualité physique est un déficit d'attractivité écologique des milieux, lié au déficit en végétation rivulaire source de diversité des milieux aquatiques pour le type de cours d'eau considéré. De plus, rappelons les atouts d'une ripisylve fonctionnelle, malheureusement peu observée sur le bassin versant : - Participation à la stabilité des berges, - Dissipation d'énergie lors des crues, - Assurance d'une régulation de la luminosité et prévention du réchauffement des eaux, - Création d'un habitat pour la faune, - Rôle d'autoépuration des eaux. Au-delà, il est possible de constater une perte de continuité des corridors alluviaux, dont l'importance dans les réseaux écologiques n'est plus à démontrer.																																				
Enjeux																																				
Qualité écologique des hydrosystèmes																																				
Objectifs visés																																				
Restaurer la fonctionnalité du milieu rivulaire et la continuité du corridors alluvial																																				
Nature de l'intervention																																				
Le principe de zone tampon est ici proposé. A vocation multiple, cet espace rivulaire dédié à la rivière est notamment recommandé dans les zones de culture intensive, où les hydrosystèmes sont soumis plus particulièrement à des pressions souvent très contraignantes. Par conséquent, ce concept est à réfléchir en priorité sur les cours d'eau en aval de Til-Châtel. Concernant les tronçons nécessitant une restauration éco-morphologique profonde, cette zone tampon pourra être directement intégrée aux projets de restauration du lit par remodelage du chenal actuel. La définition de l'emprise de cette zone tampon dépend du gabarit du cours d'eau, et peut suivre l'abaque suivant :																																				
Abaque permettant de déterminer la zone riveraine <table border="1"><caption>Données de l'abaque</caption><thead><tr><th>Largeur naturelle du fond du lit (m)</th><th>Largeur garantissant la biodiversité (m)</th><th>Largeur garantissant la protection (m)</th></tr></thead><tbody><tr><td>0</td><td>5</td><td>5</td></tr><tr><td>2</td><td>8</td><td>5</td></tr><tr><td>4</td><td>12</td><td>7</td></tr><tr><td>6</td><td>15</td><td>9</td></tr><tr><td>8</td><td>15</td><td>11</td></tr><tr><td>10</td><td>15</td><td>13</td></tr><tr><td>12</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>14</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>16</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>18</td><td>15</td><td>15</td></tr></tbody></table>				Largeur naturelle du fond du lit (m)	Largeur garantissant la biodiversité (m)	Largeur garantissant la protection (m)	0	5	5	2	8	5	4	12	7	6	15	9	8	15	11	10	15	13	12	15	15	14	15	15	16	15	15	18	15	15
Largeur naturelle du fond du lit (m)	Largeur garantissant la biodiversité (m)	Largeur garantissant la protection (m)																																		
0	5	5																																		
2	8	5																																		
4	12	7																																		
6	15	9																																		
8	15	11																																		
10	15	13																																		
12	15	15																																		
14	15	15																																		
16	15	15																																		
18	15	15																																		
Au regard du gabarit des cours d'eau présents sur le bassin, la zone tampon pourra s'étendre de 5 à 25m de part et d'autre du lit mineur, afin d'assurer ses principales fonctions.																																				
Conditions d'exécution																																				
Réflexion à engager sur les modalités de maintien d'une zone tampon avec les propriétaires fonciers																																				

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 B		Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides		
	Disposition 6B - 06		Préserver les zones humides en les prenant en compte à l'amont des projets		
CODE PDM	ZH2 : Procéder à une délimitation des zones humides			Code Fiche : G 5	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES			Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Compléter la connaissance des zones humides sur le bassin				
MAITRE D'OUVRAGE	Conservatoire des sites naturels Bourguignons Appui Syndicats de rivière				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Les zones humides du bassin de la Tille sont connues au travers de l'inventaire départementale, complété par les observations de terrain diverses en lit majeur. Un complément d'étude permettrait de compléter l'identification des zones humides patrimoniales sur l'ensemble du bassin, et de procéder à une évaluation/hiérarchisation des enjeux écologiques associés. Ainsi, des modalités de gestion adaptées et hiérarchisées en conséquence pourront être mises en oeuvre.					
Enjeux					
Faune/Flore/Milieus Naturels					
Objectifs visés					
Préserver durablement les zones humides d'intérêt écologique					
Nature de l'intervention					
En partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, réaliser une étude d'identification et d'évaluation écologique des zones humides du bassin.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		-		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etude			40 000	47 840	
TOTAL (euros)			40 000	47 840	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			jusqu'à 80%		
Etude	2011-2012	10 000	8 000		2 000
	2012-2013	15 000	12 000		3 000
	2013-2014	15 000	12 000		3 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Ensemble des fiches Zones Humides					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 B		Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides		
	Disposition 6B - 01		Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation		
CODE PDM	ZH3 : Développer un "porter à connaissance" adapté en terme d'échelle et ciblé sur les enjeux locaux			Code Fiche : G 6	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES		PRIORITE : P2 - Moyen terme	
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES			Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Elaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation de l'intérêt de la préservation des zones humides				
MAITRE D'OUVRAGE	Conservatoire des sites naturels Bourguignons/ EPTB Saône et Doubs Appui Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Les zones humides du bassin de la Tille sont peu importantes et donc rares, mais souvent méconnues. En lien avec les activités agricoles bien présentes, ainsi que la méconnaissance de ces milieux, un effort d'information et de sensibilisation semble judicieux dans le but d'une gestion durable des milieux aquatiques.					
Enjeux					
Faune/Flore/Milieus Naturels					
Objectifs visés					
Préserver durablement les zones humides d'intérêt écologique et plus largement les milieux aquatiques					
Nature de l'intervention					
Il s'agit d'élaborer un livret pédagogique, réel support de communication, sur les zones humides du bassin de la Bèze et leurs intérêts hydro-écologiques. Ce livret pourra être élargie aux petits affluents, parfois à mi-chemin entre cours d'eau et zone humide, ainsi qu'aux plans d'eau. Un programme de sensibilisation pourra, à l'appui de la plaquette, être mis en place dans le but de créer une réelle prise de conscience (Scolaires, Elus, ...). Cette démarche sera engagé à la suite d'une étude préalable d'identification et d'évaluation écologique des zones humides du bassin (Fiche G5).					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		-		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Conception (CSB)			2 000	2 392	
Mise en page et diffusion (EPTBSD)			4 000	4 784	
Animations (CSB)			2 500	2 990	
TOTAL (euros)			8 500	10 166	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CRB, CG21,		
			jusqu'à 80%		
Livret	2013	6 000	4 800		1 200
Animation	2013 - 2015	2 500	2 000		500
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Ensemble des fiches Zones Humides					

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition		6 A - 13	Améliorer ou développer la gestion coordonnée des ouvrages à l'échelle des bassins versants	
CODE PDM	3A28 : Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques de manière concertée (3C02 : Définir des modalités de gestion du soutien des étiages ou augmenter les débits réservés)			G 7	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES		PRIORITE : P1 - Court terme	
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES			Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le réseau hydrographique du bassin versant de la Tille est jalonné d'une importante densité d'ouvrages hydrauliques induisant nombre d'impacts sur les milieux aquatiques, notamment sur la moitié amont du territoire. Il s'agit principalement d'anciens moulins ayant perdu leur utilité originelle. A l'heure actuelle, la perte quasi généralisée d'usage des ouvrages a conduit à la perte de savoir-faire en matière de gestion de leur fonctionnement, un manque d'entretien certain souvent constaté et l'absence de gestion concertée du fait du grand nombre de propriétaires. Ainsi, l'optimisation de la gestion (et répartition) des débits n'est pas recherchée, au détriment parfois du débit minimum biologique. Une amélioration de la répartition des débits, en particulier à l'étiage, serait à rechercher au droit des ouvrages, avec une priorité identifiée au droit de certains d'entre eux (Is-sur-Tille, Til-Châtel, Lux, Arc-sur-Tille, ...).					
Enjeux					
Gestion des débits, milieux aquatiques et patrimoine culturel					
Objectifs visés					
Gestion concertée et cohérente des ouvrages hydrauliques					
Nature de l'intervention					
Dans un premier temps, une démarche de concertation serait à engager avec les propriétaires et les Syndicats afin d'identifier : - les possibilités de mise en œuvre d'une gestion concertée, - les moyens envisageables par les Syndicats pour l'organisation de l'harmonisation de la manœuvre des ouvrages. Dans un second temps, une étude hydrologique et hydraulique permettrait de préciser les modalités de cette gestion en lien avec la notion de débit réservé et de débits de crues. Les données hydrologiques issues de l'étude "détermination des volumes prélevables du bassin de la Tille" seront réutilisées.					
Conditions d'exécution					
Concertation avec les propriétaires					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Mesures de débits Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Concertation			0	0	
Etude hydrologique et hydraulique			35 000	41 860	
TOTAL (euros)			35 000	41 860	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21,	APRR	
				100%	
Concertation	2011	-			
Etude	2012-2013	35 000		35 000	

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 C		Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition 6C - 07		Favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes		
CODE PDM	6A01 : Assurer une veille active sur le développement des espèces invasives				G 8
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE :
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Suivi de l'évolution (ou de l'apparition) d'espèces invasives				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le bassin de la Tille accueille quelques espèces exotiques jugées envahissantes (Renouée du Japon, Ragondin, ...). Néanmoins, au regard des éléments disponibles, la situation ne semble pas encore urgente. Ce qui n'exclut en rien une surveillance permanente afin de limiter la colonisation de nouvelles espèces ou bien le développement d'espèces présentes.					
Enjeux					
Intégrité des milieux naturels, Gestion des espèces envahissantes					
Objectifs visés					
Maintien d'une faune et d'une flore diversifiée et autochtone, prévention de dysfonctionnements					
Nature de l'intervention					
L' interventions consistera à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de surveillance et de gestion du développement d'espèce jugées envahissantes. Il s'agira notamment dans premier temps de réaliser un état des lieux, puis d'effectuer un suivi régulier, à adapter suivant le degré de colonisation. A noter que la plus grande vigilance sera recommandée lors des travaux de restauration à grande échelle (terrassement, remaniement, ...) offrant des terrains favorables l'implantation d'espèces pionnières envahissantes.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi des populations		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Etat des lieux				10 000	11 960
Suivi				10 000	11 960
TOTAL (euros)				20 000	23 920
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21,		
			jusqu'à 80%		
Etude	2011		0		0
	2012	5 000	4 000		1 000
	2013	5 000	4 000		1 000
	2014	5 000	4 000		1 000
	2015	5 000	4 000		1 000

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 C		Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition		6 C - 07	Mettre en œuvre des interventions curatives adaptées aux espèces exotiques envahissantes	
CODE PDM	6A03 : Contrôler le développement des espèces invasives				G 9
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Gestion des populations de ragondins				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Une prolifération de populations de ragondins (et rats musqués) est observés sur les cours d'eau du bassin de la Tille.Des perturbations physiques des berges sont localement constatées, créant une instabilité voire un effondrement de celles-ci, favorisés par des hauteurs de berges importantes, des profils verticaux à sub-verticaux et un déficit en végétation rivulaire. Un contrôle des populations s'avèrerait utile dans le but de maîtriser leur évolution.					
Enjeux					
Intégrité du milieu rivulaire, Gestion des espèces envahissantes					
Objectifs visés					
Contrôle des populations de Ragondins					
Nature de l'intervention					
L' interventions consistera à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de piégeage du ragondin sur 5 ans par des méthodes adaptées et autorisées (pièges-cages, tir à l'arc par exemple). Un accompagnement sera prévu pour informer les riverains des actions menées.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi des populations		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Programme de piégeage				15 000	17 940
TOTAL (euros)				15 000	17 940
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			CRB, CG21,		
			jusqu'à 60%		
Piégeage	2011	3 000	1 800		1 200
	2012	3 000	1 800		1 200
	2013	3 000	1 800		1 200
	2014	3 000	1 800		1 200
	2015	3 000	1 800		1 200

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 C		Intégrer la gestion des esp-ces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition		6 C - 07	Mettre en œuvre des interventions curatives adaptées aux espèces exotiques envahissantes	
CODE PDM	6A03 : Contrôler le développement des espèces invasives et/ou les éradiquer 6A02 : Définir de façon opérationnelle un plan de gestion pluriannuel des espèces invasives				G 10
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE :
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Gestion des foyers de Renouée du Japon				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique La présence de la Renouée du Japon est constatée en plusieurs stations (Arc-sur-Tille, Genlis, ...). Cette espèce dispose d'une forte capacité de colonisation grâce à son système de reproduction végétative. Elle résiste au gel et à la fauche. Son système racinaire ne stabilise pas le sol, les plants ou les rhizomes peuvent être rapidement emportés par les écoulements et se retrouver à l'aval pour coloniser d'autres secteurs. Des mesures drastiques sont préconisées pour la gestion de cette espèce qui se développe en foyers denses au détriment des essences autochtones .					
Enjeux Intégrité du milieu rivulaire, Gestion des espèces envahissantes					
Objectifs visés Contrôle de l'expansion de la Renouée du Japon					
Nature de l'intervention Dans un premier, un état des lieux exhaustif doit être réalisé, puis une hiérarchisation en fonction du degré de colonisation doit être effectuée. Dans un second temps, des interventions seront mises en oeuvre, sachant que la Renouée est une espèce résistante, difficile à maîtriser, pour laquelle les résultats dans son traitement sont variables. Dans la théorie, ces plantes doivent être systématiquement et rapidement arrachées dans la mesure du possible. Des fauches d'entretien peuvent être envisagées dans les cas d'impossibilité d'éradication. Une revégétalisation importante peut également être envisagée afin de limiter la place à un développement excessif de ces espèces. La technique à privilégier dans la quasi-totalité des cas est la fauche, voire même mieux l'arrachage systématique des plants ou encore l'excavement de la terre végétale ; puis de renaturer les berges dénudées ou très dévégétalisées en replantant en espèces diversifiées, avec fauches d'entretien des renouées. Cette gestion permet de reconstituer un couvert ligneux (essences autochtones) et de gérer une partie des problèmes observés. Dans la pratique, un réel savoir-faire est à construire, basé sur le retour d'expérience disponible.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Suivi de l'évolution		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etat des lieux - redondant avec fiche G12			-	-	
Programme de gestion			13 000	15 548	
TOTAL (euros)			13 000	15 548	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			CRB, CG21, jusqu'à 60%		
Etat des lieux	2011	-	-		-
	2012		-		

3 Equilibre quantitatif et gestion de la ressource

Bilan

N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Q- 1	TOUTES	Réalisation de l'étude "Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources majeures"	167 338	P1	EPTB Saône et Doubs
Q- 2	TOUTES	Intégration des données issues de l'étude "Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources stratégiques"	0	P2	CLE de la Tille
Q- 3	TOUTES	Réduction des fuites sur le réseau AEP	3 767 400	P1	Syndicats AEP
Q- 4	TOUTES	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques	41 860	P2	SITIV/ SITNA
Q- 5	TOUTES	Aide à la conduite raisonnée de l'irrigation	203 320	P1	Chambre d'agriculture/ Exploitants
			4 138 058	P1	
			41 860	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 7	ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR				
	OF 7		Mieux connaître l'état de la ressource			
	Disposition		7 -01 7-02 7-03	Améliorer la connaissance de l'état de la ressource et des besoins/ Définir des régimes hydrauliques biologiquement fonctionnels aux points stratégiques de référence des cours d'eau/ Définir des niveaux piézométriques de référence et de volumes prélevables globaux pour les eaux souterraines		
CODE PDM	3A10: Définir des objectifs de quantité 3A11: Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau 3A12: Définir des modalités de gestion en situation de crise 5F10: Délimiter les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts et/ou à préserver en vue de leur utilisation future 3A01: Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes				Q1	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE :	
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes				P1 - Court terme	
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Réalisation de l'étude "Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources majeures"					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Le bassin de la Tille est en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) puisqu'un déficit de la ressource en eau est constaté plus de huit années sur dix. Des mesures règlementaires sont prises pour atteindre un retour à l'état d'équilibre. Le bassin de la Tille est également identifiée dans le SDAGE RM&C comme un territoire à enjeux quantitatifs au titre des eaux superficielles et souterraines. Une étude doit être menée afin de répondre à deux objectifs : - Détermination des volumes prélevables et proposition d'arbitrage, - Détermination des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable de la population du bassin.						
Enjeux						
Résorber le déséquilibre quantitatif dû aux prélèvements						
Objectifs visés						
Amélioration des connaissances et des outils de gestion concertée.						
Nature de l'intervention						
Sept phases de réalisation sont prévues : Phase 1 - caractérisation du bassin et recueil de données, Phase 2 - bilan des prélèvements et analyse de l'évolution, Phase 3 - quantification des ressources existantes, Phase 3 bis – identification des ressources stratégiques, Phase 4 - détermination des débits biologiques et des niveaux de nappes, Phase 5 - détermination des volumes prélevables et des DOE, Phase 6 - proposition de répartition des volumes.						
Conditions d'exécution						
Concertation avec les propriétaires						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu			Objectifs DCE	
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Réalisation de l'étude				139 915		167 338
TOTAL (euros)				139 915		167 338
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C 80%	FEDER 20%		Part MO 0%
Etude	2010-2011	167 338	133 871	33 468		0

REFERENCE SDAGE	OF 7	ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR				
	OF 7		Mettre en œuvre les actions de résorbtion des déséquilibres qui s'opposent à l'atteinte du bon état			
	Disposition		7_07	Maîtriser les impacts cumulés des prélèvements d'eau soumis à déclaration dans les zones à enjeux quantitatifs		
CODE PDM	3A11: Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau 3A12: Définir des modalités de gestion en situation de crise				Q2	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P2 - Moyen terme	
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Intégration des données issues de l'étude "Détermination des volumes prélevables et caractérisation des ressources stratégiques"					
MAITRE D'OUVRAGE	Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or/ CLE de la Tille					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Le bassin de la Tille est en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) puisqu'un déficit de la ressource en eau est constaté plus de huit années sur dix. Des mesures règlementaires sont prises pour atteindre un retour à l'état d'équilibre. Le bassin de la Tille est également identifiée dans le SDAGE RM&C comme un territoire à enjeux quantitatifs au titre des eaux superficielles et souterraines. Une étude est menée en 2010-2011 afin de répondre à deux objectifs : - Détermination des volumes prélevables et proposition d'arbitrage, - Détermination des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable de la population du bassin.						
Enjeux						
Résorber le déséquilibre quantitatif dû aux prélèvements						
Objectifs visés						
Amélioration des règles de gestion et de partage de l'eau						
Nature de l'intervention						
Suite aux conclusions de l'étude "Détermination des volumes prélevables et identification des ressources stratégiques du bassin de la Tille", intégrant les expertises des prélèvements existants, leur évolution probable ainsi la détermination des débits et niveaux piézométriques minimums; mise en cohérence des débits de référence et niveaux piézométriques, des seuils règlementaires et établissement des règles de partage de l'eau entre les divers usages existants.						
Conditions d'exécution						
Concertation avec les propriétaires						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)	
Concertation/ animation					0	
TOTAL (euros)			0		0	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER	CR	Part MO
Concertation	2012-2015	0	0	0		0
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						

REFERENCE SDAGE	OF 7	ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR				
	OF 7	Mettre en œuvre les actions de résorption des déséquilibres qui s'opposent à l'atteinte du bon état				
	Disposition	7_05	Bâtir des programmes d'actions pour l'atteinte des objectifs de bon état quantitatif en privilégiant la gestion de la demande en eau			
CODE PDM	3A32: Améliorer les équipements de prélèvement et de distribution, et leur utilisation					Q3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1- Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Réduction des fuites sur le réseau AEP					
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats AEP du bassin versant de la Tille					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La vétusté des réseaux d'alimentation en eau potable sont à l'origine de pertes de rendements parfois très importants qui peuvent peser sur la gestion quantitative de secteurs sensibles.						
Enjeux						
Gestion des prélèvements, milieux aquatiques, gestion de la ressource						
Objectifs visés						
Amélioration des rendements réseaux des secteurs concernés						
Nature de l'intervention						
Les Syndicats d'alimentation en eau potable (SIAEP) concernés par des problèmes de rendements insuffisants ont été identifiés et contactés en 2010. Cette identification sera complétée par les expertises menées en phase 2 de l'étude de détermination des volumes prélevable. La réalisation d'un diagnostic des réseaux et du remplacement des tronçons concerné sera proposé.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier				Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Diagnostics réseau				150 000	179 400	
Travaux				3 000 000	3 588 000	
TOTAL (euros)				3 150 000	3 767 400	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21	CR	Part MO
			50%	30% du diagnostic		20 à 50%
Diagnostics réseau	2011-2012	150 000	75 000	45 000		30 000
Travaux	2012-2014	3 000 000	1 500 000			1 500 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
COMMENTAIRES						

REFERENCE SDAGE	OF 7	ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR			
	OF 7		Mettre en œuvre les actions de résorption des déséquilibres qui s'opposent à l'atteinte du bon état		
	Disposition		7_04	Organiser une cohérence entre la gestion quantitative en période de pénurie et les objectifs quantitatifs des masses d'eau	
CODE PDM	3A28 : Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques de manière concertée 3B06: Mettre en place un plan de gestion coordonnée des différents ouvrages à l'échelle du bassin versant			Q4	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES		PRIORITE :	
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes			P2 - Moyen terme	
COMMUNE (S)	TOUTES			Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le réseau hydrographique du bassin versant de la Tille est jalonné d'une importante densité d'ouvrages hydrauliques induisant nombre d'impacts sur les milieux aquatiques, notamment sur la moitié amont du territoire. Il s'agit principalement d'anciens moulins ayant perdu leur utilité originelle. A l'heure actuelle, la perte quasi généralisée d'usage des ouvrages a conduit à la perte de savoir-faire en matière de gestion de leur fonctionnement, un manque d'entretien certain souvent constaté et l'absence de gestion concertée du fait du grand nombre de propriétaires. Ainsi, l'optimisation de la gestion (et répartition) des débits n'est pas recherchée, au détriment parfois du débit minimum biologique. Une amélioration de la répartition des débits, en particulier à l'étiage, serait à rechercher au droit des ouvrages, avec une priorité identifiée au droit de certains d'entre eux (Is-sur-Tille, Til-Châtel, Lux, Arc-sur-Tille, ...).					
Enjeux					
Gestion des débits, milieux aquatiques et patrimoine culturel					
Objectifs visés					
Gestion concertée et cohérente des ouvrages hydrauliques					
Nature de l'intervention					
Dans un premier temps, une démarche de concertation serait à engager avec les propriétaires et les Syndicats afin d'identifier : - les possibilités de mise en œuvre d'une gestion concertée, - les moyens envisageables par les Syndicats pour l'organisation de l'harmonisation de la manœuvre des ouvrages. Dans un second temps, une étude hydrologique et hydraulique permettrait de préciser les modalités de cette gestion en lien avec la notion de débit réservé et de débits de crues.					
Conditions d'exécution					
Concertation avec les propriétaires					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Mesures de débits Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Concertation			0	0	
Etude hydrologique et hydraulique			35 000	41 860	
TOTAL (euros)			35 000	41 860	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement pr	Part MO
			AERM&C, CG21,	APRR	
				100%	
Concertation	2011	-			
Etude	2012-2013	35 000		35 000	

REFERENCE SDAGE	OF 7	ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR			
	OF 7	Mettre en œuvre les actions de résorption des déséquilibres qui s'opposent à l'atteinte du bon état			
	Disposition	7_04	Organiser une cohérence entre la gestion quantitative en période de pénurie et les objectifs quantitatifs des masses d'eau		
CODE PDM	3A32: Améliorer les équipements de prélèvement et de distribution, et leur utilisation				Q5
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Aide à la conduite raisonnée de l'irrigation				
MAITRE D'OUVRAGE	Chambre d'agriculture/ Exploitants agricoles				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique Le bassin de la Tille est en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) puisqu'un déficit de la ressource en eau est constaté plus de huit années sur dix. Des mesures règlementaires sont prises pour atteindre un retour à l'état d'équilibre. Le bassin de la Tille est également identifiée dans le SDAGE RM&C comme un territoire à enjeux quantitatifs au titre des eaux superficielles et souterraines. Si la pratique de l'irrigation a fortement diminuée sur le bassin depuis 2007 suite aux conditions climatiques humides, elle reste néanmoins une activité impactante localement. Un diagnostic est nécessaire pour dresser un état des lieux des pratiques d'irrigation					
Enjeux					
Résorber le déséquilibre quantitatif dû aux prélèvements en eau pour tous les usages sur le bassin de la Tille					
Objectifs visés					
Amélioration des pratiques					
Nature de l'intervention					
Une démarche d'expertise des pratiques et d'animation est nécessaire dans un premier temps. L'acquisition de matériel performant complètera par la suite cette expertise si besoin.					
Conditions d'exécution					
Animation agricole indispensable					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier				Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Expertise/ animation (chambre d'agriculture)			20 000		23 920
Acquisitions			150 000		179 400
TOTAL (euros)			170 000		203 320
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEADER	Part MO
			50% animation		
Animation	2011/ 2015	20 000	10 000		10 000
Acquisitions	2012-2015	150 000	60 000		90 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
COMMENTAIRES					

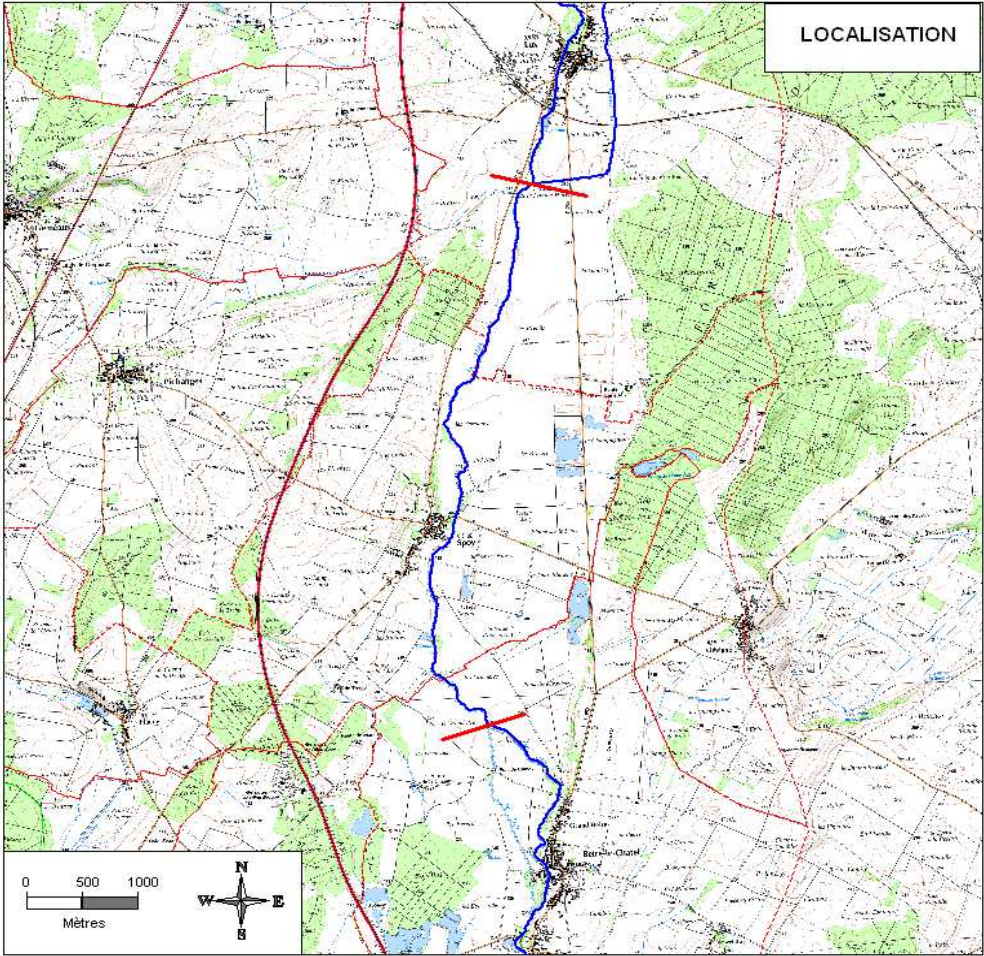
4 Gérer le risque inondation

Bilan

N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
inond - 1a	TILLE MOYENNE	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel	0	P1	SITNA
inond - 1b	TILLE MOYENNE	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel	89 700	P2	SITNA
inond - 2	TOUTES	Maintien voire restauration des possibilités d'expansion des crues	0	P2	SITIV/ SITNA
inond - 3	TOUTES	Identification des risques d'inondation, sensibilisation et prise en compte dans l'aménagement du territoire	0	P1	DDT de Côte d'Or/ CLE de la Tille
Inond-4	TOUTES	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques	41 860	P1	SITIV/ SITNA
			41 860	P1	
			89 700	P2	

REFERENCE SDAGE	OF 8	GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENAT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU			
	OF 8		Réduire l'aléa		
	Disposition		8_01 8_04	Préserver les zones d'expansion des crues voire en recréer/ Favoriser la rétention dynamique des crues	
CODE PDM				Inond-1a	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651			PRIORITE :
	II nd	-			
RIVIERE	La Tille			P1 - Court terme	
COMMUNE (S)	LUX, SPOY, BEIRE-LE-CHATEL			Échéance DCE : Bon Etat 2021	
PROJET	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
La Tille sur ce secteur présente une qualité physique médiocre à mauvaise en lien avec une franche uniformité des conditions d'habitat aquatique associée à une totale déconnection latérale du lit mineur due à la chenalisation du lit. Cet état de dégradation morphologique est pénalisant pour l'hydrosystème à plusieurs niveaux : - la qualité écologique est fortement limitée en l'absence d'interaction entre lit mineur et milieu rivulaire, ainsi que lit mineur et lit majeur, - la chenalisation du lit concentrant des débits importants en lit mineur (débit de plein bord important), contraignant pour la faune et la flore aquatiques et favorable à l'incision du lit, - l'accélération de la propagation des crues faibles à moyennes en l'absence d'expansion en lit majeur et de capacités d'écoulement en lit mineur sur-dimensionnées. A noter la présence en aval rive gauche de Spoy d'un ancien méandre déconnecté du lit actuel. Ces vestiges constituent une zone avec un potentiel écologique certain, diversifiant l'hydrosystème actuel					
Enjeux					
Fonctionnement hydromorphologique, qualité physique générale de la rivière et gestion des crues					
Objectifs visés					
Restaurer la qualité physique générale de la rivière et améliorer les capacités d'expansion des crues					
Nature de l'intervention					
Dans un premier, au regard du niveau d'ambition visé par cette action, il s'agira d'engager une réflexion sur les possibilités d'amélioration de la qualité physique et des capacités d'expansion des crues. Ce qui sous-entend améliorer les conditions d'habitat notamment au travers d'une reconnexion du lit mineur avec ses annexes, et favoriser les débordements dans les zones non construites dans un but d'écrcèlement de l'hydrogramme de crue. Cette réflexion nécessitera un travail important de communication et de sensibilisation, ainsi que d'étude préalable. Dans un second, les travaux envisagés consisteront à : - Remodeler le chenal actuel par terrassement des berges et des bourrelets de curages éventuellement présents, associé à un rehaussement du fond du lit (> à 1m) à partir des matériaux des berges complétés par des matériaux d'apport. Ce qui permettra de recréer un nouveau lit plus hétérogène (micro-sinuosité, variation des largeurs et profondeur par un travail sur le profil en travers et le profil en long, ...) avec un lit d'étiage, un lit moyen végétalisé et un lit majeur mieux connecté. - Reconstituer un milieu rivulaire en lit moyen. - Reconnecter l'ancien méandre en rive gauche en aval de Spoy en tant qu'annexe alluviale. - Prévoir suivant les possibilités des aménagements de rétention des eaux de crue en lit majeur selon le principe de - Redéfinir des modalités d'usage des terrains en lit majeur dans les zones de surstockage. Linéaire : de l'ordre de 5 250ml.					
Conditions d'exécution					
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Communication/ création du groupe de travail			-	-	

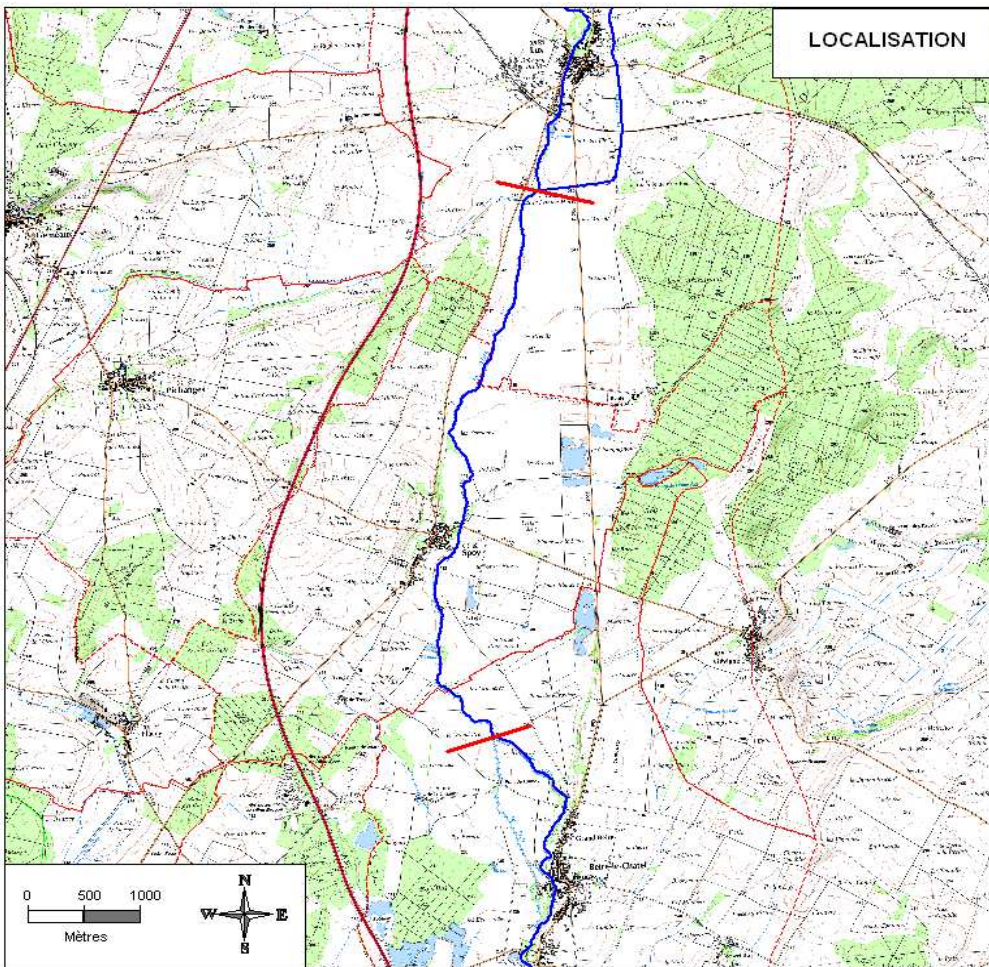
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG 21	CR	Part MO
Communication	2011->2013	-	-	-	-	-



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION
Idem fiche T-2a
COMMENTAIRES
Besoins importants de communication et de sensibilisation aux risques d'inondation et aux intérêts des zones d'expansion des crues

REFERENCE SDAGE	OF 8	GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENAT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU		
	OF 8		Réduire l'aléa	
	Disposition		8_01 8_04	Préserver les zones d'expansion des crues voire en recréer/ Favoriser la rétention dynamique des crues
CODE PDM				Inond-1b
MASSE D'EAU	I ^{re}	TILLE MOYENNE - FRDR651		PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	-		
RIVIERE	La Tille			
COMMUNE (S)	LUX, SPOY, BEIRE-LE-CHATEL			Échéance DCE : Bon Etat 2021
PROJET	Restauration éco-morphologique de la Tille entre Lux et Beire-le-Châtel			
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat intercommunal de la Tille, la Norge et l'Arnison			
DESCRIPTION DE L'OPERATION				
Contexte et problématique				
La Tille sur ce secteur présente une qualité physique médiocre à mauvaise en lien avec une franche uniformité des conditions d'habitat aquatique associée à une totale déconnection latérale du lit mineur due à la chenalisation du lit. Cet état de dégradation morphologique est pénalisant pour l'hydrosystème à plusieurs niveaux : - la qualité écologique est fortement limitée en l'absence d'interaction entre lit mineur et milieu rivulaire, ainsi que lit mineur et lit majeur, - la chenalisation du lit concentrant des débits importants en lit mineur (débit de plein bord important), contraignant pour la faune et la flore aquatiques et favorable à l'incision du lit, - l'accélération de la propagation des crues faibles à moyennes en l'absence d'expansion en lit majeur et de capacités d'écoulement en lit mineur sur-dimensionnées. A noter la présence en aval rive gauche de Spoy d'un ancien méandre déconnecté du lit actuel. Ces vestiges <u>constituent une zone avec un potentiel écologique certain, diversifiant l'hydrosystème actuel</u>				
Enjeux				
Fonctionnement hydromorphologique, qualité physique générale de la rivière et gestion des crues				
Objectifs visés				
Restaurer la qualité physique générale de la rivière et améliorer les capacités d'expansion des crues				
Nature de l'intervention				
Dans un premier, au regard du niveau d'ambition visé par cette action, il s'agira d'engager une réflexion sur les possibilités d'amélioration de la qualité physique et des capacités d'expansion des crues. Ce qui sous-entend améliorer les conditions d'habitat notamment au travers d'une reconnexion du lit mineur avec ses annexes, et favoriser les débordements dans les zones non construites dans un but d'écêtement de l'hydrogramme de crue. Cette réflexion nécessitera un travail important de communication et de sensibilisation, ainsi que d'étude préalable. Dans un second, les travaux envisagés consisteront à : - Remodeler le chenal actuel par terrassement des berges et des bourrelets de curages éventuellement présents, associé à un rehaussement du fond du lit (> à 1m) à partir des matériaux des berges complétés par des matériaux d'apport. Ce qui permettra de recréer un nouveau lit plus hétérogène (micro-sinuosité, variation des largeurs et profondeur par un travail sur le profil en travers et le profil en long, ...) avec un lit d'étiage, un lit moyen végétalisé et un lit majeur mieux connecté. - Reconstituer un milieu rivulaire en lit moyen. - Reconnecter l'ancien méandre en rive gauche en aval de Spoy en tant qu'annexe alluviale. - Prévoir suivant les possibilités des aménagements de rétention des eaux de crue en lit majeur selon le principe de - Redéfinir des modalités d'usage des terrains en lit majeur dans les zones de surstockage. Linéaire : de l'ordre de 5 250ml.				
Conditions d'exécution				
Sensibilisation et communication autour du concept, négociation avec Propriétaires, Maître d'œuvre, Autorisations administratives (Code de l'Environnement).				
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE
Indicateur financier		Estimation de la qualité physique Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention			Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)	
Communication			-		-	
Etat Biologique Initial - IBGN/IPR			5 000		5 980	
Etudes : Diagnostic, Projet, Dossier réglementaire,			70 000		83 720	
TOTAL (euros)			75 000		89 700	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public		Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21, FEDER			
			80%			
Etudes	2012->2015	75 000	60 000			15 000



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					
Idem fiche T-2b					
COMMENTAIRES					
Besoins importants de communication et de sensibilisation aux risques d'inondation et aux intérêts des zones d'expansion des crues					

REFERENCE SDAGE	OF 8	GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU				
	-		-			
	Disposition		8 - 01	Préserver les zones d'expansion des crues (ZEC)		
CODE PDM	-					Code Fiche : Inond-2
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P2 - Moyen terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Maintien voire restauration des possibilités d'expansion des crues					
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La vulnérabilité des enjeux humains aux inondations est croissante d'amont en aval sur le bassin. Notamment, sur la moitié aval, les pressions foncières tendent à s'accroître, renforçant la vulnérabilité face au risque d'inondation. Il s'avère par conséquent indispensable de préserver les possibilités d'expansion des crues, en particulier en amont des zones à plus forts enjeux, tout en maîtrisant la progression du bâti afin de gérer durablement le risque d'inondation potentiel.						
Enjeux						
Risque Inondation						
Objectifs visés						
Maintien des capacités d'expansion des eaux de crue						
Nature de l'intervention						
Ce maintien passe par une information et une sensibilisation au fonctionnement des cours d'eau, et à la nécessité de préserver les capacités d'expansion des crues dans le lit majeur, en assistant sur le fait qu'une rivière fonctionnelle est une rivière qui déborde dans son champ d'inondation.						
A noter qu'une restauration des capacités d'expansion est envisagée sur certains tronçons en parallèle d'une restauration éco-morphologique (Tille moyenne, Norges) intégrant l'amélioration de la connectivité latérale du lit (d'autant plus avec la solution de rehaussement du fond du lit), l'arasement de bourrelets de berges et/ou d'endiguements ainsi qu'en maîtrisant l'occupation des sols en lit majeur.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Coût (€ T.T.C.)	
Animation, communication				0	0	
TOTAL (euros)				0	0	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant				Part MO
			0	0		0
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Action de restauration éco-morphologique						
Information et sensibilisation au fonctionnement des milieux aquatiques						

REFERENCE SDAGE	OF 8	GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU				
	-	-				
	Disposition	8 - 07 8 - 09 8 - 11	Eviter d'aggraver la vulnérabilité en orientant l'urbanisation en dehors des zones à risque Développer la conscience du risque Evaluer les risques et les cartographier			
CODE PDM	-					Code Fiche : Inond-3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Identification des risques d'inondation, sensibilisation et prise en compte dans l'aménagement du territoire					
MAITRE D'OUVRAGE	Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or/ CLE de la Tille Avec l'appui des Syndicats					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La vulnérabilité des enjeux humains aux inondations est croissante d'amont en aval sur le bassin. Notamment, sur la moitié aval, les pressions foncières tendent à s'accroître, renforçant la vulnérabilité face au risque d'inondation. La problématique inondation a été abordée dans le cadre de différentes études, dont les principales sont les suivantes : - Atlas des Zones Inondables de la DIREN Bourgogne en 2004, - Etude de l'aléa inondation de la DDT Côte d'Or en 2009, dans le cadre de l'étude préalable à un PPRI. Néanmoins, la problématique inondation présente une sensibilité croissante dans les zones à enjeux importants, et aucune réelle gestion coordonnée de l'aménagement du territoire ne semble être identifiée par la population. Le SAGE de la Tille, en cours d'émergence, permettra l'articulation des différents enjeux et s'attachera particulièrement à la prise en compte de cette problématique.						
Enjeux						
Risque Inondation						
Objectifs visés						
Gestion de l'aménagement du territoire face au risque d'inondation, Sensibilisation au risque						
Nature de l'intervention						
La vulnérabilité croissante du bassin de la Tille face au risque d'inondation nécessite une réelle prise de conscience de la part de chacun. Ainsi, 3 points majeurs ressortent : - La caractérisation et la représentation cartographique du risque d'inondation par débordement et par remontée de nappe, - La gestion de l'aménagement du territoire dans les zones à risque, en particulier la limitation de l'implantation de nouveaux enjeux en zone inondable, - et surtout la concertation et la communication afin de développer localement la conscience du risque d'inondation. Ces trois étapes rejoignent la structure du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI,) avec les différentes cartographies et le règlement associés, ainsi que la concertation avec la population.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Etude, communication et gestion				-		-
TOTAL (euros)				-		-
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant				Part MO

REFERENCE SDAGE	OF 6	PRESERVER ET RE-DEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS ET DES MILIEUX AQUATIQUES			
	OF 6 A		Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition		6 A - 13	Améliorer ou développer la gestion coordonnée des ouvrages à l'échelle des bassins versants	
CODE PDM	3A28 : Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques de manière concertée (3C02 : Définir des modalités de gestion du soutien des étiages ou augmenter les débits réservés)				Inond-4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Gestion concertée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques				
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicats				
DESCRIPTION DE L'OPERATION					
Contexte et problématique					
Le réseau hydrographique du bassin versant de la Tille est jalonné d'une importante densité d'ouvrages hydrauliques induisant nombre d'impacts sur les milieux aquatiques, notamment sur la moitié amont du territoire. Il s'agit principalement d'anciens moulins ayant perdu leur utilité originelle. A l'heure actuelle, la perte quasi généralisée d'usage des ouvrages a conduit à la perte de savoir-faire en matière de gestion de leur fonctionnement, un manque d'entretien certain souvent constaté et l'absence de gestion concertée du fait du grand nombre de propriétaires. Ainsi, l'optimisation de la gestion (et répartition) des débits n'est pas recherchée, au détriment parfois du débit minimum biologique. Une amélioration de la répartition des débits, en particulier à l'étiage, serait à rechercher au droit des ouvrages, avec une priorité identifiée au droit de certains d'entre eux (Is-sur-Tille, Til-Châtel, Lux, Arc-sur-Tille, ...).					
Enjeux					
Gestion des débits, milieux aquatiques et patrimoine culturel					
Objectifs visés					
Gestion concertée et cohérente des ouvrages hydrauliques					
Nature de l'intervention					
Dans un premier temps, une démarche de concertation serait à engager avec les propriétaires et les Syndicats afin d'identifier : - les possibilités de mise en œuvre d'une gestion concertée, - les moyens envisageables par les Syndicats pour l'organisation de l'harmonisation de la manœuvre des ouvrages. Dans un second temps, une étude hydrologique et hydraulique permettrait de préciser les modalités de cette gestion en lien avec la notion de débit réservé et de débits de crues.					
Conditions d'exécution					
Concertation avec les propriétaires					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier		Mesures de débits Indices biologiques (IBGN, IPR)		Bon état écologique	
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Concertation				0	0
Etude hydrologique et hydraulique				35 000	41 860
TOTAL (euros)				35 000	41 860
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant HT	Financement public	Financement privé	Part MO
			AERM&C, CG21,	APRR	
				100%	
Concertation	2011	-			
Etude	2012-2013	35 000		35 000	

Bilan

N° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Com-1	TOUTES	Mise en œuvre d'un programme d'information sur la pollution par les nitrates	5 980	P1	EPTB Saône et Doubs
Com-2		Promotion des pratiques agricoles innovantes	23 920	P1	GEDA de la Tille: Chambre d'agriculture
Com-3		Programme classes d'eau	143 520	P1	
Com-4		Communication et information sur le suivi du Contrat de Rivière de la Tille : journal de la Tille	23 920	P1	
Com-5		Information et sensibilisation au fonctionnement des milieux aquatiques	35 880	P1	
Com-6		Organisation de journées techniques	10 166	P1	
Com-7		Création et gestion d'un site internet "Contrat de bassin Tille"	5 980	P1	
Com-8		Création d'une exposition sur les rivières du bassin et les actions du contrat de bassin Tille	14 352	P1	
Com-9		Elaboration et diffusion d'un poster "Contrat de bassin Tille"	2 392	P1	
TOTAL			266 110	P1	

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-		-			
	Disposition		-	-		
CODE PDM	-					Com-1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE :
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Mise en œuvre d'un programme d'information sur la pollution par les nitrates					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique La pollution par les nitrates représente le facteur majeur de dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines du bassin versant. Les implications sont fortes puisque c'est la ressource en eau potable qui est menacée par les concentrations relevées actuellement. Il est souhaitable de mettre en oeuvre un programme d'information et de sensibilisation des exploitants sur les concentrations relevées actuellement, les conséquences sur le milieu et la santé ainsi que la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques à mettre en place.						
Enjeux						
Amélioration de la qualité des eaux souterraines						
Objectifs visés						
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité (nitrates) des masses d'eau						
Nature de l'intervention						
Information récurrente au travers de la lettre du contrat de rivière : - réduction de la dose d'azote à 90% de la dose conseillée dans certains usages, - prise de conscience de la surestimation des objectifs de rendement...						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier, nombre de lettre du contrat édité		Indicateur "qualité de l'eau": concentration en nitrates				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)		Cout TTC
Elaboration et diffusion de la Lettre du Contrat				5 000		5 980
TOTAL (euros)				5 000		5 980
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEADER		Part MO
			50%	30%		20%
	2012	2500	1250	750		500
	2013	2500	1250	750		500
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Toutes les fiches action du volet qualité des eaux						
COMMENTAIRES						
Une coordination avec la chambre d'agriculture est souhaitée						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-	-				
	Disposition	-	-			
CODE PDM	-					Com-2
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Promotion des pratiques agricoles innovantes					
MAITRE D'OUVRAGE	Chambre d'agriculture 21/ partenaires agricoles					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
De nombreuses actions inovantes sont entreprises dans les domaines du semis direct sous couvert, de la production de biomasse ou de l'agriculture biologique. Ces expérimentations et innovations doivent être mises à profit.						
Enjeux						
Amélioration de la qualité des eaux						
Objectifs visés						
1- Protection de la qualité de la ressource 2- Amélioration de la qualité des masses d'eau						
Nature de l'intervention						
Valorisation des recherches et expérimentations en cours par le biais d'articles de presse, de visites de terrain, de plaquettes d'informations, de colloques...						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)		Coût TTC
Mise en œuvre d'un programme de communication				20 000		23 920
TOTAL (euros)				20 000		23 920
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEADER		Part MO
			50%	30%		20%
	2011	10000	5000	3 000		2 000
	2013	10000	5000	3 000		2 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Toutes les fiches action du volet qualité des eaux						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-	-				
	Disposition	-	-			
CODE PDM	-					Com-3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Programme classes d'eau					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
Contexte et problématique						
Dans le cadre du Contrat de Rivière Tille, il est prévu de mettre en œuvre un programme d'animation scolaire au titre du volet communication. Cette opération a pour objectif de développer et conforter l'identité du Bassin de la Tille auprès des plus jeunes, les sensibiliser à l'ensemble des thématiques abordées dans le cadre du Contrat de Rivière (pollutions, économie d'eau...), en leur montrant, voire les faisant participer aux opérations se déroulant sur leur territoire.						
DESCRIPTIF DU PROJET						
Etude de définition du programme afin de définir le contenu du programme en partenariat avec les acteurs du Contrat et l'Education Nationale, de définir les modalités d'organisation et de définir les éléments de communication spécifiques au programme. Programme d'animation (20 classes par an)						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (H.T.)		Coût TTC
Mise en œuvre d'un programme de communication				120 000		143 520
TOTAL (euros)				120 000		143 520
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CR		Part MO
			50%			20%
	2011	60000	30000			12 000
	2013	60000	30000			12 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Toutes les fiches action du volet qualité des eaux						
COMMENTAIRES						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation			
	-	-			
	Disposition	-	-		
CODE PDM	-				Com-4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				
COMMUNE (S)	TOUTES			Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Communication et information sur le suivi du Contrat de bassin Tille : "Journal de la Tille"				
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs				
Contexte et problématique					
Cette lettre d'information pourra également avoir un rôle de promotion des objectifs et des actions du Contrat de rivière.					
DESCRIPTIF DU PROJET					
La struture porteuse du Contrat de Bassin devra veiller à la communication et à la diffusion régulière de l'état annuel d'avancement de la démarche et des tableaux de bords de suivi des résultats des actions engagées. Ceci pourra se faire sous forme d'un rapport annuel complété par des lettres d'informations périodiques (semestrielles par exemple) sous forme d'un Journal envoyé aux différents partenaires du Contrat de bassin et aux élus.					
Conditions d'exécution					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier					
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF					
Nature de l'intervention			Coût (H.T.)		Coût TTC
Mise en œuvre d'un programme de communication			20 000		23 920
TOTAL (euros)			20 000		23 920
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER	Part MO
			50%	30%	
	2011 - 2015	20 000	10 000	6 000	4 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION					

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-		-			
	Disposition		-	-		
CODE PDM	-					Com-5
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Information et sensibilisation au fonctionnement des milieux aquatiques					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique Dans le domaine de l'environnement en particulier, la communication et l'information sont un gage de réussite durable des projet à vocation écologique. Un plan de communication et de sensibilisation aux milieux aquatiques en général permettrait de : - rappeler leurs intérêts, - préciser leur fonctionnement, - insister sur quelques bonnes pratiques, - ...						
Enjeux						
Milieux aquatiques						
Objectifs visés						
Sensibiliser le grand public aux enjeux hydro-écologiques						
Nature de l'intervention						
Le plan de sensibilisation aux milieux aquatiques comprendra : - l'élaboration de documents grands publics, - la réalisation d'animations auprès des scolaires (ateliers), mais aussi du publics (sorties découvertes, ..) Avec l'appui du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, des structures d'accueil du public pourront être réfléchies : sentiers de découverte, panneaux explicatifs, exposition itinérante.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Plan de sensibilisation				30 000		35 880
TOTAL (euros)				30 000		35 880
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%	30%		
	2012 - 2015	30 000	15 000	9 000		6 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Information et sensibilisation						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-	-				
	Disposition		-	-		
CODE PDM	-					Com-6
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Organisation de journées techniques					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La connaissance des milieux est un élément indispensable à une bonne compréhension des problématiques et des enjeux lié à un territoire. Les visites sur sites réalisées à cet effet sont souvent un temps d'échange entre les acteurs locaux qui permet la prise de conscience de la nécessité d'agir et des contraintes de terrain existantes. La mise en oeuvre de certaines opérations du contrat de bassin nécessitera vraisemblablement de recourir à l'organisation de journées de terrain à destination des membres des différentes commissions en compagnie des maîtres d'ouvrages locaux.						
Enjeux						
Milieux aquatiques						
Objectifs visés						
Faciliter la réalisation des actions de restauration						
Nature de l'intervention						
1- Organiser des visites de terrain sur le bassin versant ou sur des sites extérieurs à raison de 1 journée / an 2- Favoriser les échanges entre acteurs locaux et bénéficier d'expériences diversifiées. 3- Faciliter la mise en oeuvre d'actions complexes.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Organisation, transport et repas pour 5 journées				8 500		10 166
TOTAL (euros)				8 500		10 166
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%	30%		20%
Animation	2011 - 2015	8 500	4 250	2 550		1 700
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Milieu naturel						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-		-			
	Disposition		-	-		
CODE PDM	-					Com-7
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Création et gestion d'un site internet "Contrat de bassin Tille"					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
La création d'un site Internet permettra de diffuser largement des informations grand public sur les particularités du bassin versant et les objectifs du Contrat, mais aussi des informations plus confidentielles (comptes-rendus de réunions, données) en accès réglementé.						
Enjeux						
Objectifs visés						
Sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion globale						
Nature de l'intervention						
1- Créer un site Internet de 15 pages environ. 2- Diffuser des informations sur la richesse du bassin, les problèmes rencontrés, les modes de gestion. 3- Diffuser les programmes d'actions et relayer la diffusion des documents de communication papier. 4- Procéder au partage des données.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Conception et mise à jour annuelle				5 000		5 980
TOTAL (euros)				5 000		5 980
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%	30%		20%
Conception et gestion	2011 - 2015	5 000	2 500	1 500		1 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Tous						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-	-				
	Disposition	-	-			
CODE PDM	-					Com-8
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Création d'une exposition sur les rivières du bassin et les actions du contrat de bassin Tille					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Proposer des outils permettant de diversifier la politique de sensibilisation en mettant à disposition des acteurs locaux un support visuel complet et durable leur permettant d'aborder toutes les thématiques liées à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Produire des outils pédagogiques et abordables pour toucher le plus grand nombre.						
Enjeux						
Objectifs visés						
Sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion globale						
Nature de l'intervention						
Produire une dizaine de panneaux d'exposition présentant les particularités des rivières du bassin versant, leur richesse, leur histoire, les problèmes rencontrés et les solutions mises en oeuvre dans le cadre du contrat.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Conception				2 000		2 392
Réalisation				10 000		11 960
TOTAL (euros)				12 000		14 352
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%	30%		20%
Conception	2012	2 000	1 000	600		400
Réalisation	2013	10 000	5 000	3 000		2 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
Tous						

REFERENCE SDAGE	-	Information et sensibilisation				
	-	-				
	Disposition	-	-			
CODE PDM	-					Com-9
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					
PROJET	Elaboration et diffusion d'un poster "Contrat de bassin Tille"					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
DESCRIPTION DE L'OPERATION						
Contexte et problématique						
Proposer des outils permettant de diversifier la politique de sensibilisation en mettant à disposition des acteurs locaux un support visuel complet et durable leur permettant d'aborder toutes les thématiques liées à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Produire des outils pédagogiques et abordables pour toucher le plus grand nombre.						
Enjeux						
Objectifs visés						
Sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion globale						
Nature de l'intervention						
1- Créer une affiche au format A2. 2- Valoriser l'image du bassin versant et du Contrat de rivière. 3- Donner la possibilité aux Collectivités et partenaires du Contrat d'afficher leur soutien à la démarche. 4- Distribuer le support notamment lors de la réalisation des classes d'eau.						
Conditions d'exécution						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier		-		Bon état écologique		
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Conception et impression à 500 exemplaires				2 000		2 392
TOTAL (euros)				2 000		2 392
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	FEDER		Part MO
			50%	30%		20%
Conception	2012	2 000	1 000	600		400
*						
Tous						

Bilan

N ° fiche	MASSE D'EAU	Projet	Coût (€ TTC)	Priorité	Maitre d'ouvrage
Coord-1	TOUTES	Poste de chargé de mission du Contrat de rivière Tille et appui administratif	190 000	P1	EPTB Saône et Doubs
Coord-2	TOUTES	Poste d'ingénieur en hydro-morphologie sur le bassin Tille	173 156	P1	
Coord-3	TOUTES	Poste de technicien de rivière du Contrat de rivière Tille	143 156	P1	
Coord-4	TOUTES	Mise en place d'un observatoire "Tille"	0	P1	
Coord-5	TOUTES	Evaluation du contrat de bassin/ Etude bilan	71 760	P1	
Total			578 072		

REFERENCE SDAGE	OF 4	RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU ET ASSURER LA COHERENCE ENTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DE L'EAU				
	OF 4		Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau			
	Disposition		4_02	Conforter la place des structures de gestion par bassin dans le paysage institutionnel et assurer leur pérennité		
CODE PDM	1A10: Mettre en place un dispositif de gestion concertée					Coord-1
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE : P1 - Court terme
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Poste de chargé de mission du Contrat de bassin Tille et appui administratif					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
CONTEXTE ET ENJEUX						
La cellule d'animation du Contrat de bassin Tille interviendra également sur le Contrat de bassin Bèze-Albane et sera composée : - du chargé de mission, , - d'un ingénieur intervenant en appui du chargé de mission sur les thématiques de restauration hydro-morphologique, - d'un technicien de rivière, - d'un appui administratif (mi temps)						
DESCRIPTIF DU PROJET						
Le chargé de mission devra assurer : - le suivi des études - l'animation et l'organisation des Comités de rivières, des commissions thématiques, des commissions géographiques et des comités de pilotage - la coordination et l'impulsion des actions inscrites au contrat de rivière, - le suivi de l'état d'avancement du Contrat						
CONDITIONS D'EXECUTION						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Coût (€ T.T.C.)
Poste de chargé de mission (mi-temps)						160 000
Appui administratif (quart-temps)						30 000
TOTAL (euros)						190 000
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant TTC	AERM&C	Syndicats de rivière	FEDER	Part MO
			Forfait	10%	20%	20%
Animation	2011-2015	190 000	95 000	19 000	38 000	38 000
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
COMMENTAIRES						

REFERENCE SDAGE	OF 4	RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU ET ASSURER LA COHERENCE ENTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DE L'EAU				
	OF 4		Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau			
	Disposition		4_02	Conforter la place des structures de gestion par bassin dans le paysage institutionnel et assurer leur pérennité		
CODE PDM	1A10: Mettre en place un dispositif de gestion concertée					Coord-2
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE :
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Poste d'ingénieur en hydro-morphologie sur le bassin Tille					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
CONTEXTE ET ENJEUX						
La cellule d'animation du Contrat de bassin Tille interviendra également sur le Contrat de bassin Bèze-Albane et sera composée : - du chargé de mission, , - d'un ingénieur intervenant en appui du chargé de mission sur les thématiques de restauration hydro-morphologique, - d'un technicien de rivière, - d'un appui administratif (mi temps)						
DESCRIPTIF DU PROJET						
L'ingénieur en hydro-morphologie devra assurer la maîtrise d'œuvre des projets de restauration hydro-morphologique inscrits au contrat de bassin: dimensionnement, définition des projets et suivi des chantiers.						
CONDITIONS D'EXECUTION						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)		Cout (€ T.T.C.)
Poste d'ingénieur: fonctionnement						160 000
Poste d'ingénieur: investissement				11 000		13 156
TOTAL (euros)						173 156
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant TTC	AERM&C	Syndicats de rivière		Part MO
			Forfait + 80% investissement	10%		20%
Animation	2011-2015	173 156	135 262	17 316		34 631
TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTION						
COMMENTAIRES						

REFERENCE SDAGE	OF 4	RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU ET ASSURER LA COHERENCE ENTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DE L'EAU			
	OF 4		Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau		
	Disposition		4_02	Conforter la place des structures de gestion par bassin dans le paysage institutionnel et assurer leur pérennité	
CODE PDM	1A10: Mettre en place un dispositif de gestion concertée				Coord-3
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE :
	II nd	TOUTES			
RIVIERE	Toutes				P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Poste de technicien de rivière du Contrat de bassin Tille				
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs				
CONTEXTE ET ENJEUX					
La cellule d'animation du Contrat de bassin Tille interviendra également sur le Contrat de bassin Bèze-Albane et sera composée : - du chargé de mission, , - d'un ingénieur intervenant en appui du chargé de mission sur les thématiques de restauration hydro-morphologique, - d'un technicien de rivière, - d'un appui administratif (mi temps)					
DESCRIPTIF DU PROJET					
Le technicien de rivière devra assurer : - l'assistance technique des syndicats locaux pour la mise en œuvre des projets d'aménagement et de gestion, - l'élaboration de dossiers techniques qui précise les travaux pour chacun des tronçons en fonction des enjeux locaux et des enjeux à l'échelle du bassin versant, - la rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises, - le montage budgétaire et le suivi des subventions.					
CONDITIONS D'EXECUTION					
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE	
Indicateur financier					
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)
Poste de Technicien: fonctionnement					130 000
Poste de Technicien: investissement				11 000	13 156
TOTAL (euros)					143 156
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL					
Opération	Phasage	Montant TTC	AERM&C	Syndicats de rivière	Part MO
			Forfait + 80% investissement	10%	20%
Animation	2011-2015	143 156	122 524	14 316	45 991

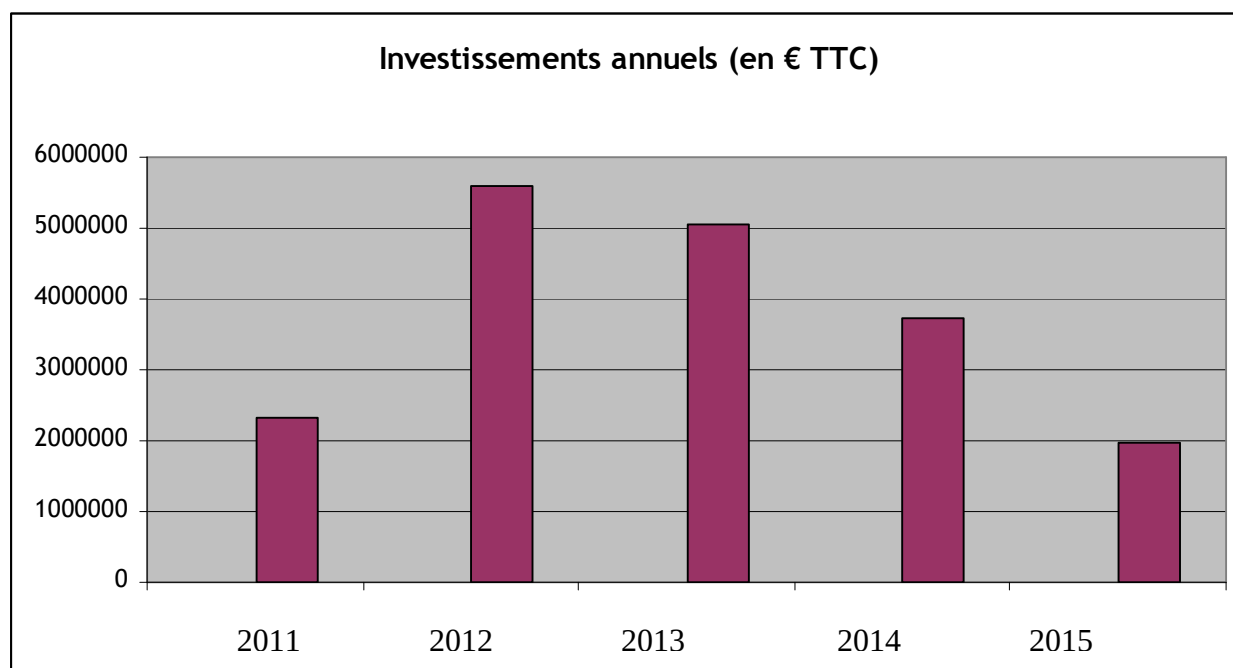
REFERENCE SDAGE	OF 4	RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU ET ASSURER LA COHERENCE ENTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DE L'EAU				
	OF 4		Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau			
	Disposition		4_06	Mettre en place des outils adaptés pour garantir la pérennité de la gestion durable des milieux aquatiques		
CODE PDM	1A10: Mettre en place un dispositif de gestion concertée					Coord-4
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES				PRIORITE :
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes					P1 - Court terme
COMMUNE (S)	TOUTES					Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027
PROJET	Mise en place d'un observatoire "Tille"					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
CONTEXTE ET ENJEUX L'observatoire du Contrat de bassin Tille a pour objectif le suivi et l'évaluation des actions. Il sera basé sur un SIG couplé à une base de données qui intégrera l'ensemble des données du contrat de bassin Tille. Cet observatoire deviendra ainsi un outil au service de l'ensemble des partenaires.						
DESCRIPTIF DU PROJET Discussions sur les indicateurs d'efficacité des actions Développement d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation des actions Des cartes seront régulièrement édité et mis en ligne sur le site Internet du Contrat de rivière Tille, à créer.						
CONDITIONS D'EXECUTION						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Poste de chargé de Technicien				0	0	
TOTAL (euros)				0	0	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant	AERM&C	CG	CR	Part MO
Animation	2011-2015	0				

REFERENCE SDAGE	OF 4	RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU ET ASSURER LA COHERENCE ENTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DE L'EAU				
	OF 4		Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau			
	Disposition		4_06	Mettre en place des outils adaptés pour garantir la pérennité de la gestion durable des milieux aquatiques		
CODE PDM	1A10: Mettre en place un dispositif de gestion concertée				Coord-5	
MASSE D'EAU	I ^{re}	TOUTES			PRIORITE :	
	II nd	TOUTES				
RIVIERE	Toutes				P1 - Court terme	
COMMUNE (S)	TOUTES				Échéance DCE : Bon Etat 2015 à 2027	
PROJET	Evaluation du contrat de bassin/ Etude bilan					
MAITRE D'OUVRAGE	EPTB Saône et Doubs					
CONTEXTE ET ENJEUX						
Un contrat de rivière implique une programmation d'actions sur 5 ans permettant d'atteindre des objectifs en terme de qualité d'eau, de gestion des milieux naturels, d'animation et d'implication des acteurs locaux. Si la pertinence des programmes d'actions peut être jugée dès la phase d'élaboration, leur efficacité et leur mise en oeuvre ne peut être jugée que dans le temps. Ceci nécessite de mettre en place des outils de suivi et d'évaluation afin d'établir des bilans et de prévoir les réajustements éventuels pour atteindre les objectifs initiaux.						
DESCRIPTIF DU PROJET						
Réalisation de 2 études bilan : une à mi-parcours et une en fin de Contrat. Recadrage éventuel des programmes d'actions et leurs objectifs, ainsi que des les indicateurs d'afficacité. Evaluation de l'évolution des milieux et des pressions, caractériserisation de nouveaux enjeux en vue d'une préparation éventuelle de nouveaux programmes d'actions.						
CONDITIONS D'EXECUTION						
Indicateurs de réalisation		Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu		Objectifs DCE		
Indicateur financier						
Nature de l'intervention				Coût (€ H.T.)	Cout (€ T.T.C.)	
Etudes bilan				60 000	71 760	
TOTAL (euros)				60 000	71 760	
PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL						
Opération	Phasage	Montant HT	AERM&C		FEDER	Part MO
			50%		30%	20%
Etude	2013	30 000	15 000		9 000	6 000
Etude	2015	30 000	15 000		9 000	6 000

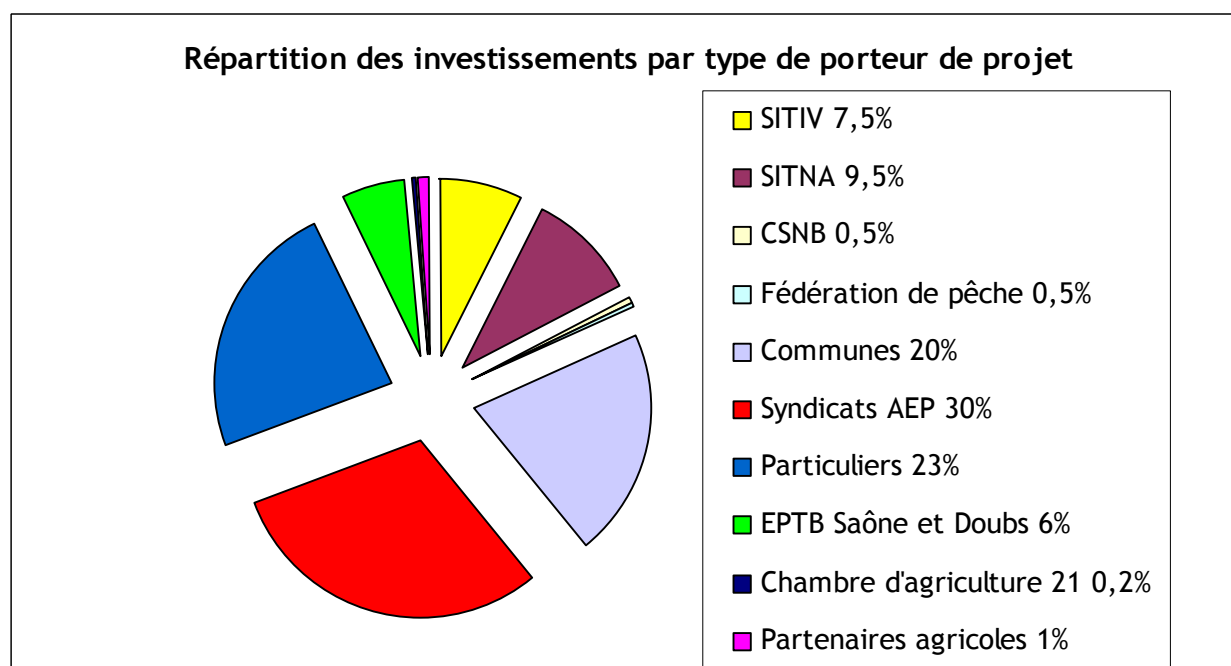
7 Bilan des propositions d'actions

MAITRISE DES POLLUTIONS	
Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Assainissement	5 071 040
Lutte contre l'eutrophisation	1 479 000
Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses	70 564
Lutte contre la pollution par les pesticides	735 540
Prévention des risques pour la santé humaine	778 596
<i>Total</i>	8 134 740
PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET GESTION DES RISQUES D'INONDATION	
Thèmes	Coût Total (€ TTC)
Restauration éco-morphologique	1 881 308
Restauration et entretien de la végétation rivulaire	1 026 168
Restauration de la libre circulation	2 104 960
Etude et gestion de zones humides	501 722
Amélioration de la connaissance	47 840
<i>TOTAL</i>	5 561 998
EQUILIBRE QUANTITATIF	
<i>Total</i>	4 138 058
COMMUNICATION	
<i>Total</i>	266 110
COORDINATION	
<i>Total</i>	578 072
BILAN	18 678 978

Montants d'investissements par année d'intervention (€)					
	2011	2012	2013	2014	2015
TOTAL HT	1 945 138	4 695 102	4 252 658	3 136 503	1 660 938
TOTAL TTC	2 315 640	5 589 407	5 062 689	3 733 933	1 977 308



Montants d'investissements pas type de porteur de projet (€TTC)								
SITIV	SITNA	CSNB	Fédération de pêche/ AAPPMA	Communes	Syndicats AEP	Particuliers	EPTB Saône et Doubs	Partenaires agricoles
1 424 436	1 876 524	75 946	82 524	3 876 236	5 640 336	4 429 532	1 106 184	29 900

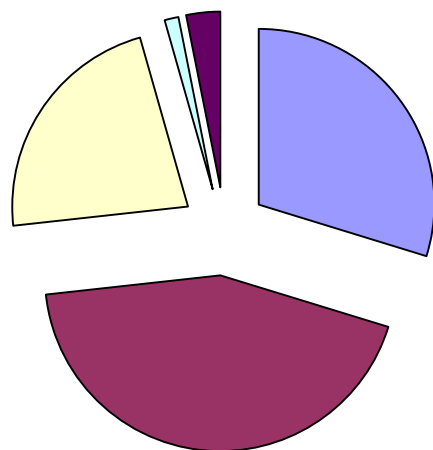


SITIV : Syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle

CSNS : Conservatoire des sites naturels Bourguignons

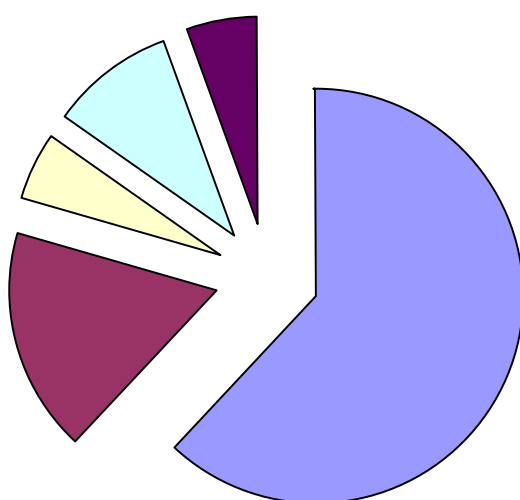
AAPPMA : Association Agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.

Répartition des montants alloués aux différentes thématiques du Contrat de bassin Tille



- Préservation et restauration des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation
- Maitrise des pollutions
- Equilibre quantitatif
- Communication
- Coordination

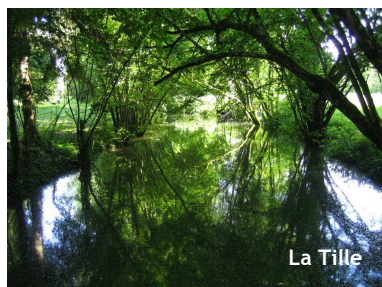
Nombre d'actions par thématique



- Préservation et restauration des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation
- Maitrise des pollutions
- Equilibre quantitatif
- Communication
- Coordination



DOSSIER DEFINITIF DE CANDIDATURE



Document cartographique

Dossier réalisé par :



Avec l'appui technique et financier de :

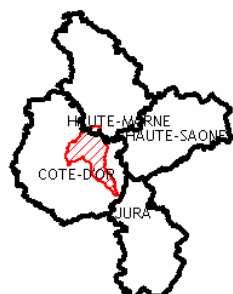


Décembre 2010

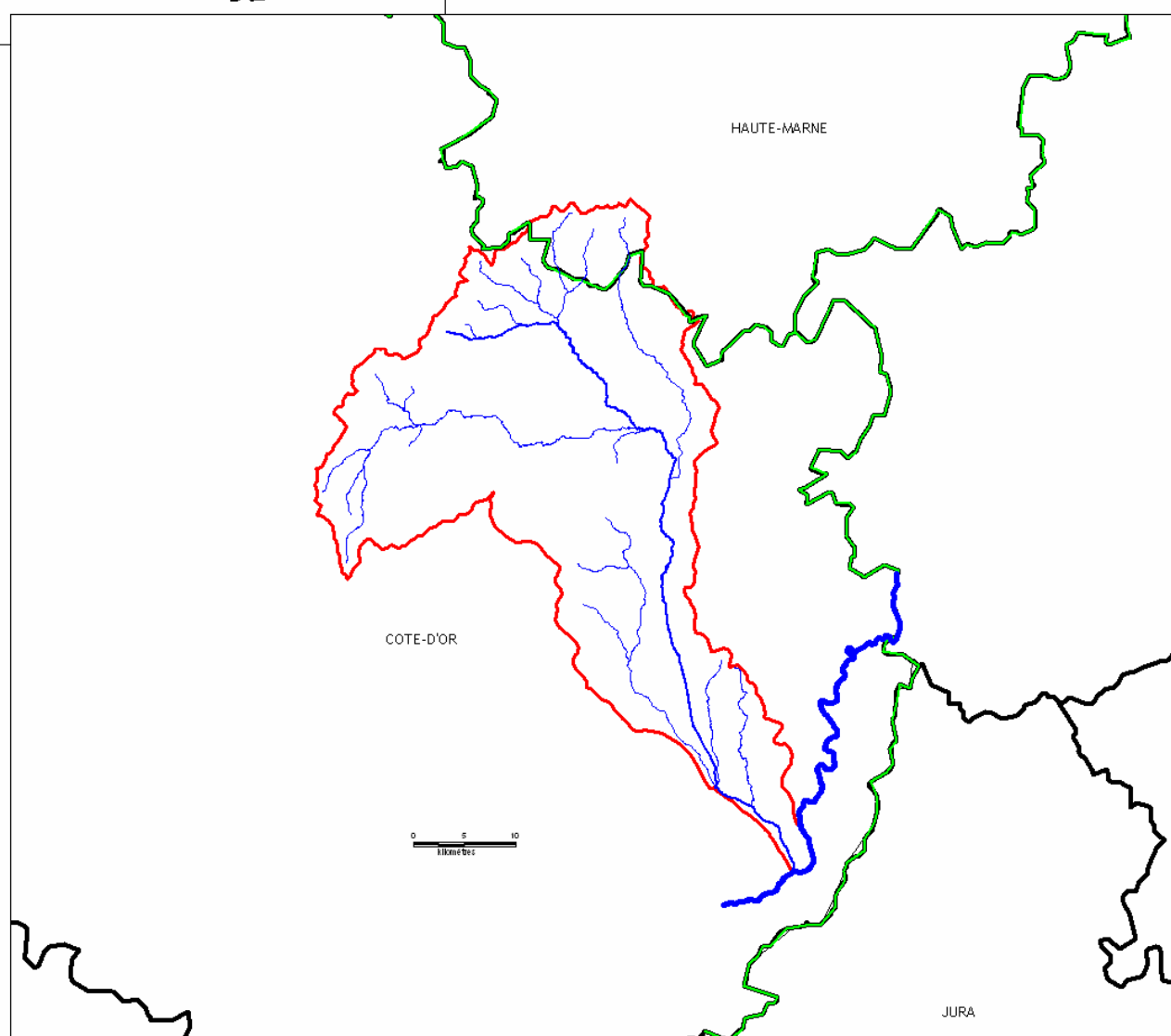
SOMMAIRE

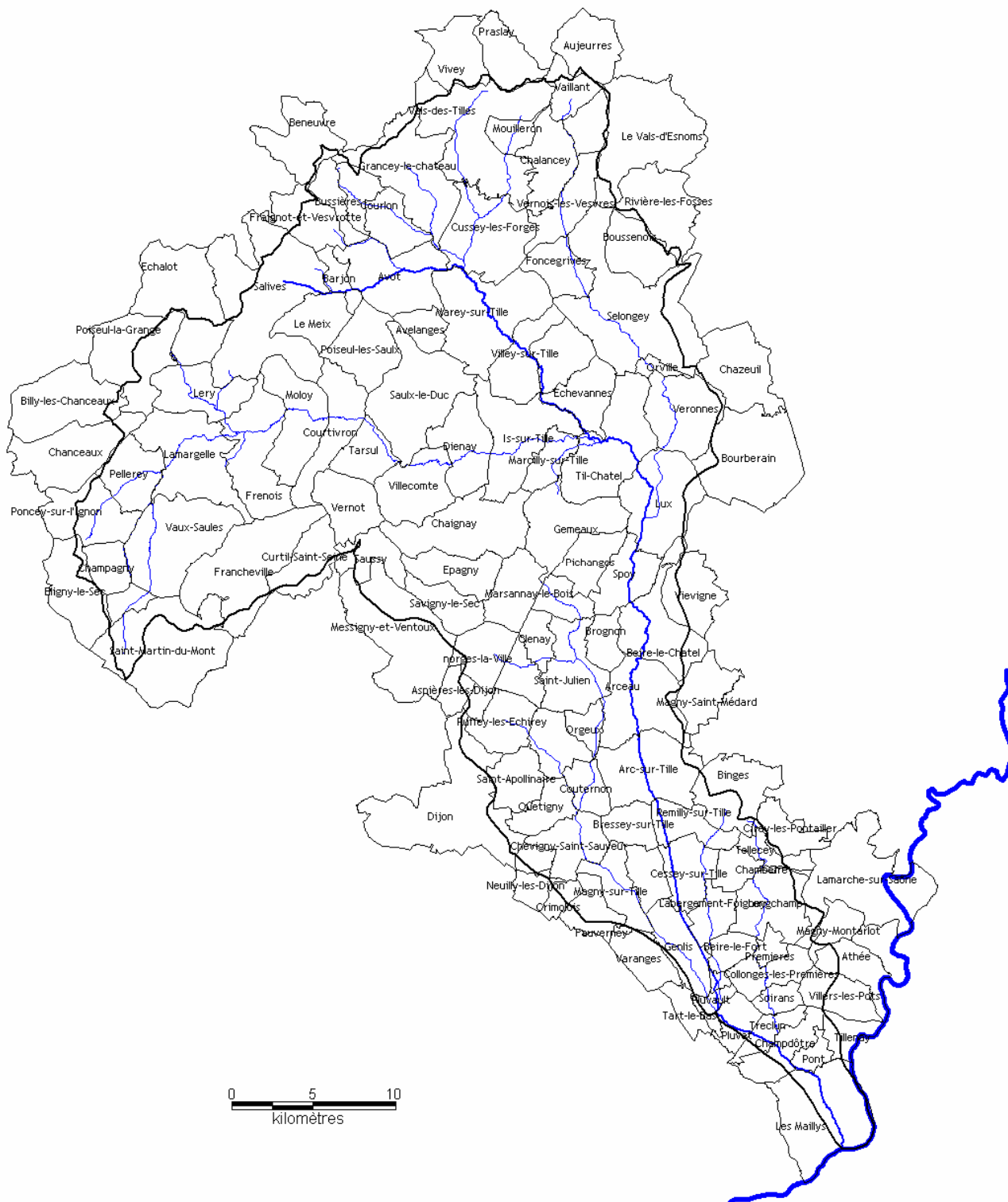
- Carte 1 : Localisation du bassin versant de la Tille
- Carte 2 : Les communes du bassin versant de la Tille
- Carte 3 : Les cantons du bassin versant de la Tille
- Carte 4 : Les communautés de communes et la COMADI
- Carte 5 : Les pays du bassin versant de la Tille
- Carte 6 : Population des communes du bassin versant de la Tille
- Carte 7 : Occupation du sol du bassin versant de la Tille
- Carte 8 : Patrimoine naturel recensé du bassin versant de la Tille
- Carte 9 : Géologie du bassin versant de la Tille
- Carte 10 : Réseau hydrographique principal du bassin versant de la Tille
- Carte 11 : Débits caractéristiques de la Tille et de ses affluents
- Carte 12 : Masses d'eau superficielles du bassin versant de la Tille
- Carte 13 : Masses d'eau souterraines du bassin versant de la Tille
- Carte 14 : Géomorphologie des cours d'eau du bassin versant de la Tille
- Carte 15 : Descriptif des lits mineurs
- Carte 16 : Qualité physique des cours d'eau
- Carte 17 : Ouvrages hydrauliques présents sur les cours principaux
- Carte 18 : Syndicats de rivière du bassin de la Tille
- Carte 19 : Structures de gestion de l'alimentation en eau potable du bassin versant de la Tille
- Carte 20 : Ressources en eau potable
- Carte 21 : Qualité des masses d'eau souterraines
- Carte 22 : Réseau d'évaluation de la qualité des eaux superficielles
- Carte 23 : Qualité des masses d'eau superficielles
- Carte 24 : Gestion de l'assainissement collectif du bassin versant de la Tille
- Carte 25 : Assainissement collectif des eaux du bassin versant de la Tille
- Carte 26 : Gestion de l'assainissement non collectif du bassin versant de la Tille
- Carte 27 : Industries présentes sur le bassin versant de la Tille
- Carte 28 : Actions liées à la thématique « maîtrise des pollutions »
- Carte 29 : Sites de restauration éco-morphologiques,
- Carte 30 : Ouvrages prioritaires Grenelle et Contrat de Bassin,
- Carte 31 : Gestion et restauration de zones humides,
- Carte 32 : Actions liées à la thématique « Préservation et restauration des milieux aquatiques »

Localisation du bassin versant de la Tille



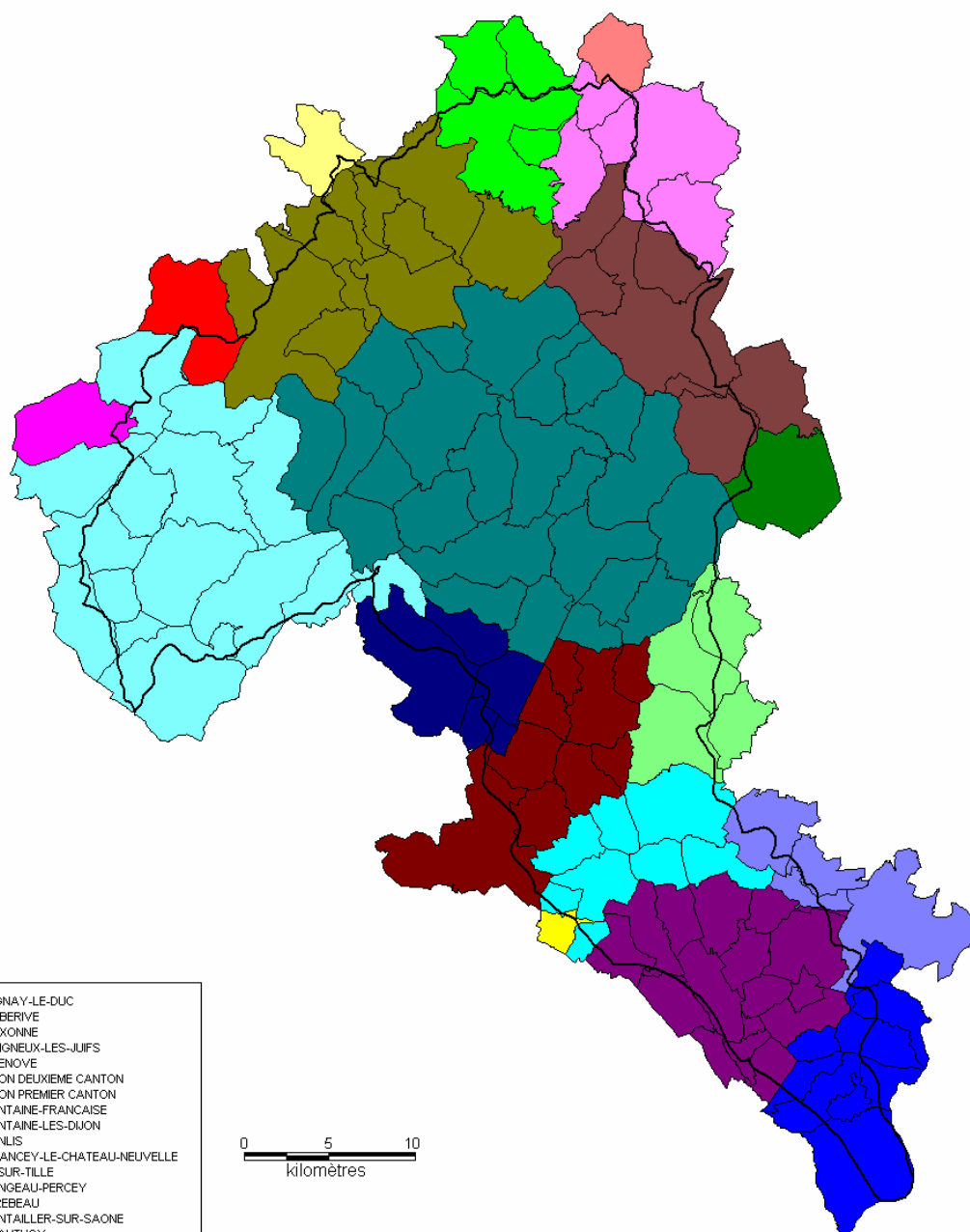
Limites régionales
Limites départementales
Bassin versant de la Tille





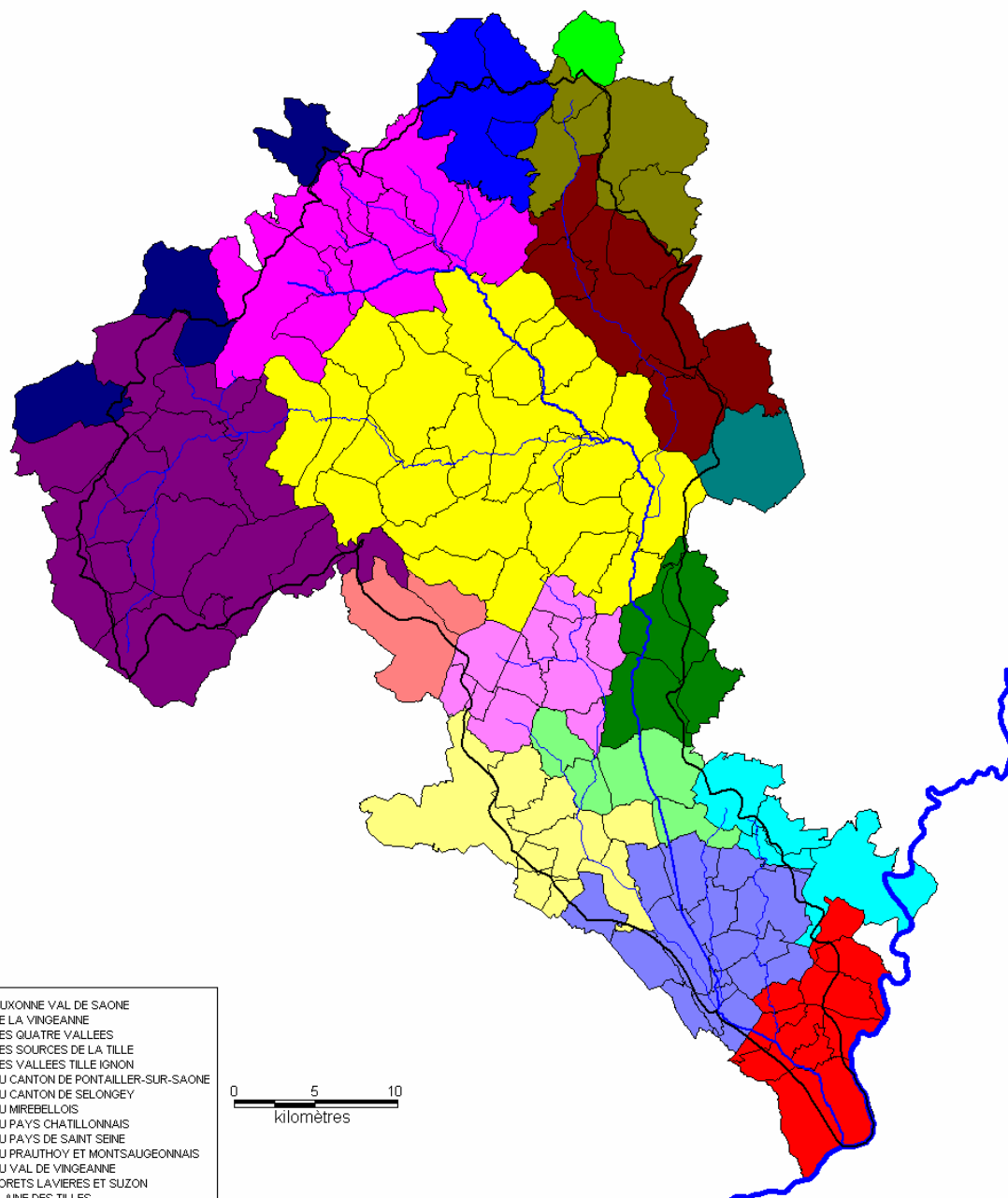
0 5 10
kilomètres

Les cantons du bassin versant de la Tille



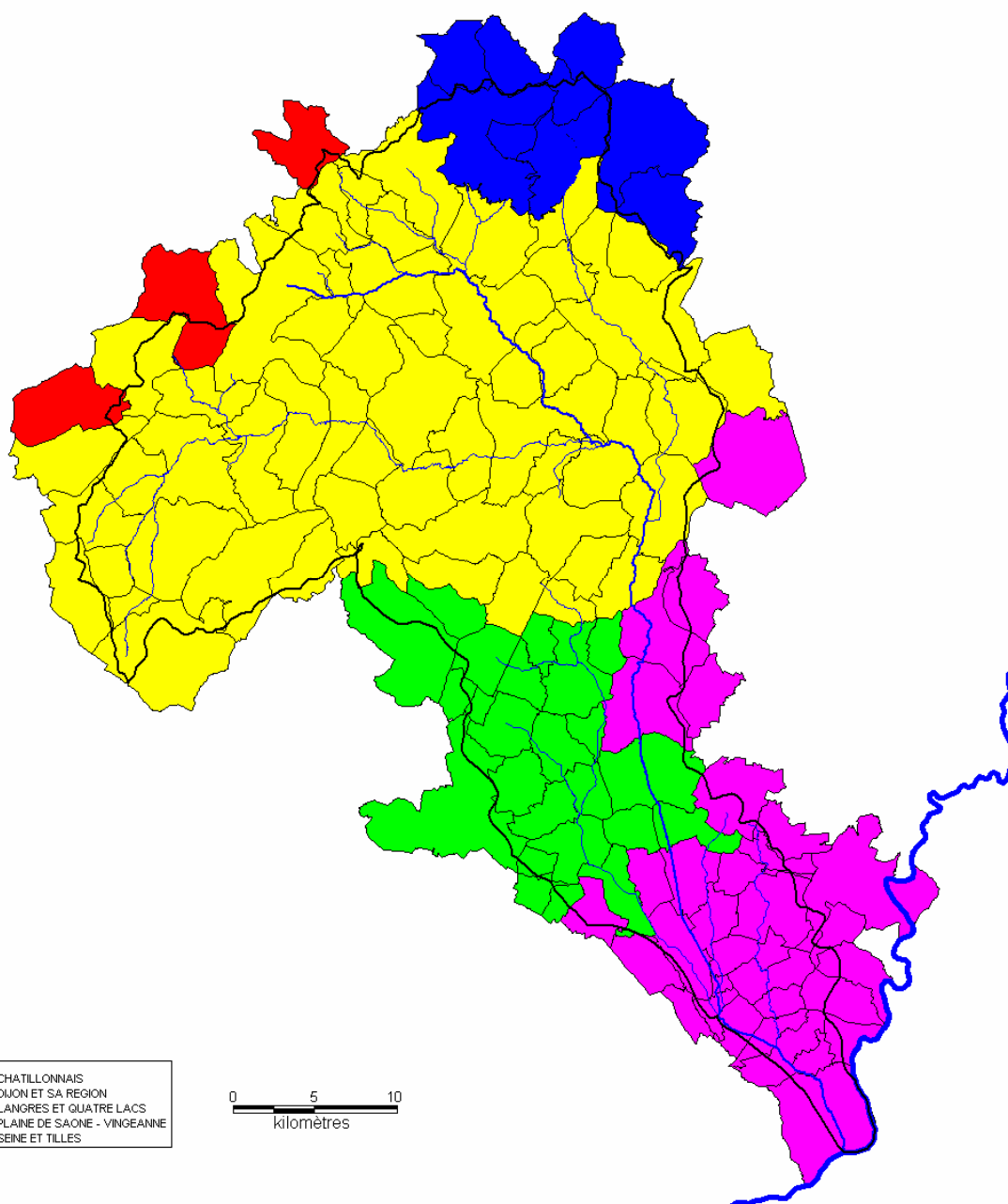
- AIGNAY-LE-DUC
- AUBERIVE
- AUXONNE
- BAIGNEUX-LES-JUIFS
- CHENOVE
- DUJON DEUXIEME CANTON
- DUJON PREMIER CANTON
- FONTAINE-FRANCAISE
- FONTAINE-LES-DUJON
- GENLIS
- GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
- IS-SUR-TILLE
- LONGEAU-PERCEY
- MIREBEAU
- PONTAILLER-SUR-SAONE
- PRAUTHOY
- RECEY-SUR-OURCE
- SAINT-SEINE-L'ABBAYE
- SELONGEY

0 5 10
kilomètres



- CC AUXONNE VAL DE SAONE
- CC DE LA VINGEANNE
- CC DES QUATRE VALLEES
- CC DES SOURCES DE LA TILLE
- CC DES VALLEES TILLE IGNOI
- CC DU CANTON DE PONTAILLER-SUR-SAONE
- CC DU CANTON DE SELONGEY
- CC DU MIREBELLOIS
- CC DU PAYS CHATILLONNAIS
- CC DU PAYS DE SAINT SEINE
- CC DU PRAUTHOY ET MONTSAUGEONNAIS
- CC DU VAL DE VINGEANNE
- CC FORETS LAVIERES ET SUZON
- CC PLAINE DES TILLES
- CC PLAINE DUJONNAISE
- CC VAL DE NORGE
- COMADI

0 5 10
kilomètres

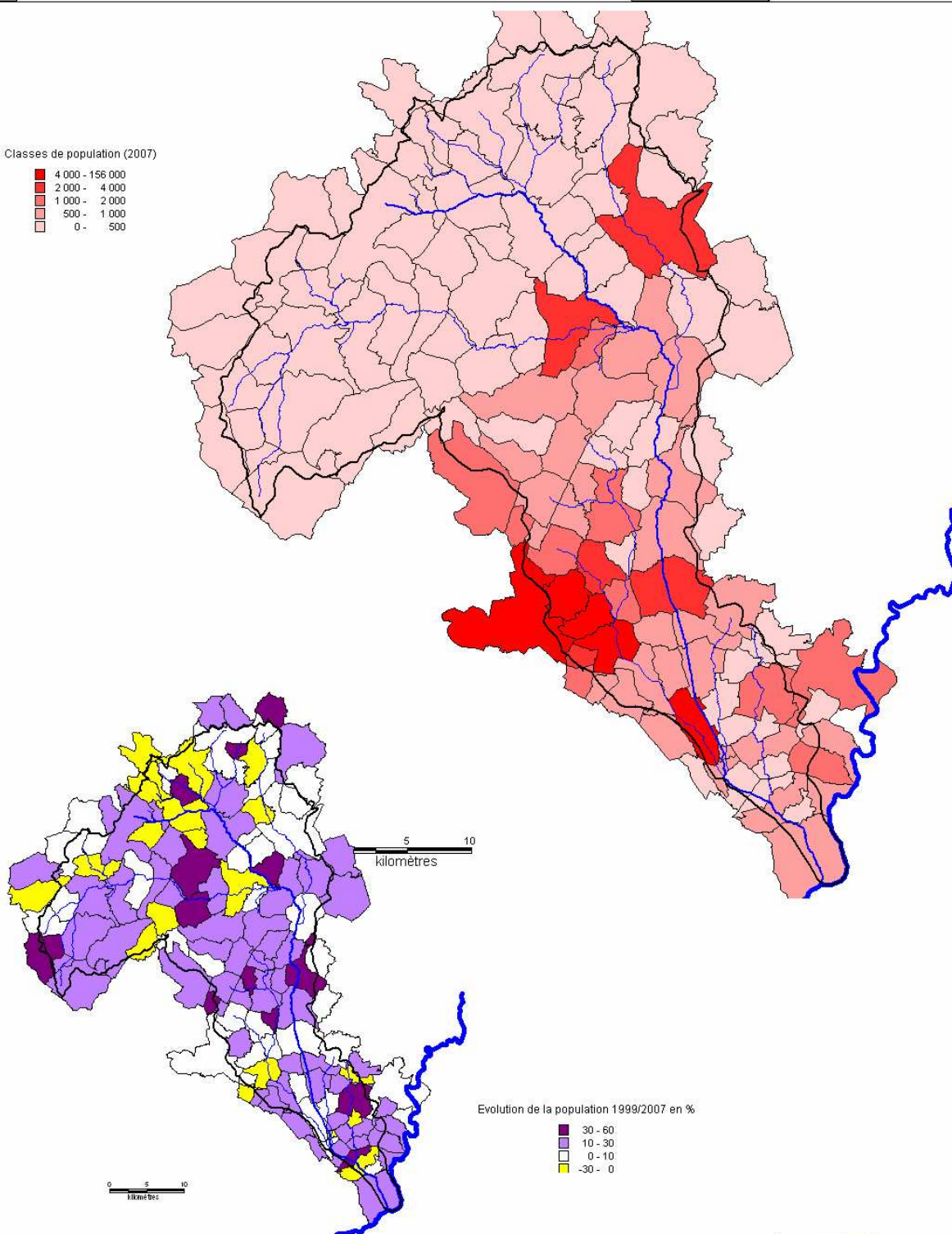
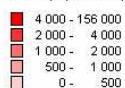


- CHATILLONNAIS
- DIJON ET SA RÉGION
- LANGRES ET QUATRE LACS
- PLAINE DE SAÔNE - VINGEANNE
- SEINE ET TILLES

0 5 10
kilomètres



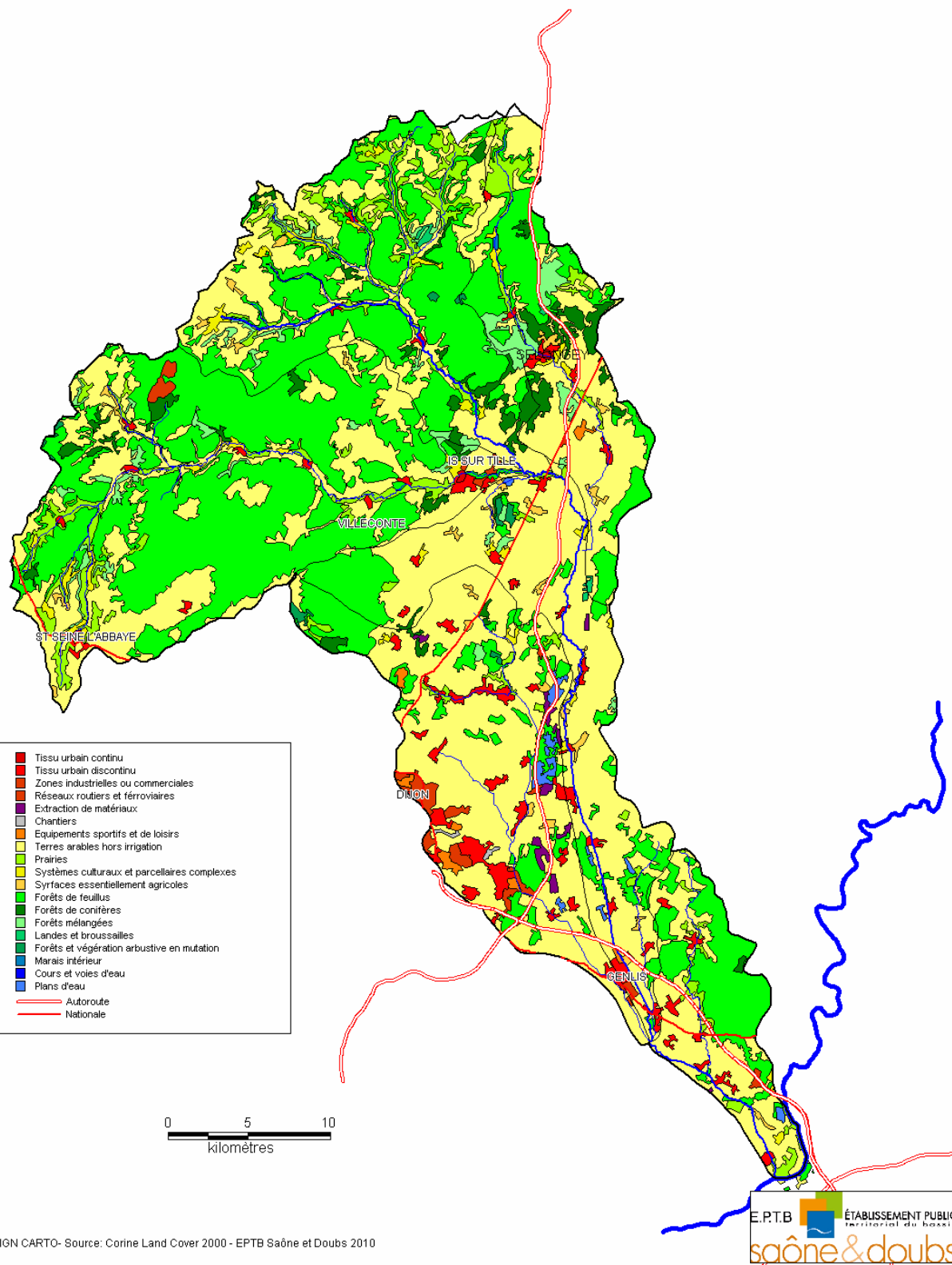
Classes de population (2007)



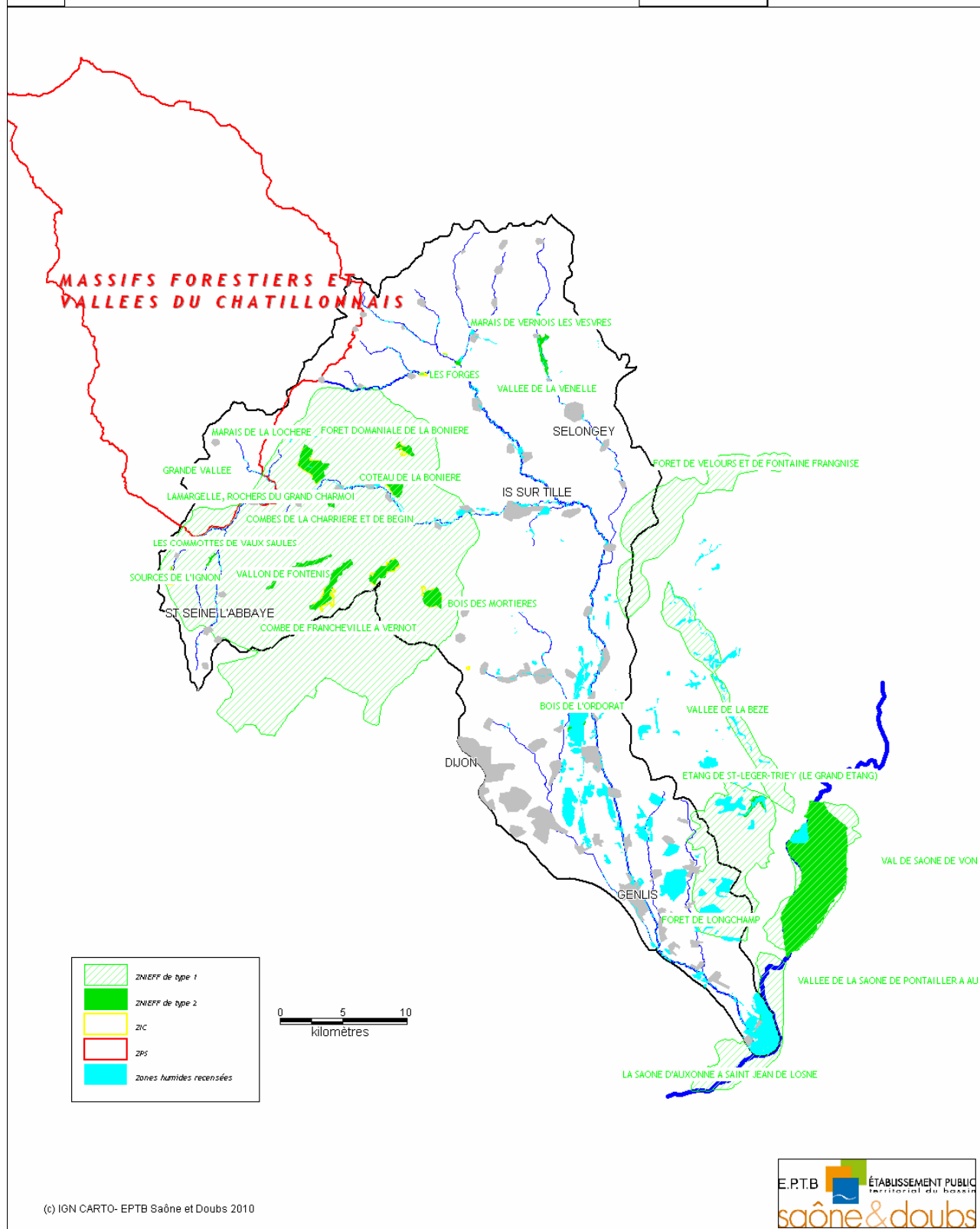
Evolution de la population 1999/2007 en %



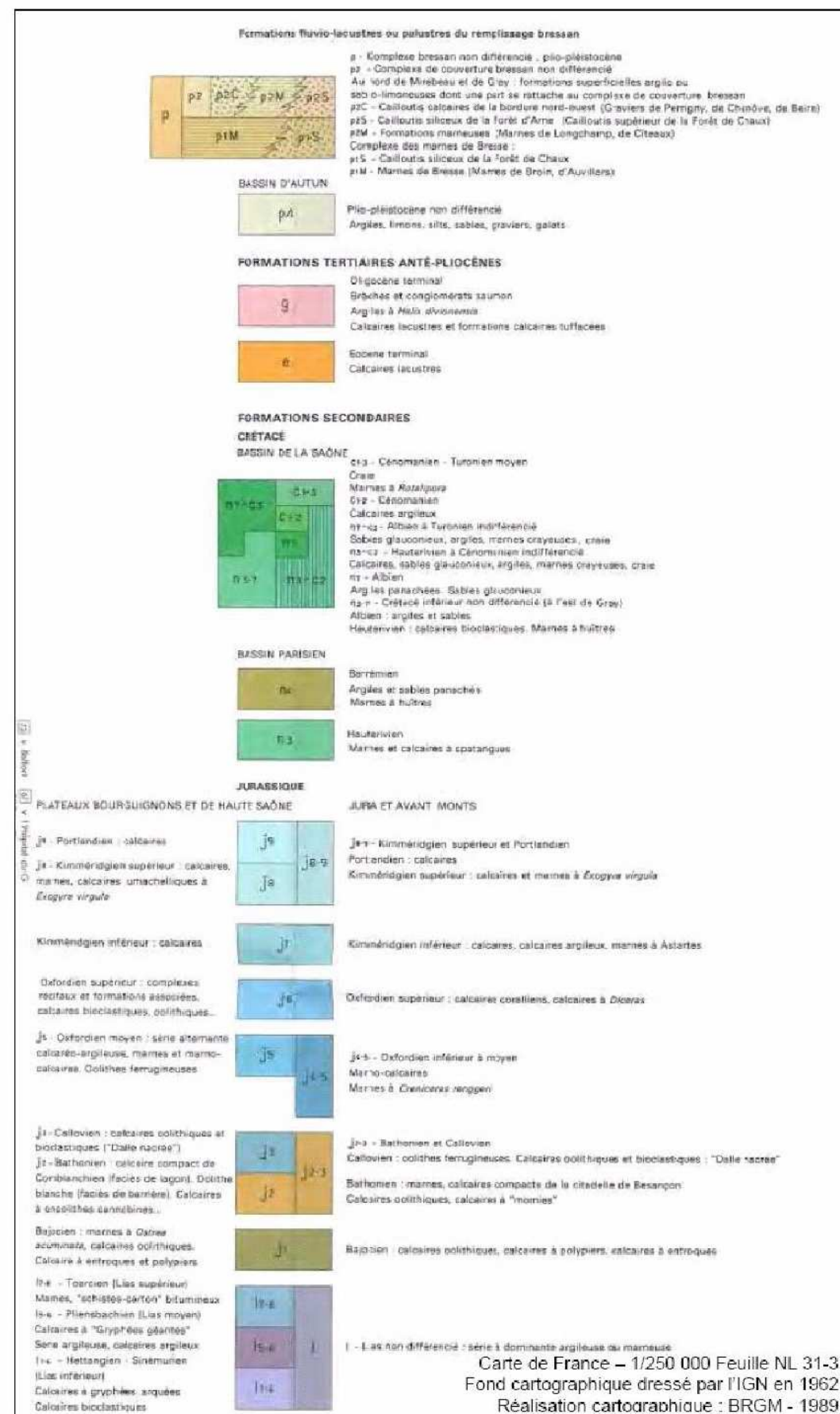
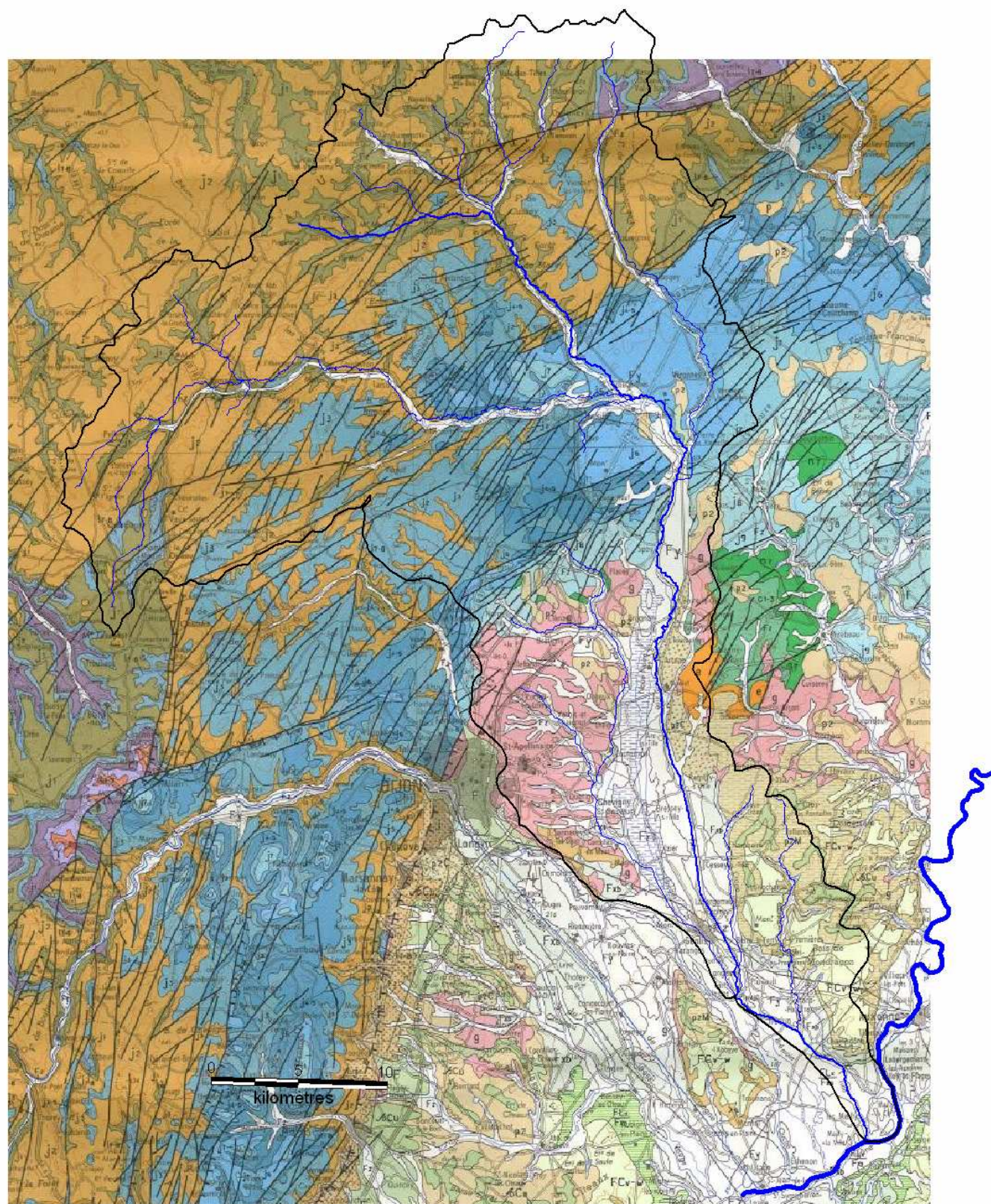
Occupation du sol du bassin versant de la Tille

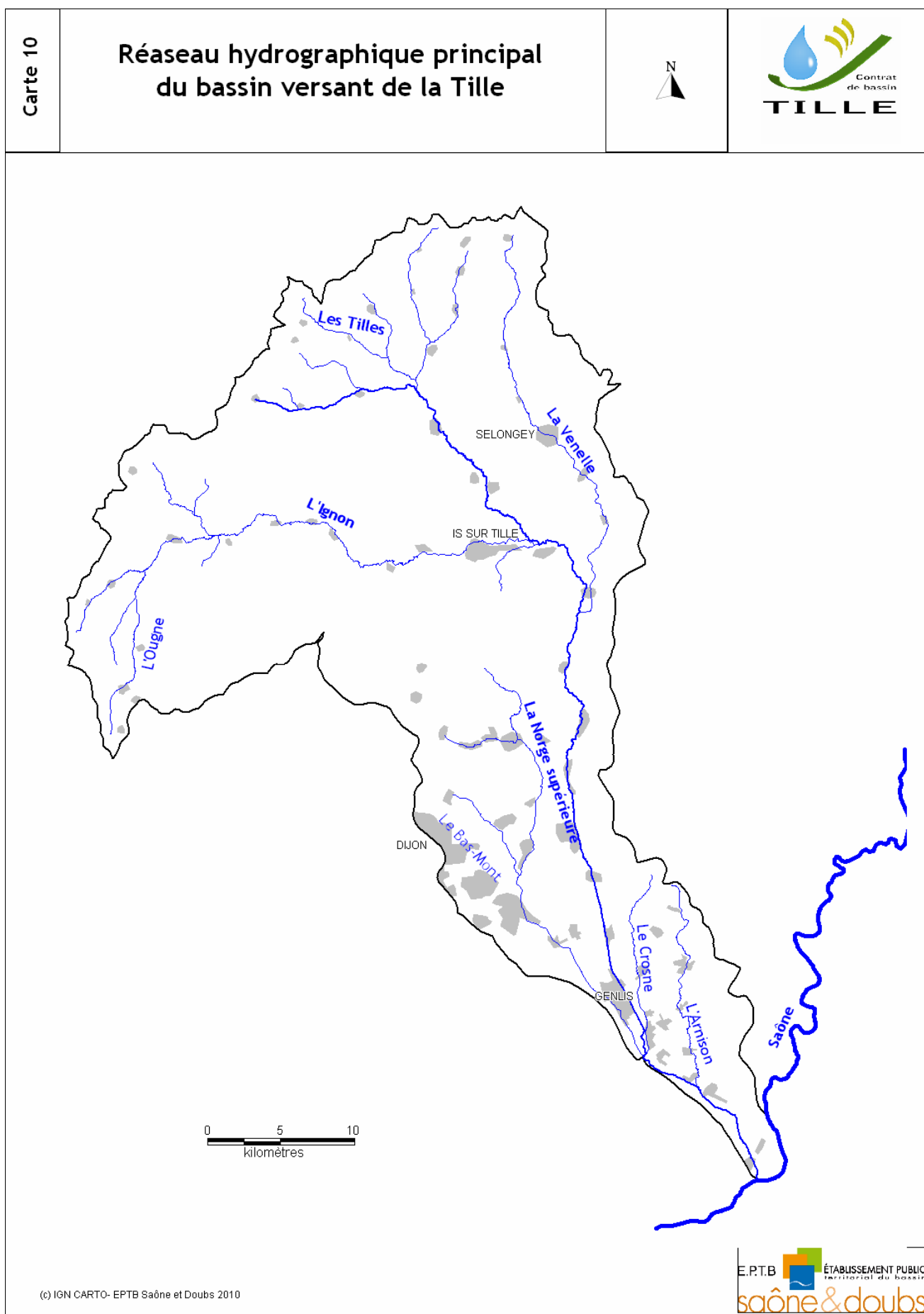


(c) IGN CARTO- Source: Corine Land Cover 2000 - EPTB Saône et Doubs 2010

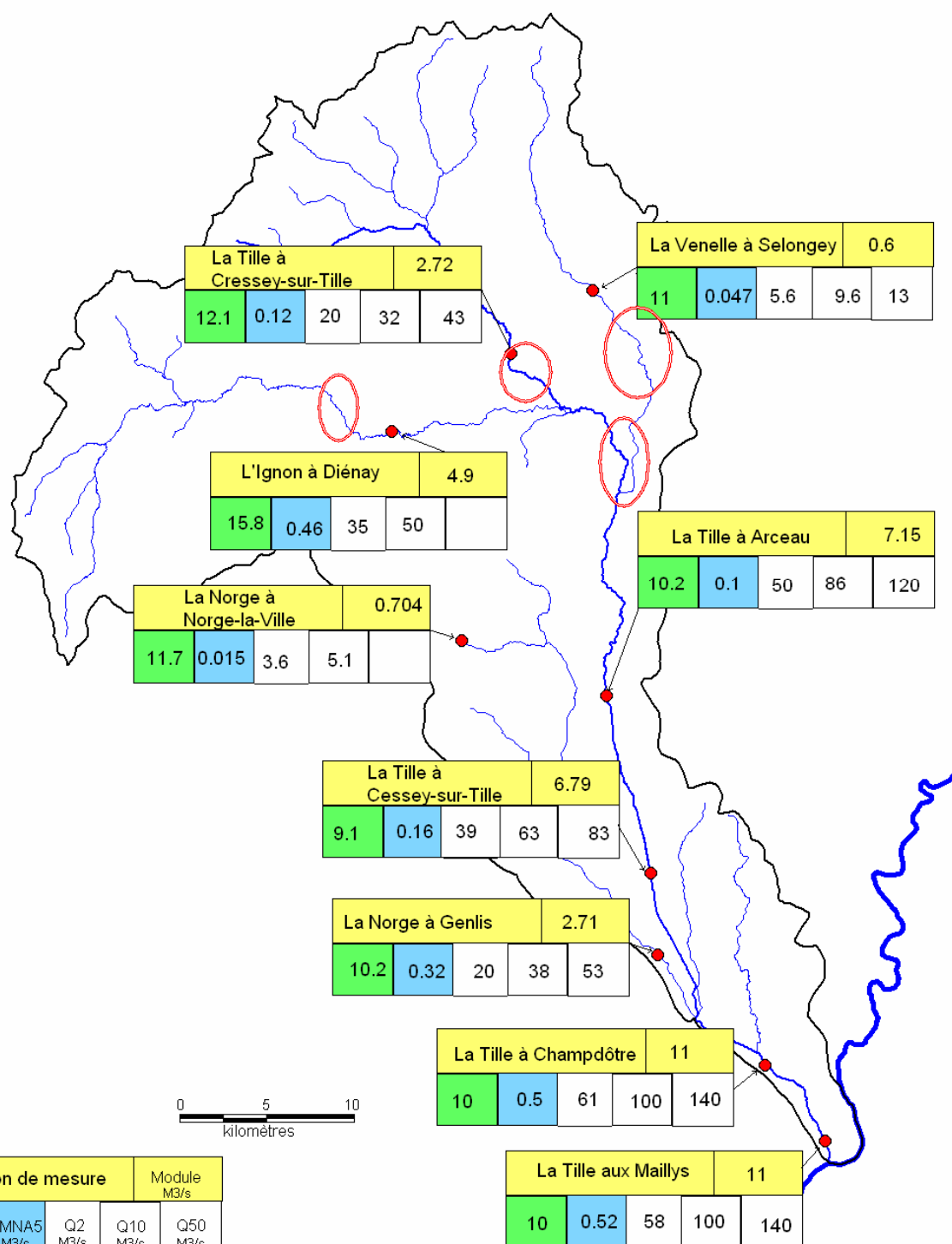


Géologie du bassin versant de la Tille



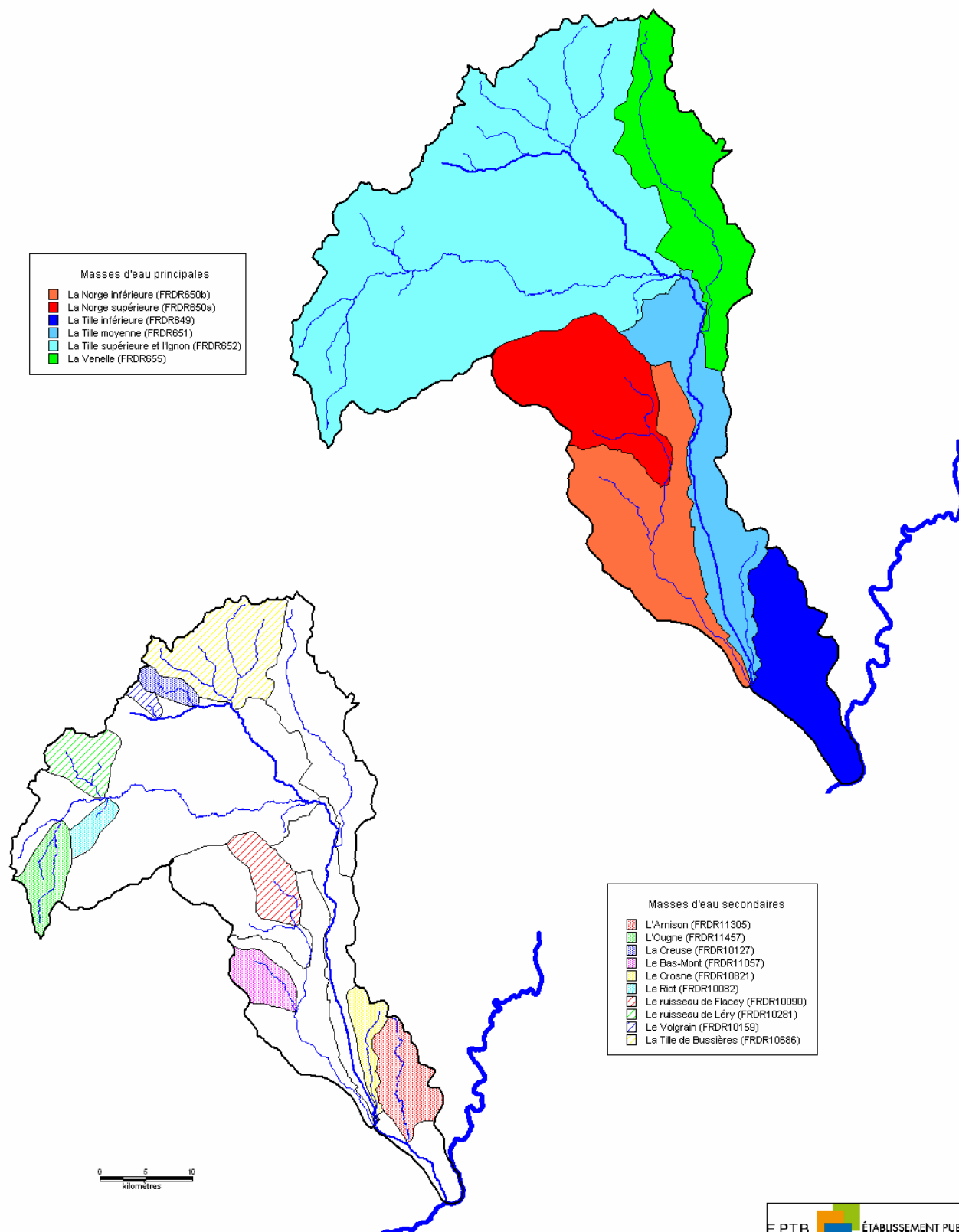


Débits caractéristiques de la Tille et de ses affluents



(c) IGN CARTO- source: DREAL Bourgogne - EPTB Saône et Doubs 2010

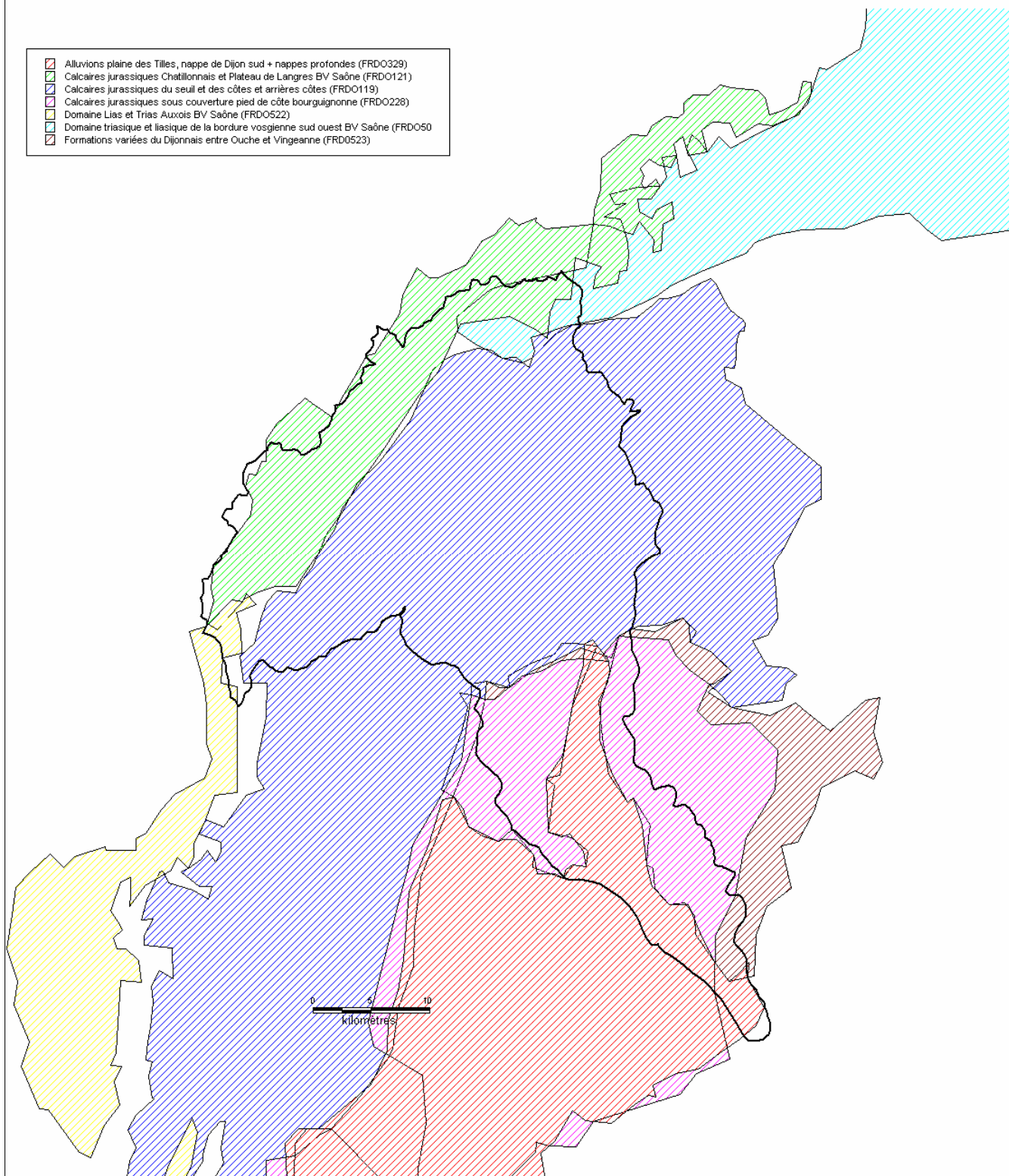
Masses d'eau superficielles du bassin versant de la Tille



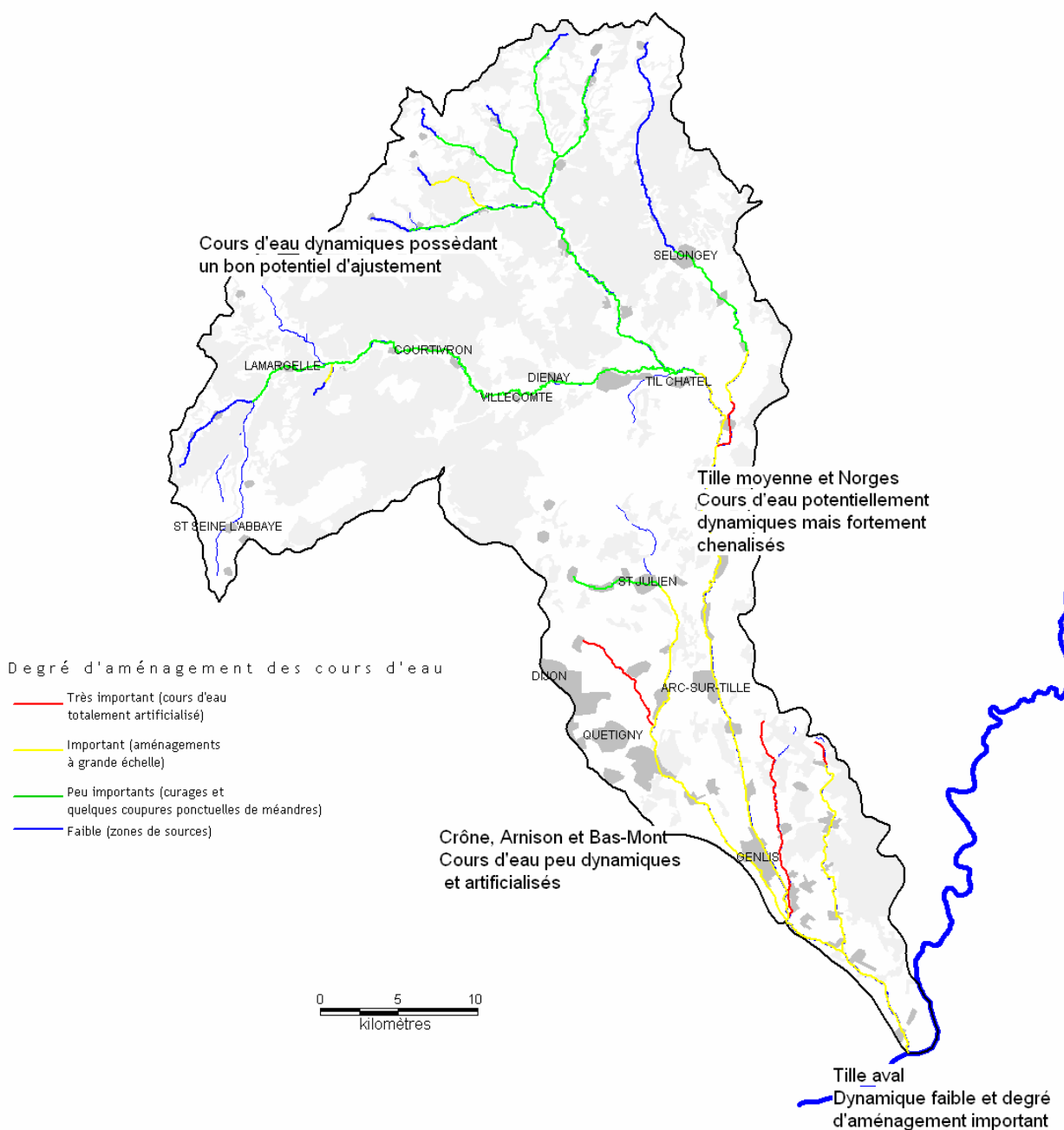
Masses d'eau souterraines du bassin versant de la Tille



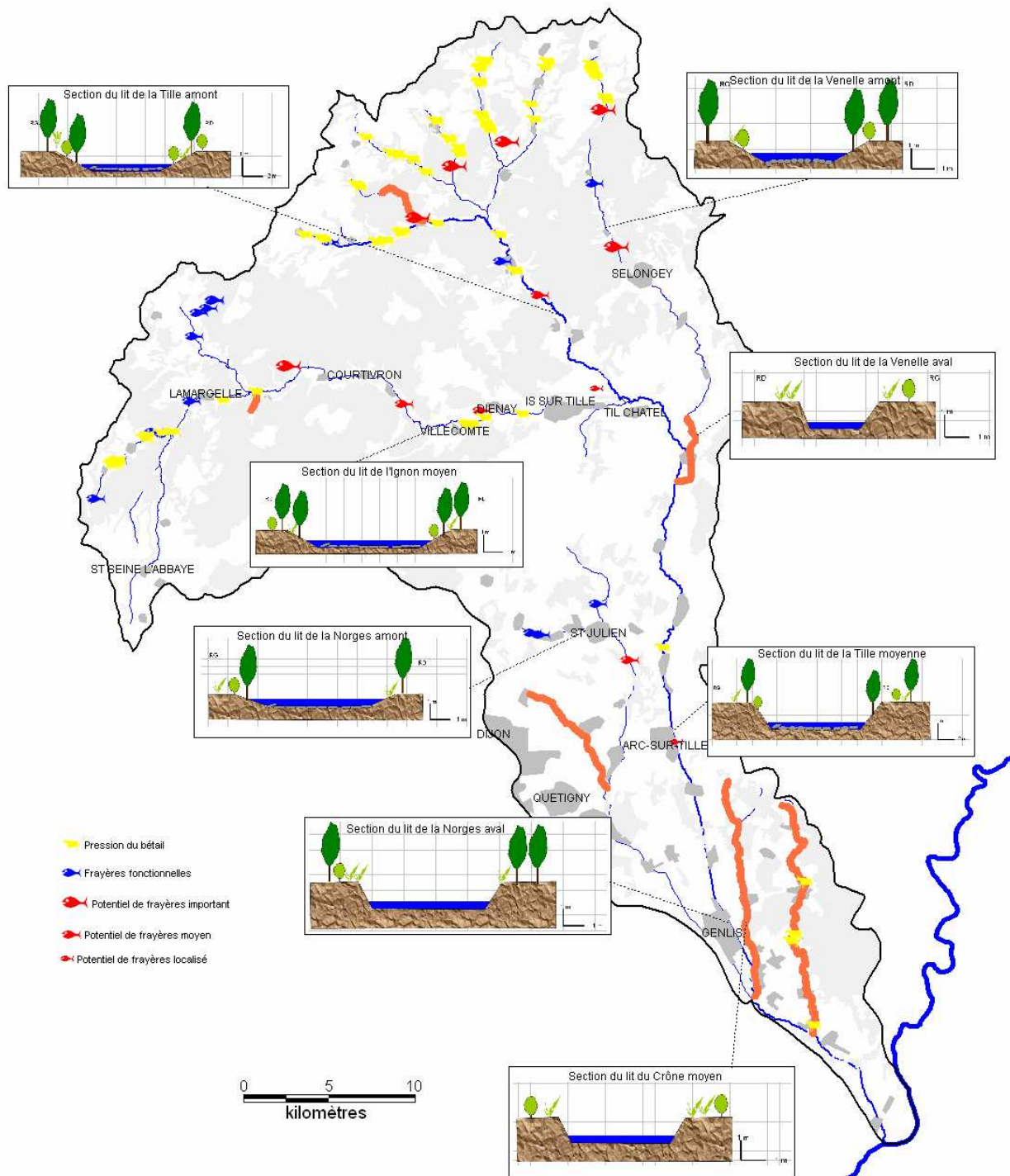
-  Alluvions plaine des Tilles, nappe de Dijon sud + nappes profondes (FRD0329)
-  Calcaires jurassiques Chatillonnais et Plateau de Langres BV Saône (FRD0121)
-  Calcaires jurassiques du seuil et des côtes et arrières côtes (FRD0119)
-  Calcaires jurassiques sous couverture pied de côte bourguignonne (FRD0228)
-  Domaine Lias et Trias Auxois BV Saône (FRD0522)
-  Domaine triasique et liasique de la bordure vosgienne sud ouest BV Saône (FRD050)
-  Formations variées du Dijonnais entre Ouche et Vingeanne (FRD0523)



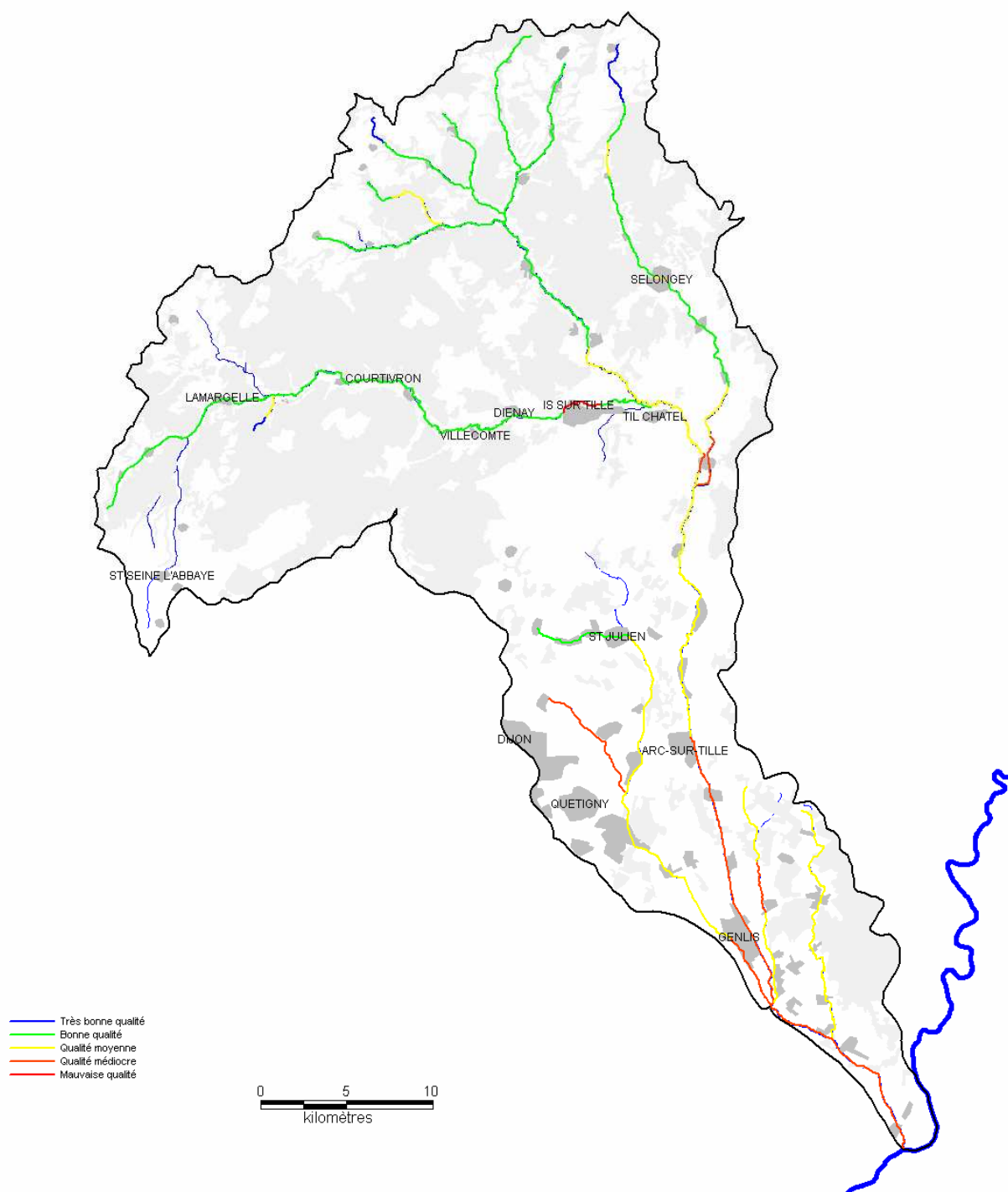
Géomorphologie des cours d'eau du bassin versant de la Tille



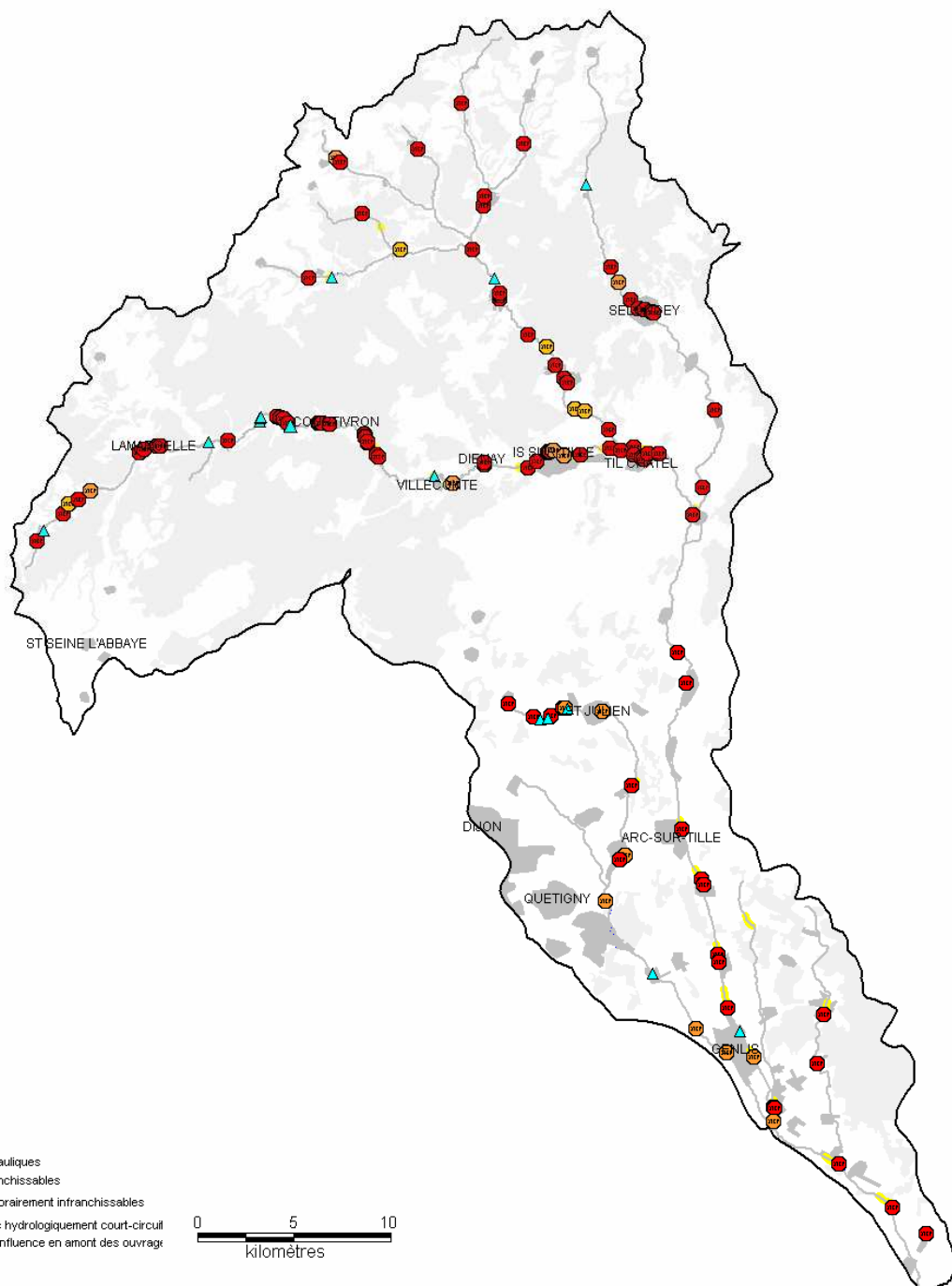
Descriptif des lits mineurs



Qualité physique des cours d'eau



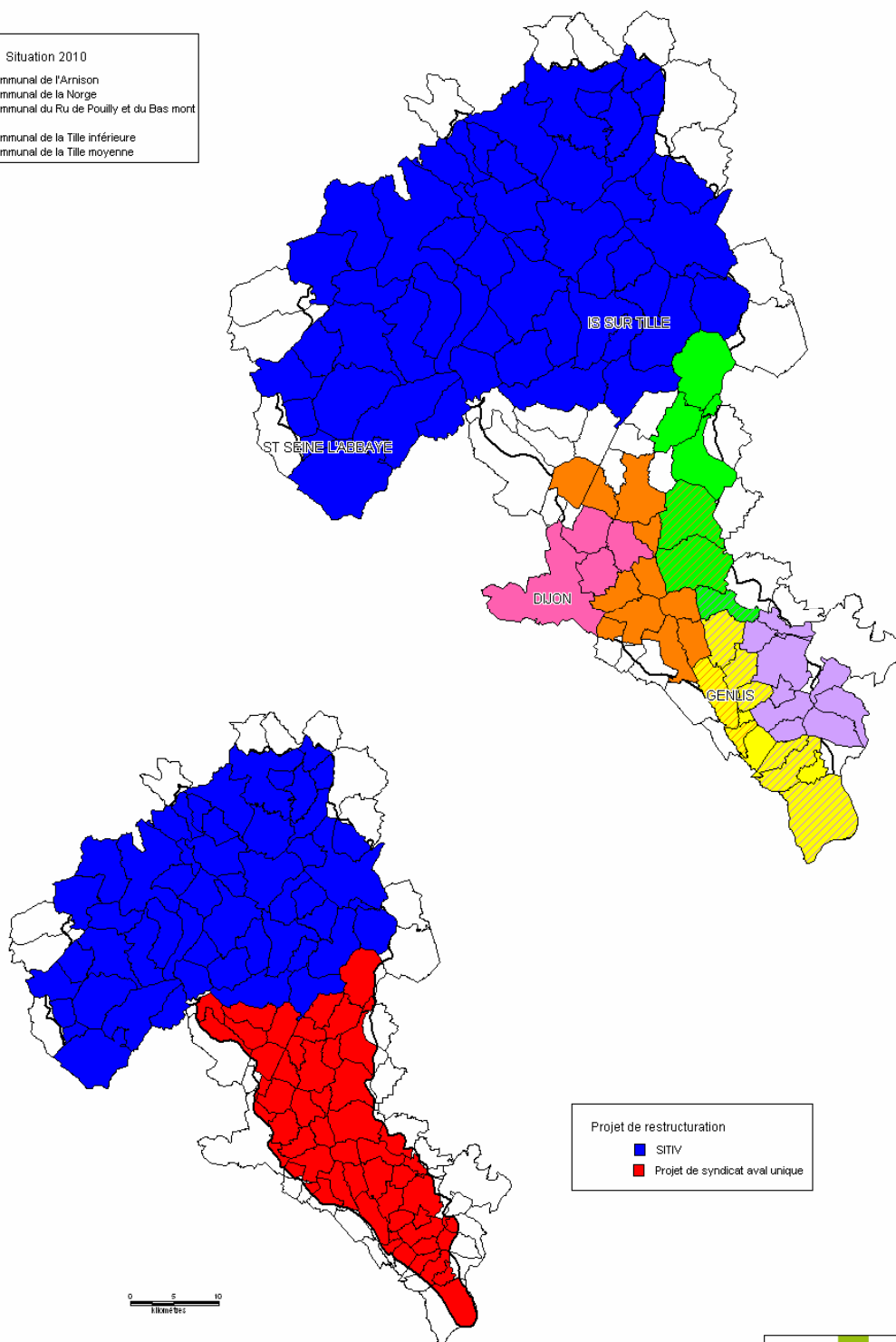
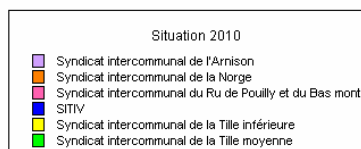
Ouvrages hydrauliques présents sur les cours principaux

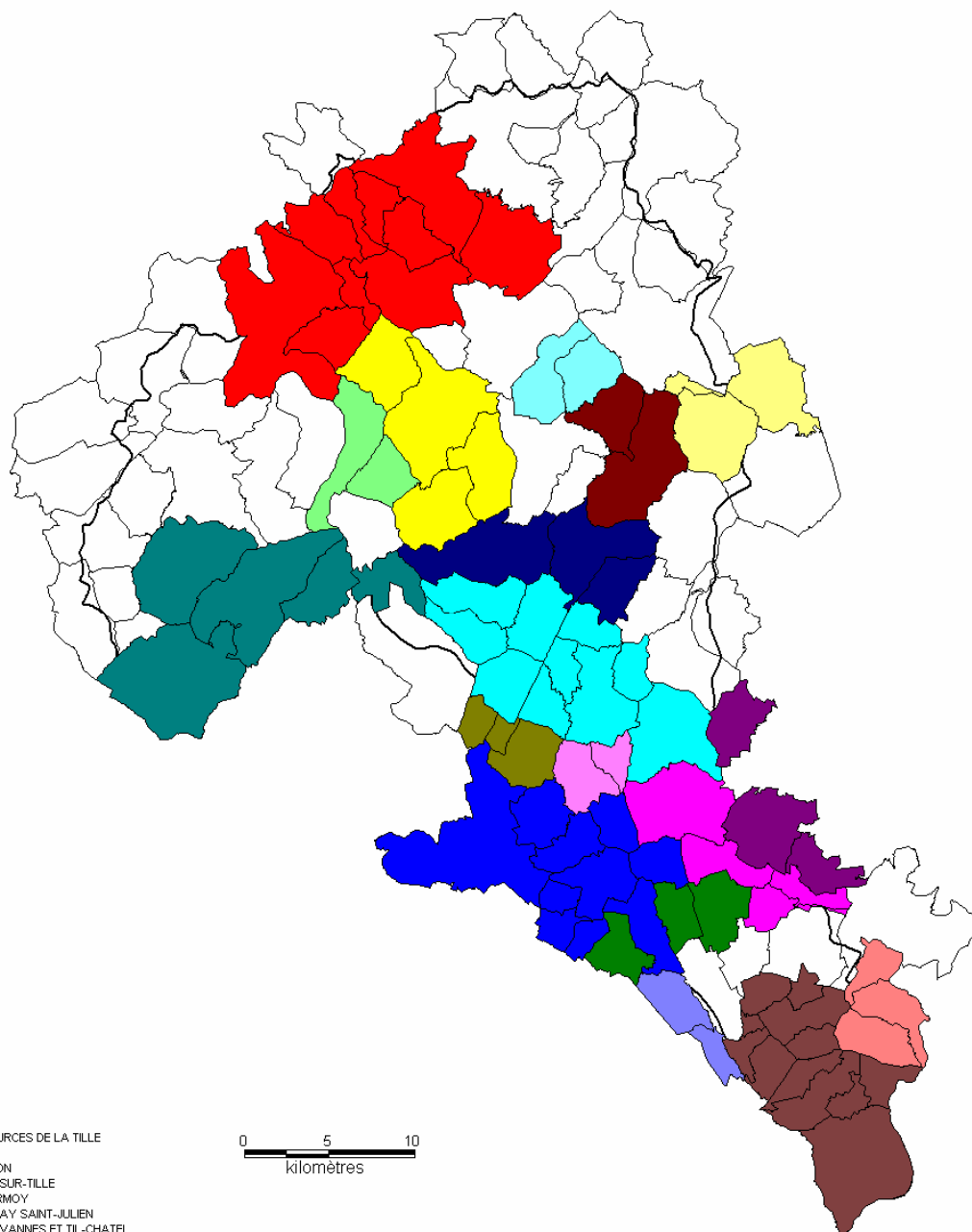


- ▲ Ouvrages hydrauliques
- Ouvrages infranchissables
- Ouvrages temporairement infranchissables
- Tronçons hydrologiquement court-circuit
- Zones d'influence en amont des ouvrages

0 5 10
kilomètres

Syndicats de rivière du bassin versant de la Tille



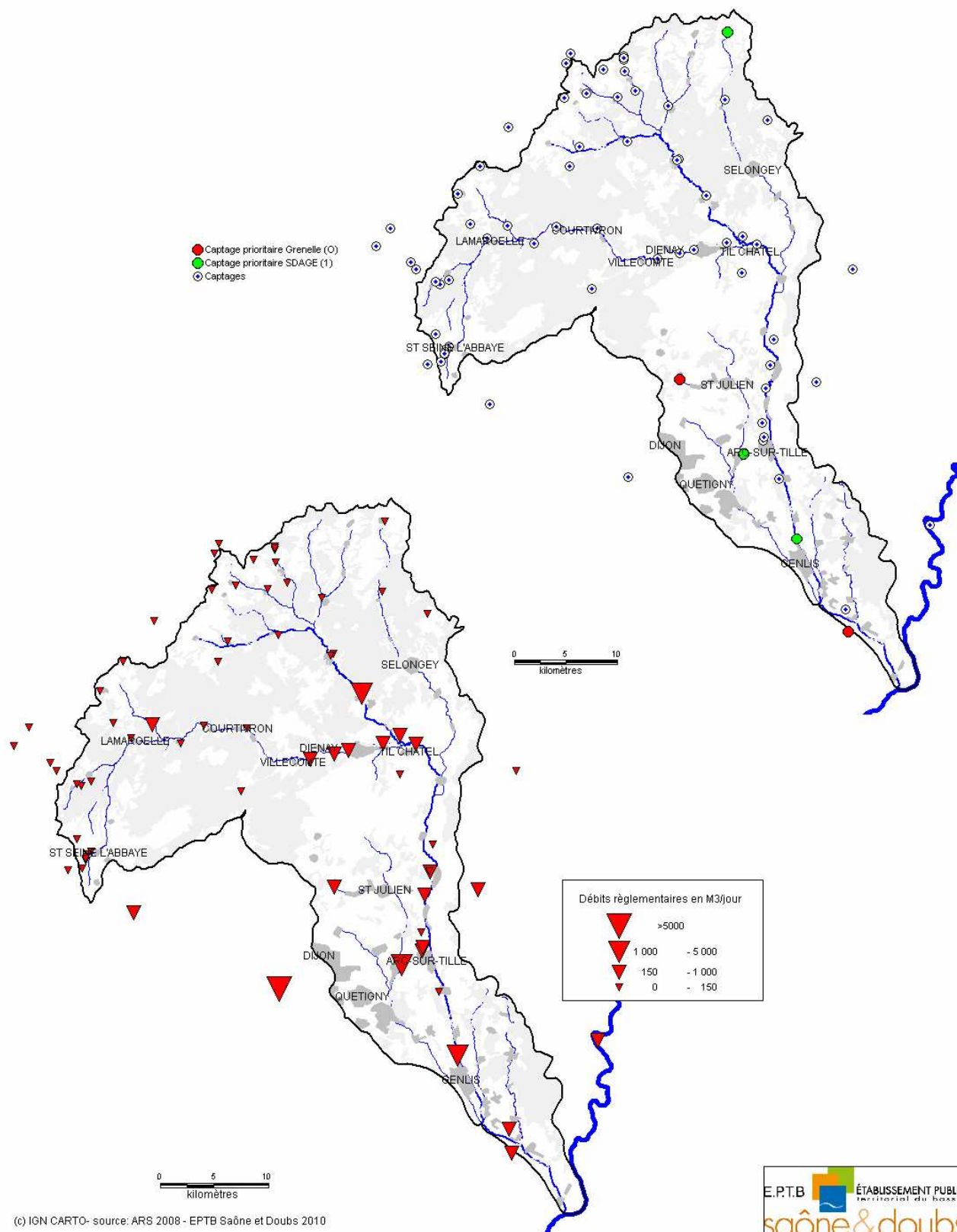


- CC DES SOURCES DE LA TILLE
- COMMUNE
- GRAND DUJON
- SIAEP ARC-SUR-TILLE
- SIAEP CHARMOY
- SIAEP CLENAY SAINT-JULIEN
- SIAEP ECHEVANNES ET TIL-CHATEL
- SIAEP FAUVERNEY
- SIAEP GEMEAUX
- SIAEP MAGNY-SAINT-MEDARD
- SIAEP RUFFEY-LES-ECHEIREY
- SIAEP SAINT-MARTIN-DU-MONT
- SIAEP SAONE MANDRAGON
- SIAEP TARSUL
- SIAEP VARANGES TART-LE-BAS MARLIENS
- SIAEP VARIOIS-ET-CHAIGNOT
- SIAEP VERONNES
- SIAEP VILLEY
- SIPIT

0 5 10
kilomètres

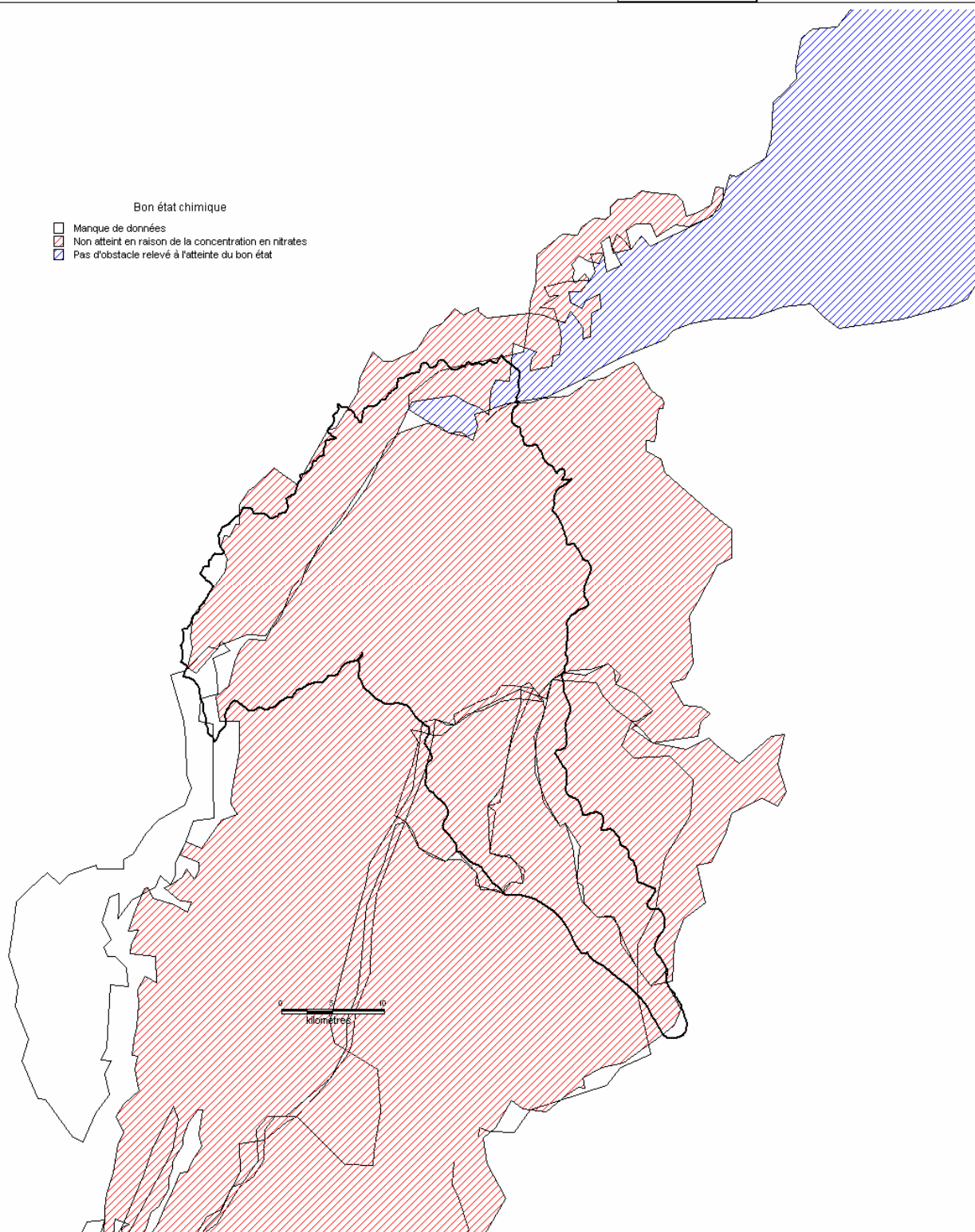
SIPIT: syndicat intercommunal de la plaine inférieure de la Tille
SIAEP: syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable

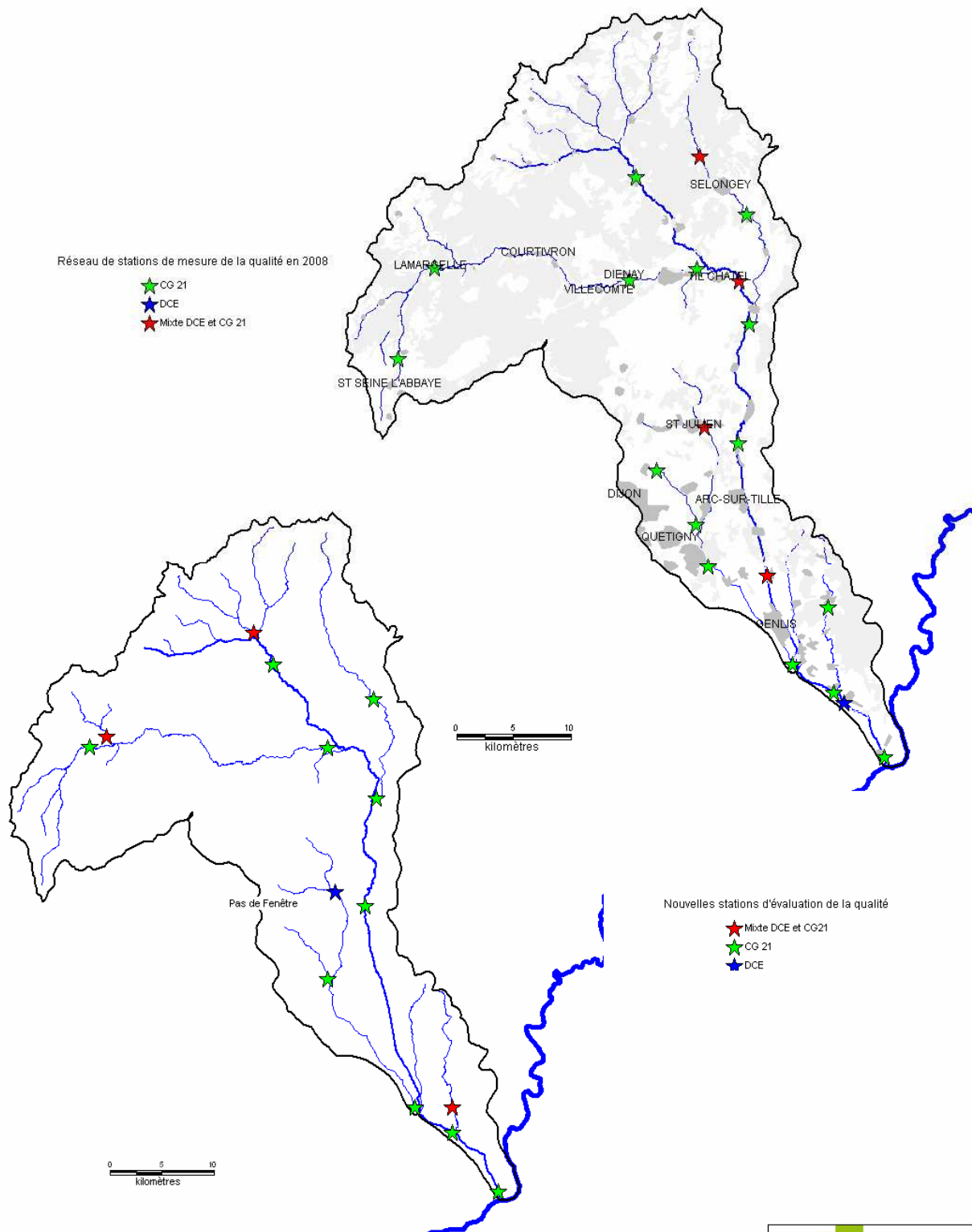
(c) IGN CARTO- EPTB Saône et Doubs 2010

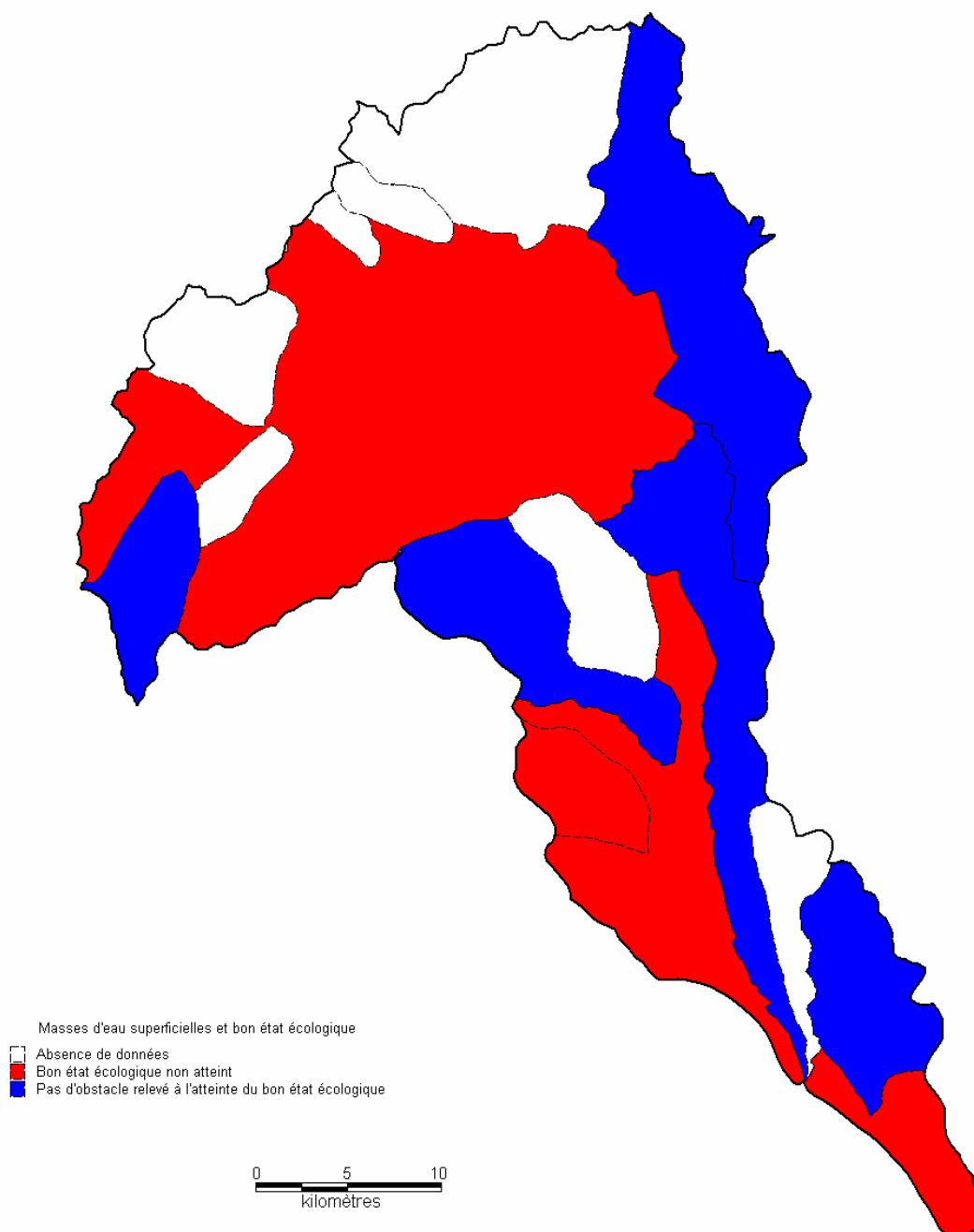




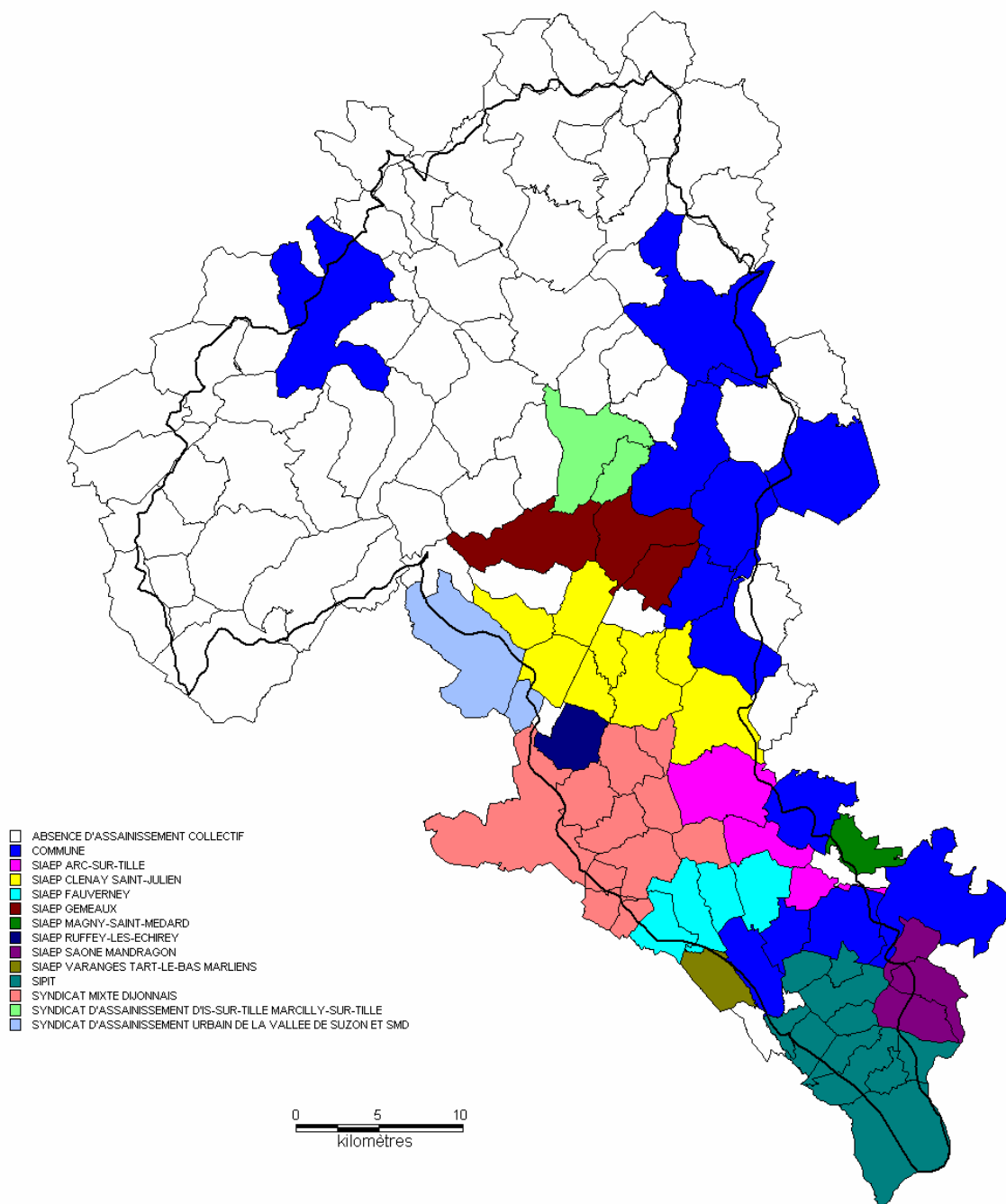
- Bon état chimique
- Manque de données
 - Non atteint en raison de la concentration en nitrates
 - Pas d'obstacle relevé à l'atteinte du bon état







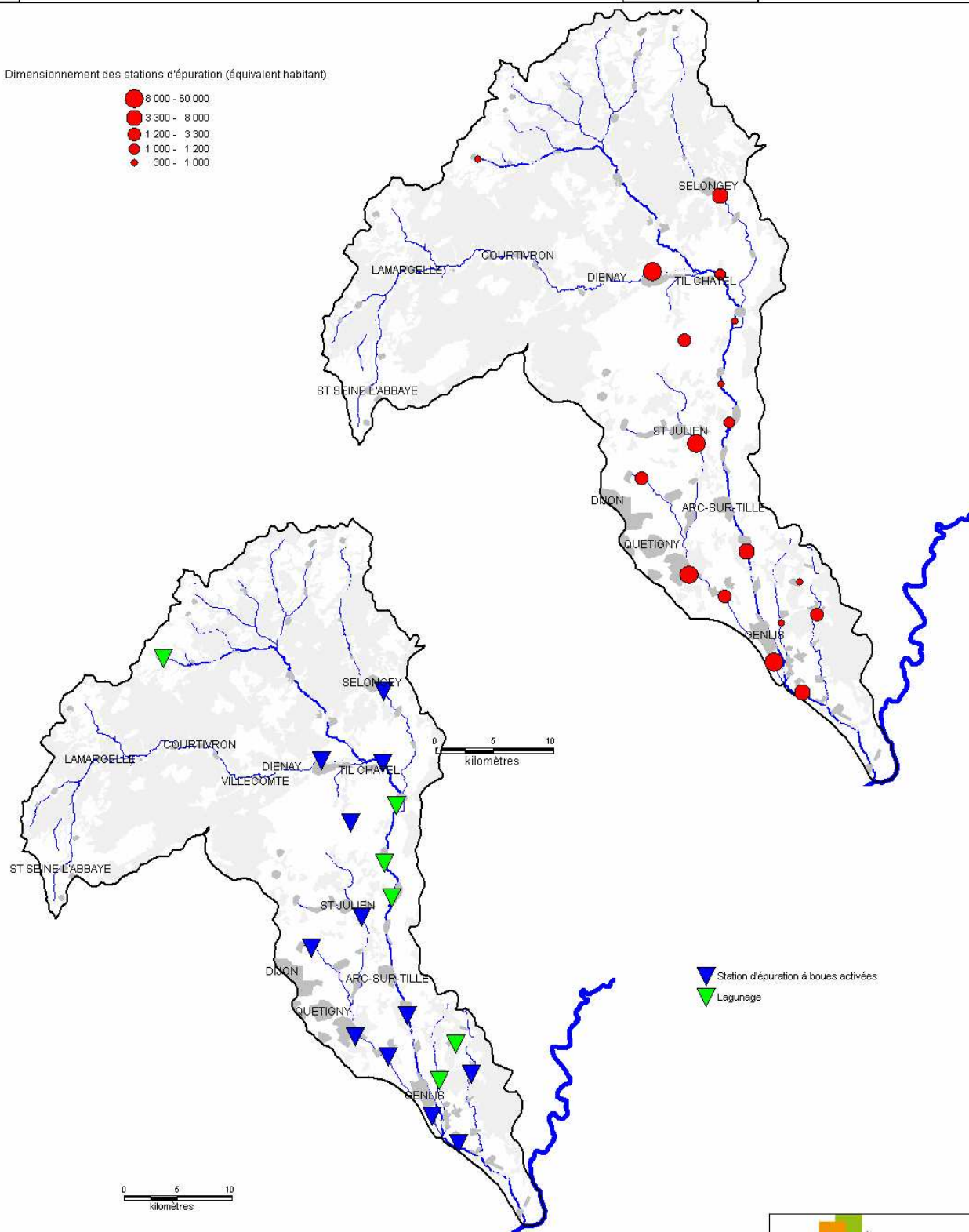
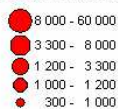
Gestion de l'assainissement collectif sur le bassin versant de la Tille



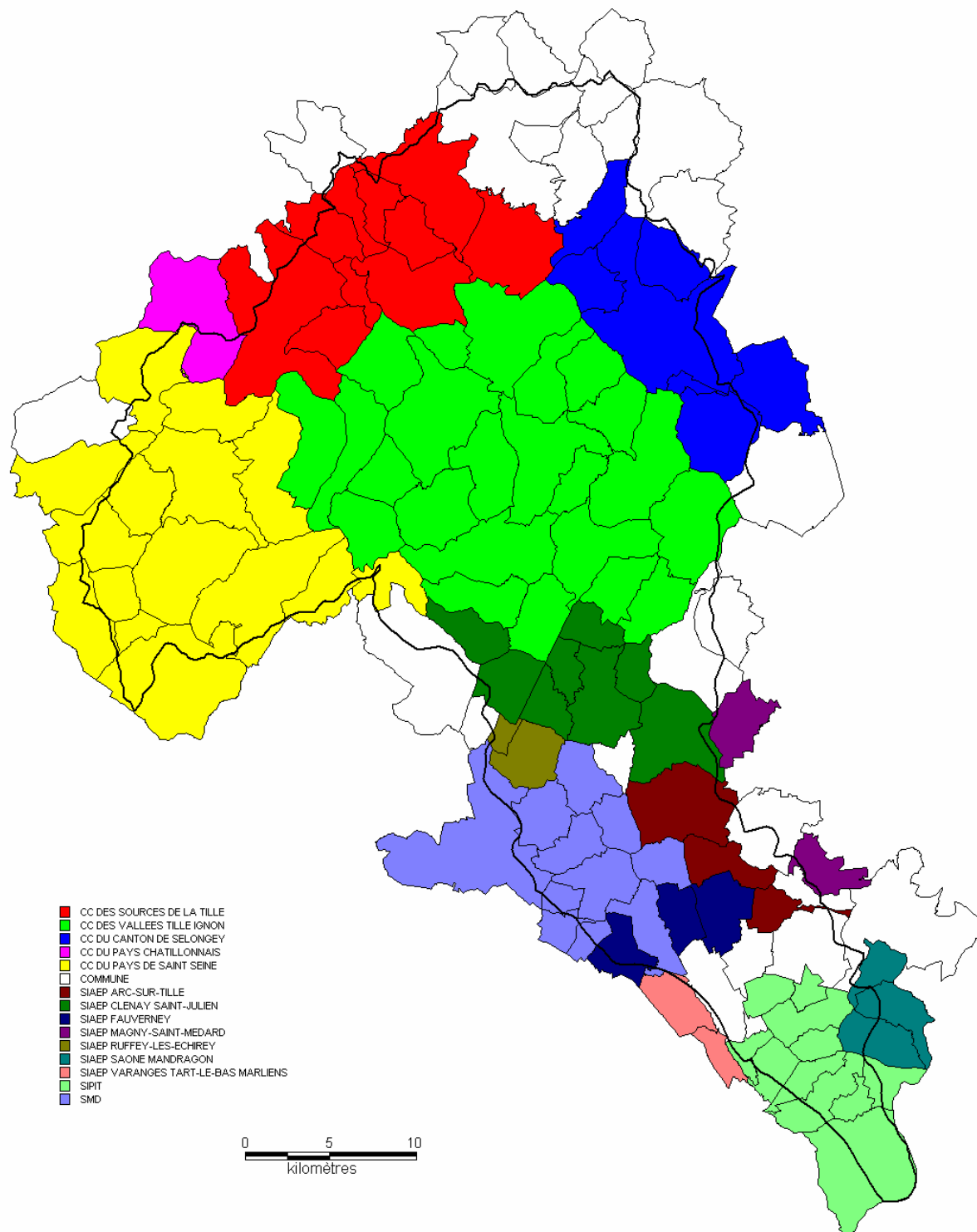
Assainissement collectif des eaux du bassin versant de la Tille



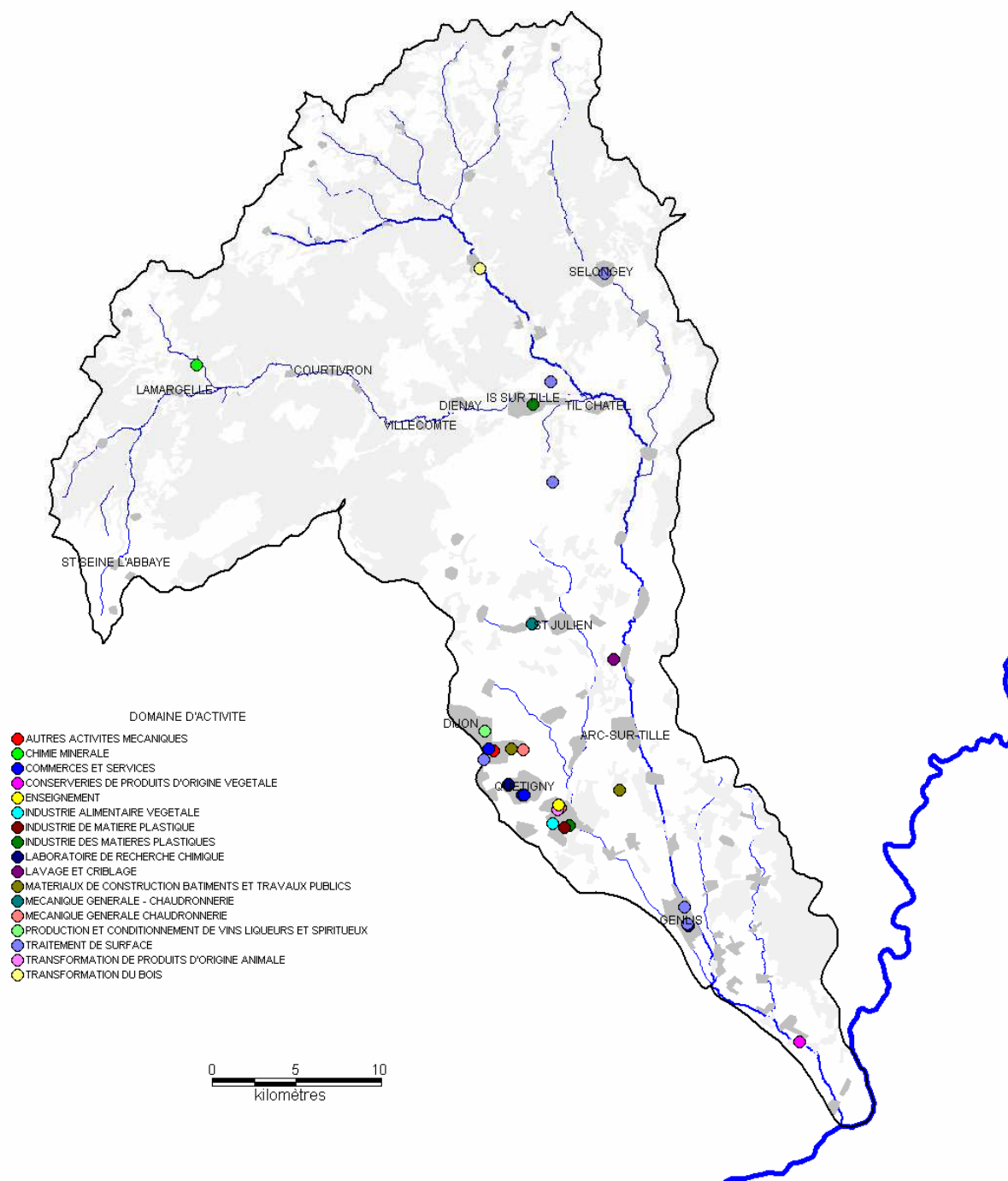
Dimensionnement des stations d'épuration (équivalent habitant)

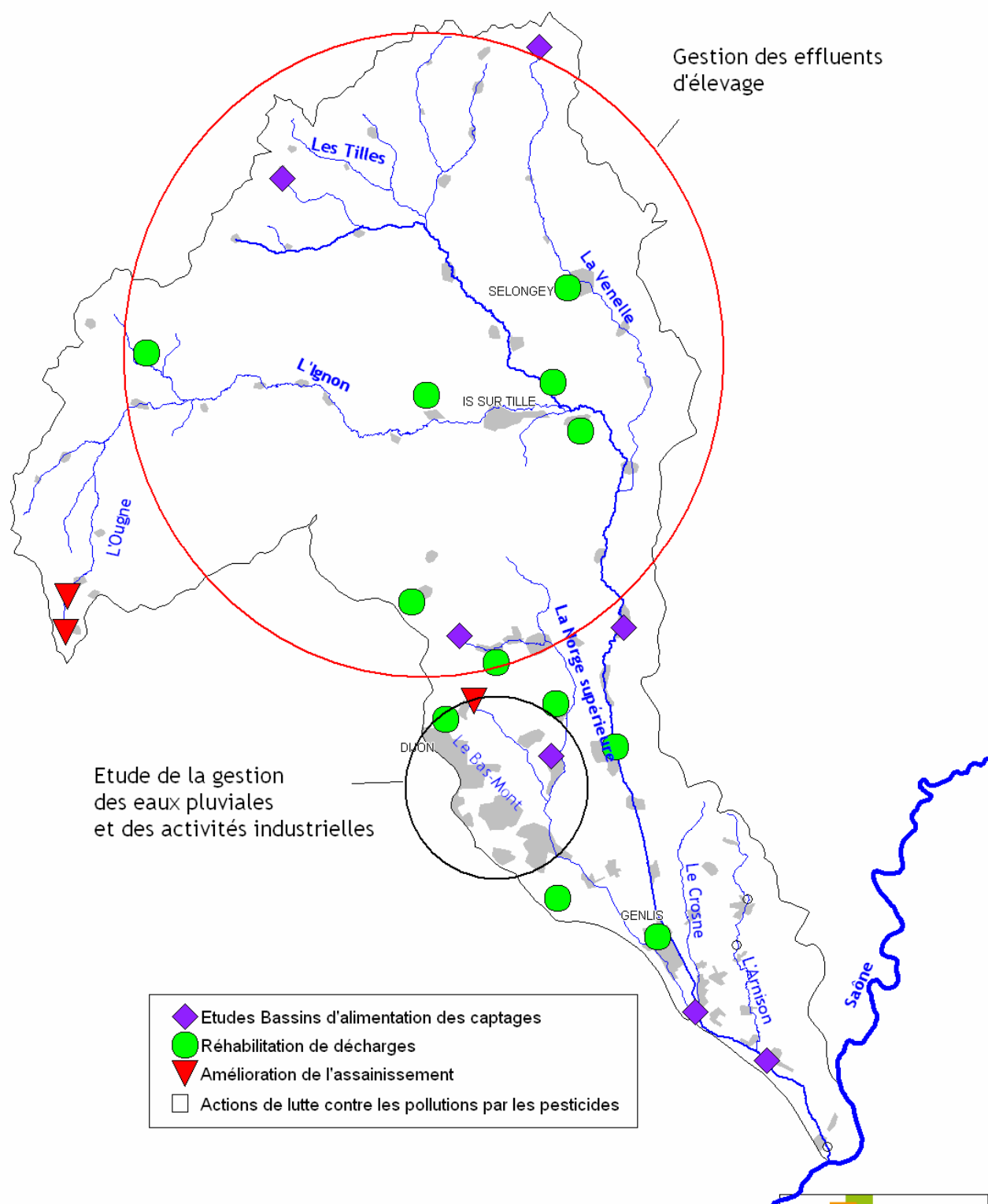


(c) IGN CARTO- EPTB Saône et Doubs 2010



Industries présentes sur le bassin versant de la Tille





Etude de la gestion
des eaux pluviales
et des activités industrielles

Gestion des effluents
d'élevage

- ◆ Etudes Bassins d'alimentation des captages
- Réhabilitation de décharges
- ▼ Amélioration de l'assainissement
- Actions de lutte contre les pollutions par les pesticides

